Quatre-vingt-septième année. — N° 300. Le Numéro: 35 francs. Mercredi 21 Décembre 1955.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer . .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

Vient de paraître:

REQUISITION DES LOCAUX D'HABITATION

Circulaire du 28 novembre 1955 relative à la **réquisition des locaux d'habitation reconstruits et inoccupés** (*Journal officiel* du 2 décembre 1955).

(Fascicule n° **55-196 S.** — Prix : **10** F.)

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P.* 9063-13 *Paris*].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Décret du 20 décembre 1955 portant nomination et rectificatif (justice musulmane) (p. 12335).

Arrêté du 13 décembre 1955 autorisant l'emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes (p. 12335).

Arrêtés portant nominations, réintégration, mutations, élévation de classe, mise en disponibilité, cessation de fonctions, acceptation de démissions, admissions à la retraite, conférant l'honorariat, modifiant et rapportant les dispositions de précédents arrêtés :

Administration pénitentiaire (p. 12335).

Education surveillée (p. 12336).

Officiers publics et ministériels (p. 12336).

Officiers publics et ministériels en Algérie (p. 12336).

Secrétaires de parquet (p. 12336).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 55-1540 portant publication de la convention universelle sur le droit d'auteur et des trois protocoles annexes, signés à Genève le 6 septembre 1952 (rectificatif) (p. 12337).

Décret du 16 décembre 1955 conférant l'honorariat à un contrôleur civil (p. 12337).

(3 f.)

Ministère de l'intérieur.

Arrêté du 8 décembre 1955 portant ouverture et annulation de crédits (p. 12337).

Arrêté portant nomination de membres de la commission centrale de sécurité (p. 12337).

Arrêté portant nomination d'un membre du bureau pour l'installation des personnes immigrées en Guyane (p. 12337).

Arrêté portant admission à la retraite (police de la ville de Paris et du département de la Seine) (p. 12337).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décrets du 9 décembre 1955 portant concession de la médaille militaire et rectificatif (p. 12338).

Décrets du 16 décembre 1955 portant promotions, nominations, intégration et admissions dans les cadres (armée de terre, active et réserve) (p. 12379).

Décrets du 16 décembre 1955 portant nominations et radiations des cadres (armée de mer, réserve) et rectificatif (p. 12388).

Décrets du 16 décembre 1955 portant promotions, nominations, réintégration de démission (armée de l'air, active et réserve) (p. 12388).

Arrêtés des 13 et 14 décembre 1955 portant ouverture de crédits et d'autorisation de programme (fonds de concours) (p. 12389).

Arrêté portant homologation de grades d'assimilation au titre des déportés et internés de la Résistance (p. 12389).

Arrêté portant nomination de rapporteurs près les commissions consultatives centrales des marchés (air) (p. 12391).

Arrêté portant nomination d'un rapporteur près la commission de revision des marchés de fortification (p. 12391).

Arrêtés portant nomination, titularisation et acceptation de démission :

Personnels civils extérieurs de la guerre (p. 12391).

Régisseurs d'avances (p. 12391).

Techniciens d'études et de fabrications (p. 12391).

Tableau d'avancement au grade d'ingénieur des directions de travaux de 2e classe des travaux maritimes (année 1956) (p. 12391).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 15 décembre 1955 portant transfert de crédits (p. 12397).

Arrêtés portant nominations (institut national de la statistique et des études économiques) (p. 12397).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 16 décembre 1955 portant promotion à la classe supérieure du directeur des finances de Madagascar (p. 12391).

Décret du 16 décembre 1955 plaçant un administrateur de la France d'outre-mer en position de disponibilité (p. 12391).

Arrêté du 1er décembre 1955 portant organisation des services de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer (p. 12391).

Arrêté portant désignation du commissaire du Gouvernement auprès de l'office du Niger (p. 12393).

Arrêtés portant promotion, intégrations, reclassement, mises en position de mission, annulant et modifiant les dispositions d'un précédent arrêté et rectificatif:

Administrateurs (p. 12393).

Enseignement (p. 12393).

Postes et télécommunications (p. 12394).

Travaux publics, mines et techniques industrielles (p. 12394).

Ministère de l'éducation nationale.

Liste d'admission dans la section supérieure de l'école du Louvre (session d'octobre 1955) (p. 12394).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêtés des 16 août et 10 octobre 1955 portant agrément ou retrait de licences d'agences de voyages (p. 12394).

Arrêtés du 6 décembre 1955 portant agrément ou fermeture d'aérodromes (p. 12394).

Arrêté du 12 décembre 1955 relatif au brevet élémentaire des sports aériens (p. 12395).

Arrêté portant nomination d'un membre du comité central des œuvres sociales (p. 12395).

Arrêtés portant nominations (aviation civile et commerciale et régisseurs d'avances) (p. 12395).

Liste d'admissibilité, par ordre de classement, au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées) (concours 1955) (p. 12395).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 17 novembre 1955 portant dérogation générale aux dispositions du règlement général sur l'exploitation des mines autres que les mines de combustibles concernant les câbles et attelages (p. 12395).

Arrêté du 29 novembre 1955 portant agrément de l'explosif n° 31 R pour emploi dans les mines grisouteuses ou poussiéreuses (p. 12396).

Arrêté portant désignation d'un membre et du président du conseil supérieur de l'artisanat (p. 12396).

Arrêté portant promotions, nominations et titularisations (mines) (p. 12396).

INFORMATION

Décret du 16 décembre 1955 portant approbation d'une décision ayant pour objet la prise d'une participation financière de la société Les Actualités françaises (p. 12396).

Arrêté du 14 décembre 1955 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 12396).

Arrêté fixant la composition de la commission supérieure et de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels pour la période triennale courant à compter du 1er juillet 1955 (p. 12397).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 28 novembre 1955 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1937 relatif à la réception des betteraves dans les sucreries et distilleries (p. 12397).

Arrêtés du 9 décembre 1955 concernant les divers éléments servant de base à l'établissement de la note chiffrée de certains fonctionnaires du ministère de l'agriculture (p. 12398).

Arrêté du 16 décembre 1955 relatif à l'ouverture d'un concours pour le recrutement de personnel enseignant à l'école nationale d'horticulture (p. 12398).

Arrêté portant délégation de signature (p. 12399).

Arrêtés portant titularisation, mutation et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (direction des services agricoles) (p. 12399).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 55-1653 du 16 décembre 1955 fixant les conditions de création et de fonctionnement des centres de médecine collective des départements d'outre-mer (p. 12399).

Arrêté du 28 novembre 1955 portant ouverture de crédit (legs et donations) (p. 12399).

Arrêté du 2 décembre 1955 relatif aux conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin conseil et chirurgien dentiste conseil de la sécurité sociale et à la composition de la commission régionale chargée de dresser la liste des médecins consultants et chirurgiens dentistes consultants (p. 12399).

Arrêté du 10 décembre 1955 approuvant les modifications au règlement d'une caisse de retraites et de prévoyance (p. 12400).

Arrêtés du 15 décembre 1955 approuvant la fusion de sociétés mutualistes (p. 12400).

Arrêtés portant revision de situation administrative et conférant l'honorariat (administration centrale et directions régionales de la sécurité sociale) (p. 12400).

Ministère de la reconstruction et du logement.

Arrêté du 6 décembre 1955 portant prise en considération d'un projet d'aménagement (p. 12401).

Arrêté du 7 décembre 1955 portant revision du projet de reconstruction et d'aménagement de Grandvilliers (Oise) (p. 12401).

Arrêté concernant la nomination d'un régisseur d'avances (p. 12401).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés du 16 décembre 1955 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement d'un ouvrier et d'une ouvrière à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry (p. 12400).

Arrêté du 16 décembre 1955 portant ouverture de crédits sur exercices clos (p. 12400).

Arrêté portant nomination de membres à la commission permanente du Codex (p. 12400).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Arrêtés portant admissions à la retraite (services extérieurs) (p. 12401).

Ministère de la marine marchande.

Arrêté relatif aux comités techniques d'importation (p. 12401).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés du 12 décembre 1955 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 12402).

Arrêté du 14 décembre 1955 portant transfert de crédits (p. 12402).

Arrêté relatif à la commission des marchés des postes, télégraphes et téléphones (p. 12402).

Nominations à des emplois réservés (p. 12402).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Conseil de la République. — Réunion de commission (p. 12403).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Iran (p. 12403).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 12404).

Sociétés étrangères: Avis de désabonnement à la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques (actions, parts et obligations) (p. 12404).

Sociétés étrangères d'assurances: Avis d'agrément d'un représentant responsable (p. 12404).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Iran (p. 12403).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 12404).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Iran (p. 12403).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours sur épreuves pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice d'Avranches (Manche) (p. 12404).

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital-hospice de Jouarre (Seine-et-Marne) (p. 12404).

MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Iran (p. 12403).

Annonces (p. 12405).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 20 décembre 1955 portant nomination d'un cadi.

Par décret en date du 20 décembre 1955, M. Agli Mohamed, cadi de la mahakma de Guemar, est nommé sur sa demande, en la même qualité, à la mahakma de Sidi-Okba, en remplacement de M. Bouchenafa, qui a été nommé à Messaad.

Décrets portant nomination de bachadels.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 novembre 1955: page 11517, 2e colonne, 2e texte, au lieu de: « M. Sadouki Si Ali, bachadel à la mahakma de Mazouna, est nommé... », lire: « M. Sadouki Si Ali, bachadel à la mahakma de Boghari, est nommé... ».

Emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes.

Par arrêté du 13 décembre 1955:

M. Bon, greffier en chef du tribunal de première instance de Troyes, et M. Guitard, greffier en chef du tribunal de première instance de Tulle, sont autorisés à utiliser l'appareil « Regma 113 », fabriqué par la société « La Cellophane », pour la reproduction des documents judiciaires.

Tous les documents remis à MM. Bon et Guitard par des auxiliaires de justice et destinés à être reproduits doivent être établis sur des papiers et suivant un mode de présentation tels qu'il puissent être copiés en utilisant l'appareil « Regma 113 ».

M. Lot, greffier en chef de la cour d'appel de Paris, est autorisé à utiliser l'appareil « Copelio », fabriqué par la société « Tireplan », pour la reproduction des documents judiciaires.

Tous les documents remis à M. Lot par des auxiliaires de justice et destinés à être reproduits doivent être établis sur des papiers et suivant un mode de présentation tels qu'ils puissent être copiés en utilisant l'appareil « Copelio ».

M. Sender, greffier en chef du tribunal de première instance d'Annecy, est autorisé à utiliser l'appareil « Multitex Standard », fabriqué par les établissements Multitex, pour la reproduction des documents judiciaires.

Tous les documents remis à M. Sender par des auxiliaires de justice et destinés à être reproduits doivent être établis sur des papiers et suivant un mode de présentation tels qu'ils puissent être copiés en utilisant l'appareil « Multitex Standard ».

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 30 novembre 1955, M. Sabourin (Elmond), surveillant de 1re classe à la maison d'arrêt de Limoges, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 23 novembre 1955, par application des dispositions de l'article 6 (§ 1) du code des pensions de retraite.

Par arrêté du 14 décembre 1955:

Est admis, après avis de la commission de réforme, à faire valoir ses droits à une pension de retraite:

A compter du 24 novembre 1955: M. Joly (Gabriel), surveillant (1re classe) aux prisons de Fresnes, en congé de longue durée (application des dispositions de l'article 6, § 1er, du code des pensions de retraite).

Est nommé économe (classe exceptionnelle, 1er échelon):

De la prison de Basse-Terre: M. Simson (André), greffier comptable (classe exceptionnelle, 1er échelon) au même établissement.

Est nommé, par nécessité de service, surveillant chef (3e classe):

De la maison d'arrêt de Carpentras: M. Nival (Paul), surveillant chef (3e classe) à la maison centrale de Clairvaux.

Est rapportée, sur la demande de l'intéressé, la disposition de l'arrêté du 12 octobre 1955 en tant qu'il nomme surveillant chef adjoint (3e classe):

Au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré: M. Delperie (Charles), surveillant (3e classe) à la prison-asile Pescayre, à Saint-Sulpice-la-Pointe.

Est nommé surveillant chef adjoint (3e classe):

Au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré: M. Mitard (André), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Sont mutés, par nécessité de service, en la même qualité:

Aux prisons de Fresnes: M. Guerrini (Pierre), surveillant (5e classe) à la maison centrale de Melun.

A la maison d'arrêt de Mâcon:

M. Manjossen (André), surveillant (6e classe) à la maison centrale de Clairvaux.

M. Christien (Jean), surveillant (1re classe) à la maison centrale d'Ensisheim.

Sont mutés, sur leur demande, en la même qualité:

A la prison Boudet à Bordeaux: M. Bossert (Jacques), surveillant (3e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Vermiero (Eligio), surveillant (1re classe) à la prison Boudet, à Bordeaux.

A la maison d'arrêt d'Avignon: M. Burle (André), surveillant (3e classe) à la prison des Baumettes, à Marseille.

A la maison d'arrêt de Marseille-Baumettes: M. Roca (François), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt d'Avignon.

Est réintégré, à compter du 1er janvier 1956, en qualité de surveillant (2e classe):

A la maison d'arrêt de Douai: M. Delbecq (Alfred) placé dans la position de disponibilité par arrêté du 12 octobre 1955, à compter du 1er octobre 1955.

Est placé, pour convenances personnelles, dans la position de disponibilité pour une période de trois mois :

A compter du 1er décembre 1955 : M. Levadoux (Adrien), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Lyon.

Il est mis fin, à compter du 15 novembre 1955 au service de :

Mme Bataille (Antoinette), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt de Béziers.

Est acceptée, à compter du 26 novembre 1955, la démission de :

M. Doizelet (Georges), surveillant (1e classe) à la maison centrale de Melun.

Education surveillée.

Par arrêté du 9 décembre 1955, est rapporté l'arrêté en date du 31 août 1955 en tant qu'il prononce la nomination en qualité d'éducateur adjoint stagiaire des services extérieurs de l'éducation surveillée de M. Michel Pierga, non acceptant.

Par arrêté du 13 décembre 1955, est nommé aumônier du culte protestant à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane M. le pasteur Barthel (Pierre).

Par arrêté du 13 décembre 1955, est acceptée la démission de M. le pasteur Touchon (Maurice), aumônier du culte protestant à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Officiers publics et ministériels.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Arrête :

Art. 1er. — Est acceptée la démission de M. Ruat (Maurice-Urbain-Pierre), greffier de la justice de paix de Villefort (Lozère).

Art. 2. — Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 8 octobre 1955 nommant M. Richard (Georges-André), non acceptant, greffier de la justice de paix de Dieulefit (Drôme), en remplacement de M. Mejean (Alphonse-Gustave-Georges), décédé.

Art. 3. — Sont nommés :

M. Angebault (Marcel-Etienne-Yves-Marie-Joseph), notaire à la résidence de Cheffes-sur-Sarthe, canton de Tiercé (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Bourgis (Roger-Gustave), démissionnaire.

M. Bailly (Bernard-Etienne), notaire à la résidence de Pithiviers, canton de ce nom (Loiret), en remplacement de M. Lacan (Michel-Gustave-Eugène), démissionnaire.

M. Beuzit (André-François-Marie), notaire à la résidence de Morlaix, canton de ce nom (Finistère), en remplacement de M. Kerdoncuff (Joseph-Marie), démissionnaire.

M. Bourgis (Roger-Gustave), notaire à la résidence de Sillé-le-Guillaume, canton de ce nom (Sarthe), en remplacement de M. Eriere (Alphonse-Auguste), démissionnaire.

M. Caill (Yves-Marie), notaire à la résidence de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), en remplacement de M. Lostanlen (Guillaume-Louis-Marie), démissionnaire.

M. Daragon (Robert-Jean-Marius), notaire à la résidence de Bouilly, canton de ce nom (Aube), en remplacement de M. Daragon (Pierre-Marie-Annet-Louis-Alphonse), son père, démissionnaire.

M. Devenyns (Roger-Marcel-Modeste), notaire à la résidence de Nantes (Loire-Inférieure), en remplacement de M. Guillet (Joseph), démissionnaire.

M. Dupe (Henri-Jean-Paul), notaire à la résidence de Huisseau-sur-Cosson, canton de Bracieux (Loir-et-Cher), en remplacement de M. Caill (Yves-Marie), démissionnaire.

M. Emmery (Guy-Ignace-Marie-Joseph), notaire à la résidence de Pont-Croix, canton de ce nom (Finistère), en remplacement de M. Beuzit (André-François-Marie), démissionnaire.

M. Martelly (Claude-Emile-Maurice-Marcel), avoué près la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), en remplacement de M. Martelly (Maurice-Camille), son père, démissionnaire.

M. Duteil (Etienne-Joseph-Marie), avoué près le tribunal de première instance de Pont-Audemer (Eure), en remplacement de M. Pochon (Joseph-Ernest-Albert-Lucien), démissionnaire.

M. Barbazan (Bertrand), déjà huissier de justice du tribunal de première instance de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), greffier de la justice de paix de la Barthe-de-Neste (même département), en remplacement de Mme Ducasse (Geneviève-Madeleine), veuve Erracarret, démissionnaire.

M. Finet (Jean-Paul-Alfred), huissier de justice du tribunal de première instance de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Marcant (Jean-Joseph-Henri), démissionnaire.

M. Resseguier (Yves-Pierre-Gabriel) huissier de justice du tribunal de première instance de Grenoble (Isère), en remplacement de M. Amodru (René-Baptiste), démissionnaire.

Art. 4. — L'honorariat est conféré à :

M. Mithois (Louis-Ernest-François-Auguste), ancien notaire à la résidence de Domjean (Manche).

M. Gommier (Louis-Ephraïm-Marie), ancien huissier de justice du tribunal de première instance de Laval (Mayenne).

M. Poirrier (Raymond-René-Henri-Ernest-Charles), ancien huissier de justice du tribunal de première instance de Château-Gontier (Mayenne).

Fait à Paris, le 12 décembre 1955.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation :
Le directeur du cabinet,
HENRY BEYER.

Officiers publics et ministériels en Algérie.

Par arrêté du 19 décembre 1955 :

Sont élevés à la hors-classe :

MM. Valentin (Jean), notaire à Mostaganem.
Chauvet (Joseph), notaire à Philippeville.

Sont élevés à la première classe :

MM. Benaioun (Raymond), notaire à Aïn-Témouchent.
Joffre (Fernand), notaire à Douéra.
Ferrier (Jean), notaire à Sétif.
Bensaid (James), notaire à Tlemcen.
Lacoste (Henri), notaire à Mascara.
Thomas (Joseph), notaire à Perrégaux.

Sont élevés à la deuxième classe :

MM. Darmon (Abraham), notaire à Boghari.
Benitah (Makhlouf), notaire à Tiaret.
Boggio (Charles), notaire à Aïn-Beida.
Wild (Henri), notaire à Palikao.
Morin (Eugène), notaire à Relizane.
Adnot (Henri), notaire à Ténès.

Par arrêté du 19 décembre 1955 :

Sont élevés à la première classe :

MM. Nabeth (Edmond), huissier de justice à Bône.
Nebot (Georges), huissier de justice à Alger.

Sont élevés à la deuxième classe :

MM. N'Kaoua (Jacob), huissier de justice à Batna.
Medjaher Djilali, huissier de justice à Ténès.
Bencharif Mostefa, huissier de justice à Marengo.

Par arrêté du 19 décembre 1955 :

Sont élevés à la hors-classe :

MM. Granger (Pierre), avoué près le tribunal de première instance d'Alger.
Freychet (Henri), avoué près le tribunal de première instance d'Alger.
Grosliere (Gaston), avoué près la cour d'appel d'Alger.

Sont élevés à la première classe :

MM. Haumesser (Léon), avoué près le tribunal de première instance de Philippeville.
Riber (Jean), avoué près le tribunal de première instance de Mostaganem.
Rault (Maurice), avoué près le tribunal de première instance de Blida.

Secrétaires de parquet.

Par arrêté du 13 décembre 1955, les dispositions de l'arrêté du 10 novembre 1955 relatives à la nomination en qualité de secrétaire de parquet stagiaire au tribunal de première instance de Céret de Mlle Vincentelli (Jacqueline), non acceptante, sont rapportées.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret n° 55-1540 portant publication de la convention universelle sur le droit d'auteur et des trois protocoles annexes, signés à Genève le 6 septembre 1952.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 novembre 1955: page 11588, article III, paragraphe 1, au lieu de: « le symbole ⊙ », lire: « le symbole (c) ».

Décret du 16 décembre 1955 conférant l'honorariat à un contrôleur civil.

Par décret en date du 16 décembre 1955, le titre de contrôleur civil chef de région honoraire est conféré à M. Brunel (René), contrôleur civil chef de région, 3e échelon, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 1er mars 1955.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Ouverture et annulation de crédits.

Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi n° 55-299 du 17 mars 1955 portant: 1° ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1954; 2° ratification de décret (collectif d'ordonnancement), et notamment son article 28;

Vu la loi n° 55-355 du 3 avril 1955 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1955,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre de l'intérieur pour l'exercice 1955, par la loi n° 55-355 du 3 avril 1955 et par des textes spéciaux, est définitivement annulée une somme de 800.000 F applicable au chapitre 34-94: « Dépenses de transmissions » du budget de l'intérieur.

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de l'intérieur sur l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 55-355 du 3 avril 1955 et par des textes spéciaux, un crédit de 800.000 F applicable au chapitre 34-03: « Administration centrale. — Matériel » du budget de l'intérieur.

Art. 3. — Le directeur des services financiers et du contentieux au ministère de l'intérieur et le directeur du budget au ministère des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1955.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROGER RICARD.

Pour le secrétaire d'Etat aux finances
et aux affaires économiques et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Commission centrale de sécurité.

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 20 du décret n° 54-856 du 13 août 1954 relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public;

Vu l'arrêté du 24 mai 1955 nommant les membres de la commission centrale de sécurité;

Sur la proposition du chef du service national de la protection civile,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés membres de la commission centrale de sécurité:

M. Marcel Peberel, chef du bureau des courses et jeux à la direction générale de la sûreté nationale, en remplacement de M. Jean Rondepierre.

M. Jean Couderc, ingénieur général, chef du service des installations mécaniques de la préfecture de la Seine, en remplacement de M. Jacques Hubic.

Art. 2. — L'article 1er de l'arrêté du 24 mai 1955 nommant les membres de la commission centrale de sécurité est modifié comme suit:

9e alinéa, au lieu de: « Marc Bitterlin, architecte en chef adjoint à l'inspection générale des bâtiments civils et palais nationaux (direction générale de l'architecture) au ministère de l'éducation nationale », lire: « Marc Bitterlin, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux (direction générale de l'architecture) au ministère de l'éducation nationale ».

13e alinéa, au lieu de: « Pierre Sudreau, préfet de Loir-et-Cher », lire: « Pierre Sudreau, préfet ».

Art. 3. — Le préfet, chef du service national de la protection civile, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 décembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROGER RICARD.

Bureau pour l'installation des personnes immigrées en Guyane.

Par arrêté en date du 28 novembre 1955, M. Roger Ricard, inspecteur général de l'administration, en mission extraordinaire pour les départements d'outre-mer, a été nommé en cette qualité membre du conseil d'administration du bureau pour l'installation des personnes immigrées en Guyane (B. I. P. I. G.), en remplacement de M. Louis Perillier, appelé à d'autres fonctions.

Police de la ville de Paris et du département de la Seine.

Par arrêté du 10 décembre 1955, M. Picard (Jean-Marie), commissaire de police principal de la ville de Paris et du département de la Seine, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er janvier 1956.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Transfert de crédits.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi n° 54-1306 du 31 décembre 1954 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des finances, des affaires économiques et du plan (II: Services financiers);

Vu l'article 28 de la loi n° 55-299 du 17 mars 1955 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1954 et ratification de décrets,

Arrête:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre des finances et des affaires économiques, au titre de l'exercice 1955, par la loi n° 54-1306 du 31 décembre 1954 et par des textes spéciaux, une somme de 16 millions de francs est définitivement annulée sur le chapitre 34-01: « Administration centrale. — Rémunérations principales » du budget du ministère des finances, des affaires économiques et du plan (II: Services financiers).

Art. 2. — Il est ouvert au ministre des finances et des affaires économiques, en addition aux crédits ouverts, au titre de l'exercice 1955, par la loi n° 54-1306 du 31 décembre 1954 et par des textes spéciaux, une somme de 16 millions de francs, applicable au chapitre 33-92: « Prestations et versements facultatifs » du budget du ministère des finances, des affaires économiques et du plan (II: services financiers).

Art. 3. — Le directeur du personnel et du matériel et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1955.

GILBERT-JULES.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté en date du 6 décembre 1955, ont été nommés élèves administrateurs à l'institut national de la statistique et des études économiques pour servir dans les territoires d'outre-mer:

(A compter du 14 novembre 1955.)

MM. Soubie (Pierre), Marc (Gabriel), Le Hegarat (Guy), Godin (Georges).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets du 9 décembre 1955 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du 9 décembre 1955, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955;

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er décembre 1955 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée au titre de l'armée active aux sous-officiers, gradés et soldats désignés ci-après:

(Pour prendre rang du 31 décembre 1955.)

ARMEE DE TERRE

I — MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

A. — *TROUPES METROPOLITAINES*

Infanterie.

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

Tobeli (Charles-Simon), 21 juillet 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

Ducasse (René-Paul-Joseph), 8 juin 1919, adjudant; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes. A été cité.

Guerin (Edouard-Francis), 22 février 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Favier (Jean-François), 8 août 1918, sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.

Billoir (Robert-Victor), 13 janvier 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Chabasse (Emile), 29 juin 1916, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.

Caro (Maurice-Paul-Marie), 4 mai 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Merrakech Benaïssa ben Mohamed, 19 juin 1919, sergent-chef, mle 1715/39 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes.

Muller (Roméo-Alphonse-Emile), 2 décembre 1920, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Jousseaume (Edouard-André-Henri), 2 juillet 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Mony (Georges-Henri), 9 juin 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Alquier (André-Jean), 20 septembre 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Mathieu (René-Edouard-Jean-Marie), 27 août 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Maignan (Lucien-Jean), 15 juillet 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ravet (Claudius), 24 septembre 1913, sergent-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

Beugas (Pierre-Jean), 9 mai 1917, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.

Diebolt (Jacques-Pierre), 13 mars 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Richard (Marcel-Joseph), 8 mai 1921, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ponsin (Albert-Aimé), 9 février 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Larche (Raymond-Antoine), 24 octobre 1920, sergent-chef; 14 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Saint-Martino (Robert), 27 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bertholomey (Marcel-Georges), 27 octobre 1921, adjudant-cehf; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lemieux (Octave-Jean), 11 décembre 1919, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.

Fixois (Lucien-Léon), 24 décembre 1918, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.

Desanti (André-Jean-Dominique), 26 septembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Richard (André), 9 juillet 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Cambon (Jacques), 15 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.

Monier (Jean-Joseph), 3 décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Pere (Louis), 28 mai 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Vergnaud (Albert), 6 décembre 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

Gautheret (Paul-Emile), 8 septembre 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Guillon (René-Gabriel), 20 mars 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Macon (Jean), 17 juillet 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Langlet (Jean-Charles-Louis), 25 février 1921, sergent; 16 ans de services, 8 campagnes.

Armand (Georges-Adrien), 10 décembre 1918, sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.

Messima (Emmanuel), 10 janvier 1919, sergent; 16 ans de services, 8 campagnes.

Gaudin (Jean-Isidore), 25 mars 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Serrault (Emile), 21 août 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ostermann (Raymond-Marcel), 6 décembre 1920, adjudant; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.

Chouville (Yves-Jean), 19 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Brial (Albert), 30 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.

Morin (Georges-Louis-Ernest), 13 juillet 1921, sergent-major; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Lefevre (Henri-Louis-Pierre), 19 avril 1918, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes

Van Den Berg (Charles-Jean-Jules), 15 mars 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Berthou (Ange-Yves-François), 9 juillet 1918, sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.

Jariot (Gilles), 7 décembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services 7 campagnes.

Beaudout (Marcel-René), 1er avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Legay (Marius-William), 5 avril 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Osmont (Roger-Bienaimé), 22 mars 1921, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Marlinod (Christian), 5 mai 1919, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.

Serrano (Henri), 14 juillet 1920, adjudant; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes.

Le Gras (Marc), 23 février 1918, sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Merle (Marcel-Annet), 26 juillet 1920, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.

Garcia (Augustin), 21 septembre 1922, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Chartier (Henri), 5 avril 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Guyomard (René-Louis-Joseph), 12 novembre 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Millet (Georges), 8 juillet 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Gawor (Stéphane), 17 juillet 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Porta (Abel), 8 juin 1920, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.

Blanc (Albert-René), 17 octobre 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Nerich (Jean-Eugène-Victor), 20 mars 1922, maréchal des logis-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Gravisse (Rodolphe-Maximilien), 2 novembre 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Labatut (Robert), 18 décembre 1922, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Mary (Paul-Francis-Maurice), 6 décembre 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

Oddo (Victor), 5 juillet 1915, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Bellini (Antoine), 7 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Montreal (Henri), 25 septembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Giansily (Jean-César), 5 octobre 1917, sergent; 16 ans de services, 8 campagnes.

Denimal (Arthur-Raymond), 7 mars 1916, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

Heumann (André), 20 septembre 1919, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.

Thilloy (Priska), 3 juillet 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Dehaye (Jean-Paul), 14 juin 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Salmon (Raymond), 22 juin 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Douce (Hubert-Roger), 23 juillet 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Hoppler (Charles), 25 décembre 1916, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Conegeros (Décéados-Santos), 25 mai 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Richard (Pol-Jean), 15 décembre 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Antoine (René-Marie-Marcel), 26 novembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Higounet (Adolphe-Albert), 7 juillet 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Alexandre (Marcel-Georges), 15 février 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fargier (Joseph-Victorin), 1er avril 1919, adjudant; 16 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Chevreux (Jean-Guy), 10 mars 1922, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bertolini (Albert), 21 janvier 1917, sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Gaud (Jean), 11 juin 1920, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Serano (François-Justin), 5 juin 1916, sergent; 16 ans de services, 8 campagnes.
Azan (Maurice-Norbert), 24 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Nobili (Antoine), 1 février 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sauren (Nicolas-Gustave), 27 octobre 1916, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Merrad Ammar ben Goudjil, 3 août 1918, sergent-chef, mle 523 L. M. Constantine; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Garniche (Roger-Louis), 30 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Frizza (Siméon), 30 avril 1922, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Moraine (Lucien-Emile), 17 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bonneau (Jacques), 21 novembre 1920, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pages (Ernest-Antoine), 22 septembre 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Brugiroux (Robert-Lucien-Auguste), 20 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Metz (Gaston-Michel-André), 14 mai 1922, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Saladin (Georges), 15 août 1918, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gindrat (Marcel), 27 décembre 1914, adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Gargoet (Joseph), 19 octobre 1915, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mesquida (Raphaël), 23 septembre 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Verwicht (Charles-Jean-Marcel), 2 juin 1918, adjudant; 19 ans de services et majorations, 5 campagnes. Cité.
Le Goux (Aimé), 28 avril 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Garin (Roger-Denis), 15 janvier 1919, sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Fargeot (Jean-Gabriel), 16 février 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bussetta (Roger), 12 février 1923, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Speck (Henri-Nicolas), 22 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gonzales (Fernand-Joseph), 19 septembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hulin (Jean), 20 février 1921, sergent-major; 13 ans de services, 10 campagnes.
Regnier (Maurice-Agnan), 29 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mondolini (Dominique-Marie-Volpi), 3 octobre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Delencios (Guy-Gilbert), 18 mai 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Boulenegre (Marcel), 30 juillet 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ai (Marcel-Jean-Gabriel), 27 mars 1918, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Rebecchi (Dominique), 20 février 1922, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Demolis (Louis-Pierre-Marcel), 22 octobre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Esquerre (Pierre), 17 septembre 1917, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Long (Pierre-Louis), 5 février 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité
Hoenig (Thiébaut), 10 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gerardin (Roger-Maurice Georges), 12 février 1919, sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes.
Robert (Jean-Julien), 20 mai 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sarteri (Sévérin), 20 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Montauban (Georges), 8 mai 1921, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Daire (Marcel), 20 mars 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guillemin (Roger Léon-Henri), 17 octobre 1922, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
De Monte (Placide-Max), 20 mai 1916, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Allard (Fernand), 4 avril 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Pujol (Lucien-Emile), 21 août 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Barthel (Raymond), 16 octobre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Goemare (Hubert-Louis-Jérôme), 23 octobre 1921, adjudant; 15 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Capdez (Jules-Arthur), 12 mai 1915, sergent-major; 18 ans de services, 5 campagnes.
Schœubel (Maurice-Eugène), 25 février 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Berthelot (Jacques-Jules-François), 27 janvier 1918, sergent-chef; 17 ans de services 6 campagnes.
Prouveur (Ferdinand-Octave), 20 février 1918, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Leger (Ernest-Gaston-Joseph), 27 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Renaudin (Gabriel-Célestin-Paul), 27 octobre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Breveton (Julien), 28 septembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Becler (Jean), 14 juillet 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Prayer (Irénée-Robert-Jean-Baptiste), 20 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Chevreuil (Maurice-Arthur), 27 juin 1917, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gherardi (André-Victor), 3 février 1922, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Simon (Victor-Joseph-Justin), 6 juin 1921, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Rameil (Hyppolite-Henri), 15 octobre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Piolet (Roger-Marius), 11 décembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Etienne (André-Francis-Pierre), 16 février 1923, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Beylot (Léon), 7 avril 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes
Raynaud (Henri), 26 avril 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Despayroux (Georges), 9 décembre 1916, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Druot (Aimé), 9 août 1920, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chaudron (Marcel-Roger), 14 février 1916, sergent-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ferrer (Fernando), 5 mars 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Emy (René-Gabriel-Etienne), 22 décembre 1920, adjudant-chef artillerie; 15 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Sune (André-Michel-Joseph), 19 août 1922, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sprenger (Edmond-Jean-Marie), 24 mars 1921, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chenier (Louis-Roger), 1er mai 1922, sergent; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Renault (Adolphe-Pierre), 29 juin 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Vilain (Albert-Joseph), 17 janvier 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Blanchet (Jean-Guy-Ernest), 21 avril 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bonnel (Raymond-Pierre), 9 mars 1926, sergent-chef; 10 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Galand (Henri-Camille), 14 mai 1919, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Jarrige (Louis), 19 janvier 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Le Gall (Lucien), 10 décembre 1917, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pagniol (Maxime-Aimé), 10 août 1923, adjudant; 14 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Krieq (Jack-Georges-François), 13 juin 1922, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Godenir (Maurice), 11 juillet 1923, sergent-chef; 12 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Vallier (René-Aimé-Marcel), 8 janvier 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bach (Louis), 6 décembre 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Jermann (Alphonse-Antoine), 2 août 1913, adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Chabrier (André), 20 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Richard (René-Roland), 27 mars 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Dhuicque (Pierre-Fernand), 27 août 1915, adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes. Blessé. Cité.
Leonti (François-Paul-Ferdinand), 24 août 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Dudret (Louis-Maurice), 27 juillet 1917, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Conchon (Alfred-Jean), 22 novembre 1919, sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Lugez (Paul-François), 16 juin 1920, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Coustou (Paul-Eugène), 22 juillet 1923, sergent-major; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Poubel (Léon-Honoré-Siméon), 29 décembre 1917, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Malagnac (Marcel), 18 août 1918, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Litzler (Raymond), 8 mai 1919, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ducarleron (André-Victor-Noël), 25 décembre 1919, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Liard (Roger-Raymond-Jules), 15 octobre 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cornu (Marcel-Joseph-Auguste), 1er août 1919, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Delbarre (Roger-Jean), 29 août 1919, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bessiere (René-André), 12 novembre 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Daviet (René-Marcel-Gustave), 18 novembre 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Hodier (Léon), 23 avril 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lecestre (Henri-Georges), 28 novembre 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Mestag (Lucien-André), 29 juin 1918, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lemaire (Jacques-Georges), 6 janvier 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bonin (Jean-François), 28 juin 1923, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bergé (Robert-Aimé), 4 septembre 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Batel (Fernand-Alexandre-Adolphe), 25 juillet 1919, sergent-major; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Renard (Jean-Germain-Eugène), 23 août 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chassergue (Charlot-Pierre), 28 février 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lamarque (Maurice), 28 octobre 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Touvron (Henri), 24 janvier 1916, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Grangeon (Romain-Antoine), 28 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Costa (Hervé-Camille), 30 mai 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Dodin (Paul-Auguste-Robert), 6 mai 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Pich (Jean-Lucien), 12 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Dutou (Paul-Louis-Adolphe), 1er septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Navarro (Joseph-Simon), 21 février 1919, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Fournie (Paul), 24 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Sanz (Roger-Henri), 9 février 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Milot (André), 1er décembre 1918, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Galindo (François), 9 mai 1920, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Joule (Raymond), 10 octobre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Penel (Pierre-François), 20 juin 1921, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ambroise (René-Charles), 26 mars 1921, sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Degand (Ernest), 22 septembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Berjot (Jean-Emile), 8 mai 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Kniazeff (Georges-Julien), 16 mai 1920, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mercier (Jacques-Georges), 8 mars 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Husson (Raymond-Georges), 23 mars 1920, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Poncelet (Henri-André), 22 février 1920, sergent; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lapierre (René-Louis-Victor), 28 août 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Rollat (Pierre-Joseph-Charles-André), 13 juillet 1917, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Thaunet (Robert), 29 avril 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sigot (Xavier-Pierre-Fernand), 18 octobre 1917, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Chaduteau (Daniel), 25 mai 1922, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Wavrin (Jean-Roger), 4 septembre 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sarret (Roger-Albert-Joseph), 27 décembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Atthar (Raphaël-Marcel), 17 mars 1923, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bensalah Ahmed, P. 1920, sergent, mle 911/41 Oran; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Poilleaux (Robert), 16 juin 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Guilleminot (Emmanuel-Marie), 27 mai 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Untrau (Alfred-Joseph), 22 décembre 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Langele (Maurice), 28 juillet 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Behra (Emile-Joseph), 26 novembre 1919, sergent-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lavoine (Robert-Félix), 13 juin 1919, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Delatuillerie (Lionel-Charles), 2 juin 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Delagneau (Jean-Delphin-Claude), 25 mars 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Knaebel (Emile), 1er mars 1917, adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Egea (Jean), 20 août 1916, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Marot (Raymond-Anselme), 31 octobre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bruno (Séraphin-Joseph), 6 octobre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Schmitz (Jean-Louis), 21 octobre 1920, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Dallo (Louis-Pierre), 1er janvier 1917, adjudant; 18 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Passera (André), 19 juin 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Cavard (Jean-Claude), 20 juillet 1917, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Destregull (Pierre), 11 décembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Soriano (Marcel), 8 mai 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Gabriel (Alphonse), 1er décembre 1915, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Promp (Jean-François), 7 avril 1919, adjudant; 15 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Pichon (Raymond-Camille), 17 mai 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Charmet (Germain-Pierre), 1er juillet 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Berlioz (Clément), 18 septembre 1921, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Geley (Camille-René), 11 mai 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Ecolan (Roger-André), 24 septembre 1918, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Trouble (Auguste-Maxime), 21 août 1917, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Rieu (Paul-Joseph-Marius), 2 février 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Mahaudeau (André-Robert-Marcel), 28 mars 1918, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Chassagnon (Marcel-Antonin), 24 mai 1918, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bonaventure (Fernand-Georges), 25 juin 1918, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Frendo (Marcel), 6 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bourbon (Paul-Jean-Maurice), 2 juillet 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gire (Louis-Auguste), 16 septembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Desaint-Martin (Jean-André), 14 novembre 1926, sergent-chef; 11 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Foch (Jean-François), 15 octobre 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Danner (Marcel), 6 novembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Poulhier (Gilbert-Jules-Gabriel), 12 février 1921, sergent-major; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ballanger (Jean-Maurice), 31 janvier 1919, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Boussicaut (Louis-François), 19 avril 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lavoine (Lucien-Raymond-Louis), 21 janvier 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Morere (Maurice-René), 17 septembre 1920, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Borg (Dominique-Jean), 25 octobre 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Prodhomme (Jacques), 12 juin 1920, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Joud (Marcel), 9 février 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Houtimann (Camille-Joseph), 24 novembre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Charpentier (André-Jean-Adrien), 17 novembre 1917, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Rousseaux (Maurice), 31 janvier 1924, sergent; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Brouiller (Jean-Raymond-Henri), 4 avril 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Colombelli (Roland-Georges), 17 février 1920, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Meunier (Roger-Emile), 26 février 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Veron (Julien-Louis-Constant), 8 septembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Segault (René-Jean), 15 novembre 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pairy (Lucien-Gabriel), 6 mai 1920, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Noël (André-Adolphe), 11 juin 1920, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Grenier (François-Louis-Anatole), 31 mars 1919, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Rochard (Jean-François-Yves), 29 octobre 1921, sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hoornaert (Albert-François-Henri), 3 septembre 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Graff (Jean-Jacques), 23 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Dodey (Louis), 26 septembre 1917, sergent-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Clement (René-Lucien), 28 décembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Froidefond (Gilbert), 22 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Olivetti (Simon-Paul), 29 avril 1920, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Tindillère (Gilbert-André-Germain), 31 mai 1923, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gerard (Georges), 13 septembre 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bastian (Alfred), 8 juillet 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouchraki Ahmed ben Saad, P. 1921, sergent, mle L. M. 419/11 Constantine; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Rodriguez (Fernand-Marcelin), 9 février 1923, sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Genestet (André-Marcel), 1er avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Evieux (René-Alphonse), 20 novembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Detourray (Eugène-Achille), 8 mars 1920, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Crosse (Gaston-Louis-Georges), 22 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pichaud (René), 4 août 1922, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Guilhem (Jean-Charles-Marcel), 14 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Aubry (Marcel-Aimé), 29 avril 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Naulet (Jacques), 23 janvier 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Guyon (Arsène-Firmin-Marcel), 17 décembre 1920, sergent; 16 ans de services, 5 campagnes.
Frogerais (Jacques-François-Emile), 19 avril 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Grandjean (Robert-Clément), 21 août 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Tavernier (Marcel-Lucien-Désiré), 13 août 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Dupuis (Marcel-Victor-Paul), 14 mai 1920, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Hylaire (André-Marcel), 5 février 1921, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Meignen (Robert-Paul), 8 décembre 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Nicol (Jean-Ange-Marie), 18 mars 1921, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Duclos (Albert), 7 avril 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Thuon (Marcel), 7 novembre 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Benoit (Pierre-Maurice), 22 janvier 1921, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Le Gallou (François), 28 septembre 1920, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Amiot (Marcel-Louis), 15 janvier 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lenoir (André-Alphonse-Auguste), 4 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cappeau (Gilles-Marie-Joseph), 29 octobre 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Le Bozec (François-Marie), 3 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Benesse (Pierre-Jean), 4 avril 1924, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
De Blasy (Edmond-Nector), 31 août 1922, sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Raigue (André-Gabriel), 6 juillet 1923, sergent-major; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Ledoux (Edouard), 22 mars 1918, sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ballereau (Raymond), 6 juillet 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Muscatelli (Pascal), 10 novembre 1920, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Galibert (Yvon-Henri-François), 30 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gonzales (Frasquito), 30 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Abad (Marcel-Raymond), 22 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Courtois (Roland-Louis-Paul), 18 mai 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hugon (Jean), 22 décembre 1919, sergent-major; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Tarteix (Lucien), 1er mai 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Duquesne (Edgar), 8 septembre 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Giusti (André), 5 août 1927, sergent; 14 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Cazade (Georges), 29 juillet 1919, sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes.
Thiriet (Gaston-Pierre), 19 octobre 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Muroni (David), 16 mai 1921, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gerbier (André), 7 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Katanoff (Alexandre), 13 septembre 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Pusset (Gaston-Louis-Jules), 3 juin 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Bedoni (André), 12 février 1917, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.

Gueant (Kléber-Octave), 21 juillet 1916, adjudant; 18 ans de services, 1 campagne. Blessé. Cité.

David (Pierre-Georges), 12 mars 1921, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Baras (Jean-Gaston), 7 décembre 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Rabier (Lucien-René), 4 décembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Donard (Marcel), 24 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Balsamo (Fulvio-Adrien), 19 octobre 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Beau (Léopold), 31 janvier 1920, sergent-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.

Lepage (Robert-Léon), 10 avril 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Chafangeon (Gaston), 29 janvier 1922, sergent-major; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Caimelet (Robert-François), 19 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Beghdali Mohamed ben Yahia, 15 décembre 1918, sergent-chef, mle L. M. 729/38, Alger; 13 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Jallon (Paul), 14 janvier 1922, adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Bulaud (Rémy-Léon-Georges), 17 mai 1925, sergent-major; 11 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Spinosa (René-Henri), 15 juillet 1924, adjudant; 12 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Gaillard (Roger), 29 novembre 1922, sergent-major; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Drahonnet (Daniel), 27 août 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Dalmasso (André), 20 juin 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Sauvant (Jean-Raymond-François), 24 juin 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Dessoly (Roger), 27 septembre 1923, sergent-chef; 12 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Adroit (Léon-Paul), 19 octobre 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Berducq (Michel-Gaston), 18 avril 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bourniquel (Jean-Antoine), 26 avril 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Benoit-Cattin (Marc-Joseph), 3 mars 1923, sergent-chef; 12 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Cazaubon (Roger-Paul-Joseph), 13 mars 1926, sergent-chef; 10 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hotier (Serge-André), 27 juillet 1925, sergent-chef; 14 ans de services et majorations, 5 campagnes. Cité.

Mack (Antoine-Richard), 11 juin 1916, adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes. Cité.

Lavaud (Pierre-Edmond-Léon), 1er juillet 1927, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 4 campagnes. Cité.

Thevenin (Georges), 8 juillet 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Lejeune (Raymond-Dominique-Clovis), 29 décembre 1923, adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Debiolles (Daniel), 14 mars 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Serena (Paul-René), 8 juin 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Boutraa Hocine, 24 décembre 1922, sergent, mle L. M. 655/41 Constantine; 13 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

Faure (Jean), 18 novembre 1921, sergent-chef; 10 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Laborde (Julien-Jean-Baptiste), 22 novembre 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Cornu (Jean), 13 juillet 1923, sergent-major; 11 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Wegscheider (Aimé-Adolphe), 4 mars 1926, sergent-chef, 9 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Bernede (André-Michel), 8 novembre 1922, sergent; 11 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Belzic (Louis), 19 mai 1921, adjudant; 11 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Zecchetti (Maurice), 9 novembre 1923, sergent; 10 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

Gallier (Gabriel), 27 mars 1927, sergent-chef; 10 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Daher Brahim ben Mohammed, P. 1918, caporal-chef, mle BRI 02160/38 Oran; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Naci Athmane ben Ahmed, P. 1919, caporal-chef, mle L. M. 112/40 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Haddag Bouaziz ben Bouziane, P. 1914, caporal, mle 1110/38 Constantine; 16 ans de services, 11 campagnes.

Belbachir Belhadj, P. 1919, 1re classe, mle 0686/38 Oran; 17 ans de services, 10 campagnes.

S N P. Hadj ben Abdallah, P. 1917, caporal, mle R. M. 2010/37 Alger; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Hammimoud Haiech ben Mohamed, P. 1919, caporal, mle L. M. 1861/39 Constantine; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ouarghi Naoui ben Mohamed, P. 1911, 1re classe, mle 163/34 Constantine; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Gacem Mostefa ben Mostefa, P. 1917, caporal-chef, mle 1637/38 Alger; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Kedidari Tahar, 9 août 1917, 2e classe, mle R. M. 2005/37 Alger; 18 ans de services, 8 campagnes.

Ghediri Hocine ben Bouaziz, 20 mars 1921, 2e classe, mle 136 LMG/41 Constantine; 16 ans de services, 11 campagnes .Cité.

Bakdoud Salah ben Mohamed, 24 décembre 1916, 1re classe, mle A. 291/37 Constantine; 18 ans de services, 8 campagnes.

Adjam Daoud ben Hammouda, 13 février 1919, caporal, mle 2719/39 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Chergui Mohammed ben Benmoussa, P. 1922, caporal, mle A. 105/40 Oran; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Ramdani Essaïd, P. 1911, caporal, mle 306 A/31 Alger; 20 ans de services, 4 campagnes.

Belhor El Hadj, P. 1916, caporal, mle 0316/37 Oran; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Hadj Smaha Bouziane, P. 1914, caporal-chef, mle 0907/34 Oran; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Daho Abdelkader, 1er novembre 1917, 1re classe, mle 01755/37 Oran; 16 ans de services, 9 campagnes.

Fadel Zoubir, P. 1916, caporal, mle 01401/36 Oran; 18 ans de services, 6 campagnes.

Bendouda Ahmed, P. 1916, 2e classe, mle 0319/39 Oran; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hamamda Azouz ben Kouider, P. 1916, 1re classe, mle 4285/31 Oran; 20 ans de services, 3 campagnes.

Neggaz Ahmed surnom: Rabah, 7 mars 1915, caporal, mle 524/35 Alger; 20 ans de services, 4 campagnes.

S. N. P. Mohamed ben Boubékeur, P. 1918, caporal-chef, mle L. M. 163/39 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Benmansour Laïd ben Hammou, 12 septembre 1920, caporal-chef, mle 022/41 Oran; 14 ans de services, 10 campagnes.

Boukirane Ali ben Mohamed, P. 1919, 1re classe, mle 1363/37 Alger; 17 ans de services, 8 campagnes.

Tellas Naceur ben Ahmed, P. 1917, caporal-chef, mle A. 515/36 Oran; 18 ans de services, 6 campagnes.

Tekouk Charef ben Hamou, 11 janvier 1919, caporal-chef, mle 0813/37 Oran; 18 ans de services, 7 campagnes.

Hoggas M'Hamed ben Ali, P. 1915, caporal-chef, mle 2605/36 Constantine; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Barkat Bouzid, P. 1918, 2e classe, mle 143/38 Constantine; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Semane Mohammed, P. 1912, caporal, mle L. M. 156/30 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Ziada Mohamed, P. 1920, caporal-chef, mle A. 2163/40 Sétif; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Youcef Brahim, 12 octobre 1912, 1re classe, mle 02001/37 Oran; 17 ans de services, 7 campagnes.

Ziane ben Ahmed, P. 1920, caporal-chef, mle 1806/38 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes.

Amiar Mohamed, P. 1919, 2e classe, mle 0701/38 Oran; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Aouissi Ikhlef ben Tayeb, P. 1921, 1re classe, mle A. 217/40 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

S. N. P. Tayeb Ouled Hocine, 14 mai 1916, 2e classe, mle 01954/36 Oran; 18 ans de services, 5 campagnes.

Kasse Ahmed ben Bouskaz, P. 1917, caporal, mle R. M. 2736/40 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Thabore (Yves-André-Marie), 7 juillet 1918, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.

Farez Mohamed ben Amar, 11 avril 1916, caporal, mle A. 323/34 Alger; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Tahraoui Ahmed ben Ahmed, P. 1922, 1re classe, mle L. M. 524/41 Alger; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abidi Hadj ben Ahmed, P. 1921, caporal-chef, mle 39/41 Constantine; 15 ans de services, 8 campagnes.

Belberkani Lakhdar ben Mohamed, 26 mars 1919, caporal-chef, mle 0309/41 Oran; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lefebvre (André-Fernand-Gaston), 25 septembre 1917, caporal-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.

Cherifi Slimane ben Nadir, P. 1917, caporal-chef, mle 2008/37 Alger; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Roche (Guy-Michel), 15 mars 1920, caporal-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gouvernet (René-Jean), 14 novembre 1920, caporal; 16 ans de services, 6 campagnes.
Russo (Mado-André), 2 mars 1920, caporal; 16 ans de services, 5 campagnes.
Picard (Yves-Jean-Marie), 30 septembre 1921, 1re classe; 12 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Laib Athmane, 13 août 1920, 2e classe, mle 8518/1941/C Constantine; 9 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

PERSONNELS DES MUSIQUES MILITAIRES

Robert (Jean-Georges), 28 avril 1918, adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1941

SOUS-OFFICIERS

Algériens.

Tahri Tahar ben Bouzid, P. 1916, sergent, mle A. 2513/38 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sebtioui Hocine, 11 avril 1918, sergent-chef, mle 1273/39 Guelma; 15 ans de services, 10 campagnes.
Belmelh Mohamed, 6 février 1917, sergent-chef, mle A. 1103/38 Alger; 17 ans de services, 8 campagnes.
Taleb Amar, P. 1918, sergent-chef, mle 5981/38 Constantine; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Graï Rabah ben Tahar, P. 1921, sergent, mle 01275/39 Oran; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Benrebia Amar, P. 1917, sergent, mle 814/37 Guelma; 18 ans de services, 8 campagnes.
El Arabi ben Dadane, P. 1918, sergent, mle A. 1110/39 Oran; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Benchabane Mohamed, P. 1917, sergent-chef, mle L. M. 1527/37 Alger; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Boukouirem Abdelkader, P. 1920, sergent, mle 0417/39 Oran; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Haitaamar Ali, 28 septembre 1921, sergent-chef, mle L. M. 139/41 Constantine; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Mahmoudi Abderrahmane, P. 1919, sergent, mle 0112/40 Oran; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boukhemla Brahim, 8 juin 1921, sergent, mle 633/41 Constantine; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Dahouam Maklouf, P. 1919, sergent-chef, mle 10119/39 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Benamara Abdelkader ben Mohamed, P. 1917, sergent, mle A. 479/38 Oran; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Chouchia Bourahla, P. 1917, sergent, mle 0583/38 Oran; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Djebbar Bouziane, P. 1916, sergent, mle 01648/35 Oran; 19 ans de services, 6 campagnes.
Reziga Okacha ben Chéfif, P. 1921, sergent, mle 0794/41 Oran; 13 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé. Cité.
S. N. P. Chérif ben Saïd, P. 1920, sergent-chef, mle 3613/40 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Reghioui Mohamed, P. 1920, sergent-chef, mle 292/40 Oran; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Memmi Bouziane ben Ménad, 7 juillet 1919, sergent-chef, mle L. M. 366/41 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Chettou Abed ben Saharaoui, P. 1920, sergent, mle 023/40 Oran; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Merzoug Lameri ben Bachir, 17 juillet 1921, sergent, mle L. M. 309/G/41 Constantine; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Beladam Kézareg, P. 1921, sergent, mle 01.729/38 Oran; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tair Saïd ben Tayeb, 1er décembre 1921, sergent-chef, mle L. M. 1715/40 Constantine; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chahloul Mohamed ben Mohamed, 17 août 1918, sergent-chef, mle A. 1831/41 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Krika Allaoua, 21 janvier 1920, sergent, mle 417/41 Constantine; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boukhaissi Miliani, P. 1916, sergent-chef, mle L. M. 862/38 Alger; 17 ans de services, 7 campagnes.
Hocine Ouanasse ben Ahmed, 12 mai 1919, sergent-chef, mle 118/41 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Daoud Mohamed ben Larbi, P. 1919, sergent-chef, mle A. 560/37 Constantine; 15 ans de services, 9 campagnes Cité.
Mokhtari Ramdane ben Kouider, P. 1921, sergent, mle A. 2318/41 Alger; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Makhdjouf Soltane, P. 1918, sergent, mle 123/37 Alger; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bellil Djaballah ben Boudjema, 18 mars 1919, sergent-chef, mle L. M. 149/41 Constantine; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Khattab Ahmed, 5 juin 1917, sergent, mle 665/39; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Benaicha Lakdar, P. 1919, sergent-chef, mle L. M. 112/41 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Frendi Laredj ben Hohamed, P. 1919, sergent, mle 01803/37 Oran; 17 ans de services, 5 campagnes.
Rahim Djilali, 22 février 1917, sergent, mle 01921/38 Oran; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Djebli Mostefa, P. 1918, sergent, mle 1511/39 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes.
Haddou Mohamed ben Abdelkader, P. 1920, sergent, mle 119/41 Oran; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benkhedim Ali ben Salah, P. 1919, sergent-chef, mle 334/41 Constantine; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Senouci Ammar, P. 1921, sergent, mle 9524/41 Constantine; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sadledine Maamar ben Kilali, 29 mars 1920, sergent, mle 0339/41; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

Marocains.

Boujemaa ben Mohamed, P. 1914, sergent, mle B. 3623/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hammou Ou Leho, P. 1918, moqqadem-aouel, mle 260/38 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouazza ben Hammou, P. 1917, sergent, mle T. 3167 x 12823/39 Maroc; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1923, sergent, mle 3163/47 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed Abdelmalek Ou Larbi, P. 1917, moqqadem-aouel, mle 981/38 goums; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed Ou Lhassen, P. 1920, moqqadem, mle 394/38 goums; 16 ans de services, 9 campagnes.
Laidi ben Mohamed, P. 1917, sergent, mle T. 11767/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Idir ben Ahmad ben Lahcen, P. 1920, sergent, mle A. 1898/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ben Ej Jilali, P. 1922, sergent, mle A. 6028/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Aaboudi Lhassen ben Khalifa, P. 1918, sergent, mle A. 107/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Ablesselam ben Essi Hamed ben Driss, P. 1920, sergent, mle T. 599/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Rahal ben Lahcen, P. 1920, sergent, mle A. 5582/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Boujema ben Mohammed, P. 1919, sergent, mle A. 2927/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abderrahmane, P. 1919, sergent, mle A. 2390/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdallah ben Brahim, P. 1918, sergent, mle A. 6173/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Ahmed, P. 1919, sergent, mle A. 5252/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Mahdi ben Ahmed, P. 1921, sergent, mle B. 1736/39 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Lahsen ben Haddou, P. 1920, sergent, mle A. 4060/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ali Ou Hammou, P. 1921, moqqadem-aouel, mle 5/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abbes ben Hammadi, P. 1920, sergent-chef, mle A. 8834/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Ali ou Ammar ould Addi, P. 1920, sergent, mle 299/46 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité
Hammou ou Saïd, P. 1916, moqqadem, mle 733/37 goums; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Mamoum ben Mohamed, P. 1919, moqqadem, mle 8/39 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Tahar, P. 1913, sergent, mle B. 1207/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bachir ben Mekki, P. 1919, sergent, mle A. 88/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sidi Mohammed ben Mohammed, P. 1919, sergent-chef, mle A. 6017/30 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Omar Abderrahmane, P. 1921, sergent, mle A. 2651/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Hammou Ou Brahim, P. 1919, moqqadem, mle 9/41 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohammed ben Kbir, P. 1920, sergent, mle A. 301/38 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ablesselem ben Abdaliah, P. 1919, sergent, mle A. 6286/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Moha Ou Mohamed, P. 1920, moqqadem, mle 286/40 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Hamed ben Mhamed, P. 1918, sergent, mle T. 3726/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Abdesselam ben Mehjoub, P. 1917, sergent, mle A. 1993/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lahoucine ben Mohamed ben Abderahmane, P. 1918, sergent, mle B. 4530/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes.

Hamed ben Lahoussine, P. 1912, sergent, mle A. 2543/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohamed ben Mohamed, P. 1920, sergent, mle A. 3313/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mahjoub ben Mohammed, P. 1920, sergent, mle A. 7452/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Ksou ben Abdelouahed, P. 1916, moqqadem, mle 9/36 goums; 14 ans de services, 10 campagnes.

Mohammed ben Mohammed, P. 1920, sergent, mle A. 5496/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lhacen ou Aqqa, P. 1923, moqqadem, mle 7/41 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Larbi ben Mohamed, P. 1921, sergent, mle A. 5765/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Abdesselem ould Mohamed, P. 1920, sergent, mle A. 1770/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Abdelkader ben Arbi, P. 1915, sergent, mle A. 120/38 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

M'Hamed ben Mohamed, P. 1918, sergent, mle R. 133/37 Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Moha ou Salah, P. 1922, moqqadem-aouel, mle 15/42 goums; 12 ans de services, 12 campagnes. Cité

Moha ben Lhassen, P. 1912, sergent, mle A. 2126/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Kaddour ben Mohamed ben Kaddour, p. 1915, moqqadem, mle 37/39 goums; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abdallah ben Salah, p. 1919, sergent, mle A. 9959/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Driss ben Bouazza, p. 1921, sergent, mle U. 3026/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.

El Khammar ben Brahim, p. 1917, sergent, mle A 1399/38 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Ahmed Moha ou Haddou, p. 1915, moqqadem, mle 1/37 goums; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohammed ben Habib, p. 1917, sergent-chef, mle A 1120/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Mohammed ben Lahsen, p. 1919, sergent-chef, mle A. 9167/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

El Houseine ben Hammadi, p. 1919, sergent-chef, mle A. 2103/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohamed ben Abdelkader, p. 1921, sergent, mle A. 2675/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abdesselem ben Said, p. 1915, moqqadem-aouel, mle 5/35 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Driss Ou L'Hadj, p. 1918, moqqadem, mle 7/38, goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Houssaine ben Mohammed, p. 1919, sergent, mle 1854/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Ahmed ben Moulondi, p. 1917, sergent, mle E. 15170/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohand Ou Mimoun, p. 1916, moqqadem, mle 127/38 goums; 17 ans de services, 7 campagnes.

Mohamed ben Ahmed ben Hassi, p. 1921, sergent-chef, mle A. 3577/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Haddou ben Si Ali, p. 1917, sergent-chef, mle A. 7081/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Driss ben Touhami, p. 1916, moqqadem, mle 2/36 goums; 16 ans de services, 7 campagnes.

Bazayad Brahim Ou Moha, p. 1920, moqqadem, mle 19/40 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed Ali, p. 1920, moqqadem-aouel, mle 345/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abdeslem ben Mohamed, p. 1916, moqqadem, mle 7/37; 18 ans de services, 6 campagnes.

Mohamed ben Ahmed, p. 1917, sergent, mle A. 2033/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ali ben Djillali, p. 1921, sergent, mle A. 583/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Ahmed ben Abdesselam, p. 1921, sergent, mle A. 651/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Mokhtar ben Ali, p. 1921, sergent-chef, mle 969/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

El Maali ben Dou, p. 1921, sergent-chef, mle A. 1937/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Brahim ben Nais, P. 1919, sergent, mle B. 2847/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Si Mohand ben Dahmani, p. 1916, sergent, mle A. 4971/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Larbi ben Mohammed ben Larbi, p. 1913, sergent, mle A. 121/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Bouazza ben Marjani, p. 1919, sergent-chef, mle A. 2014/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohammed ben El Houssaine, p. 1919, sergent, mle A. 2783/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Abdellah ben Mohamed, p. 1918, sergent, mle 912/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Lahssen Ou Allah, p. 1916, moqqadem-aouel, mle 336/37 goums; 17 ans de services, 6 campagnes.

Mohamed ben Mohamed, p. 1920, moqqadem, mle 13/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohamed Ou Ahmed, p. 1918, moqqadem, mle 17/40, goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohammed ben Ali, p. 1917, sergent, mle A. 2301/39 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Addou Ou Moha, p. 1920, moqqadem-aouel, mle 24/40, goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abderrahmane ben El Arbi, P. 1912, moqqadem-aouel, mle 3/38 goums; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohammed ben Madani ben Hammou, P. 1917, sergent, mle 3177/39 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Ali ou Ahmed ou Lahbib, P. 1914, moqqadem, mle 445/37 goums; 17 ans de services, 6 campagnes.

Moha ou Hamou, P. 1910, moqqadem, mle 323/32 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohamed ou Hammou, P. 1917, moqqadem, mle 15/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abdelkrim ou Ayad, P. 1919, moqqadem, mle 239/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Bellaid ben Hamou, P. 1916, moqqadem, mle 41/36 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Ali ou Amar, P. 1918, moqqadem-aouel, mle 21/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohamed ben Abdelkader, P. 1919, sergent-chef, mle A. 4452/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohomed ou Bou Mra, P. 1913, moqqadem-aouel, mle 404/33 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed ou Abbou, P. 1920, moqqadem-aouel, mle 1/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Abdelkader ben Mohamed, P. 1916, sergent, mle T. 9934/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Jilali ben Smaïn, P. 1918, sergent, mle A. 1991/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohammed ben Ahmed, P. 1920, sergent, mle A. 870/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.

Omar ben Lahsen, P. 1919, sergent, mle S. 2880/38 Maroc; 16 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

Manan ou Amar, P. 1908, moqqadem-aouel, mle 12/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Layachi ben Ahmed, P. 1916, moqqadem, mle 41/36 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed ben Keouech, P. 1920, moqqadem, mle 15/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed ou Mohand, P. 1914, moqqadem-aouel, mle 33/39 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Abbas ben Mohamed, P. 1921, sergent, mle A. 1740/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed ben Hammou, P. 1920, sergent-chef, mle A. 350/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Ahmed ben Mohamed, P. 1918, sergent, mle 4 T/39 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes.

Allal ben Dahan, P. 1920, sergent-chef, mle A. 911/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohand ou Friat, P. 1915, moqqadem, mle 50/35 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Si Mohamed ben Si Ahmed, P. 1920, moqqadem, mle 180/40 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Haddou ou Hana, P. 1922, moqqadem, mle 395/40 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Smail ben Mohamed, P. 1920, moqqadem-aouel, mle 267/20 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Mohamed Si Abdelbaki ben Si El Mekki, P. 1916, moqqadem, mle 18/39 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Abdallah ou Amar, P. 1921, moqqadem, mle 16/39 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bassou ben Hammou, P. 1919, moqqadem, mle 488/39 goums; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mohamed ben Moha, P. 1920, moqqadem-aouel, mle 3/41 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Hseine ou Addi, P. 1907, moqqadem-aouel, mle 288/27 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Aomar ben Abderrahman ben Moktar, P. 1919, sergent, mle A. 461/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

Boutahar ben Abdeslem, P. 1911, moqqadem, mle 5/ goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Mohamed ou ben Adjou, P. 1908, moqqadem, mle 300/32 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Mohamed ben Hamadi Bel Hafsi, P. 1917, moqqadem-aouel, mle 21/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Saïd ben Mohammed, P. 1920, sergent-chef, mle A. 2298/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Guilih, P. 1917, moqqadem-aouel, mle 598/37 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Thami ben Sellam, P. 1916, moqqadem-aouel, mle 2/36 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Mohamed, P. 1921, moqqadem-aouel, mle 1229/41 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Amer ou M'Ahmed, P. 1917, moqqadem, mle 19/37 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamadi, P. 1915, moqqadem-aouel, mle 1/35 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ahmed ould M'Ahmed, P. 1915, moqqadem, mle 2/35 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Lahoucine ben Boujemaa, P. 1915, moqqadem, mle 54/35 goums; 16 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Ba Haddou ben Hamadi, P. 1914, moqqadem, mle 225/34 goums; 16 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Mesmoudi ben Larbi, P. 1913, moqqadem-aouel, mle 9/43 goums; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Tunisiens.

Ahmed ben Moussa ben M'Barek, P. 1919, sergent-chef, mle A. 397/40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Hamouda Othman ben El Hadj Mohamed, P. 1918, sergent, mle 545/L. 36 A. C. A. T.; 19 ans de services, 5 campagnes.
M'Hamed ben Brahim ben Ali, P. 1919, sergent, mle 204/L. 39 A. C. A. T.; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Salah ben Sassi ben Hadj M'Mida, 29 janvier 1918, sergent-chef, mle 125 L/38 A. C. A. T.; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ali ben Abdelhamid ben Ali Faroukh, P. 1919, sergent-chef, mle 682/R. 39 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Ali ben Mohamed, P. 1919, sergent-chef, mle 132/L. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Bechir ben Mohamed ben Abdallah ben Korkoub 18 décembre 1920, sergent, mle 95/L. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ouanes ben Sadok ben Zine, P. 1920, sergent-chef, mle 832/R/40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ali Lakdar ben Brahim ben Youcef ben Ali, P. 1918, sergent, mle 1687/38 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Aroussi ben Salah ben Abderhaman, 20 décembre 1919, sergent, mle 1891/40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Touhami ben Hachemi ben Hassen, P. 1921, sergent, mle 17/L/42 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Salah ben Ammar ben Salah, P. 1923, sergent, mle 1854/L/42 A. C. A. T.; 12 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Sassi ben Djaffal ben Rahal ben Belghitt, P. 1922, sergent, mle 1043/L/42 A. C. A. T.; 12 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

Tifour Tsamer, P. 1918, caporal-chef, mle 61/37 Alger; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Khélifa Kaddour ben Khélifa, P. 1919, caporal, mle 1521/37 Alger; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. N. P. Saïd ben Brahim, P. 1919, 1re classe, mle A. 3071/39 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes.
Boukhari Bekkouche, P. 1921, 1re classe, mle 1691 L. M. S/40 Constantine; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hannachi Abdelkader, 7 juin 1918, caporal, mle 725/39 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes.
Toumi Rabah, 17 août 1918, 2e classe, mle 24858/39 Alger; 15 ans de services, 11 campagnes.
Benkadda Kaddour, P. 1917, 1re classe, mle 041/38 Oran; 17 ans de services, 9 campagnes.
Guellouh Djallali ben Djillali, 14 mars 1918, caporal, mle 825/37 Alger; 17 ans de services, 9 campagnes.
Khalfala Mohamed, P. 1919, 1re classe, mle 638 L. M./39 Constantine; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dellaoui Mostepha, P. 1921, caporal-chef, mle 1021/39 Oran; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Arab Abdelkader, P. 1918, caporal, mle 6256/38 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes.
Debabha Debbah, 9 février 1920, caporal, mle L. M. 169/40 Constantine; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Lasmari Amar, P. 1918, 1re classe, mle L. M. 3 x /37 Constantine; 18 ans de services, 7 campagnes.
Dadouch Benyahia, P. 1918, 1re classe, mle 0808/37 Oran; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mokades Kouider ben Mohamed, P. 1921, caporal, mle 0163/40 Oran; 15 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Meziani Djilali ben Abdelkader, P. 1920, caporal-chef, mle 0923/39 Oran; 16 ans de services, 9 campagnes.
Benhamdoune Bouhafs, P. 1916, caporal, mle 135/36 Blida; 15 ans de services, 11 campagnes.
Larroussi Habib, P. 1921, caporal-chef, mle 01309/39 Oran; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tahraoui Mohamed, P. 1914, caporal, mle 01923/37 Oran; 17 ans de services, 9 campagnes.
Souelmia Belgacem ben Youcef, P. 1917, 1re classe, mle 531/39; 16 ans de services, 10 campagnes.
Asbile Mohammed ben Belkacem, 12 octobre 1917, caporal-chef, mle A. 763/39 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fadel Eddine El Mekki ben Ali, P. 1919, caporal, mle L. S. 86912/38 Constantine; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Alia Ali, P. 1917, 1re classe, mle 01569/37 Oran; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
S. N. P. Ahmed ben Mohamed, P. 1917, caporal, mle L. M. 113/40 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Yousfi Dehbi ben Naceur ben Mokhtar, P. 1915, 1re classe, mle 01929/37 Oran; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Benyettou Kaddour ben Elhadj, P. 1921, 1re classe, mle L. M. 31/40 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sidennas Benaouda ben Abdallah, 8 septembre 1918, caporal-chef, mle A. 2603/38 Oran; 16 ans de services, 8 campagnes.
Segh Ahmed, P. 1916, 2e classe, mle 1956/37 Oran; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mansouri Mansour ben Benada, 1er février 1917, caporal, mle A. 3256/38 Alger; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Berkane Mohamed ben Kaddour, 26 septembre 1918, caporal-chef, mle 3091/39 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bayou Ahmed ben Mouloud, 25 avril 1920, caporal, mle L. M. 2624/38 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Krelifa Abdelkader ben Ali, 16 juillet 1911, 1re classe, mle A. 803/35 Alger; 20 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Aribi Lazreg ben Abdelkader, P. 1918, caporal-chef, mle A. 1032/37 Oran; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ouaddah Djilali ben Belkadi, 20 septembre 1918, caporal-chef, mle A. 1088/41 Oran; 14 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Naili Hadj, P. 1920, 1re classe, mle L. M. 2013/40 Constantine; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. N. P. Bakhti ben Melkhout, P. 1918, caporal, mle L. M. 2261/39 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Belkhiali Amar, P. 1919, caporal-chef, mle 0588/39 Oran; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ramous Bensalah, 17 janvier 1917, caporal, mle 478/39 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. N. P. Abdallah ben Mohamed, P. 1912, 1re classe, mle A. 389/40 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes.
Zallef Lamri Ahmed, 24 avril 1918, caporal-chef, mle R. M. 3116/39 Constantine; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Kassed Sliman ben Ameur, 25 février 1915, caporal, mle A. 84/40 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes.
Arroussi Mohamed, P. 1920, 1re classe, mle 253/40 Alger; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fares Boualem, 4 mars 1918, caporal, mle 1962/39 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ben Djellah Mohamed ben Ali, P. 1917, caporal-chef, mle 01233/37 Oran; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Billet Mohamed ben M'Hamed, P. 1919, caporal-chef, mle A. 2349/38 Constantine; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Bechiche Boukhemis ben Mohamed, 30 mai 1918, caporal, mle A. 1312/39 Constantine; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Benarbia Lazreg, 8 octobre 1916, caporal-chef, mle 01834/37 Oran; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Taa Mohamed, 5 janvier 1922, caporal, mle 706/42 Oran; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Abdi Mohammed, 12 janvier 1916, 1re classe mle A. 2461/38 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Taouli Boubakeur, P. 1920, caporal-chef, mle 91/40 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hantri Kaddour, 5 février 1922, 2e classe, mle A. 2577/41 Alger; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ahmed ben Tahar ben Bounaama, P. 1919, 1re classe, mle 0887/40 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
S. N. P. Abdelkader, 7 août 1917, 2e classe, mle L. M. 1915/38 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lakehal Boulerbah ben Attia, P. 1920, caporal, mle 2444/40 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mallah Salah ben Abdallah, 5 janvier 1918, caporal, mle L. M. 516 C/41 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Benslimane Mehidi ben Ali, P. 1919, caporal-chef, mle A 1375/39 Alger; 16 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Chettaf Mohamed ben Mohammed, 1er décembre 1917, caporal, mle R. M. 931/39 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Feham Sehli, 7 octobre 1918, caporal-chef, mle 671/39 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ourabah Mohand Tayeb, 30 mai 1922, caporal-chef, mle A. 202/41 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Bouderbala Mahmoud Abdelkader, P. 1910, caporal, mle L. M. 1060/39 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Sellab Ali ben Amara, 7 mars 1923, caporal-chef, mle 3085/41 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Benmansour Ali, P. 1915, 2e classe, mle 2018/38 Constantine; 17 ans de services, 6 campagnes.

S. N. P. Embareck ben El Mebkhout, P. 1910, 1re classe, mle L. M. 242/40 Constantine; 15 ans de services, 8 campagnes.

Ben Daho Lakhdar, P. 1921, caporal-chef, mle 6598/41 Oran; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Benchouka Mohamed, P. 1918, 2e classe, mle 01205/39 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Alouaz Saouli, 28 août 1918, caporal-chef, mle R. M. 2777/39 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes.

Becheri Brahim, P. 1917, caporal, mle 1192/38 Alger; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

Bouaka Ahmed, P. 1922, 1re classe, mle 1051/42 Constantine; 17 ans de services, 6 campagnes.

Benzita Derbali, P. 1918, brigadier, mle 3082/38 Alger; 17 ans de services, 5 campagnes.

Haouachi Larbi, P. 1919, caporal, mle 01131/38 Oran; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Daoui Hadj, P. 1913, 1re classe, mle 874/39 Alger; 16 ans de services, 6 campagnes.

Souici Mammar, P. 1921, 1re classe, mle 1625/38 Constantine; 17 ans de services, 3 campagnes.

Mezzar Messaoud, P. 1914, brigadier-chef, mle 64/38 Constantine; 16 ans de services, 4 campagnes.

Ben Nana Achour, P. 1914, brigadier, mle 926/39 Constantine; 15 ans de services, 5 campagnes.

Benabdelhadi Otmane, P. 1914, 2e classe, mle 1587/39 Alger; 15 ans de services, 5 campagnes.

Ben'ekli Salah, P. 1923, caporal-chef, mle L. M. 481/43 Constantine; 12 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Tunisiens.

Hadi ben Rabah ben Salah ben Houimel, P. 1918, 1re classe, mle 1103/R. 39 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Ali ben Taieb ben Bakar, P. 1918, 1re classe, mle 553/L. 38 A. C. A. T.; 17 ans de services, 6 campagnes.

Belgacem ben Rabah ben Magtouf, P. 1920, caporal-chef, mle 282/L. 39 A. C. A. T.; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hadi Abdallah ben Ali ben Amara, P. 1914, caporal, mle 5716/R. 34 A. C. A. T.; 19 ans de services, 4 campagnes.

Tahar ben Maâmar ben Télili, P. 1918, caporal-chef, mle 5717/39 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes.

Mohamed ben Amar ben Arrouj, P. 1917, 1re classe, Mle 4719/ R. 37; A. C. A. T.; 17 ans de services, 6 campagnes.

Hadi ben Salah ben Jamali, P. 1918, 1re classe, mle 2818/R. 38 A. C. A. T.; 16 ans de services, 8 campagnes.

M'Rad ben Ayachi ben Hadj Ahmed, P. 1917, caporal, mle 3702/37 A. C. A. T.; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Boudjemaa ben Mohamed ben Ali ben Mosbah, P. 1916, 1re classe, mle 3607/36 A. C. A. T.; 18 ans de services, 5 campagnes.

Mabrouk ben Abdesselem ben Abdellah, P. 1918, caporal-chef, mle 650/L. 38 A. C. A. T.; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Othman Mohamed ben Salah Touati, P. 1916, 1re classe, mle 2131/36 A. C. A. T.; 18 ans de services, 4 campagnes.

Ali ben Mohamed ben Amar, P. 1915, 2e classe, mle 24/L. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 7 campagnes.

Younes ben Akremi ben Salah ben Brahim, P. 1917, 1re classe, mle 467/37 A. C. A. T.; 17 ans de services, 5 campagnes.

Farhat ben Sadok ben Amor El Frioui, P. 1916, 2e classe, mle 5.240/R. 36 A. C. A. T.; 18 ans de services, 5 campagnes.

Hassen ben Ali ben Mabrouk, P. 1919, 1re classe, m'e 4756/39 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes.

Mohamed ben Ahmed ben Soulssi ben Ali, P. 1920, 1re classe, mle 63/L. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes.

Mohamed ben Abdallah ben Taieb ben Ali, P. 1920, caporal, mle 3238/R. 40 A. C. A. T.; 12 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Mabrouk ben Mohamed ben Amor ben Hadj, P. 1917, caporal-chef, mle 206/39 A. C. A. T.; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Hamma ben Belgacem ben Ahmed, P. 1920, 1re classe, mle 886/40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes.

Ammar ben Ali ben Ammar El Mekki, P. 1920, caporal-chef, mle 436/L. 41 A. C. A. T.; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohamed ben Hamouda ben El Arbi, P. 1920, caporal-chef, mle 135/L. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 7 campagnes.

Djemaa ben Mohamed ben Djemaa Hidous, 7 octobre 1917; caporal-chef, mle 954/L. 38 A. C. A. T.; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Marocains.

M'Hammed ben Ali, p. 1919, 1re classe, mle A. 9183/39 Maroc; 16 ans de services, 11 campagnes.

Mohamed ben Lahsen, P. 1917, 1re classe, mle A. 174/38 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohammed ben Lhassen, P. 1921, maoun, mle 125/41 goums; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Ahmed ben Laghroudi, P. 1916, caporal-chef, mle A. 1999/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohammed ben Mohammed, P. 1916, caporal-chef, mle A. 881/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Mohamed ben Mohamed, P. 1917, maoun-aouel, mle 59/37 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

M'Hamed ben Bark, P. 1916, 1re classe, m'e A. 6072/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Hammed ben Mohammed, P. 1919, caporal, mle B. 2158/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Abdelkader ben Jillali ben Rahal, P. 1919, caporal-chef, mle A. 1758/38 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Said ben Mohamed, P. 1917, caporal-chef, mle A. 7393/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ahmed ben Abdelkader, P. 1921, 2e classe, mle B. 2339/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

M'Hamed ben Amar, P. 1921, 1re classe, mle A. 1926/40 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Mouha ben Assou ben Ahmed, P. 1919, caporal, mle B. 3356/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Mohamed ben El Arbi, P. 1917, caporal-chef, mle A. 2343/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Hamida ben Mostafa, P. 1918, caporal, mle A. 7651/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Abderhman ben Ahmed, P. 1920, 1re classe, mle A. 7496/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Larbi ben Bouchta, P. 1918, caporal-chef, mle A. 2137/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ahmed ben Mohamed, P. 1916, 1re classe, mle 3998/47 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Mohammed ben Abdelkader, P. 1915, brigadier, mle A. 4668/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohamed ou Lachemi, P. 1908, 1re classe, m'e 197/38 goums; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed ben Ahmed, P. 1917, maoun-aouel, mle 750/37 goums; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Rahal ben El Habib ben X, P. 1918, caporal-chef, mle A. 3055/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Mohamed ben Salah, P. 1919, 1re classe, mle 51/39 goums; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Haddi ben Allal, P. 1916, caporal, mle 769/46 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

L'Mir ben Ahmed, P. 1919, caporal-chef, m'e A. 3192/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed ben Abdellah, P. 1920, 2e classe, m'e A. 241/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Rahali ben M'Hammed, P. 1914, caporal-chef, mle A. 989/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Omar ben Ali, P. 1918, caporal, mle A. 2091/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blesse.

Ahmed ben Lhassen, P. 1918, caporal, m'e A. 1682/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohamed ben Ahmed ou Brahim, P. 1917, caporal, mle A. 7853/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohand ou Ali Aberraouz, P. 1915, 1re classe, mle 33/40 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Jilali ben Mohammed, P. 1919, caporal, mle A. 1762/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ahmed ben Said ben Boukaman, P. 1920, 1re classe, mle B. 4315/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Mohammed ben Mhammed ben Abdelkader, P. 1921, caporal-chef, m'e U. 14701/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bouchta ben Mohamed, P. 1915, caporal, mle A. 858/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Omar ben Omar, P. 1919, caporal, mle B. 112/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohammed ben Khammar, P. 1922, 1re classe, mle A. 2798/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

M'Hamed ben Ahmed, P. 1920, 1re classe, mle B. 4212/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohamed ben Bahloul, P. 1917, caporal, mle A. 733/37 Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohand ou Arbouze, P. 1916, 1re classe, mle 19/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes.

Omar ben Tahar, P. 1920, caporal-chef, mle S. 1075/38 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Miloud ben Abdallah, P. 1919, caporal, mle B. 66/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

El Hadj ben Smain ben Tahar, P. 1922, caporal, mle 119/46 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Salah ben Ahmed, P. 1918, 1re classe, mle U. 3116/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bouzian ben Berkane, P. 1919, 1re classe, mle T. 19961/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Driss ben Jilali, P. 1917, caporal-chef, mle A. 1493/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Hamadi ben Hammou, P. 1916, maoun-aouel, mle 13-41 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Mimoun ben Arbi, P. 1918, caporal, mle 2337/39 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Lahsen, P. 1919, caporal-chef, mle A. 1386/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Brahim ben Lahsen ben Mohammed, P. 1919, 1re classe mle B. 1220/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hammou ou Zenou, P. 1917, 1re classe, mle 485/36 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben El Houssaine El Moha, P. 1914, 2e classe, mle T. 20973/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ould Haddou, P. 1919, caporal, mle A. 6013/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Allal ben M'Hamed, P. 1923, 1re classe, mle 27/41 goums; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Miloud ben Rahal, P. 1920, caporal, mle A. 6032/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Moha ou Moktar, P. 1921, maoun-aouel, mle 256/40 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ahmed ou Jamaa, P. 1921, 1re classe, mle B. 2554/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes.
M'Barek ben Abdelkrim, P. 1912, caporal-chef, mle A. 619/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben El Hadj, P. 1912, maoun, mle 26/32 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Assou ben Mohammed, P. 1914, caporal, mle A. 2590/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ou Ali, P. 1919, 2e classe, mle 45/39 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Sliman ben Maâli, P. 1915, 1re classe, mle A. 8982/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Madani, P. 1917, caporal, mle A. 959/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ghaouti ben Abbès, P. 1920, caporal-chef, mle A. 3747/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Hamed, P. 1919, caporal, mle A. 6345/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mhihad ben Mhammed, P. 1921, caporal-chef, mle A. 8583/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Driss ben El Ghazi ben Akka, P. 1915, caporal-chef, mle 4080/47/35 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ali ben Louasmin, P. 1915, caporal, mle A. 7466/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mokaddem ben Abderrahmane, P. 1920, 1re classe, mle A. 3900/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Moha ou Ali, P. 1920, 1re classe, mle 31/40 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mohammed, P. 1918, 2e classe, mle A. 3556/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ali ou Assou, P. 1920, maoun aouel, mle 14/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ben Jilali, P. 1920, caporal, mle A. 629/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Ben Hammou ou Hanane, P. 1913, 1re classe, mle 56/39 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ej Jilali ben Es Salah, P. 1917, caporal-chef, mle A. 2484/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Haj ben Ahmed, P. 1917, caporal, mle A. 2045/38 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mohammed ben El Haj A. E. K. ben Allal, P. 1922, 1re classe, mle A. 7593/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Haddou, P. 1920, maoun aouel, mle 476/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Abdallah, P. 1919, caporal, mle A. 4675/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Abderrahmane ben Mesloni ben Ahmed, P. 1921, caporal-chef, mle B. 3653/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Yacoub ben Feddel, P. 1921, 2e classe, mle 404/39 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Karroum ben Mohammed, P. 1912, caporal-chef, mle A. 6275/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed Lahsen, P. 1917, 1re classe, mle A. 3216/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Tahar, P. 1917, caporal, mle A. 3753/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Thami ben Mohamed, P. 1920, 1re classe, mle 434/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Naceur ben Lahcen, P. 1922, caporal, mle A. 6911/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bouchaïb ben El Jilali, P. 1918, 1re classe, mle A. 7473/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Hamed ben Mohammed, P. 1922, 1re classe, mle no A. 2212/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed ou Salah, P. 1924, caporal, mle B. 2169/39 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Kebir ben Mohammed, P. 1918, caporal-chef, mle U. 2965/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouazza ben Abbou, P. 1918, 1re classe, mle A. 3833/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohand Ou Lhacen, P. 1911, maoun-aouel, mle 170/39 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Assou ou Harri, P. 1916, maoun, mle 215/36 goums; 16 ans de services, 9 campagnes.
Azzouz ben Mohammed, P. 1919, 1re classe, mle S. 1707/38 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mahjoub ben Ali, P. 1918, caporal, mle T. 16780/38 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mohammed ben Lahssen, P. 1920, caporal-chef, mle A. 3412/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djelloul ben Kassem, P. 1920, caporal-chef, mle A. 3087/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdelkrim ben Abdesselem, P. 1914, maoun-aouel, mle 15/41 goums; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohammed ben Cheid, P. 1920, caporal-chef, mle A. 3088/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ali ben Ahmed, P. 1909, 1re classe, mle A. 120/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Saïd ou Abdallah, P. 1914, maoun-aouel, mle 35/39 goums; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bouih Bel Hadj Aomar, P. 1911, 1re classe, mle 1804/29 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes.
Abdeslem ben Amar, P. 1917, caporal, mle B. 54/39 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
M'Hamed ben Mohamed, P. 1919, 1re classe, mle 3679/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bel Hadj ben Zerok, P. 1920, 1re classe, mle 431/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ayed, P. 1919, 1re classe, mle 893/46 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Raho, P. 1920, maoun, mle 159/39 goums; 15 ans de services, 15 campagnes.
Ayed ben El Kebir ben El Maati, P. 1915, 1re classe, mle A. 3405/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mohammed ben Bouih, P. 1919, caporal, mle A. 1433/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed Ou ben Ali, P. 1920, maoun-aouel, mle 274/40 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mhammed, P. 1918, 1re classe, mle A. 1175/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Kessou Ou ber. Amar, P. 1920, 1re classe, mle 511/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes.
El Kbir ben El Arbi, P. 1917, caporal-chef, mle A. 1517/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Saïd ou Machou, P. 1915, maoun, mle 17/35 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Larbi ben Hamed, P. 1917, 1re classe, mle A. 2131/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
M'Bark ben Abdallah, P. 1922, 1re classe, mle A. 1924/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Hammou, P. 1915, maoun, mle 21/41 goums, 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hammou ou Ali, P. 1914, maoun, mle 39/37 goums; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Kaddour, P. 1915, 2e classe, mle 819/35 goums; 16 ans de services, 9 campagnes.
Hamed ben Djillali, P. 1914, 1re classe, mle 64/40 goums; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdallah ben Mohamed, P. 1925, caporal-chef, mle 952/47 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdenabi ben Hidda, P. 1918, caporal, mle A. 2115/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bouazza ben Ahmed, P. 1922, caporal, mle U. 11773/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohand Ou Lhacen, P. 1918, 1re classe, mle 67/35 goums; 16 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, P. 1921, caporal-chef, mle T. 17663/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohand Ou Ali, P. 1918, maoun, mle 19/38 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Omar ben Abdallah, P. 1920, caporal, mle A. 1769/40 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed Ou Haddou, P. 1916, 2e classe, mle 671/36 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Guessir El Maati ben Hamou, P. 1920, 1re classe, mle A. 6154/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamed ben Mouh, P. 1920, caporal-chef, mle A. 2879/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé Cité.

El Hassane ben Abderrahman, P. 1917, 2e classe, mle A. 6638/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Moulay Larbi ben Driss, P. 1918, 1re classe, mle 1668/38 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Brik ben Mohamed, P. 1919, caporal-chef, mle A. 9318/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamadi, P. 1920, caporal, mle B. 171/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Rahal ben Ahmed, P. 1914, caporal, mle A. 7195/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mohammed ben Bouchaib, P. 1920, caporal-chef, mle B. 1872/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1914, caporal-chef, mle Q 4112 36 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité
Mohammed ben Ahmed, P. 1920, maoun, mle 131/40 goums; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Housseine ben Ahmed, P. 1922, caporal, mle A. 4511/40, Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Driss ben Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle 20/40, goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Saïd ould Moulay Lhassen, P. 1921, maoun, mle 254/41 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lahoussine Ou Hammou, P. 1916, 2e classe, mle 798/36 goums; 15 ans de services, 9 campages. Cité.
Madani ben Abdesslem, P. 1920, maoun-abuel, mle 8/40, goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohammed ben Miloudi, P. 1919, caporal, mle B. 570/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Amoine, P. 1918, 1re classe, mle 432/38, goums; 14 ans de services 10 campagnes. Cité.
El Kebir ben Hamadi, P. 1918, maoun, mle 30/39 goums; 15 ans de services 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ali, P. 1913, 2e classe, mle 317/33 goums; 16 ans de services 8 campagnes.
Moha Ou Hamed, P. 1920, 1re classe, mle 230/40 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1919, maoun, mle 33/39 goums; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Abdesslam, P. 1918, caporal, mle A. 90/40, Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ali ben Mohamed ben Ahmed, P. 1920, caporal-chef, mle A. 903/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lahcen ould Abdallah, P. 1914, 2e classe, mle 163/34 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Thami ben Ahmed ben Mekki, P. 1911, caporal, mle A. 199/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Lahcen Ou Sallam, P. 1920, maoun-aouel, mle 76/40 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tahar ben Mahjoub, P. 1917, caporal, mle A.. 5886/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Thami ben Bark, P. 1919, caporal-chef, mle A. 3684/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Brik, P. 1920, caporal-chef, mle A. 6375/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Salah ben Hohammed, P. 1922, caporal, mle A. 2010/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Hammadi ben Rarmouche, P. 1921, caporal, mle A. 1173/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Moha, P. 1919, caporal-chef, mle 2077/47 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Amara ben Ahmed, P. 1919, caporal, mle A. 4367/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bark ben Saïd, P. 1920, caporal, mle A. 5331/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
M'Hamed ben Mohamed, P. 1921, caporal-chef, mle A. 5627/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelkader ben Jilali, P. 1914, 2e classe, mle 153/38 goums; 17 ans de services, 7 campagnes.
Hamadi ben Bouali, P. 1920, maoun, mle 26/40 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lahoucine ben Abdesselem, P. 1921, maoun, mle 92/41 goums; 14 ans de services; 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Driss, P. 1922, 1re classe, mle A. 3641/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mernissi, P. 1920, 1re classe, mle 59/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boujema ben Mahjoub, P. 1919, caporal, mle 4896/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Houssine ben Idir, P. 1919, caporal-chef, mle A. 2834/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed Ou Moha, P. 1918, 2e classe, mle 351/40 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouchta ben Dahmen, P. 1911, caporal, mle A. 2854/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Djilali ben M'Hamed, P. 1919, caporal-chef, mle A. 763/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Abdelaziz, P. 1920, 1re classe, mle A. 1073/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Khiatti ben Larbi, P. 1912, maoun, mle 27/32 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed, P. 1920, caporal, mle A. 9358/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Momoun Ouled Momoun, P. 1910, 2e classe, mle 64/40 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abderhamane ben Salah, P. 1917, maoun-aouel, mle 623/37 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Ali ben Hamed, P. 1919, caporal, mle A. 4588/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Hamida ben Salah, P. 1922, caporal, mle 2261/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Hammou Ou Boukhorsa, P. 1920, 1re classe, m'e 5127/51 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kaddour ben Ahmed, P. 1920, 1re classe, mle A. 5044/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Allal ben Mohamed ben Larbi, P. 1919, 1re classe; mle 813/46 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Saharaoui ben Mohamed, P. 1920, 1re classe, mle A. 880/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohammed, P. 1916, caporal, mle A. 4615/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mimoun Ou Ali, P. 1920, maoun, mle 52/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Thani ben El Houssine, P. 1917, caporal-chef, mle T. 358/37 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boujema ben Brick, P. 1919, caporal-chef, mle A. 1041/38 Maroc; 16 ans de services, 5 campagnes.
El Mahjoub ben Mohamed, P. 1909, 1re classe, mle B. 3130/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hassan Ou Hamou, P. 1918, 1re classe, mle 29/38 goums; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Benaceur ben Hamadi, P. 1918, 1re classe, mle 33/38 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Moumen, P. 1903, 2e classe, mle A. 5158/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohammed ben Boubker, P. 1917, 2e classe, mle S. 4271/38 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Lahcen ben Ahmed ben Hammadi, P. 1922, caporal, mle A. 5181/45 Maroc; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hasnaoui ould Moha Ou Saïd, P. 1916, caporal-chef, mle 548/46 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelkader ben Madani, P. 1918, 2e classe, mle A. 1881/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Mohamed Ou Lahoussine, P. 1912, 1re classe, mle 276/42 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kaddour Ou Mohan, P. 1915, 1re classe, mle 36/30 goums; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lahoussine ben M'Bark, P. 1920, caporal-chef, mle T. 23565/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdallah ben El Hadj, P. 1916, 2e classe, mle 320/36 goums; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Sellam, P. 1910, caporal-chef, mle A. 5887/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ali ben M'Hammed, P. 1921, caporal, mle A. 725/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Addi Ou Idir, P. 1912, 1re classe, mle 29/37 goums; 18 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Hamida, P. 1917, maoun, mle 456/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Hanaya ben Larbi, P. 1919, maoun, mle 218/40 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bou Alam ben Qaddour, P. 1920, 1re classe, mle A. 2265/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hammou Ou Lahoucine, P. 1912, maoun-aouel, mle 29/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lahssen ben Mohammed, P. 1919, 1re classe, mle A. 2388/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Kacem ben Allal, P. 1918, 2e classe, mle A. 6857/39 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Allal ben Abdallah ben Ej Jilali, P. 1916, 1re classe, mle B. 3639/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lahcen ben Mohamed, P. 1914, maoun-aouel, mle 55/34 goums; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mahmoud ben M'Cibou, P. 1919, 2e classe, mle A. 7580/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tahar ben Mohamed, P. 1914, caporal, mle A. 5092/45 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Elzaat Hammou ben Ahmed, P. 1917, 1re classe, mle 14/37 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hamida d'Allal, P. 1914, 1re classe, mle 49/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdesiam ben Mohamed, P. 1918, caporal, mle A. 9393/39 Maroc, 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Achir ben Omar, P. 1920, maoun-aouel, mle 17/40, goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben M'Bark, P. 1919, caporal, mle A. 5786/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

(1er *Supplément.*)

Mouloud ben Salah, P. 1913, maoun, mle 983/33 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Bouchaïb ben Melouski, P. 1917, 2e classe, mle T. 9571/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Mohamed, P. 1917, 1re classe, mle 17/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1920, caporal-chef, mle A. 9336/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Amar ben Abdelkader. P. 1918, maoun, mle 393/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Ahmed, P. 1915, caporal, mle A. 501/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Larbi ben Lahsen, P. 1922, caporal, mle 725/46/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelaziz ben Mohamed, P. 1920, maoun-aouel, mle 31/39 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ech Chérif ben Ej Jelloul, P. 1918, 1re classe, mle A. 5974/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohand ou Mekki, P. 1913, 1re classe, mle 231/33 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Abdelnebi ben Kebbour, P. 1915, caporal-chef, mle A. 3722/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mohammed ou Brahim, P. 1923, 1re classe, mle 53/41 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle 23/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Tahar, P. 1916, caporal-chef, mle 7724/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Moktar ben Mohamed, P. 1917, caporal, mle A. 3613/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Maati ben Larbi, P. 1912, 1re classe, mle A. 1116/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Bark ben Abdesselem, P. 1920, caporal-chef, mle B. 3219/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Kaddour ben Mohamed, P. 1914, 1re classe, mle 13/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Saïd ou Ahmed, P. 1914, 1re classe, mle 79/34 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Abdelkader ben Abdelkader, P. 1915, 1re classe, mle A. 3279/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Bouchta ben Driss, P. 1915, maoun, mle 8/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ou Cheikh, P. 1919, 2e classe, mle 919/39 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed El Madani, P. 1922, maoun-aouel, mle 26/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben El Houssine, P. 1918, caporal-chef, mle A. 9689 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ben Aïssa ben Mohamed, P. 1916, maoun, mle 256/39 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tahar ben Mohamed, P. 1917, caporal, mle A. 2408/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Amar, P. 1914, maoun-aouel, mle 41/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hamou ou Mohamed, P. 1912, 1re classe, mle 179/32 goums; 15 ans de services; 8 campagnes. Cité.
Lahcen ben Ahmed El Ouzguiti, P. 1918, 1re classe, Mle A. 2293/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouchaïb, P. 1919, 1re classe, mle A. 4136/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Moha, P. 1913, maoun-aouel, mle 48/40 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Allal, P. 1915, maoun-aouel, mle 9/36 goums; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Abdesslem, P. 1910, 1re classe, mle 406/28 goums; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lhacen ben Belkhir, P. 1917, 1re classe, mle 77/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Hammouch, P. 1919, 1re classe, mle 34/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Kacem ben Mohamed, P. 1914, maoun, mle 488/39 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Ali ben Moulay Kaddour, P. 1925, maoun-aouel, mle 25/40 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1914, maoun, mle 749/34 goums; 16 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ou Smain, P. 1921, 1re classe, mle 442/39 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle 177/36 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouchaïb, P. 1919, caporal, mle A. 306/39 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Hammou ou Assou, P. 1920, 2e classe, mle 333/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Sidi Hamida ben Si Mohamed, P. 1914, maoun-aouel, mle 62/40 goums; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ou Ahmed, P. 1920, maoun, mle 26/40 goums; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

(1er *Supplément.*)

Benaïssa ben Mhammed, P. 1919, caporal, mle B. 258/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Omar ben Mohamed, P. 1920, 1re classe, mle A. 4393/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Hammou, P. 1919, caporal-chef, mle A. 2935/40 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben M'Zine El Hadj, P. 1920, maoun, mle 317/40 goums; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ou Hammou, P. 1919, 1re classe, mle 61/39 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lahssen ben Liazid, P. 1915, caporal, mle A. 1159/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouazza, P. 1914, 1re classe, mle 16/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Akka ben Mohammed, P. 1915, 1re classe, mle 31/39 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Belkassem ou Abdallah, P. 1917, caporal, mle A. 1100/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Laraj, P. 1914, maoun, mle 153/34 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mansoua ben Bouazza, P. 1920, caporal-chef, mle A. 1161/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Hamouad ben Larbi, P. 1923, maoun, mle 111/41 goums; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ali, P. 1912, 2e classe, mle 503/32 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Brahim ben Regragui, P. 1914, caporal, mle B. 350/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Tajani ben Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle A. 3100/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Djillali ben Aïssa, P. 1915, 1re classe, mle 53/38 goums; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Mustapha, P. 1910, maoun aouel, mle 14/40 goums; 15 ans de services. 7 campagnes. Cité.
Hacem ben Aomar, P. 1922, maoun, mle 75/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Moha ou Mimoun, P. 1908, 1re classe, mle 268/33 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Boujemaa ben Mohamed, P. 1916, 2e classe, mle 72/36 goums; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Belkacem ou Abdesslem, P. 1920, maoun aouel, mle 160/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohammed ben Ali, P. 1916, caporal-chef, mle A. 5195/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Djillali ben Maalem, P. 1920, maoun aouel, mle 39/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Ahmed, P. 1920, caporal, mle B. 2163/39 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
M'Hamed ou Khellouk, P. 1915, 1re classe, mle 18/39 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mouloud ben Ali, P. 1917, maoun, mle 305/37 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Moumen, P. 1913, 1re classe, mle A. 5158/39 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ahmed ben Bark, P. 1919, maoun aouel, mle 174/40 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mimoun ou ben Naceur, P. 1919, maoun, mle 171/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ichou ou Moha, P. 1912, maoun, mle 560/39 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Ali ou Lahcen, P. 1922, 1re classe, mle 447/40 goums; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohammed, P. 1920, caporal, mle A. 421/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ou Assou, P. 1915, maoun aouel, mle 8/35 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ammed ben Abdesslem, P. 1915, 1re classe, mle A. 3201/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Kaddour, P. 1920, caporal-chef, mle A. 9360/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Haddou ben Abdallah, P. 1916, maoun aouel, mle 15/40 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Miloud ben Ahmed, P. 1918, caporal, mle A. 435/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ali ou Addou, P. 1919, maoun aouel, mle 7/39 goums; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohammed ben Ahmed, P. 1914, maoun aouel, mle 460/34 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Abjelil, P. 1914, 1re classe, mle 170/34 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Mohammed ben Fadil, P. 1920, caporal-chef, mle A. 1637/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Bouazza ben Bouazza ben El Arbi, P. 1917, caporal-chef, mle A. 5596/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Hamida ben Mohamed, P. 1919, maoun aouel, mle 522/41 goums; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Fdali ben Mhamed, P. 1919, caporal, mle A. 3987/40 Maroc; 15 ans de services. 5 campagnes. Blessé.

Ayed Ou Hammou, P. 1905, 1re classe, mle 251/29 goums; 19 ans de services, 2 campagnes. Cité.
Allal ben Moh, P. 1915, 1re classe, mle 191/35 goums; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Moulond ben Amar, P. 1915, maoun , mle 130/38 goums; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Lahcen Ou Mohand, P. 1918, maoun, mle 1286/38 goums; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed Ou Ahmed, P. 1922, maoun aouel, mle 21/42 goums; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed Ou Ali, P. 1929, maoun, mle 41/41 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Salah Ou El Moudden, P. 1914, 1re classe, mle 602/34 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed Ou Said, P. 1920, maoun aouel, mle 21/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lhasen ben Mohamed, P. 1919, 2e classe, mle 224/40 goums; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ali Ou Ayedou Haddou, P. 1915, 1re classe, mle 56/35 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed Ou ben Aissa, P. 1919, maoun aouel, mle 41/39 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed Ou Ameur, P. 1917, maoun, mle 15/37 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1912, maoun aouel, mle 36/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ou Ali, P. 1922, maoun, mle 39/42 goums; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Hammou ben Bekacem, P. 1910, 1re classe, mle 71/41 goums; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Allal ben Ahmed, P. 1929, 1re classe, mle 89/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ahmed ou Kadmi, P. 1917, 1re classe, mle 617/37 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohand ou Mimoun, P. 1916, maoun, mle 29/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Boukhriss ben Ahmed ou Mechkra, P. 1913, maoun aouel, mle 1541/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
El Bachir ben Mohamed, P. 1917, maoun aouel, mle 532/37 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Hammou ou Driss, P. 1920, maoun, mle 17/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Mimoun ou Yahia, P. 1912, 1re classe, mle 213/32 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Brahim, P. 1919, 1re classe, mle 111/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohammed ben Jilali, P. 1919, caporal-chef, mle A. 1846/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Hocine ou Kerrou, P. 1912, maoun, mle 17/32 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lahoucine ben Salah, P. 1917, maoun aouel, mle 69/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Si Abdesslam, P. 1914, 2e classe, mle 21/34 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lhacen ben Abderrahman, P. 1922, 2e classe, mle 114/40 goums; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ali ben Mohamed, P. 1913, 1re classe, mle 1/35 goums; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Abdelkader bel Hadj, P. 1913, 1re classe, mle 249/39 goums; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Amar ben Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle 292/35 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Belkacem ou Mohamed ou Sghir, P. 1920, 1re classe, mle 11/40 goums; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Driss ben El Bahraoui, P. 1918, maoun, mle 117/38, goums; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Allah ou M'Hamed, P. 1919, 1re classe, mle 57/40 goums; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Moha ou Said, P. 1919, 2e classe, mle 80/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, P. 1922, maoun, mle 306/42 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Larbi ben Driss, P. 1916, 1re classe, mle 10/39 goums; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lahoucine ben Lahcen, P. 1911, 2e classe, mle 255/32 goums; 17 ans de services, 3 campagnes.
Lhabib ben Tahar, P. 1919, 1re classe, mle 130/39 goums; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
M'Bark ben Hammou, P. 1916, 2e classe, mle 126/36 goums; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lahcen ou Ali, P. 1920, 1re classe, mle 32/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Moha ou Mohamed, P. 1916, maoun aouel, mle 13/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abdallah, P. 1913, 2e classe, mle 344/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Lahoucine ou Ali, P. 1918, maoun, mle 113/38 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Raho ben Mimoun, P. 1910, maoun, mle 758/30 goums; 15 ans de services, 5 campagnes.
Lhassen ben Hassen, P. 1913, 1re classe, mle 13/35 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed Ameziane, P. 1918, maoun aouel, mle 328/38 goums; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Mohammed ben Mohammed, P. 1913, maoun aouel, mle 18/33 goums; 15 ans de services, 3 campagnes. Blessé.
Bougrine ben Lahcen, P. 1910, 1re classe, mle 1/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ben Aissa ben Achour, P. 1918, maoun, mle 19/40 goums; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Moha ben Taleb, P. 1912, maoun, mle 9/32 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Ou Sliman ben Mohammed, P. 1911, 2e classe, mle 139/31 goums, 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ahmed ou Ayad, P. 1914, maoun, mle 22/34 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ou Rézou, P. 1921, maoun, mle 20/44 goums; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Dahmane ben Brahim, P. 1916, 1re classe, mle 40/36 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ali ben M'Tiout, P. 1916, maoun aouel, mle 14/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Ahmed ou M'Barck, P. 1912, maoun aouel, mle 9/40 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ben Larbi, P. 1912, 1re classe, mle 42/32 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Boujemaa, P. 1913, 1re classe, mle 43/33 goums; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Driss ben Mohamed, P. 1915, maoun, mle 32/35 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
El Assi ben Kaddour, P. 1911, 1re classe, mle 1/31 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Mohamed ben Larbi, P. 1917, 2e classe, mle 7/37 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Mohamed ben Lhaoucine, P. 1917, maoun, mle 218/40 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Abdallah ou Abdallah, P. 1914, maoun, mle 57/34 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Amara Abdallah ou Belkacem, P. 1913, maoun, mle 49/39 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Lahcen Ouabit, P. 1917, 1re classe, mle 52/37 goums; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Salah ou El Kebir, P. 1919, 2e classe, mle 395/38 goums; 14 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Kessou M'Madani, P. 1920, 2e classe, mle 70/39 goums; 8 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Rahal, P. 1917, maoun, mle 5/41 goums; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ben Larbi, P. 1919, maoun, mle 6/41 goums; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Salah ben Hamadi, P. 1919, 2e classe, mle 266/40 goums; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Bekal bel Larbi, P. 1912, maoun, mle 240/32 goums; 14 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Sellam ben Ahmed, P. 1918, maoun, mle 426/36 goums; 10 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

3° MILITAIRES SERVANT A TITRE ETRANGER

SOUS-OFFICIERS

Scherer (Rudolf), 8 janvier 1904, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lack (Edouard), 2 février 1916, sergent-chef ; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Garro (Juan), 17 février 1916, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Duchene (André-Jules), 1er juin 1908, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rolden (Raoul), 16 mars 1914, adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Veroux (Raymond-Joseph), 22 avril 1915, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Enrique (Gomez), 11 août 1912, sergent-chef, 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Urbain (Albert-Maurice), 4 juin 1917, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Prince (Georges-René), 4 juin 1913, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Gonzales Arribas (Marcelino), 2 mars 1914, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
De Rencyval (Gérard), 25 juillet 1909, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Buiuk (Jean), 3 mai 1912, sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Carlier (Charles-Albert), 26 juillet 1911, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Le Menelec (Raymond-Vincent-Jean), 5 décembre 1917, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gillet (Jean-Joseph-Léon), 12 juillet 1910, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dessers (Alphonse), 18 janvier 1905, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Geenens (Carolus), 4 janvier 1901, sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Oremus (Johannes-Adrianus-A.), 14 avril 1911, sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dangles (Roger), 27 mai 1917, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Delaunay (Jean-Henri-Louis), 31 décembre 1911, sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guyot (Roger-Marcel-Jean), 22 mai 1918, sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Delafouge (Daniel-Etienne), 21 janvier 1924, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Vandendries (Jules-Justin), 23 juillet 1916, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Battestini (Pierre-Alexandre-Edouard), 2 avril 1911, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Olivier (Gabriel-Oscar), 9 octobre 1906, sergent-major; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Cothenet (Robert-Julien-Marius), 30 juin 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Sorokine (Valère), 27 octobre 1919, sergent-chef; 9 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Dusan (Kribor), 18 octobre 1925, sergent-chef; 9 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

HOMMES DE TROUPE

Wolter (Jean), 11 novembre 1925, caporal-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Lindeman (Floribert-Adolphe-André), 24 juin 1914, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Leclerc (Marcel-Gustave), 29 novembre 1914, caporal; 16 ans de services, 12 campagnes.
Joffrin (Maurice-Lucien), 26 juin 1911, 1re classe; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Chassais (Georges-André), 1er avril 1922, caporal; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Leseque (Jules), 29 août 1913, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Demitrikot (André-René), 27 juin 1906, 1re classe; 16 ans de services, 12 campagnes.
Tcherchian (Joseph), 19 janvier 1908, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Zueras (Joseph), 19 mars 1909, caporal; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Troffmann (Charles-Joseph), 16 juin 1914, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Le Saint (Jean-Baptiste), 1er septembre 1918, caporal-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Toth (Martin), 22 octobre 1913, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Brzezicki (Antoine), 21 août 1914, caporal; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Geisler (Peter-Hermann), 1er février 1912, caporal; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lemieux (Fernand), 16 juin 1920, 1re classe; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lygdamis (Félicien), P. 1917, 1re classe; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Arme blindée et cavalerie.

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

Godefroy (Georges-Louis-Eugène), 20 février 1914, adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Peillet (Paul-Hippolyte), 22 mai 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Begue (Pierre-Maurice), 11 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Blanchot (Paul), 3 janvier 1920, maréchal des logis-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Gambracy (Eugène), 15 juillet 1921, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fabre (Raoul-Célestin-Marius), 28 octobre 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dotzler (Jean-Alphonse), 16 octobre 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dupont (Etienne), 6 janvier 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Garrigues (Justin-Léon), 19 mai 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tric (Alphonse), 12 juin 1914, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Champion (Gérard-Gabriel-Alphonse), 27 mars 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Muckensturm (Georges), 21 novembre 1919, maréchal des logis-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Berthou (Jean-Marie-Jacques-Louis), 1er mars 1913, adjudant; 21 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Suzanna (André-Pierre-Aimé), 6 juillet 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rouge (Louis-Georges), 25 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Lemaire (Lucien), 30 novembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Viguie (Yvan-Jérôme), 19 novembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Moulet (Serge-Théophile-Auguste), 29 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Justes (Charles), 12 septembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Philibert (Maurice-Jean-Louis), 10 juillet 1919, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Hodan (Claude-Georges-Bernard), 18 mars 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Chotard (Maurice-Emile-Joseph), 29 décembre 1920, maréchal des logis-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Fevre (Fernand-Alphonse), 23 mai 1923, maréchal des logis-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Eytard (Marius-Etienne), 25 août 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Collet (Marcel-Julien-Auguste-Jean), 2 mars 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Asso (Isidore-Laurent), 22 juillet 1916, maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Barqui (Lucien-Antoine), 14 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Beaudouin (Serge-Paul-Lucien), 2 août 1910, adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Vargas (Antoine), 14 janvier 1919, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Maiseret (Paul-Joseph-Edmond), 16 mai 1922, maréchal des logis major; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guiraud (Pierre-François), 14 mai 1917, maréchal des logis major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Marion (Marcel-André-Albert), 2 septembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pelorjas (Francis-Pierre), 5 mai 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Richard (Jean-Paulin-André), 24 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Servanin (Maurice-Jules Emile), 26 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Parpant (Moïse-Etienne), 21 avril 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lauvernier (Robert-Jean-Marcel), 19 novembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Ruffier (Raymond-Alexandre), 19 septembre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Berenguier (Gabriel-Bertin), 13 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gaillard (Marcel-Louis-Edmond), 2 décembre 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Leroy (André-Adrien-Albert), 29 mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Reffle (André-Georges), 23 avril 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Chausse (Octave), 7 novembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Schwab (Roger-Bernard), 2 avril 1922, adjudant-chef, 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Clarac (Jules), 5 juin 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gamaleri (Paul-Marius), 8 mai 1918, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Demanesse (Jean), 5 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Le Gouallec (Louis-René), 27 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pichard (Gabriel), 16 juillet 1918, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Maizières (Maurice), 7 décembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Chatelard (Yves-Henri), 12 octobre 1920, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Turc (Louis-René), 21 juin 1920, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Andrault (Jean), 26 novembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Le Bourhis (Marcel-Jean-Louis-Marie), 16 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gauthier (Paul-Arthur), 11 avril 1918, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Kieffer (Marcel-Paul-Georges), 20 août 1924, maréchal des logis major; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Comple (André-Léon), 3 décembre 1914, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Lavigne (André-Jules), 15 septembre 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Meilhaud (Guy), 11 janvier 1921, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Berkane (Brahim), 27 avril 1916, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Caille (Henri), 6 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Layerle (Gaston-Jean-Paul), 5 décembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Liotard (Roger-Eugène-Victor), 1er août 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pizano (Frédéric-Vincent), 20 septembre 1917, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Breul (Louis-Jérôme-Joseph), 11 novembre 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Richard (Henri-Camille), 31 mars 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Arson (Marcel-Louis-Albert), 1er février 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Peresse (Joseph-Marie), 7 août 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Matlar (Kamel), 7 janvier 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Vichard (Robert-Henri), 20 octobre 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Bregier (Marcel), 7 mai 1922, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes.
Viou (Jean-Noël), 12 mars 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rossi (Roger-Louis), 24 octobre 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Foll (Pierre), 15 septembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Leblond (André), 25 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Coeffeteau (Paul-Louis-Adolphe), 10 novembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mathe (Benjamin-Joseph-Auguste), 16 septembre 1910, adjudant; 21 ans de services, 1 campagne. Cité.
Lanceron (Marcel-Claude), 24 janvier 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Huguet (Marius-Alexis-Henri), 9 juillet 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Perelle (Paul), 31 mai 1922, maréchal des logis major; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lamaque (Emile-Roger), 21 février 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Claude (Jean-Marie-Constant), 10 juin 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Michel (Jacques-Victor), 29 mai 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boillot (Pierre-Louis), 19 mars 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Michon (Denis-Paul-Elie), 27 juin 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Urena (Jean), 8 juin 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Baranger (Yves-Bernard), 9 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Crouzet (Marcelin-Hippolyte), 3 novembre 1918, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Caillabet (Jean-Charles), 29 mai 1920, maréchal des logis major; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Pfeiffer (Marcel-Albert-Jacques), 29 janvier 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Julhia (Charles-Jean-André), 9 novembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Thomas (René-Paul-Germain), 14 juin 1922, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guillem (Marcel), 30 octobre 1920, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Billemont (Henri-Albert), 20 juillet 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Noirez (Robert-Joseph), 27 mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Aletti (André-Eugène), 12 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Brosselin (Jean-Fernand), 22 août 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mongellaz (René), 3 août 1915, adjudant-chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Portelli (Charles-Félix), 14 décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pichot (Vincent), 26 décembre 1913, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Spinosi (Thomas-Dominique), 31 juillet 1924, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Pinaud (René-Alphonse), 31 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bordes (Gilbert), 2 novembre 1920, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bernard (Georges-Onésime-Adrien), 1er février 1923, maréchal des logis major; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Malaptias (René), 20 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Thomas (Roger-Pierre), 28 novembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Foulonneau (Pierre-Baptiste-Marie) ,9 septembre 1916, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Croissant (Gilbert-Clovis), 11 juillet 1920, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gauduin (Maurice), 16 juin 1919, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mauperin (Albert-Raymond), 14 avril 1918, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Antoni (Mathieu-Etienne), 1er janvier 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Jaffuel (Pierre-Paul), 12 novembre 1921, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bondois (Olivier), 29 mars 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Vermet (Félix-Daniel), 29 avril 1919, adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Mayeux (Jacques), 26 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Veniant (Georges), 11 avril 1923, adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Calmejane (Raymond-Albert), 7 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité
Foucleau (Alfred-Georges-Alix), 24 avril 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Barret (Gaston-Jean-Pierre), 1er janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Delestre (Georges-Edmond), 2 septembre 1918, adjudant; 16 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Perry (Robert-André), 8 janvier 1923, maréchal des logis chef, 13 ans de services, 7 campagnes. Cité
Todeschini (Edgard-Pierre-Jean), 10 octobre 1922, maréchal des logis major; 13 ans de services 6 campagnes. Blessé. Cité.
Guinin (Aleide-Eugène-René), 21 septembre 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Urbain (Robert-Louis), 4 août 1914, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Ribet (Louis-André-Marcel), 12 février 1920, maréchal des logis major; 16 ans de services, 4 campagnes.
Legrand (Lucien René), 21 juillet 1922, maréchal des logis; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Rollin (Gaston), 28 octobre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Me (Théodore-Jean-Marie), 15 novembre 1927, adjudant; 10 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Luneau (Gérard-Paul-Joseph-Marie), 9 décembre 1920, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Martin (Alfred-Emile-Maxime), 29 juin 1920, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Climence (René), 27 septembre 1921, adjudant; 13 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Charlicanne (Marcel Ferdinand), 29 mai 1920, adjudant; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Salaverria (Jacques), 1er février 1927, maréchal des logis chef; 10 ans de services, 6 campagnes Blessé. Cité.
Faye (René), 23 octobre 1926. maréchal des logis chef; 10 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité. (Pour prendre rang du 21 décembre 1954.)

HOMMES DE TROUPE

Laroui Bachir, 27 décembre 1910, brigadier-chef, mle R. M. 3072/30 Alger; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Beaufrère (Henri-Célestin), 18 août 1917, brigadier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sakia Tahar, P. 1919, brigadier-chef, mle 328/39 Alger; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité
Ould Amar Omar, 20 février 1920, 1re classe, mle L. M. 749/40 Alger; 17 ans de services, 8 campagnes.

S. N. P. Kaddour ben Ahmed, P. 1920, 2e classe, mle A. 638/39 Oran; 16 ans de services, 7 campagnes.
Loucif Brahim ben Mohamed, 15 septembre 1919, 1re classe, mle A. 153/41 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Benzoura Said, P. 1910, brigadier, mle 241/32 Oran; 17 ans de services, 7 campagnes.

CADRE DES PALEFRENIERS

Lelong (Kléber-Maurice-Marcel), 10 avril 1912, palefrenier militaire; 21 ans de services, 2 campagnes.
Morin (André-Mathurin-Marie), 5 avril 1918, palefrenier militaire; 16 ans de services, 6 campagnes.
Chabauly (Alphonse-Paul), 13 juin 1918, palefrenier militaire; 16 ans de services, 6 campagnes.
Benedetti (Rémy-André), 24 novembre 1919, palefrenier militaire; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bisoulier (Georges), 12 juillet 1914, palefrenier militaire; 19 ans de services, 2 campagnes.
Morillon (Henri-Gaston), 4 mai 1915, brigadier; 18 ans de services, 2 campagnes.

2e MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1941

SOUS-OFFICIERS

Algériens.

Bouaziz Ahmed ben Rahal, 17 novembre 1920, maréchal des logis, mle 1212 R. M./38 Constantine; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Belhadri Slimane, P. 1920, maréchal des logis, mle 731/39 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdenebi Yahia, 2 avril 1918, maréchal des logis, mle KM 2290/38 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes.
Akkal Kaddour ben Akkal Berrézoug, P. 1921, maréchal des logis chef, mle A 280/60/41 Oran; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Djoumadi Rabah ben A. E. K, 8 octobre 1915, maréchal des logis chef, mle 770/35 Alger; 18 ans de services, 4 campagnes.

Marocains.

Ali ben Bouchaïd, P. 1916, maréchal des logis, mle A. 6928/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Ej Jilali, P. 1922, maréchal des logis, mle A 6395/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
El Kebir ben Salah, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 4238/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Brik ben Aomar, P. 1918, maréchal des logis, mle B. 1678/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Said ben Jilali, P. 1913, maréchal des logis chef, mle A. 122/37 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hammou ben Ahmed, P 1917, maréchal des logis, mle A. 4263/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djellout ben Mohamed, P. 1914, maréchal des logis chef, mle A. 7048/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ali ben Mhammed, P. 1917, maréchal des logis chef, mle A. 6927/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
M'Bark ben Ameur, P. 1916, maréchal des logis, mle A. 348/37 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ali ben El Arbi, P. 1920, maréchal des logis chef, mle U. 6819/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Abdallah, P. 1920, maréchal des logis chef, mle A. 7787/40 Maroc, 15 ans de services, 8 campagnes.
El Mokhtar ben Salah, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 7041/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Allal ben Maati, P. 1919, maréchal des logis major, mle A. 4123/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
El Houssine ben El Arbi, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 1242/37 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Ali, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 4220/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Abderrahman Mohammed ben Naceur, P. 1920, maréchal des logis chef, mle A. 4259/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Hamida ben Mohamed, P. 1920, maréchal des logis chef, mle A. 4157/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Ahmed ben Abbib, P. 1904, maréchal des logis, mle A. 7007/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Aomar, P. 1919, maréchal des logis chef, mle A, 4214/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes.

Tunisiens.

Saad ben Djemaiel ben Mohamed, P. 1920, maréchal des logis chef, mle 949/R. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed Salah ben Ali ben Mohamed El Allagui, P. 1918, maréchal des logis, mle 23/L. 40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Labidi ben Amad ben Laouer, P. 1919, maréchal des logis chef, mle 5529/39 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

Chaya Saïdane, P. 1919, brigadier-chef, mle L. M. 596/39 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ouanez Moktar, P. 1920, 2e classe, mle A. 3268/41 Oran; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Moussaoui Amar, 17 août 1918, 1re classe, mle 2360/39 Alger; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Marocains.

Boujema ben M'Ssadak ben Daoud, P. 1920, brigadier-chef, mle A. 1781/40 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes.
Naceur ben Cherki, P. 1919, brigadier-chef, mle Q. 5941/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Barka ben Hamida, P. 1915, 1re classe, mle A. 303/37 Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben El Maati, P. 1919, brigadier-chef, mle A. 7258/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohe ben Ali, P. 1920, 1re classe, mle A. 4425/39 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Kacem, P. 1916, brigadier-chef, mle A. 544/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Said ben Larbi ben Lahsen, P. 1918, brigadier-chef, mle A. 765/37 Maroc; 16 ans de services, 10 campagnes.
Ben Aomar ben Bouazza, P. 1917, 1re classe, mle 2446/47 Maroc, 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mohammed ben Haj, P. 1916, 1re classe, mle A. 883/37 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Brahim ben Ahmed, P. 1918, brigadier-chef, mle B. 1696/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Said ben Ahmed, P. 1919, 2e classe, mle B. 5/39 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Mahjoub ben Miloudi, P. 1916, brigadier-chef, mle A. 4105/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdelkader ben M'Bareck, P. 1917, 1re classe, mle A. 1706/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Tahar, P. 1915, 1re classe, mle B. 2705/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Ahmed ben Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle A. 3855/40 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Belal, P. 1913, 1re classe, mle A. 45/33 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Bouazza ben Kaddour, P. 1920, brigadier chef, mle A. 7568/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abdesselem, P. 1920, brigadier chef, mle A. 4200/40, Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Driss ben Ahmed, P. 1920, brigadier, mle A. 7219/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Maali, P. 1919, brigadier-chef, mle T. 2004/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
El Housseine ben Omar, P. 1919, 1re classe, mle A. 3966/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brahim Mohammed, P. 1920, brigadier, mle A. 7941/39 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hammadi ben Allal, P. 1917, brigadier, mle A. 6793/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boucheta ben Sellam, P. 1914, brigadier, mle U. 6593/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Allal ben Mohamed ben Rehali, P. 1916, brigadier-chef; mle A. 690/36, Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Liazid, P. 1917, brigadier, mle A. 4264/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Salah ben Lahoussine, P. 1919, brigadier-chef, mle A. 7059/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Kamel, P. 1918, brigadier-chef, mle A. 4233/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Khammar ben Kassem, P. 1917, 2e classe, mle Q. 4385/37 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Aomar ben Ahmed, P. 1920, 1re classe, mle 4176/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Tunisien.

Douhadja ben Achour ben Khemais, P. 1916, 2e classe, mle 1050/36 A. C. A. T.; 18 ans de services, 3 campagnes.

Artillerie.

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

Plantier (Maurice), 26 novembre 1920, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Llobere (Marcel), 1er septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Monasse (Jean-Georges-Louis), 20 mai 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Lory (Paul-René-Théodore), 21 octobre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Liabeuf (Gustave-André-Victorin), 3 juin 1912, aspirant; 21 ans de services, 3 campagnes.

Besson (Jacques-Marcel), 16 mai 1918, adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Ruiz (René), 5 janvier 1916, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Masselot (Lévin), 9 février 1921, maréchal des logis major, 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Thuet (Armand-Georges), 10 juillet 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Baures (Roger-Marie-Raphaël), 21 novembre 1916, maréchal des logis major; 17 ans de services, 7 campagnes.

Fantini (Louis), 12 septembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mees (Roland), 30 mars 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Monlastier (Henri), 25 janvier 1921, maréchal des logis-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Lombardo (Roger-Alexandre), 3 septembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Cornu (Henri-Louis-Arsène), 18 novembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

Agdie (René-Robert), 13 juillet 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité

Monnier (Joseph-Louis-Marie), 20 juillet 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ravel (Joseph-Jean), 16 novembre 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ermuart (Maurice-Germain), 19 mai 1920, maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes.

Tondut (René), 10 mars 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Sallet (Gabriel), 21 juillet 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Motay (Francis), 19 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Guindre (Georges-Roland), 12 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Beltran (Jules), 30 novembre 1917, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.

Turlier (André), 4 novembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Theuil (Pierre), 20 août 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Deysson (Roger-Louis-Jean), 12 juillet 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Baffert (Edmond-Pierre-Etienne), 10 août 1920; adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Schneider (Marcel), 8 octobre 1922, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Leroy (Lucien-Adrien-Alexandre), 25 mai 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Perrin (Georges), 13 août 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Dubost (René-Pierre), 25 août 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Dechambre (Alfred-Gilbert-Charles), 19 janvier 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 8 campagnes.

Pelilfour (André-Marcel), 16 janvier 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Gressinger (Pierre), 2 août 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Estreme (Jean), 23 octobre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Favre (Augustin-Félicien), 20 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Beausset (Guy), 20 septembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Brenlaux (Roger-Ernest-Emmanuel), 21 janvier 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Baucaire (Louis-Charles), 15 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Mas (Henri), 20 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Robert (René-Raymond-Maurice), 3 avril 1925, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Padilla (Roch), 28 septembre 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Tissot (Jean-Lucien-Marcel), 5 octobre 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

Chevet (Gaston-Victor-Fernand); 9 juin 1920, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Deraprahamian (Arménag), 15 décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Piguet (René-Jules), 5 décembre 1917, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Gautier (Paul), 12 février 1921, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Germain (Georges-Gaston-Louis), 18 juin 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Woirhaye (Robert-Louis-Charles), 28 décembre 1915, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.

Bourgeois (Albin-Alexandre), 18 mars 1920, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Pichonniere (Charles-Désiré-Justin), 20 juin 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Denosjean (Georges), 23 juillet 1920, adjudant; 14 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Charoloy (Louis), 19 juin 1918, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Remy (Maurice-Pierre), 12 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Grolier (Eugène-Jean-Antoine), 25 juillet 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Erard (Auguste-Jean), 25 janvier 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bartram (Amédée), 10 avril 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Raufast (Jean-André-Joseph), 22 février 1914, adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes.

Rolland (Jean-Roland-Gaston), 22 juillet 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Maury (Pierre-Camille-Emile), 6 décembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mosconi (Antoine), 4 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.

Zimmerlin (René), 26 avril 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Weber (André), 25 septembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Maute (Gilbert-Roger-Emile), 22 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Lacommere (Henri-Lucien), 6 janvier 1921, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.

Giry (Elie-Marcel), 19 février 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Garcia (Ange), 23 mai 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité

Dauvergne (André-Alexandre), 22 novembre 1917, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.

Avisou (Edmond-René), 21 décembre 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Sourbets (Olivier), 8 mai 1921, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Peychiras (André-Henri), 22 octobre 1920, adjudant; 14 ans de service, 9 campagnes. Cité.

Meunier (Pierre-Jules), 24 novembre 1918, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.

Epeche (Antoine-Louis-Eugène), 26 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.

Quemerais (Francis), 24 septembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Bobo (Charles), 20 février 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Belgandi Tahar ben Mammar, P. 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Wagner (Victor), 16 octobre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Carel (Maurice-Félix-Henri), 15 septembre 1910, maréchal des logis major; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Genneson (Louis), 21 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité

Charton (Marcel-Pierre), 14 janvier 1920, maréchal des logis major; 16 ans de services, 7 campagnes.

Gronlier (Jean-Toussaint), 1er novembre 1918, maréchal des logis major; 16 ans de services, 7 camuagnes. Cité.

Guilloud (Roger-Joseph), 16 mars 1921, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Kervaire (Jean-Elias-René), 15 février 1922, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Belzic (Edouard-Marie), 1er juin 1921, adjudant; 15 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Barthelemy (Marcel-Joseph), 12 avril 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Friquet (Lucien-Irénée), 6 avril 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hernou (Charles-Alphonse), 9 février 1920, adjudant; 15 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Rahis (Charles-Marie-Joseph), 21 mars 1923, adjudant; 15 ans de services et majoration, 8 campagnes. Cité.
Poncet (Roger-Victor), 27 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tarquiny (François-Antoine), 26 mars 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Goblot (Jacques-Désiré), 13 juillet 1918, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gerard (André-Marcel), 7 septembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité
Dugas (Louis-Charles-Eugène), 22 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Denoyer (Maxime), 26 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Dorofyn (André), 10 décembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Renault (Louis), 29 décembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Texereau (Robert-Gaston), 16 août 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Piet (Jean), 15 février 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Clop (Gabriel-Henri-Celestin), 2 octobre 1922, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dougnac (Joseph), 6 mars 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Puissant (Henri-Cornel le-Jean-Marie), 9 septembre 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Oddon (Jean-André-Henri), 18 juin 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chippon (Marcel-Alphonse-Louis), 11 novembre 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Segui (Jean-Baptiste-Prosper), 25 juin 1921, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lecoin (René-Jean-Raoul), 18 août 1917, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gicquel (Paul-Arsène), 8 avril 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cazuguel (François-Marie-Gaston-Ferhand), 25 février 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cordier (Paul-Louis), 14 juillet 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Berry (André-Jean-Albert), 4 septembre 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Izard (Roger-Gabriel-Joseph), 6 juin 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Loviat (Armand-Charles-Louis), 29 novembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Jarry (André-Jean), 30 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Thibaut (Jean-Julien), 23 juin 1922, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Deneuville (Pierre-Raymond-Henri), 13 juin 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Devilleger (Roger-Jean), 30 décembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Claude (André-René-Henry), 20 décembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boudiaf Kaddour, 6 mars 1918, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bastide (Eugène-Jean), 28 décembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Masson (Virgile-Emile-Moïse), 2 juillet 1908, adjudant-chef; 20 ans de services, 1 campagne.
Coulon (Gilles-Edouard), 26 septembre 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cave (René-Alphonse-Jean), 30 novembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Dumas (Edmond-Aimé-Gabriel), 29 septembre 1918, maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Michelet (René-Jean-Baptiste-Adrien), 26 juillet 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lanteri (Louis), 4 novembre 1920, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Guyot (Julien), 30 avril 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ferriol (René-Emile), 21 avril 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Forcheron (Marius-René), 8 août 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Sage (Jean), 17 mars 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Hybry (Roger-Antoine-François), 21 décembre 1918, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Villalpando (Michel-Elias), 14 mai 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Leblanc (Roger), 20 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Terry (Robert-Armand), 27 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Willmann (Jean-Adolphe), 19 juillet 1918, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Debar (André-Georges), 2 décembre 1920, maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Candela (Roger-André-Hyacinthe), 21 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lauvernay (Roger-Jean-Marius), 16 mars 1913, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Garcia (Antonio), 5 janvier 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lespilaou (Jean-Sylvain), 23 avril 1923, adjudant; 12 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité
Guillier (René-Maurice), 24 mai 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Lenne (Emile), 9 mars 1922, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Munier (Paul-Albert), 11 octobre 1917, adjudant-chef; 19 ans de services, 1 campagne. Cité.
Daudrix (Guy-Julien), 18 novembre 1923, maréchal des logis major; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Marty (René), 13 octobre 1911, maréchal des logis major; 19 ans de services, 1 campagne.
Trochu (Maurice-Jules-Joseph), 5 septembre 1920, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bonneau (Maurice-Jean), 17 janvier 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 4 campagnes
Maneille (Elie-Alexandre), 23 janvier 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Rol (Hervé), 31 décembre 1922, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Crouvizier (Georges-Auguste), 22 août 1922, adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Zeghidi Said ben Harzallah, P. 1917, brigadier-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benreguia Ménouar, 31 mars 1916, 1re classe; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1941

SOUS-OFFICIERS

Algériens.

Khalfa Amor ben Brahim, P. 1921, adjudant, mle 526/41 Alger; 14 ans services, 9 campagnes. Cité.
Hadj Mohamed Habib, 5 septembre 1917, maréchal des logis, mle 2029/38 Oran; 16 ans de services, 6 campagnes.

Marocains.

Benaïssa ben Moussa ben Bouazza, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 571/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Hrarte Tahar, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 4649/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ameur ben Abderhamane ben Ali, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 7926/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Kaddour ben Mohamed, P. 1914, maréchal des logis chef, mle A. 5397/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
El Hassane ben Mohamed, P. 1921, maréchal des logis, mle A. 8894/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kabbour ben Mohamed, P. 1918, maréchal des logis, mle B. 1699/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Rattab Mohamed, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 7368/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité
Mhammed ben Layachi, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 9775/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Derdane Mohamed, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 5319/40. Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouchaïb ben Abdallah, P. 1917, maréchal des logis chef, mle A. 8711/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lahsen ben Abdeslam, P. 1915, maréchal des logis chef, mle A. 4550/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djilali ben Abdelmalek, P. 1920, maréchal des logis, mle A 1799/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.

Bouchaïb ben Abdallah, P. 1916, maréchal des logis, mle A. 9025/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Arbi ben Mohamed, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 8918/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mouloudi ben Larbi, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 5295/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
El Arbi ben Rahhal, P. 1922, maréchal des logis chef, mle A. 4331/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

Belhamecbe Benaïda, P. 1917, 1re classe, mle L. M. 565/39 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rouichi Hocine, 11 septembre 1917, brigadier, mle 1862/38 Constantine; 17 ans de services, 7 campagnes.
Fergani Abdelkader, 30 mai 1918, brigadier-chef, mle 2521/39 Alger; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Marocains.

Driss ben Khlifa ben X, P. 1921, 1re classe, mle A. 1527/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ben Lahoucine, P. 1918, 1re classe, mle A. 6160/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ben Lahsen, P. 1915, 1er canonnier, mle A. 5115/35 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouchaïb ben El Kébir, P. 1919, 1er canonnier, mle A. 9005/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Hassi, P. 1920, brigadier-chef, mle S. 735/38 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Driss ben Mohamed ben M' Barek, P. 1917, 1er canonnier, mle B. 4138/39 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, P. 1918, 2e canonnier, mle A. 1178/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Lahssen ben Ali, P. 1919, 1er canonnier, mle A. 8756/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
El Ayachi ben Brisse, P. 1916, brigadier-chef, mle A. 8179/39 Maroc; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Embark, P. 1919, brigadier-chef, mle A. 4576/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hamed ben El Madani, P. 1920, 1er canonnier, mle A. 5355/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mehammed ben Slimane ben El Haj, P. 1917, 1er canonnier, mle A. 1849/38 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bouziane ben Bouhaïb, P. 1911, brigadier-chef, mle A. 9102/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohammed, P. 1919, 1re classe, mle A. 4388/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lahssen ben Ahmed, P. 1919, 2e canonnier, mle A. 7929/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Moulay Ali ben M'Hammed, P. 1916, brigadier-chef, mle A. 4706/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben M'Hamed, P. 1919, 1re classe, mle B. 3006/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Salah ben Mohamed, P. 1920, 1re classe, mle U. 5000/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Larbi ben Ahmed, P. 1918, 1er canonnier, mle A. 8671/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Kaddour ben Hamed, P. 1918, brigadier-chef, mle A. 7333/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Belkacem ben Ayad ben Kessou, P. 1920, 1re classe, mle T. 15601/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Msaddak ben M'Bark, P. 1921, 1er canonnier-servant, mle A. 9069/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Hamed ben Benasser, P. 1917, 2e canonnier, mle A. 4681/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Salah ben Ahmed, P. 1916, 1re classe, mle A. 7535/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mouloud ben Ghazi ben Lahoucine, P. 1919, brigadier-chef, mle 401/40 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lahsen ben Ahmed, P. 1922, 1er canonnier, mle A. 4939/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohand ou Said, P. 1920, 1er canonnier, mle A 3140/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Lahssen ben M'Hamed, P. 1915, brigadier-chef, mle A. 4135/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdeslem ben Kaddour, P. 1920, brigadier-chef, mle A. 9304/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Belaïd, P. 1918, 1re classe, mle A. 4645/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Zaari, P. 1913, 1re classe, mle A. 3019/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
M'Hamed ben Belkhir, P. 1917, 1re classe, mle A 5196/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ghalem ben Mhammed, P. 1916, brigadier-chef, mle A. 5117/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Kebir ben Moha, P. 1919, brigadier-chef, mle A. 742/38 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Khalfi, P. 1921, brigadier-chef, mle A 8810/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Hammoudat, P. 1915, 1er canonnier, mle A. 5140/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben M'Hamed, P. 1920, brigadier-chef, mle B. 2188/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abdeslem, P. 1916, 1re classe, mle A. 1136/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Taibi ben Hadj M'Hamed, P. 1915, 1er canonnier, mle A. 7902/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lahcen ben Mohammed, P. 1917, 1re classe, mle A. 9227/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ali ben Mohamed, P. 1910, 1er canonnier, mle A. 8932/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Benhajjou Aomar, P. 1918, 1er canonnier, mle A. 7905/39 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Jilali, P. 1915, 1er canonnier, mle A. 7391/39 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mohammed, P. 1921, 1re classe, mle A. 5312/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Tunisiens.

Abdelhafid ben Mohamed ben Zid M'Barek, P. 1919, brigadier-chef, mle 5137/39 Tunis; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Train.

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

S. N. P. Abdelkader ould Abdemalek, 23 janvier 1919, maréchal des logis; 17 ans de services, 8 campagnes.
Kahoul Moktar, P. 1916, adjudant, mle 1609 J/O/36 Constantine; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fradet (Bernard), 27 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Pierre (André-Georges-Honoré), 13 janvier 1922, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Mallegol (Jean-Pierre), 18 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gineste (Yves-Germain-Marie), 19 novembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guelle (Paul-Jean), 1er août 1917, maréchal des logis major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bobbato (Ange-François), 3 février 1922, maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Beaumatin (André-Jean), 5 avril 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lascombes (Julien-Félix-Louis), 7 mars 1917, adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Jovin (Louis), 30 avril 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Martin (Marcel-Léon), 16 septembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Antoine (Albert-Pierre), 10 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Corny (Louis-René), 19 août 1917, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Smaili (René-Louis), 1er août 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Durmeyer (Victor-Christophe), 16 mai 1915, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Estival (Roland-Albert), 1er novembre 1915, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Guillot (Georges-Claude-Pierre), 26 août 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Elser (Marie-Jean-Camille), 23 juin 1918, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Brusset (Alfred-Joseph), 12 janvier 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mazière (Pierre-André), 3 février 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gay (Marcel), 28 mars 1921, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Tamigneau (Maurice-Charles), 4 avril 1918, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Fourmigue (Pierre-Marie-Louis), 17 décembre 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Durand (Henri), 3 décembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Vichard (Henri), 18 novembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cascarino (Félix-Dominique), 6 novembre 1919, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Boidin (Georges-Maurice), 20 août 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gaillot (Maurice-Gaston), 9 mai 1922, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Marchelli (Antoine-Xavier), 31 mars 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Tarres (Marcel-Jean-Michel), 7 janvier 1914, adjudant; 22 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Facq (Jules-Roger), 20 juillet 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Juventin (René-Paul-Séraphin), 2 juin 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Geslot (Auguste-Fernand-Georges), 24 septembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Trottet (Claudius), 2 mars 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bader (Emile), 1er février 1923, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Vinuales (Louis-Joachim), 7 décembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Grosset (Emile-Charles), 19 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chaynes (Roger-Aimé-Marius), 17 mars 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bras (Jean-Antoine), 15 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Henry (Robert-Jean-Emile), 18 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Pont (René), 26 novembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Felice (François), 7 août 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Peffault de La Tour (Geoffroy-Marie), 21 juin 1915, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lienhart (Emile-Ernest), 20 novembre 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Courousse (Jean-Auguste-Marie), 29 janvier 1917, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Garbi (Marius-Louis), 18 mai 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Martinez (Jean-Antoine), 24 juin 1918, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Escolar (René), 14 octobre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Djerba Mohamed ben Abdelkader, 5 septembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chicheportiche (Abraham), 6 janvier 1921, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Le Maho (Jean-Gabriel), 28 janvier 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Leonard (Sylvain-Roger), 16 novembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gayraud (Louis-Lucien-Fernand), 14 novembre 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Raynaud (Guy), 13 février 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Delamarre (Robert-Jacques-Victor), 17 mai 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Guerard (Maurice-Jean), 29 janvier 1917, adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Placine (Claude-Christian), 11 avril 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Simon (Robert-Eugène-Hippolyte), 17 mai 1917, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Kindt (Alfred-Jean), 13 juillet 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Guilhaure (Yves-Jean-Marie), 25 avril 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Carlon (Georges-Louis), 29 novembre 1917, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Aougrout Larbi ben Salah ben Hadj, P. 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cazalet (Henri-Marcel), 8 août 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lintz (Charles-Alfred), 9 février 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Roy (Louis-Mary-Paul), 10 juin 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Vert (Pierre-Raymond), 24 janvier 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Morlat (Jean-Paul-Louis), 2 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Barreme (Henri-Guy), 18 mars 1914, adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Gracia (Charles), 17 octobre 1915, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Gout (Gabriel-Fernand), 6 mai 1922, adjudant; 15 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Thibaut (Albert), 24 mai 1919, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Daudon (Robert-Marcel), 20 janvier 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pechou (Abel-Edmond), 22 mai 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Guillemaud (Jean), 6 septembre 1921, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Neyret (René), 25 avril 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Morin (Jean), 27 juillet 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Noreux (Edouard), 30 mai 1920, adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Maillard (Germain-Albert), 21 janvier 1916, adjudant-chef; 18 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Rey (Jean-José), 6 juillet 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Plan (Vincent-François), 23 août 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Labanne Bouanani, 5 janvier 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Vancauwelaert (Emile-Léon), 26 septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Delouche (René-Georges), 6 octobre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Baumer (Lucien), 8 janvier 1921, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lefevre (André-François-Marcel), 23 mars 1921, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Blanc (Marie-Paul), 29 décembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Baque (Jean), 2 mars 1921, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Forbras (Daniel-Henri-Gérard), 17 novembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

HOMMES DE TROUPE

S. N. P. Mohamed, P. 1915, 1re classe, mle 092/Oran; 18 ans de services, 6 campagnes.
Marrough Ahmed, P. 1920, 2e classe, mle A 311/Oran; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Amoura Mohamed ben Mohamed, P. 1922, 1re classe, mle 3119/Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1911

SOUS-OFFICIERS

Algériens.

Allal Ahmed ben Smail, 12 mars 1920, maréchal des logis chef, mle L. M. 1510/11 Alger; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Berrabah Abdelkader, P. 1920, maréchal des logis, mle 2037/38 Alger; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Benguesmia Tayeb ben Moussa, 4 février 1918, maréchal des logis chef, mle 1065/38 Constantine; 16 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Hamza, P. 1914, maréchal des logis chef, mle L. M. 622/37 Alger; 18 ans de services, 3 campagnes.

Marocains.

Rahal ben El Djilali ben El Mahjoub, P. 1915, maréchal des logis, mle A. 5277/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouchaib ben Embarek, P. 1917, maréchal des logis, mle A. 375/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
El Houssine ben Lahcen, P. 1916, maréchal des logis chef, mle A. 603/37 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben El Redded, P. 1915, maréchal des logis chef; mle A. 4861/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohaud ben Mohamed, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 1566/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Bouchaib ben Daoud, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 3668/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
M'Barek ben Tounsi, P. 1918, maréchal des logis, mle A. 2971/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Driss ben Madani ben Tahar, P. 1920, maréchal des logis chef; mle B. 1038/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
En Nasser ben Assou, P. 1918, maréchal des logis, mle T. 1217/39 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Abdallah ben Larbi, P. 1919, maréchal des logis, mle B. 835/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben El Houssaine, P. 1917, maréchal des logis chef, mle U. 1180/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdallah ben Taibi, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 123/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Mohammed, P. 1916, maréchal des logis, mle A. 5181/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bouazza ou Haddou ben Naceur, P. 1922, maréchal des logis, mle 2918/47 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Larbi ben Mohamed, P. 1913, maréchal des logis, mle A. 3565/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lahssen ben Larbi, P. 1922, maréchal des logis chef, mle 2308/52 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Hajjaj ben Ahmed, P. 1909, maréchal des logis, mle A. 7338/39 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Tunisiens.

Mamoud ben Salah ben Mohamed ben Amor Chatle, P. 1917, maréchal des logis-chef, mle 4118/37 A. C. A. T.; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hassen ben Slimane ben Amor ben Khélifa, P. 1916, adjudant, mle 7828/36 A. C. A. T.; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Saad ben Sadok ben Bou Aziz, P. 1920, maréchal des logis, mle 1052/L. 42 A. C. A. T.; 12 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

Belmiliani Mohamed, P. 1915, brigadier, mle 730/35, Oran; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Zeria Tamer ben Ahmed, P. 1917, 2e classe, mle A. 1811/39 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Seddiki Yaya ben Djillali, P. 1920, 1re classe, mle C. 1155/40 Oran; 16 ans de services, 10 campagnes.
S. N. P. Bensaci ben Messaoud, P. 1914, brigadier, mle L. M. 1560/38 Constantine; 17 ans de services, 9 campagnes.
Sebai Benchohra, 6 mai 1918, brigadier-chef, mle 1771/38 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Haffaf Mohammed, 20 janvier 1920, 1re classe, mle 0351/40 Oran; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Benabed Rekheda, P. 1920, brigadier-chef, mle 01371/40 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Marocains.

Mohamed ben M'Barek, P. 1917, 1re classe, mle A. 935/38 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ej Jilali, P. 1920, brigadier-chef, mle A. 5730/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdallah ben Allal, P. 1921, brigadier-chef, mle A. 17195/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Dris ben Ahmed, P. 1917, 1re classe, mle A. 352/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
El Arbi ben Moktar, P. 1912, 1re classe, mle A. 8215/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Bouchaib, P. 1917, 1re classe, mle A. 8733/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Haddou ben Rahou, P. 1919, 1re classe, mle A. 6677/39 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohammed ben Bouchta, P. 1921, brigadier, mle A. 8.228/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bouchta ben Selem, P. 1919, 1re classe, mle B. 2.258/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lahsen ben el Houssine, P. 1918, brigadier, mle A. 6.271/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouazza, P. 1915, brigadier-chef, mle A. 4111/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Maati, P. 1920, brigadier-chef, mle B. 4.573/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Omar, brigadier-chef, P. 1918, mle A. 6.406/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ameur ben Kaddour, P. 1913, brigadier-chef, mle A. 1.721/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Kassem ben Rhanen, P. 1917, 1re classe, mle A. 738/37 Maroc; 18 ans de services, 6 campagnes.
M'Hammed ben Ej Jilali, P. 1917, 1re classe, mle A. 210/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.
Said ben Mohamed, P. 1920, 1re classe, mle A. 523/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
M'Jahed ben Mohammed, P. 1914, brigadier, mle A. 5.307/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hammida ben Mohamed, P. 1922, brigadier-chef, mle A. 4.981/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hammani ben Cherkaoui, P. 1915, 1re classe, mle A. 5322/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Bark ben Abdallah ben Bark, P. 1920, 2e classe, mle B. 4372/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mahjoub, P. 1917, 1re classe, mle B. 461/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ej Jilali, P. 1918, brigadier, mle A. 5996/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Hamed ben Mohammed, P. 1920, brigadier-chef, mle A. 1241/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Aomar ben Lahcen, P. 1920, 1re classe, mle A. 2505/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Haddi, P. 1920, 1re classe, mle B. 1610/39 Maroc; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouazza ben Mohamed, P. 1922, brigadier, mle U. 5988/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
M'Hammed ben El Mahjoub, P. 1919, brigadier-chef, mle A. 9618/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Et Tayeb ben Ahmida, P. 1917, 1re classe, mle A. 4160/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
El Mansour ben Abdesselam, P. 1919, 1re classe, mle A. 9.705/39 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Slimane ben M'Hamed, P. 1915, 1re classe, mle A. 195/37 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Bouali ben Lahcen, P. 1918, brigadier-chef, mle A. 597/37 Maroc; 17 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Ahmed ben Brahim, P. 1920, brigadier-chef, mle A. 2803/40 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mhammed ben Mohammed, P. 1914, brigadier-chef, mle B. 1021/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouazza ben Moumen, P. 1916, 1re classe, mle A. 1507/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
M'Bark ben El Jilali, P. 1920, 1re classe, mle A. 2357/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Hamed ben Bouazza, P. 1919, brigadier-chef, mle B 2260/39 Maroc; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Naimi, P. 1921, brigadier, mle A. 4488/39 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mouha Ou Ali Ou Tdir, P. 1916, brigadier-chef, mle A. 5690/39 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
El Jilali ben Hanini, P. 1918, 1re classe, mle A. 3387/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohammed ben Allal, P. 1919, 1re classe, mle A. 1793/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohammed ben Abbas ben El Larbi, P. 1918, brigadier, mle A. 3676/40 Maroc; 15 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
El Henna ben Haboud, P. 1918, 1re classe, mle A. 3787/38 Maroc; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

Tunisiens.

Ammar ben Hassain, P. 1918, 1re classe, mle A. 4315/39 Rabat; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Belgacem ben Ali ben Brahim ben Hassine, P. 1919, brigadier-chef, mle A. 471/40 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Merzoug ben Chérif ben Merzoug, P. 1922, 1re classe, mle A. 821/41 Tunis; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Salah ben Ali ben Salah ben Amor, 8 juillet 1916, brigadier-chef; mle 529/L. 38 A. C. A. T.; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Cadre des agents de chancellerie.

Vincent (Marcel-Justin), 1er juin 1921, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Manguet (Jean), 6 septembre 1917, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Hautcolas (Michel-Albert-Gérard), 12 septembre 1921, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes.
Robier (Guy-Marc), 15 mai 1921, sergent-major; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Bermond (Armand-Elie), 8 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Malher (Georges-Julien), 18 novembre 1920, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Parra (François), 12 février 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Guerineau (Léon-Paul-Maurice), 16 février 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Molla (Michel), 7 septembre 1918, sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Martin (Pierre-François), 18 mars 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Fontana (Jean), 8 juin 1922, sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Gascard (Jacques-Georges-Emile Joseph), 19 mars 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Ardonceau (Marcel-Henri-Roger), 17 janvier 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Jamie (Henri), 12 mars 1921, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Azzaretti (Marcel-Alphonse), 23 octobre 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Paulin (Roger-Max), 2 février 1916, sergent-major; 18 ans de services, 5 campagnes.
Dudognon (Roland-Moïse-Serge), 27 mai 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bourges (Julien-Marie), 15 octobre 1913, adjudant; 20 ans de services, 14 campagnes.
Teule (Eugène), 28 janvier 1919, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Pannetier (André), 14 décembre 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.

Dupont (Cyrille), 21 septembre 1920, sergent major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Hardie (André-Paul-Marie-Lucien), 30 mai 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Dodeur (Louis-Marie-Adrien), 28 octobre 1917, adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Envrard (Paul), 7 octobre 1919, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Poirel (Jean-Louis), 13 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bar (Marceau-Louis-Joseph), 17 mai 1919, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Dubus (René-Louis-Jean-Baptiste), 23 novembre 1915, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Santoni (Antoine-David), 2 octobre 1914, adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes.
Renaud (Maurice-Armand-Sylvain), 12 mai 1916, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Grand (Maurice-Georges-Marcel), 13 mai 1920, sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Silan (Maurice-Robert), 29 juillet 1919, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gaugin (Gabriel-Marcel), 30 septembre 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Treboux (Aimé-Joseph-Lucien), 3 juin 1917, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Weber (Justin-Joseph), 10 février 1920, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Paslier (Louis-Germain), 30 juillet 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lucas (Albert-Julien-Joseph), 6 juillet 1918, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Puteaux (Louis-Ernest), 30 mars 1919, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Marcoux (Gabriel-Fernand-Joseph), 16 avril 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Joguet-Laurent (Jean-François-Simon), 15 novembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Baudelle (Pierre-Maurice), 9 octobre 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lesage (Jean-Henri-Cyrille), 8 mai 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Larrecq (Paul-Jean), 26 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Robert (René), 28 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Abonnat (Raymond), 14 mai 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bonnet (Augustin-Marius), 3 août 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Antoniotti (Olivier), 9 mai 1922, sergent-major; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Remy (Gérard), 17 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lecardez (René), 18 août 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boyer (Lucien), 26 janvier 1919, sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Liger (Francis-Aimé), 4 avril 1921, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Colin (Roger-Ulysse-Marius), 14 août 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Chupin (Georges-Louis-Adrien), 4 décembre 1921, sergent-major; 15 ans de services, 6 campagnes.
Cancellieri (Baptiste), 12 décembre 1919, sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mairaville (Roger-Henri), 24 octobre 1919, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Farge (Lucien-Paul-Léon), 10 décembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bastian (Emile), 20 septembre 1918, adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. Blessé. Cité.
Pigne (Marcel-Louis), 27 juin 1918, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Trinque (René-Jean), 14 avril 1921, sergent-major; 15 ans de services, 6 campagnes.
Malecot (André-Louis-Victor), 27 décembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Lauverjon (Daniel-François-Mathieu), 29 septembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Dubois (René-Georges), 25 février 1919, sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Blanc (Georges-Etienne), 12 janvier 1919, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mahe (Roger-François), 14 août 1922, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Martin (Victor-Henri-Auguste-Eugène), 8 juillet 1919, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Duhail (Jean-Emile-Joseph), 28 février 1916, adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Boj (Gilbert), 15 septembre 1920, sergent-major; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mahieu (Edouard), 8 mai 1919, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Poulalion (Florent), 27 septembre 1919, sergent-major; 16 ans de services, 4 campagnes.
Pisticcini (Georges), 12 septembre 1922, sergent-major; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Michel (Raymond-Roger), 25 août 1921, sergent-major; 13 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Personnel des cadres militaires féminins.

CADRE ÉTAT-MAJOR

Bontoux (Hélène-Marie), 16 mars 1929, 5e catégorie; 5 ans de services, 3 campagnes. Blessée. Citée.

Cadre des agents des corps de troupe.

Leyval (André-Georges), 25 août 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sannini (Jean), 20 septembre 1921, sergent-major; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Duroueix (René), 22 décembre 1917, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Dandine (Guy-Daniel-Georges), 29 janvier 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Longeras (Emile), 22 juin 1917, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Briffault (Georges-Louis), 15 juin 1921, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bris (Daniel), 8 décembre 1921, sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Amiel (Jules-Crépin), 4 juillet 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Languebien (Gaston), 8 juin 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Baquier (Henri-Roger), 15 juin 1922, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Thiebaut (Germain-Louis), 25 août 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Cathala (André-Pierre), 11 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Foucault (Pierre-André-Jean), 22 août 1919, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Dupon (Georges-Hubert-Théodore), 26 juillet 1916, adjudant-chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Sontag (Joseph-Georges), 28 mars 1917, sergent-major; 18 ans de services, 3 campagnes.
Wendling (Marcel-Alphons), 8 novembre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Forces auxiliaires du Maroc.

Benatti Rahal ben Djillali, P. 1908, mle F. A. 5925/52, chef de makhzen, makhzen de Chaouia-Sud; 27 ans de services, 1 campagne.
Ahmed ben Brahim, P. 1907, mle F. A. 8 X 4244/52, 1re classe, makhzen de Rabat; 28 ans de services, 5 campagnes.
Zaoui Ayad ben Mohamed, P. 1906, mle F. A. 1632/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Tahala; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ou Ali, P. 1915, mle F. A. 8981/52, mokhazeni, makhzen de Goulimine; 17 ans de services; 16 campagnes. Cité.
Ouhrimou Benaceur, P. 1917, mle F. A. 66/53, mokhazeni, makhzen de Khenifra; 17 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Ali ben Kaddour Latrache, dit Zerrouk, P. 1906, mle F. A. 5750/52, mokhazeni, makhzen du territoire d'Ouezzane; 28 ans de services, 5 campagnes.
Ahmed ben Ali, P. 1910, mle F. A. 8018/52, mokhazeni, makhzen administratif du bureau du territoire de Tiznit; 16 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Mohamed ben Driss, P. 1900, mle F. A. 4772/52, brigadier, makhzen territoire d'Ouezzane, détachement de Zoumi; 32 ans de services. Cité.
Ahmed ou Rhamouni, P. 1918, mle F. A. 8973/52, mokhazeni, makhzen de Goulimine; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Ba Aaqqa Akka, P. 1915, mle F. A. 5651/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle d'Erfoud; 17 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.

Tilouich Moha ou Azziz, P. 1917, mle F. A. 3211/52, mokhazeni, makhzen administratif de Rich; 16 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Driss ben Mohamed, P. 1919, mle F. A. 9068/52, mokhazeni, makhzen administratif du Bani à Akka; 19 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Said ou Ali ou L'Mane, P. 1907, F. A. 4731/52, mokhazeni, makhzen du territoire d'Ouezzane; 22 ans de services, 9 campagnes.

Mahrach Ahmed, P. 1918, mle F. A. 2670/52, mokhazeni, makhzen de Khenifra; 15 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.

Afoud Abdesslem ben Djillali, P. 1899, mle F. A. 5456/52, chef de makhzen, 1er makhzen de protection de Casablanca; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ait Said Hamed ben Mohamed, P. 1904, mle F. A. 8787/52, mokhazeni, makhzen de Ait-Baha; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Ghajdaoui Said, P. 1917, mle 1616/52, brigadier, makhzen administratif d'Azrou; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Tazerourti Haddou ou Hammou, P. 1908, mle F. A. 82/52, mokhazeni, makhzen administratif du secrétariat général d'Oujda; 21 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mimoun ou Brahim, P. 1916, mle FA 8971/52, mokhazeni, makhzen de Goulimine; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Tloukati Ahmed, P. 1916, mle FA 3296/52, brigadier, makhzen administratif de Rich; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohamed ben Ahmed, P. 1922, mle FA 200/53, mokhazeni, makhzen du secrétariat général d'Agadir; 17 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Mohamed ben Said, P. 1914, mle FA 10318/52, mokhazeni, makhzen administratif du bureau du territoire de Tiznit; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Hamdaoui Mohamed, P. 1914, mle FA 3185/52, brigadier, makhzen administratif du cercle d'Erfoud; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Ali ou Said, P. 1914, mle FA 318/54, mokhazeni, makhzen administratif du secrétariat général d'Oujda; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Touhaf ben Lhassen, P. 1904, mle FA 6282/52, chef de makhzen, 4e makhzen de protection; 22 ans de services, 7 campagnes. Cité.

El Ain Lhoussine ben Said, P. 1899, mle FA 10130/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Taroudant; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Marri Lhassen ou Hassaine, P. 1919, mle FA 8107/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Tiznit; 14 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.

Ameilal Mohand ou Ali, P. 1913, mle FA 1548/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Tahala; 20 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ouaarabe Moha, P. 1915, mle FA 3548/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Midelt; 15 ans de services, 15 campagnes. Cité.

Salah Ali ben Lhacen, P. 1908, mle FA 7997/52, mokhazeni, makhzen administratif du bureau du territoire de Tiznit; 16 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Es Sobri Baddi, P. 1912, mle FA 3110/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle d'Erfoud; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé.

Mohamed Lahoussain ben El Haj, P. 1922, mle FA 8784/52, mokhazeni, makhzen administratif du bureau du territoire de Tiznit; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Ali ben Bouih, P. 1911, mle FA 4480/52; mokhazeni, makhzen du territoire d'Ouezzane, détachement de Téroual; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohand ou Alslerhaman, P. 1914, mle FA 270/54, mokhazeni, makhzen du territoire d'Ouezzane; 18 ans de services, 10 campagnes.

Aftis Mohamed, P. 1912, mle FA 3153/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle d'Erfoud; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.

Azeroual Mohamed, P. 1917, mle FA 2800/52, mokhazeni, makhzen administratif du Ksar Es Souk; 14 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.

Saadli Lahoussine Bouziane, P. 1910, mle FA 2354/52, mokhazeni, makhzen du S. G. de la région de Meknès; 23 ans de services, 5 campagnes.

Ajaait Mohammed, P. 1912, mle FA 10355/52, mokhazeni, makhzen hors rang; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

El Ouard Ali, P. 1920, mle FA 2808/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle d'Erfoud; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Chachoui Ahmed ben Ali, P. 1899, me FA 7434/52, brigadier, 6e makhzen de protection; 21 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Ahmed ben Mohamed Dada, P. 1917, mle F. A. 8970/52, mokhazeni, makhzen de Goulimine; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Seddiki Maâmar, P. 1909, mle F. A. 3003/52, brigadier, makhzen administratif du cercle d'Erfoud; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé Cité.

Hamouad ben Ahmed, P. 1901, mle F. A. 8794/52, mokhazeni, makhzen des Ait-Baha; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Aouane Mouloud, P. 1910, mle F. A. 3689/52, brigadier, 1er makhzen mobile de police d'El-Hajeb; 21 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Aouinet Ali, P. 1911, mle F. A. 205/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Taza; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Khella ou Said, P. 1920, mle F. A. 8005/52, mokhazeni, makhzen administratif du bureau du territoire de Tiznit; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Armouzi el Ayachi ben Mohamed, P. 1917, mle F. A. 8431/52, mokhazeni, makhzen administratif de Ouarzazate; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Assabar Said ou Moh, P. 1922, mle F. A. 8419/52, mokhazeni, makhzen administratif de Ouarzazate; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Oukkeddou Kebir ou Moulay, P. 1920, mle F. A. 6083/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle d'El-Ksiba; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Lakhlili Mohamed, P. 1916, mle F. A. 1908/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Guercif; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Allal Mimoun, P. 1922, mle F. A. 3115/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Midelt; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Takaja Mohamed, P. 1912, mle F. A. 7016/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle d'El-Ksiba; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Achbak Lhassen N'Ait Ba Hassi, P. 1918, mle F. A. 8413/52, mokhazeni, makhzen administratif de Ouarzazate; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Ourba Haddou ou Khella, P. 1920, mle F. A. 9219/52, mokhazeni, makhzen administratif d'Inezgane; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.

Bellaquebenne Mohamed ou Tahar, P. 1920, mle F. A. 8721/52, mokhazeni, makhzen des Ait-Baha; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.

Sellem Abdesselem ben Moha, P. 1917, mle F. A. 8563/52, mokhazeni, makhzen administratif de Ouarzazate; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Mohand ben Achour, P. 1920, mle F. A. 8682/52, mokhazeni, makhzen administratif du bureau du territoire de Tiznit; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Iffakalem Haddi ou Hammou, P. 1911, mle F. A. 9558/52, mokhazeni, makhzen du Dadès-Tourha; 19 ans de services, 8 campagnes.

Ikkou Moha, P. 1916, mle F. A. 6615/52, mokhazeni, 2e makhzen mobile de police; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Idir ou Salah, P. 1913, mle F. A. 8862/52, mokhazeni, makhzen de Goulimine; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ibanda Lahoucine ou Moha, P. 1920, mle F. A. 8582/52, mokhazeni, makhzen administratif de Ouarzazate; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Bekkouri Khammar, P. 1913, mle F. A. 1091/52, mokhazeni, makhzen administratif de Rhafsai; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Brahim ben Abdallah, P. 1904, mle F. A. 6144/4732/52, mokhazeni, makhzen du territoire d'Ouezzane, détachement de Teroual; 22 ans de services, 3 campagnes. Cité.

Ahmen Moussa ben Haddou, P. 1917, mle F. A. 4717/52, mokhazeni, makhzen d'Ouezzane, détachement d'Arbaoua; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bourbaa Moha ou ben Salah, P. 1915, mle F. A. 8212/52, mokhazeni, makhzen d'Ouezzane, détachement d'Arbaoua; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Lahoussine ou Hammou, P. 1908, mle F. A. 106/54, brigadier, makhzen de protection de Monod; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Benkerroum Mohamed ou Ali, P. 1919, mle F. A. 9273/52, mokhazeni, makhzen administratif d'Inezgane; 12 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Khellou Mohammed, P. 1919, mle F. A. 3869/52, mokhazeni, makhzen hors rang; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Youssef ou Lahjouj, P. 1905, mle F. A. 1074/53, mokhazeni, makhzen du territoire d'Ouezzane, détachement de Teroual; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Oulaaid Haddou, P. 1915, mle F. A. 7212/52, mokhazeni, makhzen du secrétariat général d'Agadir; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Mouradi Mimoun, P. 1914, mle F. A. 8843/52, mokhazeni, makhzen administratif du cercle de Taroudant; 18 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.

Mohand ou Haddou, P. 1914, mle F. A. 785/52, mokhazeni, makhzen hors rang; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

El Hafed ould Bouaboua, P. 1917, mle F. A. 699/52, mokhazeni, makhzen hors rang; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Si Hammou ou Raho, P. 1913, mle F. A. 6412/52, chef de makhzen, 3e makhzen mobile de police; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Aomar ben Ahmed, P. 1920, mle F. A. 7303/52, mokhazeni, secrétariat général de Marrakech; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

Service du recrutement et de la statistique.

Calvar (Jean-Yvon-Marie), 27 juin 1920, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Kervennal (Louis-Augustin), 28 août 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes
Poux (Camille-Henri-Maurice), 1er mars 1917, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Conesa (José-Martin-Michel), 29 avril 1913, sergent-major; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bourgeat (Jean-Joseph), 5 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Jourdain (Jacques-Raymond-Julien), 16 juin 1915, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Le Bars (Robert), 16 novembre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Jault (Jean-Gaspard), 25 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Roy (Robert), 4 mai 1917, sergent-major; 18 ans de services, 3 campagnes.
Orhan (Jean), 6 février 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Helven (Achille-Marius-Jean), 8 janvier 1920, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Rolland (Maurice-Robert-René), 11 janvier 1918, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Brun (Marcel), 11 avril 1926, adjudant-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Chassard (Marcel-Jean), 7 septembre 1923, sergent-major; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Birotheau (Marcel-Pierre-Valentin), 23 février 1917, adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes. Blessé. Cité.
Beveraggi (Pierre), 15 janvier 1919, sergent-major; 15 ans de services, 5 campagnes.
Monbec (Roger-Elie), 25 mai 1917, adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Pellarin (René-François), 18 octobre 1920, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Lavigne (Jean-Eugène), 9 juin 1918, sergent-major; 16 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Berte-Saint-Ange (Joseph-Marie-Albert), 27 octobre 1914, sergent-major; 15 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Moizant (Pierre-Robert-Omer), 1er novembre 1916, adjudant; 17 ans de services, 2 campagnes.
Garaud (Lucien-Francis), 2 avril 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Dappelo (André-Elie-Jules), 10 avril 1924, sergent-major; 13 ans de services, 3 campagnes. Cité.

Génie.

a) *Services.*

Setti (Antoine), 3 juin 1920, adjudant, service des matériels et bâtiments coloniaux; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Faisandaz (Roger-Ernest), 28 avril 1922, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Privat (Alfred-Pierre), 26 avril 1915, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Dialma (Pierre-Auguste), 1er août 1915, adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Rincent (Pierre-Georges), 16 novembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Perrin (Alexis-Pierre), 29 juin 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Valero (Marcel-Manuel), 31 janvier 1917, adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Roussel (René-Marius), 19 janvier 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Breyne (René-Marcel), 3 décembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cadoux (Raphaël-Achille), 26 avril 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Carteret (Jean-Joseph-France), 12 février 1920, sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Brochet (Gilbert), 22 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Debenest (Pierre-Louis), 19 février 1921, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Michelon (Ange), 11 août 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Congost (Emile-Sébastien-François), 5 décembre 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pagnon (Eugène-André), 3 janvier 1915, adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes. Blessé.
Federici (Pierre-Paul), 16 juin 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Sourbe (Marcel), 5 août 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gentillon (Jean-François), 9 septembre 1914, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Fauque (Jean-Robert), 28 août 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Parra (Joseph), 1er novembre 1920, sergent-major; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Fondras (André-Henri)), 30 novembre 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gripon (Clément-Eugène), 14 juin 1913, adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Jourdan (Robert-Marius), 21 avril 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Poncet (Michel-Alphonse), 29 août 1916, adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Macle (Pierre-Osias), 15 janvier 1917, adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Lafouge (André-Lucien), 8 février 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Deforge (Georges), 7 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Bosq (Raymond-Jean), 13 février 1916, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Vouiquin (Henri-Armand-Albert), 27 novembre 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Charpentier (Robert), 21 août 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Larroze-Jardine (Marcel-Pierre-Gabriel), 18 juin 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lecucq (Charles), 27 juillet 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Hartmann (Jean-Jules), 27 novembre 1914, sergent-major; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Guergnon (Louis-Ange), 16 décembre 1918, adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Demangeon (René-André), 12 décembre 1917, adjudant-chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Dauge (Pierre), 21 janvier 1918, adjudant; 16 ans de services, 2 campagnes. Blessé. Cité.
Mol-Valentin (Robert), 17 mars 1924, adjudant-chef; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Robillard (Guy-Henri-François), 20 juillet 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Brunet (Armand), 7 mars 1923, adjudant; 14 ans de services, 4 campagnes. Cité.

b) *Arme.*

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

Hubaud (Roger), 8 février 1922, adjudant-chef; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Arnaud (Roger-Camille), 5 août 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mary (Pierre-Joseph-Gilbert), 29 juillet 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. cité.
Weibel (Jean-Robert), 22 janvier 1923, adjudant; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Humbert (Pierre-Jean), 5 juin 1918, sergent-major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Chiotti (Camille-Joseph-Paul), 25 décembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Perrot (Eugène-Raymond), 6 mars 1919, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Larue (Abel), 13 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Goret (Adolphe-Octave), 16 septembre 1911, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Le Calvez (Eugène), 12 août 1918, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Metivier (Marcel-Marie-Gérard), 25 avril 1921, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Holey (Roger-Charles-Michel), 17 mai 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Ferrier (Eugène-Victor), 13 janvier 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Miard (Lucien-Emile), 15 octobre 1920, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Haar (Bernard-Lucien), 16 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Benabdedjelil Mohamed ben Aïssa, P. 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Cantagrel (Armand-Raoul), 25 mai 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Bounolleau (René-Jean-Maurice), 7 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mage (Lucien-Marcel), 2 septembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Plessis (Lucien-Bernard), 1er août 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ghommid (Henri), 28 septembre 1922, sergent-chef; 14 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Carlotti (Jean-Baptiste), 19 octobre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Jacquet (René), 30 août 1920, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Raynal (René-Emile), 15 mars 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Michaud (André-Camille), 30 juin 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Revoton (Angel-Louis-Jean), 21 octobre 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Vidal (Louis-Raymond), 11 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Laboret (Joseph-Henri), 20 juillet 1920, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Singier (Raymond-Laurent-Elie-Albert), 4 juin 1917, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ageron (Marcel-Emile), 5 mars 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Laoueille (Robert-Raoul), 21 juin 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Moquet (Jacques-Joseph), 22 septembre 1914, adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Pageaux (Claude-Eugène-Jean), 17 février 1923, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Callet (Jean-Valentin), 15 avril 1922, adjudant-chef; 14 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Picco (Georges-André), 7 février 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lanteime (Jean-Paul-Léon), 1er octobre 1919, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Agnetti (Georges-Antoine), 18 mars 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lasserre (Henri), 21 juillet 1921, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Zarat Messaoud ben El Habib, 11 mars 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Heurtault (Albert-Francis), 12 février 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Larmin (Jean-Henri), 13 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Le Gloahec (Julien-Jean-Marie), 4 août 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Graillot (Germain), 26 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lambin (Lucien-Gaston), 13 février 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Seither (Louis-Charles), 11 septembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Thevenon (Antoine-Camille), 20 novembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Victoire (René-Amédée-Edouard), 9 avril 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Moine (Xavier-Hugues), 31 mai 1919, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Billard (Joseph-René-Jean-Gaston), 24 avril 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Le Moigne (Joseph-Marie), 3 avril 1920, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Jacaria (Romain-Février), 5 mars 1919, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Tendero (Henri), 2 avril 1915, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Guiet (Albert), 7 mai 1925, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Leménager (Raymond-Simon-Charles), 12 janvier 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Demore (Maurice-Etienne), 28 septembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pitzini (Ernest-Jean-Baptiste), 14 janvier 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Pierre (Henri-Louis-Gabriel), 27 mars 1919, sergent-major; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Regard (Jacques), 25 août 1923, sergent; 12 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité. (Pour prendre rang du 21 juillet 1955.)
Godet (Gustave-Fernand), 20 juin 1924, adjudant-chef; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Piraud (Jean), 6 juin 1923, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Lokmane Touhami. P. 1919, caporal-chef, mle L. M. 1232/36 Constantine; 18 ans de services, 7 campagnes.
Benmebkhout Amar, P. 1921, caporal-chef, mle 3417/11 F. Alger; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Salort (Henri), 27 juin 1924, caporal-chef, mle L. M. 1520/14 Alger; 11 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1941

SOUS-OFFICIERS

Algériens.

Mecheli Mohamed, 29 août 1914, sergent, mle A. 1527/35 Alger; 19 ans de services, 6 campagnes.
Benhelima Mohamed ben Snouci. P. 1918, sergent, mle 0153/11 Oran; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.

Marocains.

Mohamed ben Ali. P. 1919, sergent-chef, mle A. 3026/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Larbi ben Abdesselem. P. 1921, sergent-chef, mle A. 3051/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bouchaïb ben Rahal. P. 1918, sergent, mle A. 1206/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes.
Regragui ben Lahsen. P. 1921, sergent-chef, mle A. 562/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Smail ben Mohammed. P. 1918, sergent-chef, mle A. 3072/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Bouazza. P. 1920, sergent, mle T. 259/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Lhassen ben Mohamed. P. 1919, sergent-chef, mle A. 3039/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Belaïd ben Miloud. P. 1920, sergent, mle A. 4806/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohamed. P. 1909, sergent, mle A. 4729/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohamed. P. 1919, sergent-chef, mle 11541/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes.
El Ammari ben Lahsen. P. 1917, sergent, mle A. 800/37 Maroc; 17 ans de services, 5 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

S. N. P. Dahmane ben Taïeb. P. 1920, caporal, mle A. 769/39 Alger; 16 ans de services, 12 campagnes.
Bourezgue Zaradi. P. 1917, caporal, mle 1073/35 Alger; 19 ans de services, 4 campagnes.

Marocains.

Abdeslem ben Larbi ben Abd Daim. P. 1915, caporal-chef, mle A. 450/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Abdesslem. P. 1919, caporal, mle A. 1275/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Ahmed ben Moussa. P. 1918, 2e sapeur mineur, mle B. 950/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kassem ben Mohammed, P. 1916, caporal-chef, mle A. 3061/39 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdesselam ben Mohammed, P. 1918, caporal-chef, mle A. 1652/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Bark, P. 1920, caporal-chef, mle T. 16683/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lahcen ben Bouazza, P. 1922, caporal-chef, mle 24/18 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouchaïb ben Bouchaïb, P. 1909, caporal, mle B. 196/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Hammou ben Omar, P. 1919, caporal-chef, mle A. 8658/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Mohammed, P. 1920, caporal-chef, mle A. 3008/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bouchaïb ben Si Lihn, P. 1920, caporal, mle B. 361/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Cherkaoui ben Ahmed, P. 1917, caporal-chef, mle A. 3010/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Allal, P. 1919, caporal-chef, mle A. 3009/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Ahmed, P. 1917, maître ouvrier, mle 19134/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Bouazzaoui ben Mohammed, P. 1922, caporal-chef, mle A. 1555/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Ahmed ou Ahmed, P. 1921, caporal-chef, mle A. 4771/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Transmissions.

a) *Services.*

Haltrait (André-Maurice-Alexandre), 11 mars 1918, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bessière (Roger-Justin-Marius), 4 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ruffier (Robert-César-Marius), 15 juillet 1917, adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Mars (René), 25 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Baur (Paul-Auguste-Maurice), 7 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Cellier (Jean-René), 14 janvier 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bon (André-Marius), 9 mai 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Courvoisier (Maurice-Lucien), 21 juillet 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Auvray (Emile-Léon-Isidore), 9 mars 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Appas (Edouard), 25 février 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Auchel (Jean-Marius-Victor), 15 novembre 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Le Lann (Théodore-Michel), 3 novembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Fabreguettes (Pierre-Paul), 19 février 1921, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Delacroix (Michel-Julien-Joseph), 21 juin 1918, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Paslier (Georges-Jean-Baptiste), 28 juillet 1918, adjudant; 17 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Floc'h (Jean-Pierre), 16 avril 1914, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Disdier (Robert), 28 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Cherrier (Louis-Emile-Charles), 19 septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lourdou (André-Edouard-Henri), 17 juillet 1919, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Fromenteil (Maurice-Albert), 2 septembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Colnelle (Robert-Louis), 10 janvier 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Dubret (Fernand), 1er août 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Henno (Emile-Henri-Alphonse), 5 avril 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Renard (Lucien-Georges-Emile), 6 décembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Vermeulen (Emilien-Maurice), 7 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Dapui (Pierre-François-Désiré), 6 avril 1920, adjudant; 14 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.
Munoz (Jean-Antoine), 3 juillet 1917, adjudant-chef; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Asencio (Lucien-Joseph-Raphaël), 14 septembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

b) *Armes.*

1° FRANÇAIS

Mazière (Gaston), 1er septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Frelet (Jean-Pierre-Charles), 1er décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bousquet (Fernand-René), 12 novembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Rouzoul (René-Lucien-Simon), 27 juillet 1920, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mauduit (André-Jean-Paul), 3 novembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Roulier (Lucien), 14 octobre 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Barre (Pierre-Nicolas), 25 septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Guerin (Raymond), 27 septembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rey (Georges-Rémy-Lucien), 29 août 1917, sergent-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Clavies (Paul-Julien-Siméon), 9 février, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Lemarie (Pierre), 23 avril 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pacaud (Clément-Joseph-Louis), 7 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Devanne (Gabriel-Joseph-Jean-Baptiste), 4 décembre 1921, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chaulard (Georges-Claude), 8 novembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fayolle (Jean-Jules-Joseph), 5 mars 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Martin (Edouard-Jean), 27 mars 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Saint-Julien (Lodois-Athanase-Victor), 24 mars 1918, adjudant; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Dianon (Marcel), 1er septembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Daudignon (Jean-Gustave), 10 octobre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Donzey (Georges), 28 octobre 1918, adjudant-chef, 16 ans de services, 8 campagnes.
Le Goffic (Edouard), 11 octobre 1916, adjudant-chef; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Embarki Saad ben Belgacem, P. 1918, sergent; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Jacob (Yves), 19 février 1918, adjudant; 18 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Canjolle (Jean-Marie), 16 novembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lippo (Maurice-Victor), 11 janvier 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Garel (Henri), 13 novembre 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Robert (Roger-Jean), 31 octobre 1918, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Delahaye (Marcel-Eugène), 30 avril 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Delage (Pierre), 17 février 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Reveille (Georges), 25 juillet 1914, adjudant-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Gournay (Paul-Guy-Charles), 26 mai 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Salze (Henri-Basile-Maurice), 18 avril 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Cabedoce (Emmanuel), 2 janvier 1921, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Corniglion (Victor-Antoine), 23 septembre 1917, sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Rejany (Henri-Edouard), 31 août 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Le Borgne (Jean), 11 mai 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gogibus (Serge-Delphin-Cornil), 7 avril 1920, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Carton (Albert), 13 octobre 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Davico (Lucien-Emile), 5 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Jourdan (Roger), 28 juillet 1917, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Loriette (Elie-Pierre), 29 janvier 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Valy (Alfred-Pierre-Marie), 23 octobre 1919, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Telart (Gaston-Georges-Laurent), 26 février 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Delamarre (Joseph), 26 août 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Larget (Pierre-Charles-Richard), 4 février 1919, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Duffourg (Robert-Jean-Paul), 13 juillet 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Viltecoq (Daniel-Félix-Georges), 10 novembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouchot (Henri), 4 mars 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Brandolin (Angelo), 26 septembre 1919, adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Feck (Jean-Léon), 28 juin 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Sabathie (Bernard-Jean), 12 avril 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Avella (Raphaël-Jean), 11 août 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Nalin (Gabriel-Jules-Léon), 28 août 1922, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lefebvre (Martial-Alexis-Ernest), 24 mai 1918, adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Cornebise (Pierre), 31 décembre 1925, adjudant; 11 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Morcrette (Guy-Roger), 3 juillet 1928, adjudant; 11 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1941

SOUS-OFFICIERS

Marocains.

Mohamed ben Hammou ben Mesdiki, P. 1920, sergent-chef, mle A. 7602/40 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tahar ben Brick, P. 1920, sergent, mle A. 7539/40 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Arbi ben Ali, P. 1920, sergent, mle U. 3703/40 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes.
El Arbi ben el Houssine, P. 1915, sergent, mle A. 7862/40 Maroc, 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdelkader ben el Houssine, P. 1918, adjudant, mle U. 3719/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bouchaib ben Arbi, P. 1920, sergent-chef, mle T. 3245/40 Maroc; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mohammed ben Mokhtar, P. 1920, adjudant, mle T. 3222/40 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Abdeslem, P. 1920, sergent, mle U. 7865/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Brahim ben Mouh, P. 1921, sergent-chef, mle B. 3322/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

Kheriff Hafa ben Haïssa, P. 1921, maître-ouvrier, mle L. M. 258/41 Alger; 14 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Marocains.

Mohamed ben Allal ben Abbas, P. 1917, caporal-chef, mle B. 3515/39 Maroc; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Brahim, P. 1912, caporal-chef, mle S. 202/38 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben es Shrir, P. 1920, caporal-chef, mle B. 8722/43 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Jelloul ben Bouchaïb, P. 1921, maître-ouvrier, mle T. 25101/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Abdelkader ould Larbi, P. 1915, caporal-chef, mle S. 3553/38 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes.
El Bachir ben Mohammed ben el Fatmi, P. 1920, 1re classe, mle 3374/39 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Chérif ben Selim, P. 1920, 1re classe, mle A. 3307/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Kebir ben Mohamed, P. 1919, caporal, mle 3237 T/39 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben Boualem, P. 1919, caporal-chef, mle A. 1441/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Slimane ben Messaoud, P. 1918, caporal-chef, mle A. 6151/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Matériel.

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

Bourrel (Julien), 2 avril 1918, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Wagnon (Charles-Paul-Louis), 31 octobre 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Fernandez (Armand-Fernand), 28 avril 1916, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Guyon (André-Charles), 29 mai 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Barbier (Georges-François), 19 juin 1920, adjudant; 17 ans de service, 7 campagnes.
Creusard (Robert-Jean-René), 16 mai 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Wiemert (André-François), 23 mai 1914, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Borne (Georges-Pierre), 27 juillet 1921, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 7 campagnes.
Berchoud (Joanny), 18 novembre 1920, maréchal des logis-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Dupont (Léon-Henri-Jules-Alfred), 10 novembre 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Dremière (Marcel-André), 18 septembre 1914, adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Pichereau (Jean-Baptiste-Joseph-Armand), 11 juin 1917, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes.
Le Got (Auguste-Jean-Pierre-Marie), 29 août 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bon (Marcel), 2 juin 1916, maréchal des logis-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jobert (Raymond-Louis), 30 septembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Morin (Pierre), 4 mars 1922, maréchal des logis-major; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mercier (Maximilien-André), 16 janvier 1917, adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Crabe (Jean), 16 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chaleyssin (Jean-François), 20 juillet 1915, adjudant; 19 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Urbaniack (Joseph), 21 août 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Dumas (Georges-Louis-Jules), 8 juin 1917, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Michel (Marcel-Jean-Pascal), 14 juillet 1914, adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Bechereau (Fernand), 18 janvier 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mathy (Claude-Henri-Charles), 5 octobre 1917, maréchal des logis-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Goavec (François-Marie), 17 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Caillon (Roger), 10 novembre 1914, adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Carles (René-Emilien-Pierre), 26 septembre 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ville (Désiré), 10 novembre 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bouchet (Paul-Lucien), 19 juin 1909, adjudant; 20 ans de services, 3 campagnes.
Toban (Jean-Antoine), 31 août 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Brion (René-Alexandre-Jean-Julien), 30 septembre 1914, adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Robert (Paul-Albert), 20 novembre 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Charlon (Joseph-Albert-Louis), 17 mars 1920, maréchal des logis-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cerdan (Simon), 2 mars 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lomont (Maxime-Justin), 9 août 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Auzanne (Louis-Maurice), 26 août 1912, adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Caradec (Francis-Jean-Emile), 2 mars 1911, adjudant; 21 ans de services, 2 campagnes.
Forfelier (Marcel-Marius), 23 septembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Cuny (Eugène-Gustave), 8 octobre 1918, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Barbarel (Joseph-Marcel), 27 janvier 1920, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Viel (Jean-Marcel), 5 avril 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Maes (Pierre-Charles), 31 juillet 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Curdy (Ernest-Michel), 18 septembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gervais (Pierre), 30 mars 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Jacquelin (Raymond-Jacques), 31 mars 1917, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Jarot (Henri-Alphonse), 31 juillet 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Trifigny (Robert-Victor), 5 juin 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tord (André-Charles), 6 avril 1915, maréchal des logis-major; 20 ans de services, 2 campagnes. Blessé.
Martinez (André), 13 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Robert (Roger-Fortunet-Georges), 30 juillet 1918, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Hallair (Jean-Daniel), 30 septembre 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Philippe (Louis-Marcel-Jules), 9 mars 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Maupas (Roger-Paul), 1er octobre 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Vanier (Raymond), 19 octobre 1918, adjudant-chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Eslanave (Jean-André), 20 août 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Nordest (Albert-Edmond-Yves), 6 novembre 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Pascal (Félix-Marius), 9 septembre 1917, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.

Sabatier (Etienne-René-Jean), 22 mars 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Quiquandon (Paul-Pierre), 7 décembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Quère (Jean-Paul), 21 octobre 1915, adjudant-chef; 21 ans de services, 2 campagnes.
Chaderat (Paul-Jean-Mary), 18 novembre 1916, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Crepin (Fernand-Marcel), 14 août 1916, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Borie (Louis-Baptiste), 9 juillet 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gleizes (Bernard-Michel), 18 octobre 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Folly (Marcel-Aloïse), 2 janvier 1915, adjudant-chef; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Courtois (Roger-Paul), 20 octobre 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gérardi (Jean), 6 mars 1917, adjudant; 17 ans de services, 5 campagnes.
Chazelas (René-Georges), 23 avril 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Azalbert (François-Marcel), 23 mars 1919, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Pieton (Henri-Edouard), 11 juillet 1921, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gazel (Paul-Jean), 16 novembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Schon (Armand-Victor), 19 mai 1914, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Monard (Louis-Pierre), 9 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Sementz (Paul), 22 juillet 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Brot (Lucien-Jean Marie), 23 juin 1918, maréchal des logis major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Barbezier (Etienne-Marcel), 6 octobre 1919, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mareuil (Pierre-Marius-Gabriel-Gaston), 15 avril 1919, maréchal des logis major; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Poignant (Georges-Gustave-Victor), 4 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Dalcol (Alfred-Pierre), 28 septembre 1921, maréchal des logis major; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Luquet-Parisien (Pierre-Jean-Louis), 15 décembre 1919, maréchal des logis major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Delamarre (Marcel), 10 septembre 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bernier (Eugène-Henri), 17 juillet 1918, maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Coppeaux (Roger), 15 décembre 1909, adjudant; 21 ans de services, 1 campagne.
Gadeau (Robert-Louis), 21 mai 1915, adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Junqua (Jean), 2 novembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Jeannin (Marcel), 15 octobre 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Mathieu (Robert-Jean), 29 décembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Sibat (André-Justin), 17 novembre 1919, maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Martinotti (Roger-Jean-Charles), 15 mai 1923, maréchal des logis major; 15 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Baudet (René-Léon-Albert), 10 octobre 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Braud (Célestin-Laurent-Maxime), 2 décembre 1917, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Saulnier (Louis-Roland), 18 février 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Champion (Alfred-Louis-Joseph), 1er janvier 1918, maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lagrave (Jean-Pierre), 25 juillet 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lecœuvre (Jean-Baptiste), 14 septembre 1915, adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Thébaud (Louis-Eugène-Alexis), 15 juillet 1920, maréchal des logis major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Leyour (Joseph), 18 juin 1918, adjudant-chef; 19 ans de services, 3 campagnes. Blessé.
Pernot (Georges-Bernard), 28 septembre 1915, adjudant-chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Vincent (Charles-Augustin), 25 septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Vergne (Pierre-Félix), 18 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lapuyade (Louis-Robert-Jean-Léon), 1er avril 1921, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Léger (Roland-Edgard-Octave), 12 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Cornu (Bernard-René-Georges), 12 octobre 1913, adjudant; 19 ans de services, 2 campagnes.
Delfau (Maurice-Jean), 24 juillet 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Prel (Edouard-Emile-Daniel), 16 janvier 1918, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Sportiello (Antoine), 14 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Debailleux (Léon), 31 octobre 1918, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Chesnais (Raymond-Georges), 21 janvier 1916, adjudant; 18 ans de services, 3 campagnes.
Masson (Guy-Georges), 28 décembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Le Garrec (Pierre-Marie), 20 janvier 1919, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Mourier (Francis-Louis-Alfred), 24 juin 1917, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes.
Touzin (André), 20 avril 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mondy (Robert), 21 mars 1921, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Debray (Julien-Georges-Jules), 19 août 1917, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Raulin (Pierre-Edmond), 6 mars 1918, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Cuny (Pierre), 22 mai 1919, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bauzon (Henri-Ferdinand-Lucien), 11 février 1919, maréchal des logis; 17 ans de services, 4 campagnes.
Aupest (André-Arthur), 16 août 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Figa (Marcel-Martin), 7 mai 1918, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bonnetain (André-Francis), 30 octobre 1918, adjudant; 17 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Heleine (René-Charles-Louis), 10 décembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Pillois (Oswald-Emile-Arthur), 5 octobre 1917, adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Jachmig (Joseph-Charles), 16 février 1918, adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes.
Rodriguez (Marius), 31 juillet 1920, adjudant; 15 ans de services et majorations, 5 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Mare (André-Etienne), 19 février 1917, brigadier-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Deveau (André-René), 6 février 1911, brigadier-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1911

SOUS-OFFICIER

Algérien.

Aouissi Hocine ben Mohamed, P. 1919, maréchal des logis chef, mle L. M. 155/39 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes, Blessé. Cité.

Marocains.

Allal ben Rahal ben Mahjoub, P. 1916, adjudant, mle R. 2713/37 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Abdallah ben Bouchaib, P. 1921, maréchal des logis, mle B. 1417/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
M'Bark ben el Hachemi, P. 1912, maréchal des logis, mle A. 7168/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mouha ben M'Ahmed, P. 1920, maréchal des logis, mle A. 7057/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
El Houssine ben Ali, P. 1919, maréchal des logis, mle A. 6339/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Omar ben Salem, P. 1915, maréchal des logis, mle A. 3939/10 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité

HOMMES DE TROUPE

Algériens.

Achour Djilali ben Mohamed, 1er août 1918, brigadier-chef, mle ALM 651/38 Alger; 17 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Said ben Bagrai, P. 1917, brigadier, mle 141/40 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mehiri Mohamed ben-Kaddour, P. 1915, brigadier-chef, mle L. M. 875/39 Constantine; 16 ans de services, 6 campagnes.
Chenah Haouès ben Lakhdar, P. 1919, brigadier-chef, mle L. M. 1540/ Constantine; 17 ans de services, 4 campagnes.

Marocains.

Aïssa ben Madjoub, P. 1917, 1re classe, mle A. 7363/39 Maroc; 15 ans de service, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Miloud ben Abderraman, P. 1918, 1re classe, mle B. 2519/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Ahmed, P. 1912, 2e classe, mle A. 9669/39 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ben Daoud ben Mimoun, P. 1914, 1re classe, mle A. 5876/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bouchaïb ben Mohamed, P. 1914, 1re classe, mle A. 773/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Lahsen ben Mohamed, P. 1921, 1re classe, mle A. 855/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
El Mansour M'Hammed, P. 1919, 1re classe, mle A. 8710/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Ej Jilali ben Ahmed, P. 1922, brigadier-chef, mle A. 68/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
El Arbi ben Salah, P. 1912, 1re classe, mle A. 7142/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Larbi ben Mohamed, P. 1921, brigadier, mle A. 1646/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, P. 1910, 1re classe, mle A. 8981/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Abdallah ben Ayad, P. 1913, 1re classe, mle T. 1461/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.
Zitouni ben Ahmed, P. 1919, 1re classe, mle A. 9073/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Hamida ben Larbi, P. 1915, 1re classe, mle A. 9789/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Faddoul ben Abbes, P. 1915, 1re classe, mle A. 5817/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
El Mahjoub ben Mohammed, P. 1919, 1re classe, mle A. 8921/39 Maroc; 15 ans de services; 8 campagnes.
Abbès ben Hamida, P. 1916, 1re classe, mle A. 8606/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mohammed, P. 1920, 1re classe, mle A. 5977/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ahmed ben Driss, P. 1920, 1re classe, mle T. 18641/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Omar ben Lahcen, P. 1915, brigadier, mle A. 4611/40 Maroc; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Abbès ben Ahmed ben Allam, P. 1918, 2e classe, mle A. 2115/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Tunisien.

Assaker ben Ammar ben Abdallah, P. 1916, brigadier, mle 3873/R. 37 A. G. A. T.; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Intendance.

1° FRANÇAIS

SOUS-OFFICIERS

Pauchard (Francis-Robert), 27 janvier 1919, sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Suire (René-Emile), 7 novembre 1920, sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Foure (Lucien-Paul), 28 mars 1911, sergent-major; 21 ans de services, 4 campagnes.
Massing (Bernard-Marie), 27 février 1921, sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bressol (Armand-Jean-Henri), 21 août 1920, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Thibault (Pierre-Marcel-Ludovic), 31 mai 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cambres (Jules-Jean-Jacques), 17 novembre 1921, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Baly (René), 30 avril 1920, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Coutelier (Michel), 24 janvier 1918, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Loustalot (Louis), 28 juin 1916, adjudant; 19 ans de services et majorations, 5 campagnes. Cité.
Siccardi (Jean-Alphonse), 25 février 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bouvier (André-Eugène), 21 février 1915, sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Taburet (André-Auguste-Jean), 3 juillet 1915, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Planche (André-Ferdinand), 15 mars 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Simon (Jean-Maurice), 17 mars 1921, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Amédée (Albert), 7 mars 1916, sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Guizard (Marius-Pierre-Claude), 15 janvier 1915, sergent-major; 20 ans de services, 4 campagnes.
Poiret (Henri-Octave-Emile), 12 septembre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
De Ryckere (Auguste-Arthur-Yves), 11 juin 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Cohen (Charles), 14 juillet 1911, sergent-major; 20 ans de services, 4 campagnes.
Perraut (Georges), 2 juin 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Garrabos (Jean-Fernand), 2 janvier 1919, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bouton (André-Roger), 18 novembre 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mauroy (Maurice-Louis), 3 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Collet (William-Louis), 23 octobre 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Boulesteix (André-Maurice), 13 août 1918, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cau (Omer-Joseph-Albert), 8 avril 1916, sergent-chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mathern (Paul), 16 novembre 1915, sergent-major; 20 ans de services, 2 campagnes.
Diet (Jean-Louis-Joseph), 16 juin 1913, adjudant-chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Benoist (Henri-Victor), 1er décembre 1919, sergent-major; 17 ans de services, 6 campagnes.
Imatte (Albert-Jules), 16 juin 1914, sergent-major; 19 ans de services, 3 campagnes.
Dangeard (Georges-Auguste), 9 octobre 1914, sergent-major; 19 ans de services, 3 campagnes.
Pirat (Antoine-Marc-Pierre-Raymond), 31 août 1921, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Triboulet (René-Paul), 1er mai 1917, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Molinier (Roger-Laurent-Henri), 24 janvier 1919, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Robic (Jean-Robert), 25 mai 1921, sergent-major; 15 ans de services, 7 campagnes.
Rousset (Jean-Marius-Antoine), 23 avril 1915, sergent-major; 19 ans de services, 2 campagnes. Cité.
Ferber (René-Jean-Eugène), 12 mars 1920, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Jaouen (Joseph-Marie), 9 août 1920, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Maroselli (Antoine), 12 mars 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Vaque (Jean-Louis), 19 octobre 1920, sergent-Major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Charraud (Maurice-Marc), 11 janvier 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Thomas (Hubert-Louis-Alphonse), 15 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Genevois (Robert-Lucien), 3 mars 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Boudot-Lamotte (François-Lucien-Emmanuel), 20 avril 1918, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Foujanet (Henri-Noël), 23 décembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Serdane (Georges), 4 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Giffe (René), 29 août 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Garioud (Alphonse-Charles), 26 septembre 1914, sergent-major; 18 ans de services, 3 campagnes.
Hauss (Fernand-Lucien), 8 novembre 1922, sergent-major; 14 ans de services, 7 campagnes.
Delahaye (Lucien-Jean-Baptiste-Anatole), 27 avril 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Le Bert (Armand-Désiré-Marie), 5 mai 1921, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Bessiere (André), 24 mars 1913, adjudant; 18 ans de services, 2 campagnes. Cité.
Marseloo (François-Edouard-Noël), 13 décembre 1923, sergent-major; 13 ans de services, 6 campagnes. Cité.

MAITRES OUVRIERS

Martin (Jean-Athanase), 2 octobre 1906, sergent maître ouvrier cordonnier; 23 ans de services, 7 campagnes.

Benoist (Bernard-Charles), 1er juin 1914, sergent maître ouvrier cordonnier; 19 ans de services, 11 campagnes.

Gehan (Jules-Victor-Henri-Georges), 4 avril 1904, sergent-chef maître ouvrier tailleur; 23 ans de services, 7 campagnes.

Etarian (Gabriel), 15 février 1908, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 23 ans de services, 6 campagnes.

Lacombe (Jacques-Albin), 4 avril 1915, sergent maître ouvrier tailleur; 18 ans de services, 11 campagnes.

Tranieux (André), 24 janvier 1908, sergent-chef maître ouvrier tailleur; 23 ans de services, 7 campagnes.

Donnet (Lucien-Jacques-Marie), 3 août 1911, sergent maître ouvrier cordonnier; 21 ans de services, 8 campagnes.

Saunier (Maurice-Raoul), 12 avril 1905, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 22 ans de services, 6 campagnes.

Clauzel (Roger), 14 mars 1917, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 18 ans de services, 11 campagnes.

Dupont (Louis-Eugène-Désiré), 21 août 1911, sergent-chef maître ouvrier tailleur; 22 ans de services, 6 campagnes.

Soubrane (Félix-Jules), 13 octobre 1912, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 21 ans de services, 7 campagnes.

Martin (Pierre-Louis), 13 février 1914, sergent maître ouvrier cordonnier; 21 ans de services, 5 campagnes.

Lautrette (Félix), 10 juillet 1914, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 20 ans de services, 6 campagnes.

Kaczmarek (Léon-Adalbert), 13 février 1913, sergent maître ouvrier tailleur; 19 ans de services, 6 campagnes.

Meunier (Oscar-André), 29 octobre 1914, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 20 ans de services, 6 campagnes.

Lafont (Pierre-Francisque-Antonin), 23 novembre 1914, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 19 ans de services, 6 campagnes.

Maligner (René), 24 juin 1918, sergent maître ouvrier tailleur; 16 ans de services, 9 campagnes.

Henry (Pierre-Charles), 16 mai 1913, sergent maître ouvrier cordonnier; 19 ans de services, 6 campagnes.

Bares (Pierre-Clovis-Eugène), 20 mars 1915, sergent maître ouvrier tailleur; 18 ans de services, 7 campagnes.

Frugier (Raymond-Victor), 5 janvier 1917, sergent maître ouvrier tailleur; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

HOMME DE TROUPE

Ferramosca (Michel), 13 décembre 1917, caporal-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1911

SOUS-OFFICIERS

Marocains.

Mohamed ben Moktar, P. 1918, sergent, mle A. 1901/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Mohamed ben Mohamed, P. 1917, sergent-chef, mle A. 4068/39 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Mohammed ben Ahmed, P. 1919, sergent, mle A. 204/39 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Etat-major de l'armée.

POSTE AUX ARMÉES

Vache (Louis-Emile-Joseph), 11 février 1908, adjudant assimilé; 16 ans de services, 8 campagnes.

Thomas (Roger-Jean-Marie), 10 septembre 1911, sergent-chef assimilé; 17 ans de services, 7 campagnes.

Riandet (Jean-Gabriel-Eugène), 26 juillet 1911, sergent-chef assimilé; 17 ans de services, 8 campagnes.

Le Lardeux (André-Raymond), 4 juin 1923, adjudant-chef assimilé; 14 ans de services, 10 campagnes.

Chaudon (Pierre), 30 octobre 1911, adjudant-chef assimilé; 17 ans de services, 6 campagnes.

Fourgous (Louis-Roger), 22 août 1910, sergent-chef assimilé; 17 ans de services, 6 campagnes.

Ribes (René-Jean), 10 mai 1921, adjudant-chef assimilé; 14 ans de services; 8 campagnes. Cité.

B. — *TROUPES COLONIALES*

Infanterie.

SOUS-OFFICIERS

Cougnenc (René), 24 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Justin (Georges), 6 mai 1917, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Latorre (Marcel), 17 mai 1922, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Houben (André-Jules), 5 mai 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Conte (Raymond-Georges), 24 septembre 1919, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes.

Gaillard (Joseph-Léon), 24 septembre 1922, sergent; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Lombardo (Paul-Bruno-Alfred), 6 juin 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Escoubas (Jean-Bertrand-Guillaume), 23 septembre 1919, adjudant-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Malez (Louis), 5 avril 1920, adjudant; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.

Victorri (Pierre-Firmin), 25 septembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Pinelli (Jean-Baptiste), 7 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Rabine (Gaston-Fernand), 2 janvier 1923, sergent-chef; 18 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.

Beretti (Don-André), 7 août 1921, adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Foy (Bernard-Henri), 14 octobre 1912, adjudant-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Sery (Robert-Marcel), 19 février 1917, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Conrard (Jean-Marie), 9 novembre 1918, sergent; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé. Cité

André (Marie-Joseph-Antoine), 16 mars 1918, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes.

Grocq (Jean-Maurice), 9 juillet 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Ferat (Emile-Désiré-Gustave), 7 juin 1916, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.

Tourte (André-Yvan), 27 mai 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bussi (André), 12 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Beaujoin (Lucien-Georges-Camille), 24 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.

Tilhos (Albert), 6 septembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Bonnary (Louis-Félix), 1er novembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.

Moulin (Roger-Louis), 25 juin 1918, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Delaporte (Jean-Gaston-Eugène), 21 février 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Appère (Yves-Guillaume), 30 octobre 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.

Baron (Maurice-Jean-François), 27 avril 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Jecker (Marcel-André-Albert), 9 avril 1918, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Desoteux (Marcel), 17 décembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Bogeat (Emile-Paul), 26 janvier 1918, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Joubert (Maxime), 28 août 1921, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Seigée (Guy-Auguste-Germain), 19 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Liénard (Marcel-Jules), 15 novembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Potard (Aimé-Charles), 2 juillet 1913, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes.

Galmiche (Jean-Armand-Emilien), 28 février 1919, adjudant-chef, 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Larricq (Pierre-Jean-François), 29 juillet 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.

Vinciguerra (Ange-François), 26 décembre 1920, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mazy (Jacques-Jean), 5 février 1919, sergent major; 15 ans de services, 10 campagnes.

Fribourg (Lucien-Jean), 4 mars 1919, sergent-chef clairon; 15 ans de services, 10 campagnes.

Cussaguet (Georges-Marc), 25 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Leccia (François), 23 décembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Zephir (Raymond-Louis-Ivanoff), 13 mars 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Marcorelles (Robert-Justin-Joseph), 27 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fortune (Denis-Henri), 13 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Falgas (Louis-Jean), 4 octobre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Gozzi (Francis-Mathieu), 17 mars 1920, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Begue (Georges-Camille-Louis), 20 juillet 1916; 17 ans de services, 8 campagnes.
Wittemer (Jean-Paul-Henri), 16 avril 1924, adjudant; 16 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Orlanducci (Dominique), 27 novembre 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Marcuello (Primitif), 18 juillet 1918, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Froeliger (Gabriel-Jean), 17 mars 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Blanchot (Robert-Ernest), 29 avril 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Victor (Jean), 3 septembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Vast (André-Albert), 14 décembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Diallo (dit Frédéric-Robert), 15 novembre 1918, sergent major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Billaud (Léon-Emilien), 28 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Clavier (Thomas-Jean-François), 8 janvier 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Day (Marcel), 2 juin 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Treny (Fernand), 30 juin 1919, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pellennec (Jean), 24 juin 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bertrand (Jean-Baptiste), 15 septembre 1912, sergent major; 21 ans de services, 4 campagnes.
Benardeau (René), 24 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Tixier (Pierre), 1er décembre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Beretti (Jean-Paul), 12 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Manach (Ernest-Yves), 13 août 1922, adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Lazaro (Emilien-Léon), 4 mars 1919, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bordessoule (Maxime), 19 mars 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lauzun (Raymond-Albert), 17 juillet 1916, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Joseph (Barthélémy-Daniel), 4 juin 1920, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Roubieu (Antoine), 17 mai 1926, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Campos (Emiliano-José), 5 janvier 1916, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gouillard (Michel-Cyrille-Gustave), 27 septembre 1920, adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Durban (Georges-Paul-Emilien), 20 avril 1921, adjudant-chef, corps des télégraphistes coloniaux; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Melsen (Félicien-Jean-Edouard), 14 juin 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Paoli (Jacques-André), 17 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Baut (Jean-Louis-Marie), 16 janvier 1921, sergent-chef, corps des télégraphistes coloniaux; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mouynet (Roger-Jean), 7 août 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Delhomme (Eugène-Alexandre), 15 juin 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dechaud (André-Roger-Edmond), 8 mars 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Megamez (Saïd), 29 novembre 1919, sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Guillemot (Gabriel-Charles-Camille), 10 août 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Serra (Joseph), 25 avril 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Jacques (Henri), 15 mai 1913, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Dussau (Raoul), 25 décembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ducos (Jean), 5 juillet 1921, adjudant; corps des télégraphistes coloniaux; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Texier (Georges-Robert), 14 juillet 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Periou (Pierre-Marie), 4 mai 1915, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Lacaze (Jean), 8 décembre 1922, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Piegay (Roger-Jean-Marie), 31 juillet 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Chiaroni (Etienne), 1er février 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Dallée (Louis-Victor-Marie), 28 mars 1923, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Valentin (Fernand-Henri), 4 mai 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fenouillet (Pierre), 28 février 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bruno (Ange-Charles-Auguste), 17 avril 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Chasteauneuf (Robert-Georges), 17 septembre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Chamouton (Paul-Henri-Victor), 18 juillet 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Renard (Jean), 14 avril 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Perrin (Louis-Raymond), 22 mai 1918, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bardet (Jean-Baptiste), 9 février 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Artéro (Angel), 4 juin 1918, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gondele (Jean), 18 septembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bernier (Marcel-Jean-Joseph), 3 février 1920, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Leca (Antoine), 14 mai 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Germain (Charles-Louis), 8 novembre 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Thiriet (Marcel), 5 octobre 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Folacci (Toussaint), 24 janvier 1919, adjudant-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Walter (Jean), 21 septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Nussbaum (Jean-Edouard), 18 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Joukhdoum Ahmed, 26 janvier 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Praud (Joseph-Paul), 3 mars 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Levigne (Albert), 2 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sumalla (François-Jean-Joseph), 9 mars 1919, adjudant; 16 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Baudin (Michel-Guy), 26 novembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Baillet (Marcel), 23 février 1924, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Blanc (Georges-Baptiste-Antoine), 14 juillet 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mougenot (Paul), 23 mai 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Delevoye (Robert), 26 mars 1921, sergent; 14 ans de services 11 campagnes. Cité.
Martin (Léopold-Robert), 26 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Hoareau (Noël-Nicolas), 6 décembre 1918, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Massei (Jean-Paul), 13 juin 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tormo (Antoine), 3 mai 1920, adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bechard (Paul-Henry), 11 février 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bourreau (Robert-René), 8 juin 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hochstetter (Jean), 1er août 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Belrose (Bense-Stéphane), 3 mars 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Faravel (Louis-Gaston-Désiré), 26 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Vincetti (Séraphin-Pierre), 6 novembre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Prevet (Lucien), 20 septembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Carreau (Roger), 12 juin 1922, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Bethune (Albert-Gaston), 21 décembre 1920, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Carmona (Paul-Christophe), 11 novembre 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Cavalec (Guillaume-Marie), 3 mars 1921, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ruis (Jean-Antoine), 3 janvier 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Daoda, 19 mai 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Stehlin (André-Werner), 6 juillet 1923, sergent-major; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Clergue (Fernand), 3 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mercier (Ernest), 15 janvier 1918, sergent; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gaulier (Joseph-Marie-Julien), 18 décembre 1918, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Phaelon (Edmé-Albert), 16 novembre 1920, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Sintoul (André), 12 mars 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Choix (Georges-Nicolas-Théodore), 23 novembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Vecchiali (Jean-Sylvestre), 4 avril 1921, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Roze (René), 8 avril 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sandreschi (Paul), 30 juillet 1921, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chiaraviglio (Jean-Paul-Charles-André), 30 août 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Giabiconi (Don-Augustin), 18 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Costes (Jean), 17 février 1921, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lagarde (Henri-Jean), 22 juillet 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fontaine (Jacques-Edouard), 28 juillet 1922, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Grieu (Denis), 16 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Navaro (Jésus), 17 février 1921, adjudant; 14 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Chudy (Jean), 20 juin 1921, sergent-chef, corps des télégraphistes coloniaux; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gerdolle (Jean-Aimé), 20 juillet 1922, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Vaimbois (Albert-Aimé), 19 novembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Blanc (Paul), 22 octobre 1914, adjudant, chef de fanfare; 19 ans de services, 4 campagnes.
Guerin (Charles), 22 décembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Aleman (Raymond-François), 25 août 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gravet (Paul), 8 novembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bernard-Charlotte (Cyrille-Renard), 9 juillet 1919, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes.
Hazet (Georges-Bernard-François), 2 avril 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Payet (Louis-Albert), 26 août 1920, sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Villet (Jean-Raymond), 12 mars 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Seghir (Kaissal), P. 1922, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chesneau (Jacques-Pierre), 7 août 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Ligori (Jean-Tulins), 5 mai 1922, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Paoletti (Pierre-Paul), 14 novembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bocassin (Jean-Léopold-Bernard), 16 février 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gardie (Yves-Alphonse-Jean), 30 mai 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Audrain (Jean-François-Marie-Auguste), 10 janvier 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Zankran (Gaston), 24 avril 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bichotte (André-Camille), 6 septembre 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Neel (André-Armand-Marcel), 2 décembre 1922, adjudant; 14 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Maestracci (Marc-Antoine), 18 septembre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dellerba (Gilbert-Jean-Louis), 21 août 1922, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rameau (Camille), 18 juillet 1922, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Guillée (Yvon), 16 octobre 1920, sergent; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Marrast (Roger-Lucien-Elie), 6 septembre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Colom (Raymond), 22 février 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Labourdette (René-Henri-Ernest), 15 mai 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Isern (Etienne-Alexis), 3 juillet 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boutin (Gabriel-Auguste-Eugène), 27 janvier 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Duru (Maurice), 22 octobre 1921, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sicard (Henri), 23 septembre 1923, sergent, corps des télégraphistes coloniaux; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Filippini (Charles), 30 mars 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gorlier (André-Lucien), 17 février 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Georges (Julien), 4 juillet 1918, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chenot (Daniel-Paul), 9 décembre 1918, sergent; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Franceschi (Jean-Etienne), 24 février 1922, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Joly (Henri-Charles-Maurice), 7 juillet 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bellemère (Lucien-Marius), 16 août 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gaudron (Roger), 5 octobre 1923, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes.
Senyarich (Jacques-Jean-Marc), 26 avril 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ronvaux (Marcel), 28 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Remy (Marcel), 28 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Grimaldi (Joseph-Marie), 27 mars 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Kauffmann (Marcel-François), 2 janvier 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Le Pogam (Marcel-Louis-Marie), 1er avril 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Leandri (Michel), 28 octobre 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Gibelin (Félix), 11 janvier 1919, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chatoux (Robert), 26 octobre 1923, sergent chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
M'Bengue Samba, 22 février 1920, sergent; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Guignot (Paul-Jean-Jules), 27 mai 1923, sergent; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé Cité.
Lavarelo (Paul-Marcel), 25 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Laval (Eugène-Lucien), 12 septembre 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gustan (Vincent-Camille), 5 avril 1920, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Friant (Maurice-Philippe), 6 mars 1922, sergent; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cenatiempo (Antoine), 3 février 1922, sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Scoccia (François), 28 avril 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Martinatto (Florentin), 27 octobre 1921, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Froissard (Marcel-Louis-Eugène), 25 décembre 1920, sergent-major; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Rippe (Félix), 31 janvier 1922, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Farines (Henri-Jean-Sébastien), 12 septembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Jouglas (Albert-Julien-Théophile), 27 juillet 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Paolini (Antoine-François), 21 septembre 1922, sergent-major; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rieux (Robert), 13 mars 1925, sergent-chef; 12 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Mallet (Jean-Antonin), 15 janvier 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Corcuff (Paul), 13 juin 1927, sergent-chef; 14 ans de services et majorations, 5 campagnes. Cité.
Olivier (Gaston-Marcel), 25 octobre 1924, sergent-chef; 10 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Lebastard (Albert-Jean-François-Marie), 16 décembre 1920, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bonnaud (Raymond), 8 janvier 1923, sergent; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Richard (Jean-Paul-Emile), 30 septembre 1922, sergent-chef; 12 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Cuny (Jean-Maurice), 6 juillet 1926, sergent-chef; 12 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Ferrand (Marcel-Gabriel-Henri), 29 juillet 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brossard (Robert), 5 avril 1923, sergent-chef; 10 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Besson-Delile (Maximilien), 24 septembre 1917, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Berelli (Michel-Antoine), 9 mars 1921, adjudant; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gabrielli (Jules-Mathieu), 28 février 1924, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Toulon (Louis), 17 décembre 1925, sergent-chef; 10 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Mercier (Robert), 22 février 1923, sergent-chef; 12 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bosvy (Auguste-Pierre), 15 juillet 1924, sergent-chef; 12 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Marchand (André), 14 novembre 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Henry (Paul-René), 8 octobre 1923, sergent; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mognot (Maurice), 4 avril 1924, sergent-chef; 10 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bartoli (Jacques-Pierre), 22 juillet 1926, sergent-chef; 10 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Baret (René-Louis-Gaston), 26 mars 1924, sergent; 13 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Bezy (Marcel), 29 décembre 1925, sergent-major; 10 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Urany (Jean), 9 janvier 1928, sergent; 10 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Martin (Marcel-Albert), 1er avril 1927, sergent-major; 11 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Yon (Marc), 18 août 1925, sergent-chef; 11 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Ponasse (Georges-Marcel), 14 mai 1926, sergent; 10 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Brusq (Yves-Joseph), 1er octobre 1922, sergent-chef; 11 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Moisan (Roger), 31 janvier 1921, sergent; 10 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Boudin (Christian-Raymond-Gaston), 8 octobre 1920, sergent; 10 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Martin (Jules-Louis), 15 août 1922, sergent-chef; 9 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Codevelle (Pierre), 21 mars 1920, caporal; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Grauby (René-Arsène-Jules-Jean), 19 novembre 1914, caporal-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Vallet (Ernest-René), 26 juin 1920, caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Merched Hassan, P. 1921, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Defremery (Ioudayanadin-Joseph), 2 juillet 1916, caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Cannapin (Cannin), 20 mars 1917, 1re classe; 18 ans de services, 8 campagnes.
Colombo (François), 29 janvier 1917, caporal-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Chams (Kamel), 14 août 1912, 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Gerard (Gilbert-Raymond), 26 septembre 1918, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mancini (Paul), 7 novembre 1920, 1re classe; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bachelart (André-Joseph), 1er novembre 1918, caporal-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Martin (Roger-Victor), 13 février 1920, caporal-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Lambert-Rayar (Sandanassamy), 20 juillet 1914, caporal-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Zadlo (Hanna), 1er janvier 1917, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Debazire (Jean-Rémy), 20 août 1919, caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Knauss (Pierre-Charles), 1er août 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Parisis (Louis), 1er décembre 1915, 1re classe; 17 ans de services, 8 campagnes.
Nobili (Jean-François), 1er février 1919, 1re classe; 18 ans de services, 8 campagnes. Pour première rang du 11 juillet 1917.
Vigneron (Fernand-Emile), 7 mai 1920, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Cama (Georges), 5 juillet 1920, caporal-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Balthazar (Anselme-Emilien), 21 mai 1920, caporal-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Boulogne (René-Ernest), 25 août 1917, 1re classe; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gaucher (Léon-Désiré), 23 juillet 1922, caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ritzenthaler (Jean), 17 mai 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Viudes (Jules-Joseph), 3 juin 1918, caporal; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Picout (René), 18 janvier 1921, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Ah Wah (Tauirai), 24 octobre 1915, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Honore (Albert-Luciano), 9 juillet 1919, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Claudel (Robert-Noël-Jules), 25 décembre 1921, 2e classe; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Bellet (Edouard-Gustave-Jean), 27 mai 1921, caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Grange (François-Etienne), 26 juillet 1922, caporal-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Massei (Sylvestre), 30 janvier 1921, 2e classe; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Guingand (Ernest), 5 mars 1917, caporal-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Pracquin (Lucien-Adrien), 11 janvier 1920, 1re classe; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Methab Ali, 15 mai 1921, caporal-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Fuenles (Eliodore), 22 février 1923, caporal; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lepeuve (Eugène-Gabriel), 10 février 1921, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Filippi (Antoine-Marie), 24 janvier 1920, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Colomines (Jean), 3 mars 1924, caporal-chef; 14 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Chabriand (Marie-Joseph-Ignace), 31 juillet 1913, 1re classe; 18 ans de services, 1 campagne.
Chapotot (René), 12 mai 1924, caporal; 10 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Schueller (Lucien), 10 septembre 1924, caporal; 10 ans de services, 4 campagnes. Cité.

2° MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

SOUS-OFFICIERS

Mory (Kourouma), P. 1920, sergent-chef, mle 76585; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
N'Guema (M'Bié), P. 1920, sergent, mle 382/39 Brazzaville; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Yabiry (Savadogo), P. 1919, sergent-chef, mle 58863/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Moumouni (Gandoura), P. 1918, sergent-chef, mle 58/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bouakary (Zanou), P. 1919, sergent, mle 45001/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Kissa (Camara), P. 1920, sergent, mle 82356/40 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Da Wala, P. 1916, sergent-chef, mle 13108/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Yo, P. 1917, sergent-chef, mle 13245/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sory (Cissé), P. 1917, sergent-chef, mle 70441/39 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Namagni (Sanou), P. 1920, sergent, mle 47213/40 Bobo-Dioulasso; 15 ans de services, 12 campagnes.
Namakro (Diomandé), P. 1919, adjudant, mle 35928/39 Bouaké; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mamadou (Dramé), P. 1920, mle 81790/40 Guinée française; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Chugnasia, P. 1919, sergent, mle 8428/39 Fort-Archambault; 16 ans de services, 11 campagnes.
Goundji (Pascal), P. 1920, adjudant, mle M. C. a 15/39 Bangui; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ma Van Cu, P. 1907, sergent, mle 325203/39 Hanoï; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dioane, P. 1921, sergent, mle 627/40 Niamey (Niger); 15 ans de services, 12 campagnes.
Manga (Gabriel), 21 août 1920, sergent, mle GB 70/40 Libreville; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Dinh Van De, 1er novembre 1920, sergent-chef, mle 238681/41 Hanoï; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Dansou (Hohébé), P. 1917, adjudant, mle 40881/37 Dahomey; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sombaya (Savadogo), P. 1919, sergent, mle 59223/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes.
Balla (Koné), 1er juillet 1920, adjudant-chef, mle 62208/40 Sénégal; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Diguiro (Pierre), P. 1919, sergent-chef, mle 9610/39 Tchad; 16 ans de services, 11 campagnes.
Chinh Le Van, P. 1918, sergent, mle 300619/38 Hadong; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lancine Koroma, P. 1919, sergent, mle 65216/39 Kindia; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
N'Ze N'Dong, P. 1918, adjudant, mle GB 461/40 Brazzaville; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mamadou (Condé), P. 1916, sergent-chef, mle 80029/39 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes.
Blague (Gaston), P. 1918, sergent, mle 752/41 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Moussa (Koné), P. 1920, sergent, mle 18501/40 Abidjan; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Dimigna (Tiaho), P. 1919, sergent, mle 47089/40 Ouagadougo; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Birama (Camara), P. 1920, sergent, mle 76382/39 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tangande (Savadogo), P. 1920, sergent-chef, mle 699/40 Niamey; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Toendi (Toé), P. 1920, sergent, mle 60838/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Dabougui, P. 1918, sergent, mle 19525/38 Zinder; 17 ans de services, 10 campagnes.
Nguyen Van Tai, P. 1919, sergent-chef, mle 313816/41 Saïgon; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
N'Guembabeï, P. 1917, sergent, mle TD 13813/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Cam Van Dong, P. 1917, adjudant, mle 311100/37 Saïgon; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Tilimbaye, P. 1918, sergent, mle TD/E 12947/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kira, P. 1917, sergent, mle 17561/40 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Nguyen Van Hien, P. 1916, sergent, mle 311702/41 Saïgon; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Koudoubila (Kabore), P. 1920, sergent-chef, mle 57867/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tiameni (Mani), P. 1920, sergent, mle 81813/40 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Biquinda (Alphonse-Rémoundo-Tolinez), 9 août 1918, mle 1743/38 Dakar, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Diougatie (Kionia), P. 1919, sergent, mle 44322/39 Kati; 16 ans de services, 11 campagnes.
Dolian (Diarra), P. 1918, sergent, mle 55618/40 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bente (Keita), P. 1918, sergent, mle 81754/40 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Gnilo (Georges), 22 février 1920, adjudant-chef, mle GB/304/40 Brazzaville; 15 ans de services, 11 campagnes.
Siba (Pé), P. 1920, sergent-chef, mle 92121/40 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bakary (Traoré), P. 1919, sergent, mle 76321/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Djoudineta, P. 1914, sergent, mle 12874/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Amadou (Mactar-Sall), P. 1920, adjudant, mle 62192/39 Saint-Louis; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bui Van Lang, P. 1917, sergent, mle 107205/40 Saïgon; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Saïdou (Draogo), P. 1914, sergent-chef, mle 70015/40 Sénégal (Dakar); 15 ans de services, 11 campagnes.
N'Gakoutou, P. 1918, sergent, mle 10519/OC/I/40 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes.
Djimassounta, P. 1917, sergent, mle 11603/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bossou, P. 1919, sergent, mle 51781/40 Abomey; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mory (Diarra), P. 1918, sergent, mle 60388/38 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Amadou (Bazi), P. 1920, sergent, mle 13159/40 Tombouctou; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Pinningui (Antoine), P. 1918, sergent-chef, mle 11203/40 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kaba (Condé), P. 1920, sergent, mle 82083/40 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
N'Golo (Diarra), P. 1918, adjudant, mle 55179/38 Bamako; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fatogoma (Coulibaly), P. 1920, sergent, mle 60303/40 Soudan; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kinaye, P. 1920, sergent, mle 13339/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kone (Amadi), 1er octobre 1922, sergent, mle 82711/41 Sénégal; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bocar (Bathily), P. 1920, adjudant, mle 59874/39 Sénégal; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Coulibaly (Kitiniou), P. 1920, sergent, mle 75219/40 Saint-Louis; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Abdouraman (Hama), P. 1920, sergent-chef, mle 434/40 Niamey; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Ratoublagongo (Nitiéma), P. 1919, sergent-chef, mle 41319/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 10 campagnes.
Adoum Ouled Mahamat, P. 1913, sergent, mle 18196/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Guetora (Daniel), P. 1918, sergent, mle 933/41 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tykam (Karama), P. 1919, adjudant, mle 28075/38 Ouagadougou; 16 ans de services, 10 campagnes.
Moussa (Fara), P. 1920, sergent, mle TD/i 15650/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Diallo (Boubacar-Sadio), 15 avril 1920, sergent-chef, mle 69150/40 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tarmingaye, P. 1913, sergent, mle 13077/39 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bangoura (Yves), P. 1920, sergent, mle 80769/40 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Moriba (Koné), P. 1920, sergent-chef, mle 51847/40 Bamako; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Fakanda (Conate), P. 1919, sergent-chef, mle 72146/39 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Deloum, P. 1919, sergent-chef, mle 9332/39 Tchad; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tibila (Porgo), P. 1920, sergent, mle 59315/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Die Bi (Vanie), P. 1920, sergent, mle 49683/40 Bouako; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tama (Samaké), P. 1919, sergent, mle 53967/39 Bamako; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Tiemogo (Gouabé), P. 1920, sergent, mle 60769/40 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Nguyen Van Phi, 12 octobre 1919, sergent-chef, mle 301331/39 Saïgon; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Doumbia (Doumangué), P. 1912, sergent, mle 68175/40 Saint-Louis; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sekou (Samaké), P. 1919, sergent, mle 55031/40 Soutou; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Huynh Van Dao, P. 1915, sergent, mle 16771/39 Saïgon; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bandial, P. 1918, sergent-chef, mle 792/41 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Houa (Manpeza), P. 1918, sergent-chef, mle 36/39 Brazzaville; 15 ans de services, 10 campagnes.
Brahima (Millogo), P. 1920, sergent, mle 48863/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mamadou (Binate), 5 janvier 1921, adjudant, mle 47616/29 Segueia; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Diogo (Kieta), P. 1916, sergent, mle 51762/40 Bamako; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Son (Jean), P. 1920, sergent, mle 50838/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 10 campagnes.
Diallo (Adama), P. 1916, sergent-chef, mle 68110/40 Sénégal; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Youssouf (Tapsoba), P. 1921, adjudant-chef, mle 65926/41 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Magagi Chibkao, P. 1921, sergent-chef, mle 867/41 Niamey (Niger); 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ramarolahy (Jean), P. 1918, sergent-chef, mle 2389/39 Madagascar; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Aro, P. 1918, sergent, mle 25304/39 Zinder; 16 ans de services, 9 campagnes.
Nardielle Koné, P. 1917, sergent-chef, mle 35420/39 Côte d'Ivoire; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bela Kanté, P. 1921, sergent-chef, mle 94058/41 Kindia; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Abakar, P. 1919, sergent, mle O. C./J. 11109/40 Bangui; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Boroumadingar, P. 1919, sergent, mle 1399/41 Tchad; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Mara Mamory, P. 1921, sergent, mle 95439/41 Kindia; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mamadou Boly, P. 1919, sergent-chef, mle 51098/39 Sénégal; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Yamboloba, P. 1920, sergent-chef, mle 11094/40 Bangui; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mahamane Agali, P. 1920, sergent-chef, mle 13523/40 Soudan; 15 ans de services; 10 campagnes. Cité.
N'Garkila, P. 1920, sergent, mle 11664/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Oulai (Gilbert), P. 1920, sergent, mle 26137/40, Côte d'Ivoire; 16 ans de services, 9 campagnes.
Faira Camara, P. 1921, sergent, mle 95371/41 Guinée; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité
Nakinlorima Koudougou, P. 1919, sergent, mle 29274/39 Kaya (Haute-Volta); 16 ans de services, 8 campagnes.
Saliou Bangoura, P. 1921, sergent, mle 93168/41 Kindia; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Baypour, P. 1918, sergent, mle 9497/40 Yaoundé; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Joanary (Gabriel-Patron), P. 1918, sergent, mle 2651/39 Madagascar; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sima (Joseph), P. 1916, sergent, mle G. B./593/36 Brazzaville; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Mamadou Traoré, P. 1920, sergent, mle 47207/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 9 campagnes.
Tiere Askatié, P. 1918, sergent, mle 9010/39 Tchad; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Saidou Alpha, P. 1920, sergent, mle 1025/40 Niamey; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bakary Keita, P. 1919, adjudant, mle 66271/40 Saint-Louis; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dagouelle Sanou, P. 1920, sergent, mle 57914/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Daamlo, P. 1918, sergent, mle 17154/40 Tchad; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boubacar, P. 1921, sergent-chef, mle 93836/41 Guinée; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Saman, P. 1919, sergent, mle 1160/41 Tchad; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gassimou Barry, P. 1915, sergent, mle 57054/39 Mamou; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Nong Van Huu, 5 mai 1909, sergent, mle 307821/29 Saïgon; 19 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Ali Gassaly, P. 1916, sergent, mle 669/36 Djibouti; 19 ans de services, 5 campagnes.
Tena (Gabriel), P. 1921, sergent, mle 1218/41 Tchad; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Daounou Koné, P. 1918, sergent-chef, mle 42821/39 Bougouin-Soudan; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ravelomanantsoa (Jean), P. 1918, adjudant, mle 3932/39 Madagascar; 15 ans de services, 8 campagnes.
Raveloson (Joseph), P. 1918, adjudant, mle 3939/39 Madagascar; 15 ans de services, 8 campagnes.
Luceni Bangoura, P. 1921, sergent, mle 92900/41 Kindia; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Paul-Arson, P. 1914, sergent, mle 21198/35 Madagascar; 20 ans de services, 3 campagnes.
N'Dongo (Raphaël), P. 1917, sergent-chef, mle 7193/37 Yaoundé; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ranaivoson (Etienne), P. 1915, sergent-chef, mle 6088/40 Madagascar; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdoulaye Djiguiba, P. 1920, sergent-chef, Mle 67176/40 Soudan, 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rakotondramanga, P. 1918, adjudant, mle 4541/39 Madagascar; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Guetamba Dianta, P. 1918, sergent-chef, mle 63106/38 Dédougou; 13 ans de services, 9 campagnes.
Ali Sangaré, P. 1919, adjudant, mle 70700/41 Kati; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Zieboulou, P. 1918, sergent, mle 72652/38 Kindi; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Kasso, P. 1916, sergent-chef, mle 20013/36 Zinder; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Razanamahefa Harizay, P. 1917, adjudant, mle 9865/40 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Randriamanana (Marc), P. 1921, adjudant, mle 3449/39 Madagascar; 16 ans de services, 6 campagnes.
Deze (Anselme), P. 1918, adjudant-chef, mle 3342/39 Madagascar; 16 ans de services, 6 campagnes.
Rabotovao (Antoine), P. 1919, adjudant-chef, mle 5226/39 Madagascar; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Randriamitovy (Maurice), 19 avril 1918, sergent-chef, mle 40241/40 Madagascar; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité
Agingo (Patrice), P. 1923, sergent-chef, mle 1551/41 Brazzaville; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Botosera, P. 1918, sergent-chef, mle 8595/40 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Kambola, P. 1919, sergent, mle 12987/40 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bolokely, P. 1919, sergent, mle 13985/40 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Boureima Ongoïba, P. 1920, 1re classe, mle 57539/40 Soudan; 15 ans de services, 13 campagnes.
Niama Drabo, P. 1918, 1re classe, mle 60828/38 Haute-Volta; 15 ans de services, 13 campagnes.
Yani Drabo, P. 1920, caporal, mle 55032/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tassen, P. 1920, 1re classe, mle 15273/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Oumarou Bondiéré, P. 1921, caporal-chef, mle 253/41 Niger; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Diallo Mamadou, P. 1918, caporal-chef, mle 68553/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Guehi (Maurice), P. 1920, caporal-chef, mle 49920/40 Oumé; 15 ans de services, 13 campagnes.
Mamadou N'Diaye, P. 1919, caporal-chef, mle 71302/39 Guinée; 15 ans de services, 13 campagnes.
Djimtebaye, P. 1918, caporal-chef, mle 13016/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dinh Trac, P. 1912, caporal-chef, mle 218661/39 Tourane; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bova, P. 1919, caporal-chef, mle 74267/39 Guinée; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bene Kassoum, P. 1920, caporal-chef, mle 59098/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes
Moutokidjim, P. 1916, caporal-chef, mle 16962/36 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Djoualta, P. 1915, 1re classe, mle 14191/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Domboeza Nabolo, P. 1920, 1re classe, mle 58790/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kalivogui Vésélé, P. 1920, 2e classe, mle 88954/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Djimalgar, P. 1915, 2e classe, mle 13093/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Baoueti, P. 1918, 1re classe, mle 13326/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Miro Zeinadou, P. 1919, 1re classe, mle 20265/40 Niger, 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Gadoum, P. 1917, 1re classe, mle 17269/40 Tchad; 15 ans de services, 13 campagnes.
Nea Bi Zoro, P. 1919, caporal-chef, mle 32134/39 Côte-d'Ivoire; 16 ans de services, 12 campagnes.
Nema, P. 1918, caporal-chef, mle 61640/38 Guinée; 17 ans de services, 11 campagnes.
Tiekoura Koné, P. 1917, 1re classe, mle 54765/37 Guinée; 18 ans de services, 10 campagnes.
Trieu Van Van, P. 1917, caporal-chef, mle 311572/38 Saïgon; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Balla Coulibaly, P. 1919, caporal-chef, mle 48005/39 Kati; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fako Ouattara, P. 1919, caporal-chef, mle 47224/39 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gado, P. 1918, caporal-chef, mle 19703/39 Niger; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Pangabara Tamboé, P. 1920, 1re classe, mle 58758/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Samba, P. 1921, 1re classe, mle 730/40 Niger; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nebon Bako, P. 1920, 1re classe, mle 57981/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Dangue, P. 1917, caporal, mle 17556/40 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.Cité.
Faramoudou Condé, P. 1917, 1re classe, mle 56031/37 Guinée; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guiye, P. 1919, caporal, mle 74312/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
N'Gaba M'Ba, P. 1919, 1re classe, mle 13171/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Minkoro Traoré, P. 1920, caporal-chef, mle 55384/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sindibrina Yaméogo, P. 1919, 1re classe, mle 46320/39 Ouagadougou, 15 ans de services, 12 campagnes.
Garamdana, P. 1920, 1re classe, mle 15336/40 Tchad; 15 ans de services, 13 campagnes.
Miaoutadi, P. 1920, 1re classe, mle 15387/40 Tchad; 15 ans de services, 13 campagnes.

Lamy (Sébastien), P. 1920, caporal-chef, mle 62182/40 Sénégal; 15 ans de services, 12 campagnes.
Paliliba Kindo, P. 1919, caporal-chef, mle 59055/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Djamosse, P. 1915, caporal, mle 14126/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bagaza (François), P. 1916, caporal-chef, mle OC/H 9975/39 Bangui; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nongo Koroma, P. 1918, caporal-chef, mle 60066/38 Guinée; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Komako Fofana, P. 1920, caporal-chef, mle 55909/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ioussa Zouré, P. 1919, caporal-chef, mle 40419/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Quach Ke, P. 1916, caporal-chef, mle 109153/37 Saigon; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Nguyen Van Doan, 2 juillet 1917, caporal-chef, mle 200505/37 Tourane; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gargolo, P. 1918, caporal-chef, mle 14115/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kani Tiaho, P. 1920, 1re classe, mle 58761/40 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sanou (Germain), P. 1919, caporal-chef, mle 47210/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes.
Youngar, P. 1917, caporal-chef, mle 14133/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Soua Koly, P. 1919, caporal, mle 72619/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Kanti Nata, P. 1920, caporal-chef, mle 52182/40 Dahomey; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fassaly Kondé, P. 1918, caporal-chef, mle 66952/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Konate Samou, P. 1920, caporal-chef, mle 82018/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Aguibou Diba, P. 1919, 1re classe, mle 61745/39 Sénégal-Mauritanie; 15 ans de services, 12 campagnes.
Koly Kouyate, P. 1919, 1re classe, mle 65800/39 Guinée; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Maho Bahi, P. 1922, 1re classe, mle 47771/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kani Bicaba, P. 1920, caporal, mle 58755/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes
Maïnoe, P. 1922, 1re classe, mle 14750/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tinkeinga Ouedraogo, P. 1919, 1re classe, mle 59236/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes.
Namory Keita, P. 1916, caporal-chef, mle 55452/37 Guinée; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tiou Bantango, P. 1919, caporal, mle 29360/39 Ouagadougou; 16 ans de services, 11 campagnes Cité.
Famara Camara, P. 1920, 1re classe, mle 81452/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Teouro, P. 1919, 1re classe, mle 52161/40 Dahomey; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kiangui (Jean), P. 1915, caporal-chef, mle M. C./140 Pointe-Noire; 15 ans de services, 12 campagnes
Pakile, P. 1919, 1re classe, mle 92419/39 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Karamoko Sylla, P. 1919, caporal-chef, mle 67218/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tindam Kamano, P. 1919, caporal-chef, mle 92623/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes
Naguia, P. 1920, caporal-chef, mle 14879/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes
Allamagne Babalé, P. 1916, 1re classe, mle 116/39 Niger; 15 ans de services, 12 campagnes
Iry Ky, P. 1918, 1re classe, mle 60847/38 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tieobori Konssao, P. 1920, 1re classe, mle 13191/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes
Mele N'Goye (Emile), P. 1910, 1re classe, mle 387/39 Brazzaville; 15 ans de services, 10 campagnes.
Tran Van Da, P. 1918, caporal-chef, mle 325581/39 Saigon; 15 ans de services, 10 campagnes
Midjigar, P. 1917, caporal, mle 14015/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maida Modi, P. 1920, 1re classe, mle 348/40 Niger; 15 ans de services, 11 campagnes Cité.
Se Nguyen Van, P. 1912, caporal-chef, mle 27301/39 Hanoï; 15 ans de services, 11 campagnes.
Koulissira Sanou, P. 1919, caporal-chef, mle 47186/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes.
Adoumbaye, P. 1921, caporal-chef, mle 13784/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes Cité.
Tayom (Robert), P. 1920, caporal-chef, mle 14176/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes
Debaye, P. 1920, 1re classe, mle 15617/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Valahan Soropogui, P. 1919, 1re classe, mle 65189/38 Guinée; 16 ans de services, 10 campagnes.
Dian Manson, P. 1920, 1re classe, mle 81312/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes
Gambor Beti, P. 1920, 1re classe, mle 14136/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fassa Traoré, P. 1919, caporal-chef, mle 76532/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes
Irie Die Bi, P. 1920, caporal-chef, mle 49646/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 10 campagnes
Camano Kosso, P. 1921, 1re classe, mle 95162/41 Guinée; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lanfo Drabo, P. 1919, caporal-chef, mle 60845/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes
Madeko, P. 1922, 1re classe, mle 16916/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kouzouma, P. 1910, caporal-chef, mle 10191/40 Oubangui-Chari; 15 ans de services, 12 campagnes
Laodingao, P. 1920, caporal, mle 15558/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yondo Kanda, P. 1917, 1re classe, mle 14972/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Badolole Bayala, P. 1919, caporal-chef, mle 46577/39 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 11 campagnes
Nieguere Ouédraogo, P. 1918, caporal-chef, mle 58919/38 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes
Sanzere Sanou, P. 1920, caporal-chef, mle 47219/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Mfayagare, P. 1911, caporal-chef, mle 9121/40 Cameroun; 14 ans de services, 11 campagnes Blessé. Cité.
Dekadimbaye, P. 1919, 1re classe, mle 17060/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes
Boubadanga, P. 1915, 2e classe, mle 8116/38 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes
Ngon Dang Van, P. 1917, caporal-chef, mle 311108/41 Saigon; 13 ans de services, 13 campagnes Cité.
Sou N'Gaba, P. 1921, 2e classe, mle 13550/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sara Diouma, P. 1916, caporal-chef, mle 81112/35 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes Blessé. Cité.
Bohan Do, P. 1920, 1re classe, mle 48353/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Djekodoum, P. 1919, caporal-chef, mle 9209/40 Cameroun; 14 ans de services, 11 campagnes Blessé.
Antia Nadji, P. 1920 1re classe, mle 14890/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes
Diala Keita, P. 1919, caporal-chef, mle 55985/40 Bamako; 15 ans de services, 11 campagnes
Gouya Yeu, P. 1920, 1re classe, mle 51006/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 12 campagnes
Dissidime Milliga, P. 1920, caporal-chef, mle 55175/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Daouda Traoré, P. 1920, 1re classe, mle 55000/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes Cité.
Akoi Guilavogui, P. 1918, caporal-chef, mle 58909/38 Guinée; 17 ans de services, 10 campagnes Cité.
Dazihem Nayi, P. 1919, 1re classe, mle 47603/39 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 10 campagnes Blessé.
Zizle Bi Gohi, P. 1920, 2e classe, mle 49713/40 Abidjan; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Todane, P. 1916, 1re classe, mle 14118/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bamo, P. 1919, 1re classe, mle 65585/39 Guinée; 16 ans de services, 10 campagnes.
Rimmanegaye, P. 1918, 1re classe, mle 13172/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Yagba Oro, P. 1920, 1re classe, mle 82371/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bani O'Dagass, P. 1915, caporal-chef, mle 18262/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes Cité.
Royimari, P. 1920, 1re classe, mle 13727/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Beassoum, P. 1915, caporal-chef, mle 14081/39 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mandi Kamara, P. 1915, caporal-chef, mle 76116/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes
Zo Tiedian, P. 1920, caporal, mle 50272/40 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 11 campagnes.
Hali Kamano, P. 1920, caporal-chef, mle 92658/40 Guinée; 15 ans de services; 12 campagnes.
N'Dingadali, P. 1919, caporal-chef, mle 13168/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tourdobaye (Gaston), P. 1915, 1re classe, mle 14203/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tamba Touré, P. 1917, 1re classe, mle 57989/37 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Nassangar, P. 1919, caporal-chef, mle 17030/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.

Mokori, P. 1920, caporal, mle 13907/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Diallo Mamadou Billo, P. 1920, caporal-chef, mle 68001/40 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ko Tiemo, P. 1920, caporal-chef, mle 50106/40 Côte d'Ivoire; 15 ans de services; 11 campagnes.
Zoua (Joseph), P. 1919, caporal, mle 17524/39 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 11 campagnes.
Narangar, P. 1914, caporal-chef, mle 12869/34 Fort-Lamy; 15 ans de services, 11 campagnes.
Goudouma Bambara, P. 1920, caporal, mle 61296/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamba Leno, P. 1917; caporal-chef; mle 80239/39 Guinée; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Diallo N'Diaye, P. 1920, caporal, mle 69511/40 Sénégal; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Namlio, P. 1918, caporal-chef, mle O. C./F. 10511/38 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes.
Garikina, P. 1915, caporal-chef, mle 13162/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ningaban, P. 1919, caporal-chef, mle 13131/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Yagoua, P. 1918, 1re classe, mle 10220/O. C./40 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes.
Toumar, P. 1920, caporal-chef, mle 9489/40 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Saadou Barry, P. 1917, 1re classe, mle 66111/39 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mosselingar, P. 1920, 1re classe, mle 17299/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
N'Dorengar, P. 1917, caporal-chef, mle 13277/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mediale Bakayoko, P. 1919, caporal-chef, mle 35202/39 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 10 campagnes.
Samba Ogo, P. 1917, caporal-chef, mle 54127/39 Saint-Louis; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kpale Palenfo, P. 1920, caporal-chef, mle 56/094/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité
Labandje, P. 1916, caporal, mle 11043/40 Bangui; 15 ans de services, 12 campagnes.
Thioba, P. 1920, caporal-chef, mle 710/40 Niger; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamba Kama Kamano, P. 1917, 1re classe, mle 77819/39 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes.
Arouna, P. 1917, 1re classe, mle O. C./h. 9957/39 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lahinde, P. 1920, 1re classe, mle 10911/40 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes.
Saa Bobo Kamano, P. 1917, caporal-chef, mle 92668/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bondega Ouédraogo, P. 1920, 1re classe, mle 58636/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Nadeye, P. 1912, caporal-chef, mle 13111/39 Tchad; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guindingar, P. 1919, caporal-chef, mle 17055/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Koundia Togo, P. 1920, caporal-chef, mle 56881/40 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes.
M'Baimon, P. 1920, caporal-chef, mle 17894/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bi'oma Mana, P. 1920, caporal-chef, mle 58780/40 Haute-Volta; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamba Massadou, P. 1921, 1re classe, mle 76796/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Birama Camara, P. 1920, caporal-chef, mle 76277/39 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Djigabe, P. 1920, 1re classe, mle 13513/39 Tchad; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Kenda Touré, P. 1920, caporal-chef, mle 66371/40 Sénégal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mamadou Keita, P. 1920, 1re classe, mle 81960/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Banaye, P. 1918, caporal-chef, mle CC/F 10525/40 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Djeral Ouled Adoum, P. 1911, caporal, mle 17942/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Camara Sindé, Thiou, P. 1919, caporal-chef, mle 80163/39 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Paquile Foromo, P. 1918, caporal-chef, mle 73707/39 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Okouegue (Paul), P. 1919, caporal-chef, mle 445/39 Brazzaville; 15 ans de services, 10 campagnes.
Antandou Coulibaly, P. 1921, caporal-chef, mle 69431/41 Soudan; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Lam A On, P. 1916, caporal-chef, mle 310368/36 Saïgon; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Moelle (Daniel), 8 janvier 1915, 1re classe, mle 805/40 Brazzaville; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mamory Mara, P. 1919, caporal-chef, mle 76324/39 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes.
Dienamiko Kambou, P. 1920, 1re classe, mle 56215/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Diemoulou Manlo, P. 1920, caporal-chef, mle 56205/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Blague, P. 1911, caporal-chef, mle 11639/40 Fort-Archambault; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lapan Zerbo, P. 1920, caporal-chef, mle 60788/40 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes.
Kye Sanou, P. 1920, caporal-chef, mle 55020/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Baïlaou, P. 1918, 1re classe, mle 17004/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Djoroubaye, P. 1917, 2e classe, mle 17016/40 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Diarra Thiemanka, P. 1920, caporal-chef, mle 67911/40 Sénégal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Yamaïlan Martha, P. 1920, caporal, mle OC/C 10106/40 Bangui; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fiero-Damboué, P. 1920, caporal-chef, mle 58742/40 Haute-Volta; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Domadji, P. 1917, 1re classe, mle 11137/39 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Niamalan Yaora, P. 1919, caporal-chef, mle 70211/39 Guinée; 15 ans de services, 9 campagnes.
Moungonga Mapaga-Célestin, P. 1916, 1re classe, mle GB/947 Brazzaville; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Batabaim O'Doata, P. 1918, 1re classe, mle 1.951/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Adama Niessougou, P. 1919, caporal-chef, mle 40204/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 10 campagnes.
Silik, P. 1920, caporal-chef, mle TD/OC 20543/40 Oubangui-Chari; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Birama Diassana, P. 1919, caporal-chef, mle 59632/40 Kati; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Sien Houi, P. 1920, caporal-chef, mle 47081/40 Ouagodougou; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Saïdou Hima, P. 1920, 1re classe, mle 1021/40 Niger; 15 ans de services, 10 campagnes.
Issaka (Jean), P. 1917, caporal-chef, mle 2139/41 Tchad; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Baïde (Thimothée), P. 1920, caporal-chef, mle 11192/40 Tchad; 15 ans de services, 8 campagnes.
Moussa Ansami, P, 1914, caporal-chef, mle 19138/38 Niger; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Hirideno Dakio, P. 1920, caporal, mle 51186/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Terbo (Pierre), P. 1917, 1re classe, mle 11914/37 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Alidou Zokoye, P. 1920, caporal-chef, mle 3326/41 Niger; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Kaya, P. 1920, 1re classe, mle 14797/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pe Kolé, P. 1919, 1re classe, mle 73105/40 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ewong (Ada-Albert), P. 1916, caporal-chef, mle 14/36 Brazzaville; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pepe, P. 1919, caporal, mle C. Z. 65704/39 Guinée; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
N'Gardoume, P. 1916, caporal-chef, mle 17528/40 Tchad; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Perma Brabo, P. 1920, caporal-chef, mle 68379/40 Soudan; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dooudou, P. 1920, 1re classe, mle 15375/40 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Keita Mamadou, P. 1913, 1re classe, mle 69413/40 Sénégal; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Phan Van Than, P. 1921, caporal-chef, mle 302997/40 Saïgon; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mankaboe Taraoré, P. 1920, 1re classe, mle 56109/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 9 campagnes.
Koli Boye Camara, P. 1917, 1re classe, mle 81773/37 Guinée; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Doua Douba, P. 1920, 1re classe, mle 50236/40 Côte-d'Ivoire; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Kario, P. 1920, 1re classe, mle 15550/40 Tchad; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bazioye Guilavogui, P. 1920, caporal, mle 68857/40 Guinée; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rasolofoson, P. 1919, caporal-chef, mle 8423/39 Madagascar; 15 ans de services, 9 campagnes.
Tambadou Mansaré, P. 1920, 1re classe, mle 94838/41 Guinée; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ambadigue Guindo, P. 1920, 1re classe, mle 57005/40 Soudan; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

M'Pie Diarra, P. 1920, 1re classe, mle 61898/40 Soudan; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Sekou Mara, P. 1914, 1re classe, mle 92816/40 Guinée; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mangouta Moué, P. 1920, caporal-chef, mle 93509/41 Guinée; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tongafeno, P. 1919, 1re classe, mle 8634/40 Madagascar; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Naroua Guizo, P. 1912, caporal-chef, mle 20012/39 Niger; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Ra Paul, P. 1918, caporal-chef, mle 3963/39 Madagascar; 15 ans de services, 7 campagnes.
Tsifonga, P. 1918, 1re classe, mle 5606/39 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes.
Pierre, P. 1918, 1re classe, mle 5196/38 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes.

3° AVENANTAIRES

HOMME DE TROUPE

Ahmed Kalfouni, P. 1921, caporal-chef, mle 28154/41, S. P. 600; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Artillerie.

1° EUROPEENS

SOUS-OFFICIERS

Gayda (Elie-Georges), 12 septembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Davidas (Sylvère-Lucien), 20 juin 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dani (Antoine), 28 octobre 1919, maréchal des logis; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bonnaval (Hubert), 11 novembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Champon (Paul-Maurice), 24 décembre 1919, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chamonal (Alfred), 14 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Noguier (Jean-Marius-Xavier), 8 mai 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Pereira (Carlos), 12 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Rousseau (Georges), 21 novembre 1918, maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Thomasset (Henri-André), 21 avril 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Grand-Girard (Robert-Célestin-Auguste), 28 mai 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Morel (Armand-Jean-Pascal), 27 mars 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Huby (François-Marie), 18 juillet 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Goldery (Léon-Giffard), 22 avril 1919, maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bonnefoy (Louis-Séraphin), 18 novembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Robin (André-Marius), 23 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Santus (Robert-Edouard), 19 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Duris (Antoine), 13 juin 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Razafintsambaina (Philippe), 26 mai 1919, maréchal des logis; 16 ans de services, 6 campagnes.
Delvoye (Roger-Joseph), 12 décembre 1922, maréchal des logis; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Anglade (Jean-Gabriel-André), 2 avril 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Innocenti (Louis), 9 octobre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Justafre (Pierre), 1er novembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lamoury (Roger-Léon), 4 décembre 1917, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mathurin (Aubin-Claude-Marie), 1er mars 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Jauffret (René), 5 septembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Naudo (Maurice), 4 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Castiblanque (René-Marius-Aimé), 18 mai 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Marchand (René-Jean), 22 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Tintenier (Pierre-René), 22 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Emblalet (Joel), 11 septembre 1921, maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Orsoni (Cyprien), 22 mai 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Colsy (Robert-René), 10 février 1924, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Orsini (Marius-Jean-Angel-Lucien), 31 mars 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Coste (Roger-Marcel-Eugène), 10 février 1921, maréchal de logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Calcet (Paul), 29 mai 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ponceau (Marie-Yvon-Mathieu), 25 mars 1919, maréchal de logis; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Jasonne (Jean-Joseph), 24 juin 1918, maréchal des logis; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Avre (Marcel), 25 février 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bussac (André), 6 janvier 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gaugue (Maurice-Louis), 8 décembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Saint-Blancat (Paul-Jean-Edouard), 24 juillet 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Terrie (René-Yvon-Pierre), 8 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boher (Aimé-Justin-Antoine), 25 avril 1920, adjudant chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boucheix (Fernand-Jean-Lucien), 6 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Roger (Marcel-Louis), 4 août 1922, adjudant-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gardeux (Louis-André), 30 juillet 1921, adjudant-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lo Presti (Antoine), 28 octobre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Assaf (Georges), P. 1914, maréchal des logis; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Doussat (Louis), 19 mars 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes
Moussard (Victor-Maurice), 12 août 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Renaud (Jean), 25 juin 1922, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Davos (Salvador), 31 octobre 1918, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lanza (Jean-Joseph-Marius), 10 juin 1921, maréchal des logis major; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Foricher (Jean), 15 octobre 1922, maréchal des logis; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lacassie (Jean-Laurent), 22 décembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Félix (André-Paul), 3 mai 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Conche (Fernand), 24 mai 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lemoine (Adrien), 12 avril 1916, maréchal des logis; 20 ans de services, 3 campagnes.
Batlle (Joseph-Pierre), 18 septembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Heurtebize (René-Marius-Polycarpe), 26 janvier 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Berli (Cuto), 24 août 1920, maréchal des logis; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Kleiber (Albert-Gérard), 18 février 1923, maréchal des logis; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Juchs (Pierre-Paul), 3 juillet 1918, adjudant-chef; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Laparcerie (René), 29 juin 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Damiani (Clément-Philippe), 3 avril 1921, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bonheur (Benjamin-Charles), 1er avril 1919, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Gillette (Antoine-Marius), 22 décembre 1920, maréchal des logis major; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Faven (Raymond-Pierre), 13 décembre 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Guillebastre (Jacques), 7 novembre 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Penaud (Fernand), 4 mars 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Casimir (Henri-Grégoire), 5 septembre 1919, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Gibon (Eustache-Thomas), 27 mars 1920, maréchal des logis; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Phillips (Christian-Louis-Laurent-Marie), 7 avril 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Jamin (Didier-Armand), 18 novembre 1923, adjudant-chef; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Eyraud (Joseph-Marcel), 21 mars 1924, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cavaille (Augustin-Léon), 5 juin 1923, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gubian (Louis-Joseph), 10 novembre 1924, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.

HOMMES DE TROUPE

Napiot (Emile-Alix), 27 mars 1918, brigadier-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Moutoussamy (René-Aristide), 31 août 1919, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Geronville (Robert), 3 septembre 1917, 1er canonnier; 16 ans de services, 9 campagnes.
Cambas (Emile), 14 juillet 1916, 1er canonnier; 17 ans de services, 10 campagnes.
Fontaine (Louis-Léo), 15 février 1917, 1er canonnier; 17 ans de services, 10 campagnes.
Ferrere (Joseph-Octave), 23 juin 1919, 1er canonnier; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Pouy-Faucon (Roger), 14 janvier 1921, 1er canonnier; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Peillex (Marcel-François), 8 août 1919, brigadier-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Francomme (Jean-Albert-Joseph), 3 octobre 1920, brigadier; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Diop (Alassane), 13 octobre 1919, brigadier-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Gallo (Jean-Louis), 3 août 1921, brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mercier (Pierre), 25 janvier 1917, 1er canonnier; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Snape (Georges-Maurice), 10 avril 1919, brigadier-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Diouf (Charles), 21 novembre 1920, brigadier; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guedon (Georges-Paul-Léon), 3 juin 1921, brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Limba (Eloi), 5 septembre 1917, brigadier-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Therese (Gaston), 24 avril 1918, brigadier-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Groffe (Raymond-Michel-Louis), 28 février 1921, brigadier-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mervin (Aréli-Eugène), 25 avril 1910, brigadier-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kalle (Edouard), 3 décembre 1923, brigadier-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.

2° MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

SOUS-OFFICIERS

Mody Coumba, P. 1920, maréchal des logis chef, mle 68101/40 Sénégal; 15 ans de services, 13 campagnes.
Moulai Napon, P. 1919, maréchal des logis, mle 60086/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 14 campagnes.
Dalare Bangagné, P. 1920, maréchal des logis, mle 61637/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Fode Donzo, P. 1919, maréchal des logis, mle 72143/39 Guinée; 15 ans de services, 13 campagnes.
Soli (Innocent), P. 1920, maréchal des logis, mle MC/638/40 Pointe-Noire; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bila Oubida, P. 1920, maréchal des logis; mle 61311/20 Haute-Volta; 15 ans de services, 13 campagnes.
Razougou Kaboré, P. 1920, maréchal des logis chef, mle 57860/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Zinsou (Louis), P. 1920, adjudant, mle 51841/40 Dahomey; 15 ans de services, 12 campagnes.
Diatta (Jean-Pierre), P. 1919, maréchal des logis chef, mle 55116/39 Saint-Louis; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Nguyen Ngoc Hô, 16 juillet 1918, maréchal des logis major, mle 315043/38 Hanoï; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Samba Diouma Baldé, P. 1919, maréchal des logis, mle 67576/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Babara Bancé, P. 1920, maréchal des logis, mle 61373/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kimlebe, P. 1919, maréchal des logis, mle 14087/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dao Duy Nghia, P. 1914, maréchal des logis chef, mle 317018/39 Saigon; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Idona Razafiarivo, P. 1915, adjudant-chef; mle 2260/35 Madagascar; 18 ans de services, 8 campagnes.
Abdoulaye Traoré, P. 1920, maréchal des logis chef, mle 58066/40 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes.
Nguyen Mong, P. 1919, maréchal des logis, mle 2179/39 Hué; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Garoua, P. 1918, maréchal des logis, mle 13743/39 Tchad; 15 ans de services, 8 campagnes.
Luu Dinh Van, P. 1919, maréchal des logis, mle 331930/40 Saigon; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rajaobelina (Joseph), P. 1918, maréchal des logis, mle 5126/39 Madagascar; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bikele (Daniel), P. 1919, adjudant, mle 7637/39 Yaoundé; 16 ans de services, 5 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Mossi Alidou, P. 1920, brigadier-chef, mle 1018/40 Niger; 15 ans de services, 13 campagnes.
Felanko Mansaré, P. 1920, 1er canonnier, mle 76710/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Ibrahima Diallo, P. 1920, 1er canonnier, mle 81043/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Lamissa Condé, P. 1920, brigadier-chef, mle 59129/40 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Pointe Camara, P. 1920, 1er canonnier, mle 76805/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mende-Bongopasse, P. 1920, 1er canonnier, mle 11155/40 Tchad; 15 ans de services, 13 campagnes.
Naoyam, P. 1915, 1er canonnier, mle 14066/39 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tigoule Sermé, P. 1919, 1er canonnier, mle 60813/40 Soudan; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fatogoma Sanou, P. 1920, 1re classe, mle 6737/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Djimassede, P. 1920, 1er canonnier, mle 15618/40 Tchad; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tiahoum Zoumbogo, P. 1920, 1re classe, mle 59126/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Fakemoko Kondé, P. 1920, brigadier-chef, mle 82303/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Moutangar, P. 1920, brigadier, mle 17117/40 Tchad; 15 ans de services, 12 campagnes.
Noufou Aman, P. 1921, brigadier, mle 791/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tibiri Saboué, P. 1920, brigadier-chef, mle 58745/40 Koudougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Goutaghe Keigbeu, P. 1920, 1er canonnier, mle 50606/40 Abidjan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yero-Bailo Touré, P. 1918, brigadier-chef, mle 67585/38 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tuhinsi Tamini, P. 1920, 1er canonnier, mle 58814/40 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Vu Cap, P. 1916, brigadier, mle 316506/38 Saigon; 16 ans de services, 10 campagnes.
Guie (Bernard), P. 1920, 1er canonnier, mle 50965/40 Abidjan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Coulibaly Bonkihou, P. 1920, 1re classe, mle 59107/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Keita Bakary, P. 1920, 1er canonnier, mle 68281/40 Saint-Louis; 15 ans de services, 11 campagnes.
N'Delimba, P. 1916, 1er canonnier, mle 13328/39 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bikiba Démédémé, P. 1920, 1er canonnier, mle 55011/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lomba Ila, P. 1921, brigadier-chef, mle 59118/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zera, P. 1918, 1er canonnier, mle 3386/39 Madagascar; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bealugar, P. 1920, 1er canonnier, mle 12982/39 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gossigoto, P. 1919, 1er canonnier, mle 13331/39 Tchad; 15 ans de services, 10 campagnes.
Samba Barry, P. 1918, brigadier-chef, mle 85695/41 Saint-Louis; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Kane Bo Ganédé, P. 1920, brigadier-chef, mle 61381/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes.
Danhome Togui, P. 1918, brigadier-chef, mle 49854/39 Dahomey; 15 ans de services, 9 campagnes.
Guiong Tsui Pau, P. 1914, mle 342491/40 Saigon, brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tenga Batengo, P. 1920, 1er canonnier, mle 61379/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Indrongatsy (Jean), P. 1920, 1er canonnier, mle 6046/40 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Télégraphistes.

Brisson (Marcel-Pierre), 13 avril 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Juif (Alfred Joseph), 15 mai 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Parisse (Georges-Robert), 24 mai 1923, adjudant-chef; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Moschetti (Norbert-Jean), 24 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Klein (Joseph-Jacques), 18 juillet 1921, adjudant-chef; 14 ans de services et majorations, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Tale (Germain), 11 décembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Armien (Pierre-Savinien), 19 octobre 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Charpentier (Paul-André), 25 avril 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cueff (Yves-Joseph-Marie), 7 janvier 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Scordia (Jean-Pierre-Marie), 12 novembre 1919, sergent; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Blaise (Lucien-Henri), 12 juillet 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Berne (Gaston), 3 décembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Decoudun (Guy-Robert), 21 avril 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mercier (Charles-Robert), 3 janvier 1922, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Thibaut (Jean-Marie-Pierre), 27 octobre 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ralaiarinony (Jean-Baptiste), 24 juin 1919, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Benoit (Pierre), 11 mars 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Cailliez (Raoul), 14 octobre 1918, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Denis Jean (Richard), 1er mai 1920, maréchal des logis; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Lauseig (Louis-Edgar), 2 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cheneval (Roger-Henri), 6 août 1920, maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Vaganay (Jean), 12 mars 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Friera (Victor), 14 mai 1916, maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Truchi (Paul-Louis), 24 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Neu (Camille-Joseph), 12 mars 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Heurtaux (Fernand-René), 29 juin 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Simon (Robert), 11 décembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Neris (Gabriel-Dominique), 4 novembre 1919, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Cordier (Constant-Edmond), 11 mars 1919, maréchal des logis major M. M. F., artillerie coloniale; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gelormini (Jean-Antoine), 19 octobre 1919, maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sakho Taffesir, dit Mohamed, 10 octobre 1915, maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes.
François (Louis-Joseph-Eugène), 14 juin 1920, maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Santoni (François-Emilie), 7 juillet 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Laborde (André), 24 octobre 1921, maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Trioulier (Gabriel-Jacques), 27 septembre 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Augry (Bernard-Etienne), 28 mars 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Guidicelli (François), 1er février 1921, adjudant; 14 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Faverjon (Marius-Jean), 20 octobre 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Barral (Jean-Pierre-Louis), 3 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Juvigny (Maurice-Robert), 19 août 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Larribe (Jean-Paul), 4 septembre 1921, adjudant; 16 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Tardieu (Marcel-Robert), 13 janvier 1920, maréchal des logis major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Maréchaux (Marcel-Ernest), 14 janvier 1917, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Epinat (Pierre-Marie), 9 février 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Dumanoir (Maurice-François-Louis), 3 août 1922, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Bourgeat (Jean-Marius-Joseph), 4 septembre 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Nicolas (Camille), 3 décembre 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hupays (Gabriel), 18 août 1921, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mamecier (Robert-Emile-Charles), 26 octobre 1921, adjudant-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Merot (André), 8 juin 1923, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Maïga Nouhou, 18 octobre 1918, maréchal des logis major; 15 ans de services, 7 campagnes.
Massoulard (Raymond), 25 janvier 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes.
Burckert (André-Charles), 20 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Grisoni (Antoine), 9 mai 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ciavaldini (Marc), 27 novembre 1922, maréchal des logis major; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Intendance.

1° EUROPEENS

SOUS-OFFICIERS

Albou (Roger), 16 décembre 1919, sergent major; 17 ans de services, 10 campagnes.
Boulidor (Ernest-Yves), 12 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
N'Daw Baba, 1er janvier 1920, sergent major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Haulin (Roger-Pierre), 11 décembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Pelissier (Georges-Gabriel-Julien), 5 février 1919, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bonus (Marcel-Jean-Robert), 2 février 1917, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Titeux (Louis), 16 juillet 1920, sergent major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Dochez (André-Charles), 28 juillet 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Beudaert (Jacques-Roger-Georges), 3 novembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lent (Julien), 13 mars 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Rossay (Francis-Paul), 31 mai 1914, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Boyer (Henri-Elie-Raoul), 19 mai 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Feraez (Antoine-Francis), 18 juin 1918, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Leccia (Don Grimaldo), 14 juillet 1922, sergent major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Brohan (Jehan-Noël-Louis), 8 août 1920, sergent; 18 ans de services, 5 campagnes.

HOMME DE TROUPE

Ba (Chérif), 17 février 1918, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.

2° MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

SOUS-OFFICIERS

Bavour (Négalo), P. 1920, sergent, mle 1310/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kone (Kamou), P. 1920, sergent, mle 55007/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Rasamimanana, P. 1917, adjudant, mle MR JF 3455/39 Madagascar; 15 ans de services, 6 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Dioukoro (Bérélé), P. 1919, 1re classe, mle 60131/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Amara (Camara), P. 1919, 1re classe, mle 71502/30 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Moussa (Sylla), P. 1920, 1re classe, mle 68240/39 Guinée; 15 ans de services, 13 campagnes.

Ouo (Ouo), P. 1920, 1re classe, mle 82321/40 Guinée; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sanou (Raymond), P. 1919, caporal-chef, mle 47239/39 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes.
Die (Sanou), P. 1916, 2e classe, mle 47245/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sountoura (Bla), P. 1919, 2e classe, mle 56718/40 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bagui (Monezbeu), P. 1920, 1re classe, mle 50652/40 Abidjan; 15 ans de services, 11 campagnes.
Soumaloura (Drabo), P. 1920, caporal-chef, mle 60781/40 Haute-Volta; 15 ans de services, 11 campagnes.

Service de santé.

1° EUROPEENS

Duchez (André-Jean-Henri), 31 juillet 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Salfati (Gabriel-Sylvain), 8 décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Arreto (Louis), 5 décembre 1920, sergent-major; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Guillou (Pierre-René), 15 septembre 1922, sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Cayrey (Léon-Louis), 27 septembre 1919, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nicolas (Henri), 6 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Lagier (Henri-Edouard-Lucien), 23 septembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Jaureguiber (Michel-Justin), 26 septembre 1921, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité
Tesseire (Henri), 11 mars 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Marie-Sainte (Octave-Antoine), 11 janvier 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Reisstock (Georges), 6 février 1923, sergent-major; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouvier (Charles-Marius), 29 novembre 1924, sergent; 10 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

2° MILITAIRES RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

SOUS-OFFICIERS

Todara (Compaoré), P. 1918, sergent, mle 21501/38 Ouagadougou; 17 ans de services, 13 campagnes.
Sankon Sonkon, P. 1919, sergent, mle 61971/39 Guinée; 16 ans de services, 14 campagnes.
Biebo (Popi), P. 1920, sergent, mle 47099/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé.

HOMMES DE TROUPE

Saliou (Camara), P. 1916, 1re classe, mle 77155/40 Guinée; 15 ans de services, 14 campagnes.
Yamboadi, P. 1921, caporal, mle 675/40 Niger; 15 ans de services, 13 campagnes.
Yabiri (Ouedraogo), P. 1920, 2e classe, mle 58778/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fayira (Souaré), P. 1920, 1re classe, mle 76305/40 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Faya (Libe-Kamano), P. 1918, caporal-chef, mle 78011/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gomessida (Yameogo), P. 1920, 1re classe, mle 47246/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sekou (Cissé), P. 1916, caporal, mle 71939/39 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tamba (Teddouno), P. 1920, 1re classe, mle 79880/40 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Niama (Keita), P. 1920, 1re classe, mle 68542/40 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tiandan Ba (Kondé), P. 1920, 1re classe, mle 59163/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Ouabala (Sarambé), P. 1919, caporal-chef, mle 59320/39 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mamieri (Demboy), P. 1920, 1re classe, mle 65893/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamou (Tamine), P. 1920, 1re classe, mle 58739/40 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Soua (Koly-Nambega), P. 1921, 1re classe, mle 91919/41 Guinée; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Chancellerie.

Boyer (Jean-Pierre), 1er janvier 1919, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Chatellier (François-Joseph), 31 juillet 1920, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sauno (Léo-Alexandre), 10 décembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Huon (André-Yves), 5 juin 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Denat (Jules), 19 mai 1920, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Martin (Georges-Fernand), 9 mai 1919, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Raonison (Emmanuel-Silvestre), 31 décembre 1919, adjudant; 14 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Monnery (Maurice-Louis-Joannès), 27 janvier 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Legere (Raymond-Paul), 24 mai 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Steenhaut (Jean-Baptiste-Cyrille), 13 septembre 1921, adjudant-chef; 14 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.

Agents des corps de troupe.

Pierrisnard (Gilbert-Jean), 4 février 1918, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Joly (Maurice-Emile), 5 février 1922, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Roventini (Louis-Adrien), 5 mai 1919, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Couturier (Rodolphe-Chrietian), 18 octobre 1918, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bardou (Jean-Charles), 22 mai 1921, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lucien (Philippe-Maurice), 6 juin 1917, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Pupier (Louis-Charles), 9 mars 1918, adjudant; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Maillot (Joseph-Aniel), 13 février 1919, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Duboze (Robert-Charles), 3 octobre 1916, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Dupouy (Jean), 30 septembre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Chat (Maurice-Henri), 6 mars 1920, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gentili (Ange-Louis), 30 octobre 1920, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Taviot (Gaston-René), 25 novembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Guillarmou (François-Joseph), 21 mai 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

II. — MILITAIRES DEGAGES DES CADRES

A. — *TROUPES METROPOLITAINES*

Infanterie.

1° FRANÇAIS

Selmo (Marcel), 26 janvier 1913, adjudant-chef, mle 454/33 Montpellier; 18 ans de services, 6 campagnes, Blessé. Cité.
Barbet (Marcel-Raymond), 10 avril 1911, adjudant, mle 832/31 Tours; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bineau (Elie-Abel), 18 janvier 1914, adjudant-chef, mle 322/34 Angoulême; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Blanjoue (Charles-Marcel), 15 août 1913, adjudant-chef, mle 2321/33 Cambrai; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Corsyn (Henri-Dominique), 12 décembre 1913, adjudant, mle 1595/33 Amiens; 18 ans de services, 2 campagnes. Cité.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS LE REGIME DES DECRETS DU 5 MAI 1941

TUNISIENS

Ali ben Ahmed ben Abbas, P. 1911, 2e classe, mle 3196/12553/32 A. C. A. T., 16 ans de services, 6 campagnes.

Arme blindée et cavalerie.

Guillot (Maurice-Georges), 4 juillet 1915, maréchal des logis, mle L. M. 911/35 Poitiers; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé, cité.

Artillerie.

Dromas (Alfred-Jules), 23 mars 1913, adjudant, mle 462/33 Avesnes; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Dhermy (Yves-Emile), 20 août 1917, adjudant, mle L. M. 348/37 Laon; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Train.

Brossard (Marcel), 22 septembre 1914, adjudant-chef, mle 2263/34 Tours; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Cadre des agents de chancellerie.

Verges (Pierre), 7 juin 1916, adjudant-chef, mle 2887/35 Bordeaux; 17 ans de services, 2 campagnes. Cité.

Matériel.

Mignon (Marcel-Augustin), 14 avril 1914, maréchal des logis-chef, mle 751-906 Paris; 23 ans de services, 3 campagnes.

B. — *TROUPES COLONIALES*

Infanterie.

Vasset (Maurice-Henri-Eugène), 31 mars 1915, adjudant-chef, mle 878/35, le Havre; 18 ans de services, 6 campagnes.
Top (Léon-Victor-Aurèle), 6 mai 1911, adjudant-chef, mle 546/34 Lille; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Queval (Alfred-Auguste-Léon), 9 juin 1912, adjudant, mle 751-5344/32 Paris; 18 ans de services, 5 campagnes.

Artillerie.

Duchaussoy (Jacques-René), 13 septembre 1917, maréchal des logis chef, mle 2337/37 Rouen; 16 ans de services, 8 campagnes.

3° MILITAIRES RAYES DES CONTROLES PAR LIMITE D'AGE

Infanterie métropolitaine.

Renard (Raymond), 2 décembre 1908, sergent-chef, mle 1462/28 Mézières; 22 ans de services, 3 campagnes.
Morin (Marcel), 12 septembre 1905, adjudant-chef, mle 1368/25 Moulins, 23 ans de services, 5 campagnes.
Henry (Charles-Pierre), 5 novembre 1906, adjudant-chef, mle 567/26 Amiens; 18 ans de services, 2 campagnes.

Par décret en date du 9 décembre 1955, rendu sur la proposition président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er décembre 1955, portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée au titre de l'armée active, pour services exceptionnels, aux sous-officiers désignés ci-dessous:

ARME ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

Gendarmerie.

Lacosse (Didier-André), 21 juin 1922, maréchal des logis chef, 1re légion de gendarmerie d'intervention, escadron mixte n° 4; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité. Chef de voiture d'une A. M., le 20 août 1955, aux environs d'Aïn Abid (Constantine), au cours d'un violent engagement avec une bande de rebelles armés, a été gravement blessé. Bien que touché a continué le combat abattant par un tir ajusté plusieurs hors la loi. A fait preuve à cette occasion de belles qualités de courage et de décision.

Traon (Alexis), 15 mai 1922, gendarme, 1re légion de gendarmerie d'intervention, escadron mixte n° 5; 8 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité. Gendarme dynamique et brave, le 20 août 1955, à Saint-Antoine (Constantine), le convoi dont il assurait l'escorte avec son A. M. ayant été attaqué par les rebelles, a réussi grâce à son tir à dégager la colonne. N'a pas hésité à sortir de la tourelle pour effectuer un tir plus efficace et plus meurtrier avec sa mitrailleuse de 50. A été grièvement blessé au cours de l'action.

Décret portant concession de la médaille militaire à titre posthume (Indochine).

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 décembre 1954: page 11560, 1re colonne, au lieu de: « Pittari (Claude), 2e classe, 6e bataillon de parachutistes coloniaux, mle 31883, recrutement de Valenciennes », lire: « Pittari (Claude), sergent, 6e bataillon de parachutistes coloniaux, mle 31883, recrutement de Valenciennes ».

Décret du 16 décembre 1955 portant intégration d'un officier de réserve dans l'armée active.

Par décret en date du 16 décembre 1955, M. le lieutenant de réserve des transmissions Ledreux (Raymond-Antoine-Maurice-Marie) est admis dans l'armée active avec le grade de lieutenant, pour prendre rang du 1er janvier 1955.
La démission de son grade dans les réserves, offerte par cet officier subalterne, est agréée. Elle prendra effet à la date de son intégration dans l'armée active.

Décret du 16 décembre 1955 portant admission dans les cadres des officiers de réserve (armée de terre, troupes métropolitaines).

Par décret en date du 16 décembre 1955, est promu dans les cadres des officiers de réserve, à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active, et affecté pour administration à l'état-major désigné ci-après, l'officier dont le nom suit:

10e REGION MILITAIRE

DIVISION D'ORAN

Au grade de chef de bataillon.

M. Laggoune Rabah ben Aïssa ben Saad, capitaine d'infanterie. Vient du 2e R. T. A.

Décret du 16 décembre 1955 portant nominations et promotions dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de terre.

Par décret en date du 16 décembre 1955:
Sont nommés dans les cadres des officiers de réserve, à compter du jour de leur radiation des cadres de l'armée active, et affectés pour administration aux états-majors désignés ci-après, les officiers dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

3e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

Au grade de colonel.

M. Billot (Jacques-Marie-Camille), lieutenant-colonel d'infanterie, S. E. M. Vient de l'état-major de la subdivision de Vannes.

SUBDIVISION DE RENNES

Au grade de lieutenant-colonel.

M. de Fraguier (Gabriel-Marie-Paul-Régis), chef d'escadrons de cavalerie. Vient du service des affaires sahariennes.

4e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION D'ANGOULÊME

Au grade de colonel.

M. du Boulet de La Boissière (Paul-Marie-Joseph), lieutenant-colonel de cavalerie. Vient de la direction régionale du S. E. P. R. à Bordeaux.

7e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE BESANÇON

Au grade de lieutenant-colonel.

M. Jacoulet (Pierre-Georges-Raymond), chef de bataillon d'infanterie. Vient de l'état-major de la subdivision de Besançon.

8e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

Au grade de lieutenant-colonel.

M. de La Rocque de Severac (Pierre-Annet-Marie-Louis), chef d'escadrons de cavalerie, B. E. M. Vient de l'état-major de la subdivision de Tours.

Au grade de colonel.

M. Dupoux (Emile-Ambroise), lieutenant-colonel d'artillerie, B. E. M. Vient du détachement n° 58/2 du S. E. P. R.

9e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

Au grade de commandant.

M. Rolland (Gaston-Roger), capitaine du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe. Vient du groupement régional 59 du S. E. P. R.

Service de l'intendance.

(Subsistances militaires.)

Au grade de commandant d'administration.

M. Lafoux (André-Jean-Marie), capitaine d'administration.

Sont nommés avec leur grade et leur ancienneté de grade, dans les cadres des officiers de réserve à compter du jour de leur radiation des cadres de l'armée active et affectés pour administration aux états-majors désignés ci-après, les officiers dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

1re REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

M. Sauvage (Pierre-Félix), chef de bataillon d'infanterie, B. E. M. Vient de la C. A. R. n° 1.

M. Fleury (Michel-Jean), sous-lieutenant d'artillerie, S. E. M. (spécialiste géographe). Vient de la batterie géographique autonome à Offenbourg.

M. Ribet (Raoul-Marcel), capitaine du cadre des adjoints de chancellerie. Vient de l'E. M. A. 1.

SUBDIVISION DE PARIS

M. Degenne (Pierre-Maurice), capitaine d'infanterie, chef de musique. Vient du 7e R. T. M.

M. de Sainte-Marie d'Agneaux (Jean-Philippe-Marie-Joseph), chef d'escadrons de cavalerie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Paris.

M. Bouvard (Charles-Henri), capitaine de cavalerie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Paris.

M. Boucher d'Argis (Philippe-Henry-André-Pierre-Gaspard), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 3e R. C. A.

M. Duval (Bernard-Christian-Charles), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 3e R. S. A.

M. Bacher (Pierre-Ernest), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 401e R. A. A.

M. Balian (Jean-Roger), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 61e R. A. A.

M. Bourrelier (Paul-Henri-Rémy), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 401e R. A. A.

M. Croissant (Philippe-André), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 1/8e R. A.

M. Delobelle (Jacques-Claude-Louis-Marcel), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 1/21e R. A.

M. de Lamare (Jean-Max-Etienne), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 423e R. A. A.

M. Lefort (Gérard-François-Marie), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 1/422e R. A. A.

M. Lellouch (Joseph), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 1/406e R. A. A.

M. Meallier (André-Jacques), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 42e R. A.

M. Moatti (Emile), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 403e R. A. A.

M. Pinan-Lucarre (Bernard), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 403e R. A. A.

M. Pradier (Henri-Joseph-Marie), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 401e R. A. A.

M. Prugnat (Bernard-Jean-Charles), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 15e R. A.

2e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION D'ARRAS

M. Wlodarczak (Roger-Romain), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 5e régiment de hussards.

M. Nortier (Gérard-Adrien), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 21e R. A.

SUBDIVISION DE LAON

M. Gailly (Christian-Jean-Marc), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 1er R. S. M.

SUBDIVISION DE LILLE

M. Rauvin (Gérard-Rodolphe-Jules-Marie), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 2e R. S. A.

3e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE RENNES

M. Aubry de Maraumont (Guy-Pierre-Désiré), capitaine de cavalerie. Vient du 6e R. C. A.

SUBDIVISION DE VANNES

M. Le Coz (Henry-Joseph-Marie), chef de bataillon d'infanterie. Vient de la C. A. R. n° 103.

4e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

M. Crehange (André), sous-lieutenant d'artillerie, S. E. M. (spécialiste géographe). Vient du groupe géographique à Joigny.

M. Briquet (Louis-Joseph), lieutenant du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe. Etait en non-activité à l'état-major de la 4e région militaire.

SUBDIVISION DE BORDEAUX

M. Heuillet (Henri-Félix), chef de bataillon d'infanterie. Vient de la mission de liaison pour l'assistance aux armées alliées.

M. Deryckx (Pierre-Louis), lieutenant d'infanterie. Vient du 6e R. T. M.

M. Baron (Jean-Pierre-Henri-Hector), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 407e G. A. A.

5e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

M. Tabarly (Georges), lieutenant du cadre des adjoints de chancellerie. Etait en non-activité à l'état-major de la 5e région militaire.

M. Barbe (Elie-Paul), lieutenant du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe. Etait en non-activité à l'état-major de la 5e région militaire.

M. Duclos (Fernand-Bernard), l'eutenant du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe. Etait en non-activité à l'état-major de la 5e région militaire.

SUBDIVISION DE PAU

M. d'Elissagaray (Marie-François-Guy-Dominique-Léon-Renaud), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 8e régiment de hussards.

M. Fenetre (André-Maurice-François-Georges), lieutenant-colonel d'artillerie. Vient de l'état-major de la base de transit militaire inter-armées atlantique.

SUBDIVISION DE TOULOUSE

M. Rouaix (Pierre-Paul), capitaine d'infanterie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Toulouse.

6e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE CHALONS-SUR-MARNE

M. Chapotel (Bernard), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 405e R. A. A.

SUBDIVISION DE METZ

M. Schimberg (André-René), capitaine d'infanterie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Metz.

SUBDIVISION DE NANCY

M. Le Saux (Yves-Marie), capitaine de cavalerie. Vient de la direction du personnel militaire de l'armée de terre.

SUBDIVISION DE STRASBOURG

M. Boivin (Lucien-Georges), capitaine d'artillerie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Strasbourg.

7e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR DE RÉGION

M. Girault (Abel-André-Fernand), lieutenant du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe. Etait en non-activité à l'état-major de la 7e région militaire.

SUBDIVISION DE BESANÇON

M. Lanaud (Maurice), capitaine d'infanterie. Vient de la C. A. R. n° 7.

SUBDIVISION DE NEVERS

M. Ferre (Jean-Paul), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 421e R. A. A.

8e REGION MILITAIRE

Subdivision de Chambéry

M. Bosson (André-François), capitaine d'infanterie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Chambéry.

Subdivision de Clermont-Ferrand

M. Castellanet (Gilbert-Louis-Pierre), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 402e R. A. A.

Subdivision de Lyon

M. Gillioz (Georges-Marie-Emile), chef de bataillon d'infanterie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Lyon.

9e REGION MILITAIRE

Subdivision de Marseille

M. Lorenzetti (Etienne-Noël-François), capitaine de cavalerie. Vient du service des affaires sahariennes d'Algérie.

M. Humblet (Maurice-Fernand-Victor), chef d'escadron d'artillerie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Marseille.

Subdivision de Montpellier

M. Bonnet (Yannik-Pierre-Marcel), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 410e R. A. A.

M. Coste (Alain-Louis-Jacques), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 10e R. A. A.

Subdivision de Nice

M. Le Cocq (Jean-Raymond-André-Louis), sous-lieutenant d'artillerie. Vient du 405e R. A. A.

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Etat-major du C. C. F. F. A.

M. Barthelemy (Emile-Pierre), lieutenant du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe. Etait en non-activité à l'état-major du C. C. F. F. A.

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES TROUPES DE TUNISIE

Etat-major du C. S. T. T.

M. Bataille (Robert-Jean-Amédée), chef d'escadron d'artillerie. B. E. M. Vient de l'état-major de la subdivision de Dellys.

Subdivision de Tunis

M. Riou (Emile-Jean-Claude), capitaine d'infanterie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Tunis.

M. Reibell (Paul-Jacques), chef d'escadron d'artillerie. Etait en non-activité à l'état-major de la subdivision de Tunis.

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES TROUPES DU MAROC

Etat-major du C. S. T. M.

M. Poissonnier (Yves-Alfred-Fernand), sous-lieutenant de cavalerie. Vient du 2e régiment de hussards.

Division de Casablanca

M. Langlois (Jules-Emmanuel), capitaine d'infanterie. Vient du régiment de sapeurs-pompiers de Paris.

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE—CAMEROUN

M. Braunstein (Bernard), sous-lieutenant d'artillerie (régularisation).

Transmissions.

1re REGION MILITAIRE

Subdivision de Paris

M. Delestree (Hubert-Paul-Joseph-Marie), colonel des transmissions. Vient du commandement des transmissions de la 1re région militaire.

Service des matériels.

(Subdivision Artillerie.)

Cadre des ingénieurs.

1re REGION MILITAIRE

(Direction du matériel.)

M. le colonel de Gasquet (Alban-Marie-René).

(2e *Supplément.* — **Fin.**)

Cadre des adjoints administratifs.

1re REGION MILITAIRE

(Direction du matériel.)

M. le commandant Pepion (Célestin-Alphonse-Alfred).

M. le lieutenant Legrand (Florimond-François-Joseph).

9e REGION MILITAIRE

(Direction du matériel.)

MM. les lieutenants Crocicchia (Vincent), Latorre (Charles-Lucien).

Cadre des adjoints techniques.

6e REGION MILITAIRE

(Direction du matériel.)

M. le commandant Bourson (Henri-Marie).

9e REGION MILITAIRE

(Direction du matériel.)

M. le capitaine Gagnaire (André-Auguste-Emile-L. J.).

M. le lieutenant Maissa (Carmen-Roch).

TROUPES DU MAROC

(Direction du matériel.)

M. le capitaine Devaux (Maurice-Emile-Michel).

Service de l'intendance.

M. l'intendant militaire de 1re classe Parat (Georges-Paul-Victor).

(Bureaux de l'intendance.)

M. le commandant d'administration Robic (Michel-Mathurin).

(Subsistances militaires.)

M. le capitaine d'administration Alleguede (Gaston).

(Bureaux de l'intendance.)

M. le lieutenant d'administration Parrot (René-Alfred).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

1re REGION MILITAIRE

Subdivision de Versailles

M. le lieutenant Freynet (Edouard-Henri).

5e REGION MILITAIRE

Subdivision de Toulouse

M. le chef de bataillon Auduze-Faris (Xavier-Marie-Gustave).

9e REGION MILITAIRE

Subdivision de Nice

M. le chef de bataillon Floch (Joseph).

Artillerie.

1re REGION MILITAIRE

Etat-major de région

M. le lieutenant-colonel Cormery (André-Pierre).

Subdivision de Paris

M. le chef d'escadron L'Huillier (Pierre-Raymond).

MM. les sous-lieutenants:

Bozon (Claude-Louis).
Brunot de Rouvre (Jean-Jaromir-Georges).
Cohen, dit Deloro (André).
Dherse (Jean-Loup).
Giri (Jacques).
Herman (Jean).
Metzinger (Georges).

2e REGION MILITAIRE

Subdivision d'Amiens

M. le lieutenant Decaudaveine (Yves).

5e REGION MILITAIRE

Subdivision de Pau

M. le sous-lieutenant Arnold (Claude).

●●

8e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE LYON

M. le lieutenant Clanet, dit Lamanit (Alain-Pierre).

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES TROUPES DU GROUPE ANTILLES-GUYANE

M. le capitaine Petitjean-Roget (Lucien-Marie-Jacques).

Service de santé colonial.

SERVICE DE SANTE DE LA 1re REGION MILITAIRE

MM. les médecins commandants Chirle (Henri-Paul), Robet (Charles).

SERVICE DE SANTE DE LA 4e REGION MILITAIRE

M. le médecin commandant de Berail (Pierre-Jean-Marie).

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES DE LA ZONE DE DEFENSE AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE-CAMEROUN

M. le médecin commandant Buttin (André).

Sont promus :

TROUPES METROPOLITAINES

Au grade de lieutenant de réserve.

Les sous-lieutenants de réserve :

Transmissions.

1re REGION MILITAIRE

SUBDIVISION D'ORLÉANS

M. Rautureau (Roger-Yves-Louis-Marie-André), 2 octobre 1955.

SUBDIVISION DE PARIS

MM. Arnaudon (Michel-Jules-Henri), 1er octobre 1955.
Ausset (Jean), 1er octobre 1955.
Barroux (Jean-Maurice-Renaud), 1er octobre 1955.
Barthes de Ruyter (Georges-Jean-Marie), 1er octobre 1955.
Belaubre (Gilbert-Claude), 1er octobre 1955.
Caire (Jean-Paul-Bernard), 1er octobre 1955.
Dondoux (Jacques-Marcel), 1er octobre 1955.
Fauvarque (Henri-Félix), 1er octobre 1955.
Gau (Christian-Henri-José-Marie), 1er octobre 1955.
Jousset (Antoine-Marie-Alexandre-Isaac), 1er octobre 1955.
Julier (Emile-Gustave-André), 1er octobre 1955.
Larger (Guy), 1er octobre 1955.
Menoret (Maurice-Julien-Alexis), 1er octobre 1955.
Sarocchi (Claude-Gabriel-René), 1er octobre 1955.
de Savignac (André-Louis-Paul), 1er octobre 1955.
Volatier (Antoine-Claude), 1er octobre 1955.

2e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE LILLE

MM. Basuyau (Xavier-Bernard), 18 octobre 1955.
Choquet (Henry-Auguste-Géry), 16 octobre 1955.
Decousser (Winoc-Léon-Henri), 16 avril 1955.
Delannoy (Yves-Maurice-Paul), 16 octobre 1955.
Desmet (Gérard-Charles), 16 octobre 1955.
Dewynter (Yves-Henri-Cornil), 14 octobre 1955.
Ducornet (Daniel-Vilbean-Ernest), 18 avril 1955.
Dupuy (Jean-Lucien-Marie), 1er octobre 1955.
Emblanc (Claude-Léon), 16 octobre 1955.
François (Jean), 16 octobre 1955.
Guenet (Michel-Ernest-Albert), 16 octobre 1955.
Hoste (Paul-Charles-Auguste), 18 octobre 1955.
Lalite (André-Paul), 1er octobre 1955.
Lemaitre (Joseph-Gérard-Henri-Louis-Marie), 25 septembre 1955.
Marlin (Léon-Alfred-Gustave), 18 octobre 1955.
Mercier (Edouard-Marc-Paul), 18 octobre 1955.
Pieters (Robert-Louis-Jules-Gabriel), 18 octobre 1955.
Roos (Jean-Constant-Arthur-Cornil), 18 octobre 1955.
Vaillant (Robert-Germain), 14 octobre 1955.
Vautrin (Michel-Ernest-Raoul), 18 octobre 1955.
Zeimet (Daniel-Eugène-Aimé), 14 octobre 1955.

SUBDIVISION DE ROUEN

MM. Binet (Pierre-Nicolas-Emile), 18 octobre 1955.
Dubost (Guy-Michel-Xavier), 14 octobre 1955.
Eichmann (Carl-Albert), 18 octobre 1955.
Lebourg (Claude-Henri-Georges), 18 octobre 1955.
Toussaint (Rémi-Gaston-André), 18 octobre 1955.

3e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE RENNES

M. Tanguy (Maurice-Marie-Jean-Jacques), 30 septembre 1955.

4e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION D'ANGOULÊME

MM. Michel (Pierre-Léonard), 18 octobre 1955.
Vezzosi (Nilo), 15 octobre 1955.

SUBDIVISION DE LIMOGES

MM. Chaulet (André-Jules-Guy), 15 octobre 1955.
Gendre (Marie-François), 18 octobre 1955.

SUBDIVISION DE POITIERS

MM. Bonnet (Robert-François), 15 octobre 1955.
Desprat (Jacques-Paul-Louis), 12 octobre 1955.

5e REGION MILITAIRE

COMPAGNIE DES SERVICES N° 5

M. Coulon (Jacques-Jean-Marcel), 27 août 1954.

6e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE NANCY

MM. Emerique (Claude-Jacques), 8 octobre 1955.
Le Tellier (Serge-Maurice-Charles), 18 octobre 1955.

SUBDIVISION DE STRASBOURG

M. Bognais (Pierre-Alexis-Jean), 18 octobre 1955.

7e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE NEVERS

M. Cuniasse (Jean-Gaston-André), 13 octobre 1955.

8e REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR 8e RÉGION MILITAIRE

MM. Bonneric (Jacques-Auguste-René), 18 octobre 1955.
Boutadon (Gabriel-Antoine-Roger), 15 septembre 1955.

SUBDIVISION DE CLERMONT-FERRAND

MM. Hicke (Jean-Antoine-Charles-Raphaël-Serge), 18 avril 1955.
Hilleret (Jean-Pierre-Félicien-Emile-Marie), 18 octobre 1955.

SUBDIVISION DE LYON

M. Thomas (Alphonse-Martin), 18 octobre 1955.

9e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE MARSEILLE

MM. Arnoux (Jean-Oswald), 24 septembre 1955.
Bordon-Biron (Raoul-Gilbert-Emmanuel), 30 septembre 1955.
Mery (Jean-Henry), 24 septembre 1955.

SUBDIVISION DE MONTPELLIER

M. Pfitzmann (René-Juslin-Alphonse), 30 septembre 1955.

10e REGION MILITAIRE

DIVISION D'ORAN

MM. Gourgon (Jean-Pierre), 18 octobre 1955.
Meyer (Yvon-Louis), 18 octobre 1955.

TROUPES DU MAROC

ETAT-MAJOR DU COMMANDEMENT SUPÉRIEUR

M. Ruty (Michel-Jean-Raymond), 1er octobre 1955.

TROUPES DE TUNISIE

Subdivision de Tunis

MM. Harson (Christian-Claude-Charles), 13 octobre 1955.
Lefol (Roger-Henri), 15 septembre 1955.
Maurin (Roger), 18 octobre 1955.
Soulignac (Georges-Augustin-Edmond), 12 octobre 1955.

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

En situation d'activité.

M. Canal (Jean-Gustave), 16 octobre 1954.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

MM. Battarel (Michel-Raymond-Marie), 18 octobre 1955.
Berthelin (Paul-Maurice-Noël), 18 octobre 1955.

MADAGASCAR ET DEPENDANCES

M. Loison (Hugues-Roger), 12 octobre 1955.

FORCES FRANÇAISES EN INDOCHINE

En situation d'activité.

M. Alleman (Guy-Alexandre-Antoine), 17 juillet 1955.

Génie.

Arme.

1re REGION MILITAIRE

Subdivision de Paris

MM. Abraham (Claude), 1er octobre 1955.
Adam (Henry-Marie-Georges), 1er octobre 1955.
Brignon (Charles-René), 1er octobre 1955.
Camares (Yves-François-Louis), 1er octobre 1955.
Chambron (Etienne-Jacques), 1er octobre 1955.
Chappert (Jean-Lucien-Emile), 1er octobre 1955.
Chauvin (Jean-Marie-Louis-Auguste), 1er octobre 1955.
Corpet (François-Anne-Marie-Henri), 1er octobre 1955.
Coulomb (René-Paul), 1er octobre 1955.
Defontaines (Charles-Joseph-Marcel), 1er octobre 1955.
Franck (Gérard-Marx), 1er octobre 1955.
Froment (Robert-Henri-Jean), 26 mars 1955.
Gautier (Alain-François-Emile-Marie), 1er octobre 1955.
Guerin (Georges-Joseph-Michel), 1er octobre 1955.
Guyard (Jacques-Louis), 1er avril 1955.
Jeanleur (Robert-Georges-René), 1er octobre 1955.
Lapillonne (Philippe-Louis), 1er octobre 1955.
Mills (Jean-Daniel-Moïse), 1er octobre 1955.
Roger (Philippe-Bertrand-Henri-Michel), 1er octobre 1955.
Schaefer (Dominique), 1er octobre 1955.
Siora (Raymond-Félix), 1er octobre 1955.
Tronchet (Pierre-Auguste), 1er octobre 1955.

Subdivision d'Orléans

M. Poupin (Raymond-Lucien), 12 octobre 1955.

2e REGION MILITAIRE

Subdivision de Rouen

MM. Allard (Jean-Edmond-Louis-Romain), 14 octobre 1955.
Buhot (René-Jean-Louis-Marcel), 1er octobre 1955.
Degenne (René-Charles-Georges), 18 octobre 1955.
Mue (Michel-Narcisse-Jules), 18 octobre 1955.
Renier (Jean-Jacques-Adrien-Emile), 18 octobre 1955.
Rivals (Gérard-Antoine-Jean), 18 octobre 1955.
Sudreau (François-Albert), 18 octobre 1955.

Subdivision de Lille

MM. Blangy (Jacques-Louis), 18 octobre 1955.
Denoyelle (Pierre-Henri), 18 avril 1955.
Deschamps (Pierre-Emile-Claude), 15 octobre 1955.
Dhainaut (Jean-Joseph-Josué), 15 octobre 1955.
Goude (Roland-Charles-Gustave), 18 octobre 1955.
Guillez (Max-Abdon), 15 octobre 1955.
Hazera (Pierre-Fernand), 18 octobre 1955.
Heintz (Jean-Clément), 18 octobre 1955.
Houtte (André-Achille-Arthur), 15 octobre 1955.
Lallat (Pierre), 18 octobre 1955.
Lechien (Michel-Alfred-Eugène), 14 octobre 1955.
MM. Leclercq (Jean-Georges), 18 octobre 1955.
Lefevere (Claude-Henri), 15 octobre 1955.
Lemaire (Marcel-Georges-Marie-François), 14 octobre 1955.
Ogez (Yves-Marc-Edmond), 18 octobre 1955.
Pilard (Jean-Pierre-Louis), 18 octobre 1955.
Sauvage (Pierre-Joseph-Clément), 18 octobre 1955.
Tridon (Max-Pierre), 18 octobre 1955.
Vian (Michel-Pierre), 18 octobre 1955.

3e REGION MILITAIRE

Subdivision de Rennes

M. Lepine (François-Marcel), 30 septembre 1955.

Subdivision de Nantes

M. Boulay (Jean-Marc-André), 3 août 1955.

4e REGION MILITAIRE

Subdivision de Poitiers

MM. Bourin (André-Guy-René), 12 octobre 1955.
Chartier (Claude-Lucien-André), 18 avril 1955.
Pailut (Jean-Albert), 18 octobre 1955.

Subdivision de Limoges

MM. Duffau (Henri-Emile), 13 octobre 1955.
Peyraud (Louis-Alfred), 12 octobre 1955.
Pourchet (Jean-Raymond), 11 octobre 1955.

Subdivision d'Angoulême

MM. Bibron (Francis-Gabriel-Léon), 12 octobre 1955.
Couillaud (Pierre), 14 octobre 1955.
Dutrieux (Gérard-Alphonse-Marcel), 27 novembre 1955.

5e REGION MILITAIRE

Subdivision de Perpignan

MM. Agret (François-Jean-Clément), 18 avril 1955.
Arsiquaud (Michel), 13 septembre 1955.

6e REGION MILITAIRE

Subdivision de Nancy

MM. Baret (Roger-Franck), 18 octobre 1955.
Cezard (Roger-Georges), 13 octobre 1955.
Cornet (René-Marcel-Jean), 27 septembre 1955.
Delfino (Jean-Jacques-Pierre), 30 septembre 1955.
Dufour (Robert-Henri), 18 octobre 1955.
Gire (Gabriel-Marie-Elie), 1er octobre 1955.
Lanthony (Pierre-Maurice), 1er octobre 1955.
Leclerc (Marc-Yves), 18 octobre 1955.

7e REGION MILITAIRE

Subdivision de Nevers

M. Chossat (Alain-Georges-Jean), 18 octobre 1955.

8e REGION MILITAIRE

Subdivision de Clermont-Ferrand

M. Jouanen (Henri-Pierre), 18 octobre 1955.

9e REGION MILITAIRE

Subdivision de Marseille

MM. Laupies (Jacques-Fernand-Félix), 30 septembre 1955.
Magnan (Bruno-Joseph-Maurice), 30 septembre 1955.

10e REGION MILITAIRE

Division d'Alger

MM. Guyot (Jean-Henri-Pierre), 1er avril 1955.
Porcheron (Yves-Gustave-Adrien), 1er mai 1955.

Division d'Oran

MM. Ancelin (Ernest-Pierre), 18 octobre 1955.
Colliat (Jean), 18 octobre 1955.
Delacquis (Michel-Georges), 15 octobre 1955.
Filizzola (Gérard), 11 novembre 1955.
Hazan (Jacques-Jacob), 1er décembre 1955.
Pic (Alfred-Gaston), 28 septembre 1955.

MAROC

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR ET DIRECTION DU GÉNIE DES TROUPES DU MAROC

MM. Aranda (Jean), 12 octobre 1955.
Berti (Jean-Pierre-Hubert-Paul), 14 octobre 1955.
Beloland (Yves-René-Henri), 14 octobre 1955.
Chanson (Guy-Marie), 18 octobre 1955.
Courson (Michel), 30 septembre 1955.
Delpierre (Guy-Léon), 26 septembre 1955.
Esterez (Jacques-André), 14 octobre 1955.
Granier (André), 14 octobre 1955.
Lugherini (Georges-Gustave), 18 octobre 1955.
Perin (Lucien-Raoul-Charles-Jules), 18 octobre 1955.
Riquier (Robert-Norbert), 18 octobre 1955.
Rousseau (André-Joseph), 18 octobre 1955.
Simon (Gérard-Jean-Marcel), 30 septembre 1955.
Viala (Georges-Albert), 14 octobre 1955.

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES DE LA ZONE DE DEFENSE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE-TOGO

MM. Bastouil (Yvan-Lucien), 18 octobre 1955.
Bruno (Robert), 18 octobre 1955.
Issaac (Pierre-Marc-Jean), 18 octobre 1955.
Jeannot (René), 18 octobre 1955.
Poulain (Jean-Georges-Léopold), 18 octobre 1955.
Ravillard (Serge-Claude-Pierre), 1er avril 1955.
Trabesse (Louis), 18 octobre 1955.
Vannier (René-Philippe-Auguste), 18 octobre 1955.

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES DE LA ZONE DE DEFENSE DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE-CAMEROUN

BUREAU TERRITORIAL DE RECRUTEMENT ET DES RÉSERVES DU TCHAD

MM. Lemercier (Jean-Paul-André), 18 octobre 1955.
Rochette (Claude-Noël-Aimé), 18 octobre 1955.

BUREAU TERRITORIAL DE RECRUTEMENT ET DES RÉSERVES DU CAMEROUN

M. Cothenet (Jean-Marie-Etienne), 18 octobre 1955.

CENTRE TERRITORIAL DE RECRUTEMENT ET DES RÉSERVES DE L'OUBANGUI-CHARI

M. Morel (Robert), 15 octobre 1955.

BUREAU TERRITORIAL DE RECRUTEMENT ET DES RÉSERVES DU GABON

MM. Herbel (Robert-René-Francis), 18 avril 1955.
Vincent (Pierre-Louis-Albert), 18 octobre 1955.

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES DE MADAGASCAR ET DEPENDANCES

M. Arrignon (Jacques-Camille-Victor), 18 septembre 1955.

Service de l'intendance.

Au grade de lieutenant d'administration de réserve.

Les sous-lieutenants d'administration de réserve:

(Bureaux de l'intendance.)

2e REGION MILITAIRE

M. Lemaire (André-Michel-Antoine), 29 septembre 1955.

(Subsistances militaires.)

3e REGION MILITAIRE

M. Postaire (Jean-Gustave-Victor), 11 juillet 1955

TROUPES DU MAROC

M. Gervais (Pierre-Joseph-Guillaume), 27 septembre 1955.

(Habillement et campement.)

7e REGION MILITAIRE

M. Prevot (André-Paul-Joseph), 27 septembre 1955.

TROUPES COLONIALES

A. — En situation d'activité.

Infanterie coloniale.

1re REGION MILITAIRE

COMPAGNIE ADMINISTRATIVE RÉGIONALE N° 1

M. Clamens (Gérard-Jean-Maurice), 28 mars 1955.

9e REGION MILITAIRE

G. I. T. C. M.

M. Devidas (Jean-René-Pierre), 1er novembre 1955.

10e REGION MILITAIRE

COMPAGNIE ADMINISTRATIVE RÉGIONALE N° 103

M. Capdevielle (Michel-Georges), 25 juin 1955.

INDOCHINE

M. Pilon (Lionel), 16 mai 1955.

Artillerie coloniale.

TROUPES DU MAROC

1/7e R. A. A. C.

M. Pollet (André-Yves-Bernard), 1er novembre 1955.

INDOCHINE

M. Benoist (Martial-Emile-François-Désiré), 1er septembre 1955.

B. — Dans leurs foyers.

Infanterie coloniale.

1re REGION MILITAIRE

ETAT-MAJOR 1re RÉGION MILITAIRE

M. Vermis (Jean-Claude-Henri), 18 octobre 1955.

SUBDIVISION DE PARIS

M. Charnay (René-Claude), 1er octobre 1954.

SUBDIVISION D'ORLÉANS

MM. Gautier-Parde (Pierre-Charles-Edouard), 13 octobre 1955.
Laprade (Jacques-Jean), 18 octobre 1955.
Pasty (Gilbert-Yves-Jean), 18 octobre 1955.

2e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE LILLE

MM. Emaille (Georges-Jules), 1er novembre 1952. (Cette dernière date de prise de rang annule et remplace, en ce qui concerne cet officier, celle fixée au 1er novembre 1954 par décret du 23 octobre 1954, *Journal officiel* du 27 octobre 1954.)

Boerez (Robert-Maurice-Jérôme), 18 octobre 1955.
Delahoutre (Jean-Pierre-Marie), 1er décembre 1955.
Marchelle (Maurice-Joseph-Cornil), 18 octobre 1955.
Parchomenko (Eugène), 16 avril 1955.
Watine (Patrick-Gérard-A.-G.-C.), 18 avril 1955.

SUBDIVISION DE ROUEN

MM. Brajeux (Alain-Jean-Etienne), 18 octobre 1955.
Colliard (Daniel-René-Marie), 18 octobre 1955.
Lapeyre (Jean-Louis), 18 octobre 1955.
Martin (Daniel-Alfred-Eugène-Arsène), 18 octobre 1955.
Reignier (Gilbert-André-Jean), 12 octobre 1955.
Roussel (Jacques-Pierre-Jean), 18 octobre 1955.

3e REGION MILITAIRE

Subdivision de Rennes

MM. Morin (Lucien-Joseph-Marie), 30 septembre 1955.
Ory (Claude-Michel), 28 septembre 1955.

4e REGION MILITAIRE

Subdivision de Poitiers

MM. Hurand (Guy-André), 16 octobre 1955.
Touzet (Michel-Gilbert-Gustave), 18 octobre 1955.

Subdivision de Limoges

MM. Le Franc (Roger-Jules-Marie-Georges), 13 octobre 1955.
Peny (Raymond-Pierre), 16 octobre 1955.

Subdivision d'Angoulême

MM. Chovet (Gilles), 14 octobre 1955
Frugier (Léon-Henri), 11 octobre 1955.

5e REGION MILITAIRE

Subdivision d'Albi

M. Homs (Louis), 8 août 1955.

6e REGION MILITAIRE

Subdivision de Nancy

MM. Eicher (Bernard-Jules-Lucien), 16 octobre 1955.
Fossati (André-Angelo), 16 octobre 1955.
Le Gars (Joseph-Marie), 16 octobre 1955.
Maquart (Jacques-Roger-Louis), 18 octobre 1955.
Mathieu (Pierre-Paul-Albert), 18 octobre 1955.
Schafer (Charles), 30 septembre 1955.
Tollitte (Jean-Paul-Léon-Jules), 13 octobre 1955.

Subdivision de Strasbourg

M. Schiedeck (Ernest-Eugène-Roger), 12 avril 1955.

Subdivision de Chalons-sur-Marne

M. Klopstein (Daniel-Emile), 22 septembre 1955

7e REGION MILITAIRE

Subdivision de Dijon

M. Jumilly (Maurice), 26 septembre 1955.

Subdivision de Nevers

M. Dubois (Edouard-René-Jean), 14 octobre 1955.

8e REGION MILITAIRE

Subdivision de Lyon

M. Pelet (Michel), 1er octobre 1954.

Subdivision de Clermont-Ferrand.

MM Connan (Pierre-Yves-Joseph), 18 octobre 1955.
Wasenko (Paul), 25 avril 1955.

9e REGION MILITAIRE

Subdivision de Nice

M. Philip (Francis-Henri), 14 mars 1955.

10e REGION MILITAIRE

Division d'Alger

M. Guichenuy (Alfred-Jean-Léon), 25 avril 1955.

TROUPES DU MAROC

Division de Casablanca

MM. Charlot (Yves-Georges-Florent), 9 décembre 1954.
Falcoz (Jacques-Maurice-Gustave), 18 octobre 1955.
Guilloud de Courbeville (Pierre-José), 18 octobre 1955.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — TOGO

MM. Amblard-Rambert (André-Noël-Camille-Eugène), 18 octobre 1955.
Artur (Hugues-Henri-Max-Christian), 18 octobre 1955.
Campano (Daniel), 24 février 1955.
Daisson (Michel-Jacques-Etienne), 25 octobre 1955.
de Castilla (Hubert-Marie-Jacques), 18 octobre 1955.
de Geyer d'Orth (Alain-Jacques-Marie), 30 septembre 1955.
Delore (Marcel-Henri), 18 avril 1955.
Desbordes (Michel-Jacques), 18 octobre 1955.
Durand (Jacques-Edouard-Henri), 18 octobre 1955.
Durand (Jean-Claude), 18 octobre 1955.
Eginard (Georges-Henry-Louis), 18 octobre 1955.
Evrard (Robert), 1er décembre 1955
Faye (Bernard-Fulgence-Antoine), 1er octobre 1954
Fournier (Gérard-Albert-Dominique), 18 octobre 1955.
Jagou (André-Raymond), 18 octobre 1955.
Jouannet (Albert-Maurice), 18 octobre 1955.
Larquier (Jean-Julien), 18 octobre 1955.
Lassalle-Carrere (Jean-Claude), 18 octobre 1955.
Leroy (Jean-Marie-Julien-Marcel), 18 octobre 1955.
Letorey (Jean-Philippe), 18 octobre 1955.
Mansencal (Jean-Henri), 18 octobre 1954.
Morault (Jean-Joseph-Marie-Michel), 18 octobre 1955.
Morel (Michel-Emile), 18 octobre 1955.
Noury (Guy-Sébastien-Pierre), 18 octobre 1955.
Peyrelongue (Jean-Henri-André-M.-Y.), 18 octobre 1955.
Piroth (Guy-Charles-Louis), 18 avril 1955.
Sainton (Claude-Pierre), 18 octobre 1955.
Villette (Jean-Léon), 18 avril 1955.

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, CAMEROUN

MM. Aigrot (Jacques-Francis-Robert), 18 octobre 1955.
Aldegheri (Marius-Louis), 18 octobre 1955.
Balensi (Michel), 18 octobre 1955.
Boesch (André-Marie), 18 avril 1955.
Bonneau (René-Robert-Jacques), 18 octobre 1955.
Boudinot (Hugues-Gaëtan), 18 octobre 1955.
Bouilland (Pierre-Victor-Joseph), 15 juillet 1954.
Chauveau (Jean-Henri-René), 18 octobre 1955.
Combe (Michel-Etienne-Marie), 1er octobre 1954.
Doucet (Jean-Claude), 18 avril 1955.
Godderis (Michel-Ange-Pierre), 15 avril 1955.
Kaelin (Georges-Maurice), 18 octobre 1955.
Masbatin (Jean), 18 octobre 1955.
Maubacq (Guy-Jean-Michel), 18 avril 1955
Misson (Charles-Marie), 18 octobre 1955.
Petard (Michel-Lucien-Denis), 1er avril 1954.
Poulnot (Jean-Robert), 18 avril 1955.
Raynal (René-Louis), 18 avril 1955.

Artillerie coloniale.

1re REGION MILITAIRE

Subdivision de Versailles

M. Humblot (Florimond-Pacifique-Auguste), 30 septembre 1955.

Subdivision d'Orléans

MM. Lebecque (Jacques-Arthur-Marcel), 12 octobre 1955.
Lecomte (Pierre-Adrien-Marie), 16 octobre 1955.

2e REGION MILITAIRE

Subdivision de Lille

MM. Audren (Raymond-Joseph), 1er avril 1955.
Citerne (Jean-André), 1er octobre 1955.

Subdivision de Rouen

M. Bouchoule (Marcel), 18 octobre 1955.

3e REGION MILITAIRE

Subdivision de Rennes

M. Le Boulch (Mathurin-Victor-Marie), 24 septembre 1955.

Subdivision de Vannes

M. Le Gorande (Louis-François), 29 septembre 1955.

4e REGION MILITAIRE

Subdivision de Poitiers

M. Bourdin (Emile), 13 octobre 1955.

5e REGION MILITAIRE

Subdivision d'Albi

M. Grialou (Gaston-Clément), 26 septembre 1955.

Subdivision de Perpignan

M. Rous (Jean-Sébastien), 18 avril 1955.

6e REGION MILITAIRE

Subdivision de Strasbourg

M. Heinkele (Richard-François), 30 septembre 1955.

7e REGION MILITAIRE

Subdivision de Nevers

MM. Balagna (Jean-Oscar), 14 octobre 1955.
Gauthier (Maurice-Jean-Marcel), 18 octobre 1955.
Lacaille (Louis-Marius), 1er octobre 1955.

9e REGION MILITAIRE

Subdivision de Marseille

M. Bonnet (André-Georges-Audry), 1er octobre 1955.

Subdivision de Montpellier

MM. Blanc (Pierre-Gaston), 30 septembre 1955.
Marteau (Pierre-Gustave-Dominique), 30 septembre 1955.

Subdivision de Nice

M. Borsotto (Amédée-Joseph-Pierre), 27 septembre 1955.

TROUPES DU MAROC

Commandement de l'artillerie du Maroc

MM. Hamou (Roger-Emile), 1er octobre 1955.
Lamazou (Jean-Marie-André), 29 septembre 1955.
Malzac (Jacques-Albert-Jules), 13 octobre 1955.
Palomino (Georges-Emile), 14 octobre 1955.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE - TOGO

MM. Marchand (Philippe-Roger-François), 17 avril 1955.
Martin (Roger-Alfred), 18 octobre 1955.
Nivon (Gérard-Jean-Paul), 18 octobre 1955.
Viart (Marcel-Henri-Edouard-Charles), 1er décembre 1955.

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE - CAMEROUN

MM. Deramburc (Jacques-Marcel-Charles), 1er décembre 1955.
Martin (André-Emile), 1er octobre 1954.
Martin (François-Maurice-Marie-Louis), 1er décembre 1955.

Service de santé.

Dentistes

1re REGION MILITAIRE

M. Petit (Pierre-Henri-Marius), 22 février 1955.

Les intéressés n'ont droit à aucun rappel de solde, sauf les officiers en situation d'activité.

Décret du 16 décembre 1955 portant promotions dans les réserves des services de santé des armées (armée de terre).

Par décret en date du 16 décembre 1955, sont promus, pour prendre rang du 1er avril 1955:

Réserves

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

Au grade de médecin capitaine de réserve.

MM. les médecins lieutenants:

Benoit (Maurice-Elie-Louis), 5e région.
Laval (Joseph-Gabriel-Pierre), 5e région.
Delfraissy (Auguste-Charles-Albert), 1re région.
Fournié (Roger-Eugène-Gustave), 5e région.
Courtois (Jacques), 1re région.
Brousté (Emile), 5e région.
Marty (Paul-Cyprien), troupes de Tunisie.
Michel-Marguerit (Paul-Gaston), 8e région.
Adnes (André-Jean-Gabriel), 3e région.
Paris (Jean-Camille), 1re région.
Brault (André-Marie-Joseph-Michel), 1re région.
Ginestie (Jean-Louis-Marie-François-Fernand), 9e région.
Brouton (Jean-Robert), 1re région.
Gardrinier (César-Yves-Marie-Alfred-Pierre), 1re région.
Netter (Henri-Georges-Philibert), 7e région.
Petit (Louis-Amédée), 3e région.
Taveau (Pierre-Henri-Louis-Marie), 3e région.
Bercovici (Jean), 1re région
Deseglise (Fernand-Raymond-Jean), 3e région.
Decouland-Lournaud (Louis-Joseph-Jules), 9e région.
Vieu (Jean-Max-Eugène), 9e région.
Feld (Michel), 1re région.
Brisson (Marcel), 9e région.
Alliès (Pierre-Elie-Léopold), 9e région.
Comat (Bernard-Edouard), troupes du Maroc.
Mariacci (Paul-Emmanuel-Victor), troupes de Tunisie.
Dhers (Louis-Ferdinand), 5e région.
Lacroix (Pierre-Joseph-Félix), 3e région.
Vankemmel (Henri-Georges-Théophile), 2e région.
Rayet (Guy-Irénée-François-Alexandre), 8e région.
Bonnafous (André-Eugène-Paul), 9e région.
Borde (Robert-André-Henri-Fernand), 1re région.
Debuirre (Adrien-Alcide-Louis-Joseph), 1re région.
Meunier (André-Marcel-Gabriel), 1re région.
Anglade (Louis-Aimé-Emile), 3e région.
Claudo (Joseph-Alexis), 9e région.
Démard (Auguste-Victor-Henri), 9e région.
Gaubert (Raymond-Marie-Léon), 9e région.
Migozzi (Thomas), 9e région.
Moulin (Jean-Joseph), 9e région.
Lamy (Jean-Gaston-Albert), 9e région.
Broutin (André-Paul), 9e région.
Carrois (James), 9e région.
Rancoule (Marcel-Alexandre-Charles), 9e région.
Trouiller (Michel-Marie-Casimir), 10e région.
Prost (Jean-Louis-Célestin), 7e région.
Sclagnac (Léon-Charles-Roger), 9e région.
Benoist (Pierre-Marie-Etienne), 5e région.
Bouchard (Raymond-Ernest-Albert), 1re région.
De Alberti (Jules-Séraphin-François), 9e région.
Doreau (Jean-Louis), 1re région.
Galup (Philippe-Jean), 1re région.
Oudot (Maurice-Léon), 3e région.
Bourey (Jean-Henri-Louis), 2e région.
Daniel (Jean-Joseph), 4e région.
Hirsch (Henry), 7e région.
Nefussy (Elie), 1re région.
Renault (Louis-Jules-Gabriel), 3e région.
Tréca (Jacques-Marie-Joseph), 2e région.
Burstin (Stanislas), 2e région.
Jourdan (Julien-Christian), 10e région.
Blancher (Georges-Jean-Marie), troupes du Maroc.
Mamane (Isidore-Eliaou), 1re région.
Jurmand (Simon-Henri), 1re région.
Wolff (Georges-Sylvain), 4e région.
De Kermerc'hou de Kérautem (Bertrand-François), 3e région.
Butat (Jean-Baptiste), 3e région.
Estragnat (Philippe-René), 7e région.
Gandar (Maurice-Jean-Marie), 3e région.
Faraggi (Armand), 10e région.
Gentile (Charleroi-Francis), troupes du Maroc.
Merle-des-Isles (Georges), 7e région.
Plantiveau (Pierre-Edouard-Eugène), 4e région.
Poinsot (Jean-Gaston), 10e région.
Seurat (Gérard), troupes de Tunisie.
Talgorn (Jean-Louis), troupes de Tunisie.
Tabet (Isaac-Lucien), troupes du Maroc.
Rouxel (Albert), 3e région.
Goetz (Albert), troupes de Tunisie.
Ringard (Georges-Jean-Marie), 2e région.
Hueber (Jean-Jacques-Gaston), 3e région.
Sizaret (Pierre-Jules-Henri-Claude), 4e région.
Vandooren (Michel-Marie-François), 4e région.
Noel (Jean-Louis-Elie), 4e région.

Auzoux (Louis-Marie), 1re région.
Blanchot (Pierre-Henri), 4e région.
Bonnaud (Edmond-Gérard), 4e région.
Calabet (Charles), 4e région.
Catalogne (André-Jean), 1re région.
Hourtoulle (Robert-Gaston), 4e région.
Naftalis (Sohif-Ichil), 1re région.
Neyrat (René-Louis), 4e région.
Rolland (Joseph-Pierre), 3e région.
Seropian (Louis-Garmick-Vaki), 7e région.
Soulier (André-Henri), 2e région.
Wittlin (Félicien), 8e région.
Resten (Arthur-René), 3e région.
Cottin (Robert-François-Marie), 3e région.
Le Bot (Pierre-Roland-Marie), 3e région.
Pétriat (Auguste-Jean-Louis), 4e région.
Rousselet (Jean-Jules-Marie), 1re région.
Dabadie (Lucien-Gervais), 4e région.
Delhaye (Henri-Louis-Omer), 2e région.
Hébert (Claude), 2e région.
Doutre (Louis), 4e région.
Sanson (Edouard-Paul-Emile-Edmond), 2e région.
Benoit (Pierre), 4e région.
Schaepelynck (Jean-Paul-Edouard-Léon-Marie), 2e région.
Daniélou (Lucien-Ernest-Jean), 2e région.
Philippe (René-Marcel), 8e région.
Daunois (Paul-Albert-Narcisse), troupes du Maroc.
Lesoin (René), 2e région.
Lesur (Jean-Marie), 2e région.
Le Branchu (Jacques-René-Jean), 3e région.
Fréour (Paul-Pierre), 4e région.
Joé (Joseph-Marie-Armand), 4e région.
Coudert (Jean-Jacques-Henri), 4e région.
Weber (René-Jean-Pierre), 2e région
Soulary (Claude), 2e région.
Claude (Michel-Camille), 7e région.
Berlande (François-Roger-Marius), 8e région.
Hamel (Ernest-Jean), 3e région.
Lafontaine (Eugène-Maurice-Lucien), 1re région.
Lisambert (André-Emile-Alphonse), 2e région.
Ma'et (Francis-Emile), 2e région.
Pourchet (Marcel), 8e région.
Vuillet (Louis-Henri-François), 8e région.
Kerbiriou (André-Antoine), 2e région.
Chaumerliac (Pierre), 8e région.
Coeuilliez (Albert), 2e région.
Galerne (Henri-Maurice-Marcel), 8e région.
Preud'homme (André), 1re région.
Aronovicz (Adam), 1re région.
Loisance (Yves-René), 3e région.
Rambaud (Louis-Charles-Eugène-Pierre), 3e région.
Mosnier (Raymond), 8e région.
Gareton (Gabriel-Amable Alexandre), 8e région.
Martinet (Gaston-Albert-Paul), 2e région.
Lacarin (Jacques-Gilbert-Augustin-Sébastien), 8e région.
Kaniewski (Jacques), 1re région.
Neyra (Gabriel-Marie-Jean-François), 8e région.
Woimant (Georges-Henri), 2e région.
Wolff (Charles), 1re région.
Savin (Jean-Auguste), troupes du Maroc.
Fumeron (Léopold-Adolphe), 4e région.
Biserte (Gérard-Maurice), 2e région.
Machon (Jean-Marcel-Oscar), 2e région.
Quelin (Serge), 2e région.
Lere (Jean), 8e région.
Lemichez (Maxime-Pierre-Joseph), 2e région.
Casamatta (Georges), 9e région.
Gallaud (Henri-Jean), 8e région.
Gibert (Victor-Lucien-Raymond), 10e région.
Hamonet (Henry), 3e région.
Lakatos (Ladislas), 8e région.
Lebecq (Augustin-Joseph-Marie), 2e région.
Leclerc (Jacques), 7e région.
Lesterlin (Pierre-Jean-Alfred), 8e région.
Milaine (Henri-Claude-François), 8e région.
Pellerat (Jacques-Pierre), 8e région.
Pinard (Jean-Albert), 7e région.
Tuchmann (Herbert), 1re région.
Demangeat (Georges-Auguste), 8e région.
Sari (Marcel-Thomas), 1re région.
Pegullo (Jean-Louis-Claude), 10e région.
Timal (Roger-Edmond-Emile) 2e région.
Sebillotte (Jean-Paul), 2e région.
Bernard (Georges-Gaston-Louis), 9e région.

Au grade de pharmacien capitaine de réserve.

MM. les pharmaciens lieutenants:

Castellano (Albert), troupes du Maroc.
Alamôme (Pierre-Philippe), 4e région.
Oddo (André-Alexandre), 9e région.
Fargues (Georges-Joseph-Philippe), 5e région.
Drouet de La Thibauderie (Fernand-Emile), 4e région.
Mathieu (Roger-Louis), 9e région.
Lesbros (Maurice-Louis-Léon), 9e région.
Amelot (Auguste-Jean), 8e région.
Domergue (Pierre), 5e région.
Valat (Jean-Marie-Modeste), 5e région.
Pougnet (Jean-Jacques-Marie-Joseph), 8e région.
Lesur (Jean), 2e région.
Seneterre (Roger-Maximillien), 8e région.
Cotro (André-Edouard-Léon), 2e région.
Gayraud (Antoine-Marius), 5e région.
Dougier (Edmond-Jean), 1re région.
Malépart (André-Louis-Raymond), 1re région.
Melet (Georges-Raymond), 4e région.
Edet (Pierre-Maurice), 3e région.
Chomard (Henri-Joseph-Jean), 7e région.
Delhay (Léon-Emile-Florentin), 2e région.
Laporte (Pierre-Jules), 9e région.
Grimaud (Maurice-Théodore-Antonin-Marie), 9e région.
Jamet (Jean-Louis-Emilie-Joseph-Eugène), 1re région.
Drutel (Marie-Jean-Henri), 1re région.
Poiret (Gaston-Achille-François), 2e région.
Joly (André-Albert-Joseph), 1re région.
Vieille (Raymond-Albert-Marcel), 2e région.
Bécu (Michel-François-Joseph), 1re région.
Roulier (Louis-Joseph), 8e région.
Carlot (Pierre-Alphonse-Henri), troupes du Maroc.
Banoun (Edmond-Salomon), 10e région.
Bosonnet (Maurice-Jean-Amédée-Marie), troupes du Maroc.
Salfati (Marcel-Haï), 1re région.
Bergonzo (Jacques-Louis), 10e région.
Boubli (Joseph), troupes de Tunisie.
Bonnet (Maxime-Jean), 4e région.
Petit (André-Pierre), 4e région.
Vanmoorleghem (Guy-Léopold), 8e région.
Fraenckel (Marc-Fernand), 5e région.
Lasry (Albert-Syon), 10e région.
Martini (Michel-Ange-Jean-Paul), 9e région.
Momal (Louis-Alcide-Achille), 2e région.
Delart (André-Maurice), 2e région.
Franchi (Jean-Charles), Allemagne.
Vedel (Jean-Marie), troupes du Maroc.
Guyot (Charles-Fernand), 3e région.
Barreau (Paul-Joseph), 7e région.
Ghipponi (Louis-Marius-Virgile), troupes de Tunisie.
Hurault (Jean-Louis), 3e région.
Kreisler (Jacques), 7e région.
Hervé (Guy), 3e région.
Maes (André-Henri-Honoré), 8e région.
Degrenne (Marcel-Lucien), 3e région.
Coubard (Jacques-Ernest), 3e région.

Au grade de dentiste capitaine de réserve.

MM. les dentistes lieutenants:

Deffis (Jean-Maurice-Albert), 1re région.
Chaunier (Armand-Joseph), 1re région.
Bader (Jean-François), 5e région.
Baudet (René-Georges-Eugène), 1re région.
Fabre (Régis-Pierre-Auguste), 8e région.
Chiariny (Jean-Baptiste), 9e région.
Serelle (Daniel-Auguste), 5e région.
Cordier (Francis-Marius), 9e région.
Fontenelle (Robert-Max), 7e région.
Levigne (Marcel), 7e région.
Binois (Jean-Charles-Louis-Marie), 3e région.
Maignien (Jean-Gabriel-Maurice), 7e région.
Théodoly-Lannes (André-Jean-Baptiste), 5e région.
Brun (Henri-Frédéric), 2e région.
Clavier (René-Louis-Mary), 3e région.
Pilon (Maurice-André), 1re région.
Arné (Georges-Gustave-Théophile), 2e région.
Chassary (Raoul-Joseph), 5e région.
Stallé (Jean-François-Marcel), 5e région.
Sellier (Fernand-Auguste-Robert), 1re région.
Soenens (André-Emile-Victor-Camille), 2e région.
Noiret (Alexandre-Alfred-Marcel), 2e région.
Prost (René-Emile), 8e région.
Olive (André-Antoine-Henri), 1re région.
Bord (Paul-Albert), troupes du Maroc
Bouty (Francis-Germain-Charles), 5e région.
Battesti (Marcel-Marie), 5e région.
Eicholz (Henri-Adolphe), 8e région.
Coppolani (François), 9e région.
Paul (Jacques-Marie-Léon), 7e région.
Cellerier (Guy-Albert), 1re région.
Wilken (Henri), 1re région.
Soussan (René-Henri), 10e région.
Suberbielle (Yves), troupes du Maroc.
Boccara (Robert), troupes de Tunisie
Falaise (Jean-Marie-Raymond), 4e région.
Rimmel (Jean-Jules-Gabriel), 1re région.
Belot (Pierre-Louis-Georges), 1re région.
Bru (René-Pierre-Henri), 3e région.
Raous (Jean-Jules), 4e région.

Au grade de capitaine d'administration de réserve.

MM. les lieutenants d'administration:

Pillet (Ernest-Jacques-Rolland), 4e région.
Castel (Pierre-Louis-Paulin), troupes de Tunisie.
Feuillatre (Emile-André), 4e région.
Mora (François), 10e région.
Mardon (Georges-René), 4e région.
Monfeuga (Pierre-Jean-Marie), 2e région.
Berthon (Georges-Louis-René), 8e région.
Fage (Raymond-Pierre-Gaston), 5e région.
Stavaux (André-Fernand-Léon), 2e région.
Fonade (Jacques-Armand-Jean), 1re région.
Rebour (Roger-Albert-Henri), 1re région.
Gérard (Jacques-Jean-Gabriel), 2e région.
Hervé (Jean-François), 1re région.
Delecour (Joseph), 2e région.
Anquetil (Robert-Gustave), 2e région.
Castilla (Léopold-Louis-Albert-Marie), 3e région.

Leleu (Francis-Désiré-Joseph), 2e région.
Hem (Jacques-Charles), 5e région.
Boichot (Gaston-Henri), 9e région.
Ducable (Jack-Jules-Henri), 3e région.
Savet (Robert-Ambroise-Michel-Joseph), 1re région.
Vidal (Marcel-Marius-Joseph), 5e région.
Fileyssant (Arthur-Jean-Marcel), 1re région.
Descamps (Paul-Henri-Emile), 2e région.
Rolando (Paul), 9e région.
Léonelli (Jean-Charles), 9e région.
Arza (Julien-Elie), 1re région.
Leboulanger (Henri-Louis-Auguste), 3e région.
Durand (Gabriel-Jean), 9e région.
Ferchault (Guy-Joseph-Maurice), 1re région.
Tournie-Thomas (Maurice), 1re région.
Lelédy (Marcel-Gustave-Frédéric), 2e région.
Mangiavacca (Eugène), 9e région.
Pagny (André-Arthur-Ferdinand), 2e région.
Delpon (Paul-Joseph-Ernest), troupes de Tunisie.
Scherrer (Robert), 8e région.
Desbounes (Georges-Amédée), 2e région.
Simard (Joseph-Auguste), troupes du Maroc.
Beaudouin (Lucien-Armand-Auguste), 7e région.
Begon-Lours (Raymond-Jean), 1re région.
Boisaubert (Henri-Bernard-Etienne), 3e région.
Cabus (André-Francisque), 1re région.
Charles (Pierre-Luc-Frédéric), 7e région.
Dibinger (Henri-Jean-Charles), troupes du Maroc.
Feyt (Gustave-Léon-Emile-Louis), 1re région.
Fournier (Robert-Charles), 1re région.
La Mache (Jacques-Albert), 3e région.
Martin (Antoine-Marcel), 8e région.
Matléra (Antoine), 8e région.
Maugain (Roland-Francis), 2e région.
Pelle (Paul-Marie-Valère), 1re région.
Pouchelle (Henri-André-Charles), 2e région.
Roffiaen (Albert-Emile), 2e région.
Vaccharezza (dit Bacci) (André-Pierre-Lucien), 3e région.
Vincent (Ernest-Pierre), 3e région.
Hammerschmitt (Charles-François), Allemagne.
Oberlé (Joseph), 10e région.
Paradivin (Jean-Julien-Pierre), 1e région.
Vasseur (Raymond-Alfred-Louis), 2e région.
Duval (Alfred-Eugène-Marie), 5e région.

Décret du 16 décembre 1955 portant nomination dans le corps des officiers de réserve du service de santé de l'armée de mer.

Par décret en date du 16 décembre 1955, sont nommés dans le corps des officiers de réserve du service de santé de la marine:

Au grade de médecin de 2e classe de réserve.

(A compter du 1er novembre 1955.)

1re catégorie (personnel libérable).

M. le médecin auxiliaire Guin (Jean-Jacques).

2e catégorie (personnel non libérable).

MM. les médecins auxiliaires:

Giraudet (Jean-Sylla-Lucien).
Ronat (Rudi-Romain).
De Lacroix-Herpin (Marcel-Pierre-Fortuné).
Blanc (Lucien-Léopold-Raymond).
Lapenne (Marcel-André).

Au grade de pharmacien chimiste de 3e classe de réserve.

(A compter du 1er novembre 1955.)

2e catégorie (personnel non libérable).

MM. les pharmaciens chimistes auxiliaires:

Pasquier (Michel-Pierre).
Izard (Georges-Clément).

Au grade de chirurgien dentiste de 3e classe de réserve.

(A compter du 1er novembre 1955.)

2e catégorie (personnel non libérable).

MM. les chirurgiens dentistes auxiliaires:

Genlon (Charles-Henri).
Clément (André-Claude).

Décret du 16 décembre 1955 portant radiation du cadre des officiers de réserve du corps de santé de la marine.

Par décret en date du 16 décembre 1955, M. le médecin principal de réserve Miossec (Jean-Yves), du port de Brest, reconnu atteint d'infirmités le mettant définitivement hors d'état de servir, est radié du cadre des officiers de réserve du corps de santé de la marine, à compter de la date de notification du présent décret.

Décret portant nominations dans la réserve de l'armée de mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 décembre 1955: page 12127, 1re colonne, au lieu de: « Décret du 8 décembre 1955 portant nominations dans la réserve de l'armée de l'air », lire: « Décret du 8 décembre 1955 portant nominations dans la réserve de l'armée de mer »; au lieu de: « Par décret du 8 décembre 1955, sont nommés dans la réserve de l'armée de l'air », lire: « Par décret du 8 décembre 1955, sont nommés dans la réserve de l'armée de mer ».

Décret du 16 décembre 1955 portant promotions dans les cadres des réserves de l'armée de l'air.

Par décret en date du 16 décembre 1955, sont promus, à titre définitif, dans les cadres des réserves de l'armée de l'air, au grade de lieutenant, pour prendre rang du 1er décembre 1955:

CORPS DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE L'AIR

Cadre navigant.

MM. les sous-lieutenants:

Beteille (Georges-Gérard).
Bonneu (Jacques-Jean-Louis).
Claret de Fleurieu (Paul-Marie-Médéric).
Georges (Michel-Jean).
Graviazi (Marcel-André).
Perez (Marcel).
Reynal (Pierre-Joseph).
Riva (Ermés-Aldo).
Savy (Jacques-Raymond).
Tiseire (Sébastien).
Verdier (Auguste).

Décret du 16 décembre 1955 portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve de militaires engagés et rengagés admis dans une école de formation du personnel navigant et qui ont obtenu à l'examen de fin de stage un brevet de spécialité du cadre navigant.

Par décret en date du 16 décembre 1955, sont nommés au grade de sous-lieutenant dans le corps des officiers de l'air, cadre navigant, les sous-officiers d'active de l'armée de l'air désignés ci-après, admis dans une école de formation du personnel navigant, et qui ont obtenu à l'examen de fin de stage un brevet de spécialité afférent à une fonction de ce cadre:

Spécialité: « Pilote ».

(Rang du 1er novembre 1955.)

Sergent Magnin (Elie-Olivier), né le 14 avril 1927.
Sergent Theillac (Bernard-Maurice), né le 11 février 1930.

Décret du 16 décembre 1955 portant nomination à titre exceptionnel au grade de sous-lieutenant de réserve, radiation des cadres des réserves pour raisons de santé et admission à l'honorariat du grade de sous-lieutenant d'un sous-officier d'active réformé définitif n° 1.

Par décret en date du 16 décembre 1955, est, à titre exceptionnel, nommé au grade de sous-lieutenant:

CORPS DES OFFICIERS DE RÉSERVE DES BASES DE L'AIR

(Rang du 21 mai 1952.)

L'adjudant-chef Leferfort (Maurice).

En application de l'article 28, paragraphe 1er, de la loi du 1er août 1936 fixant le statut des cadres des réserves de l'armée de l'air, M. le sous-lieutenant de réserve Leferfort (Maurice) est rayé des cadres des réserves à compter du 21 mai 1952.

En application des dispositions de l'article 38 de la loi du 1er août 1936, M. le sous-lieutenant de réserve, rayé des cadres, Leferfort (Maurice) est, sur sa demande, admis à l'honorariat de son grade.

Décret du 16 décembre 1955 portant réintégration dans le corps des officiers de réserve des bases de l'air d'un officier de réserve démissionnaire.

Par décret en date du 16 décembre 1955, est, sur sa demande, réintégré dans le corps des officiers de réserve des bases de l'air à compter du 13 février 1955 avec le grade de lieutenant, rang du 25 décembre 1944:

M. Keller (Robert-Max), né le 25 septembre 1920.

Décret du 16 décembre 1955 portant acceptation de démission d'un ingénieur militaire de l'air.

Par décret en date du 16 décembre 1955, l'offre de démission de son grade de l'armée active présentée par M. l'ingénieur militaire de 1re classe de l'air Labadie (Gilbert-André) est acceptée.

Décret du 16 décembre 1955 portant acceptation de démission de deux ingénieurs militaires des travaux de l'air et leur nomination dans le corps des ingénieurs militaires de réserve des travaux de l'air.

Par décret en date du 16 décembre 1955:

Les ingénieurs militaires des travaux de l'air désignés ci-après, en congé sans solde interrupteur de l'ancienneté, sont réintégrés dans les cadres à compter du 1er décembre 1955:

MM. Bayle (Maxime-Denis), ingénieur militaire de 1re classe des travaux de l'air avec prise de rang du 1er avril 1955;
Derrey (Pierre-Albert-Charles), ingénieur militaire de 2e classe des travaux de l'air avec prise de rang du 1er août 1955.

L'offre de démission de leur grade de l'armée active présentée par MM. Bayle et Derrey est acceptée à compter du 1er décembre 1955.

Sont nommés, à compter du 1er décembre 1955, dans le corps des ingénieurs militaires de réserve des travaux de l'air:

Ingénieur militaire de 1re classe des travaux de l'air.

M. Bayle (Maxime-Denis), avec ancienneté de grade du 1er avril 1955.

Ingénieur militaire de 2e classe des travaux de l'air.

M. Derrey (Pierre-Albert-Charles), avec ancienneté de grade du 1er août 1955.

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 13 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits de payement d'un montant total de 1.409.790.393 F et des autorisations de programme s'élevant à 566.719.827 F applicables aux chapitres ci-après du budget de la défense nationale et des forces armées, pour l'exercice 1955:

CHAPITRES	LIBELLÉ	AUTORISATIONS de programme accordées.	CRÉDITS de payement ouverts.
		Francs.	Francs.
	SECTION COMMUNE		
	TITRE V		
	3e partie. — Fabrications.		
53-51	Gendarmerie. — Matériel....	35.403.412	35.403.412
	SECTION AIR		
	TITRE V		
	3e partie. — Fabrications.		
53-72	Matériel de série de l'armée de l'air.....	»	709.919.250
	SECTION GUERRE		
	TITRE V		
	3e partie. — Fabrications.		
53-71	Fabrications d'armement.....	224.115.000	224.115.000
53-91	Fabrications de matériel divers	278.796.629	278.796.629
	4e partie. — Infrastructure.		
54-41	Service de l'intendance. — Equipement	28.374.786	28.374.786
	Total section Guerre.	531.316.415	531.316.415
	SECTION MARINE		
	TITRE V		
	3e partie. — Fabrications.		
53-61	Aéronautique navale. — Matériel de série.....	»	3.000.000
53-72	Munitions	»	55.151.316
53-73	Equipement militaire et défense côtière.....	»	75.000.000
	Total section Marine.	»	133.151.316
	Total défense nationale...	566.719.827	1.409.790.393

Par arrêté interministériel en date du 13 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits de payement d'un montant total de 1.039.698.257 F et des autorisations de programme s'élevant à 339.727.512 F applicables aux chapitres ci-après de la section Guerre du budget de la défense nationale et des forces armées, pour l'exercice 1955.

CHAPITRES	LIBELLÉ	CRÉDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
		Francs.	Francs.
	TITRE V. — EQUIPEMENT		
	1re partie. — Etudes, recherches et prototypes.		
51-71	Etudes de matériels d'armement	333.445.994	333.445.994
	3e partie. — Fabrications.		
53-71	Fabrications d'armement.....	706.252.263	6.281.518
	Totaux.....	1.039.698.257	339.727.512

Par arrêté interministériel en date du 14 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, une autorisation de programme d'un montant de 136.687.372 F et un crédit de payement d'un montant de 625.147.819 F applicables aux chapitres ci-après de la section Guerre du budget de la défense nationale et des forces armées, pour l'exercice 1955.

CHAPITRES	LIBELLÉ	CRÉDITS de payement.	AUTORISATIONS de programme
		Francs.	Francs.
51-71	Etudes de matériels d'armement	109.332.300	109.332.300
53-71	Fabrications d'armement.....	515.815.519	27.355.072
	Total.....	625.147.819	136.687.372

Homologation de grades d'assimilation au titre des déportés et internés de la Résistance.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés résistants;

Vu le décret n° 49-427 du 25 mars 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 établissant le statut définitif des déportés et internés résistants;

Vu l'instruction n° 2397 SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950 pour l'application des articles 7 et 8 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948, établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance,

Arrête :

Art. 1er. — Sont homologués, à titre posthume, les déportés et internés de la Résistance ci-après :

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 29 novembre 1943.)

Gras (Fernand), né le 22 juillet 1893, déporté.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1943.)

Witchitz (Robert), né le 5 août 1924, interné.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 26 juin 1944.)

Leyssale (Edmond), né le 12 décembre 1911, interné.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 28 mai 1943.)

Tavernier (Pierre), né le 29 avril 1919, interné.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 17 février 1942.)

Cougnon (Alfred), né le 4 juin 1900, interné.

(Pour prendre rang du 30 janvier 1943.)

Le Rhan (Jean), né le 2 novembre 1924, interné.

(Pour prendre rang du 21 juin 1943.)

Crelin (Bernard), né le 4 avril 1925, déporté.

(Pour prendre rang du 4 décembre 1943.)

Minaret (Fernand), né le 15 mars 1906, déporté.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1943.)

Masson (Pierre), né le 2 janvier 1924, déporté.

Poirot (Marcel), né le 16 mai 1925, déporté.

(Pour prendre rang du 3 février 1944.)

Blonet (Gustave), né le 7 mars 1896, déporté.

(Pour prendre rang du 4 avril 1944.)

Bagan (Jean-André), né le 14 novembre 1921, interné.

(Pour prendre rang du 20 mai 1944.)

Guerlesquin (André-Marie), né le 19 août 1926, déporté.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Campan (Gilbert), né le 19 décembre 1927, interné.

(Pour prendre rang du 11 juin 1944.)

Evaux (Albert), né le 28 août 1907, interné.

(Pour prendre rang du 21 juin 1944.)

Cano (Célestin), né le 20 avril 1924, interné.

Gonthier (Georges), né le 16 mars 1923, interné.

(Pour prendre rang du 28 juin 1944.)

Boccacio (Joseph), né le 20 septembre 1925, interné.

(Pour prendre rang du 4 juillet 1944.)

Boyer (Jean), né le 20 juin 1907, déporté.

(Pour prendre rang du 5 août 1944.)

Willmer (Alfred), né le 14 mars 1921, déporté.

Willmer (René), né le 14 mai 1922, interné.

(Pour prendre rang du 2 octobre 1944.)

Poirot (Fernand), né le 7 avril 1902, déporté.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 26 mars 1944.)

Valsesia (Florence), né le 27 août 1929, interné.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Aguettaz (Félicien), né le 3 juillet 1915, interné.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 10 mai 1944.)

Bastin (Lucien), né le 25 février 1926, déporté.

(Pour prendre rang du 20 juin 1944.)

Juglard (René), né le 8 avril 1921, interné.

Art. 2. — Sont homologués les déportés et internés de la Résistance ci-après:

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 3 mars 1942.)

Auboiroux (Germain), né le 10 mars 1896, déporté.

(Pour prendre rang du 1 mai 1944.)

Heger (Pierre), né le 10 avril 1912, interné.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 20 juillet 1943.)

Gereigat (André), né le 10 juillet 1921, déporté.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 avril 1942.)

Senez (Henri), né le 20 avril 1896, interné.

(Pour prendre rang du 19 octobre 1942.)

Secte (Jean-Antoine), né le 15 septembre 1903, déporté.

(Pour prendre rang du 28 mai 1943.)

Bourgarel (Ferdinand), né le 9 juillet 1893, interné.

(Pour prendre rang du 10 juillet 1943.)

Cruciani (Joseph-Antoine), né le 2 janvier 1892, interné.

(Pour prendre rang du 28 janvier 1944.)

Farnoux, née Baumann (Yvette), née le 17 octobre 1919, déportée.

(Pour prendre rang du 24 avril 1944.)

Sequier (Emile), né le 3 janvier 1897, déporté.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

Klauber (Alfred), né le 15 octobre 1919, interné.

(Pour prendre rang du 17 juillet 1944.)

Lazarus (Jacques), né le 2 septembre 1916, interné.

(Pour prendre rang du 10 mars 1945.)

Desmarets (Raoul), né le 28 mai 1896, déporté.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 4 février 1944.)

L'Hostis (Jacques), né le 4 octobre 1898, déporté.

(Pour prendre rang du 25 juin 1944.)

Salgues (Robert), né le 12 mars 1898, interné.

(Pour prendre rang du 10 octobre 1942.)

Dentella (Marin), né le 10 septembre 1913, interné.

(Pour prendre rang du 30 juin 1943.)

Chapot (Henri), né le 27 mars 1922, interné.

(Pour prendre rang du 5 août 1943.)

Meunier (André-Jean-Marie), né le 26 avril 1905, interné.

(Pour prendre rang du 30 septembre 1943.)

Liotard (Georges-Eugène), né le 5 décembre 1922, déporté.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

Vuillaume (Henri), né le 24 septembre 1898, déporté.

(Pour prendre rang du 25 novembre 1943.)

Moreau (Marie-Gabrielle), née le 16 octobre 1894, déportée.

(Pour prendre rang du 5 février 1944.)

Eymery (Paul), né le 5 septembre 1892, interné.

(Pour prendre rang du 8 février 1944.)

Moleon (Edmond), né le 8 mars 1906, interné.

(Pour prendre rang du 17 avril 1944.)

Joly (Roger), né le 27 décembre 1921, déporté.

(Pour prendre rang du 18 avril 1944.)

Masson (Edouard), né le 7 juin 1895, interné.

(Pour prendre rang du 8 mai 1944.)

Favier (Michel), né le 24 février 1890, interné.

(Pour prendre rang du 6 juillet 1944.)

Le Pajolec (Jacques), né le 4 avril 1921, déporté.

(Pour prendre rang du 18 juillet 1944.)

Bazin (René-Joseph), né le 27 mai 1895, déporté.

(Pour prendre rang du 9 mars 1945.)

Guerrini (Dominique), né le 20 novembre 1908, interné.

(Pour prendre rang du 28 juin 1945.)

Grange (Jean-Antoine), né le 26 novembre 1907, déporté.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 29 septembre 1944.)

Humbert (Etienne), né le 6 décembre 1913, déporté.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 14 avril 1941.)

Cornillon, née Verdain (Simonne-Lucienne), née le 10 juin 1904, internée.

(Pour prendre rang du 29 septembre 1941.)

Parent (Jacques), né le 20 avril 1924, interné.

(Pour prendre rang du 20 avril 1943.)

Blondin (Raymond), né le 3 août 1912, déporté.

(Pour prendre rang du 17 juillet 1943.)

Gadroy (Raymond), né le 13 avril 1922, déporté.

(Pour prendre rang du 13 octobre 1943.)

Mania (Pierre), né le 4 septembre 1911, déporté.

(Pour prendre rang du 3 février 1944.)

Plevry (Gaston), né le 7 septembre 1910, déporté.

(Pour prendre rang du 18 mars 1944.)

Burtin (Maurice), né le 29 mars 1908, interné.

(Pour prendre rang du 13 juillet 1944.)

Cochain (André), né le 5 mai 1922, déporté.

(Pour prendre rang du 2 août 1944.)

Parras (Rafaël), né le 1er avril 1923, déporté.

(Pour prendre rang du 5 septembre 1944.)

Allimant (Charles), né le 7 août 1914, déporté.

(Pour prendre rang du 9 septembre 1944.)

Lacour (Louis), né le 27 septembre 1914, déporté.

(Pour prendre rang du 29 juillet 1945.)

Puccinelli (Armand), né le 23 mars 1912, déporté.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 26 mars 1941.)

De Mondragon (Jean-Christian), né le 10 décembre 1923, interné.

(Pour prendre rang du 16 juin 1943.)

Tribut (Félicien), né le 21 juin 1907, déporté.

(Pour prendre rang du 28 octobre 1943.)

Steinhauer (Louis), né le 25 août 1905, déporté.

(Pour prendre rang du 10 février 1944.)

Parmentier (Emile), né le 7 janvier 1921, interné.

(Pour prendre rang du 17 février 1944.)

Trullen (Aimé), né le 22 février 1924, déporté.

(Pour prendre rang du 4 avril 1944.)

Tacchino (Antoine), né le 27 septembre 1924, interné.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Mougin (Jean), né le 17 août 1897, déporté.

(Pour prendre rang du 18 juin 1944.)

Pellier-Cuit (Ernest), né le 19 juillet 1925, interné.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 18 février 1942.)

Coursaget (Emile), né le 13 avril 1904, interné.

(Pour prendre rang du 4 septembre 1942.)

Lesne (Lucien), né le 31 octobre 1921, déporté.

(Pour prendre rang du 25 octobre 1942.)

Ridard (Pierre), né le 14 mai 1923, déporté.

(Pour prendre rang du 25 avril 1943.)

Chevrat, née Langlois (Hélène-Simone), née le 10 août 1910, déportée.

(Pour prendre rang du 10 juin 1943.)

Audibert (Henri), né le 11 avril 1920, déporté.

(Pour prendre rang du 24 juin 1943.)

Gay (Raymond), né le 27 janvier 1920, déporté.

(Pour prendre rang du 13 juillet 1943.)

Zapf (Charles), né le 13 juin 1916, interné.

(Pour prendre rang du 23 août 1943.)

Lemaire, née Doumer (Germaine), née le 7 août 1897, internée.

(Pour prendre rang du 9 septembre 1943.)

Olivari (Barthélémy), né le 31 mai 1902, interné.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

Ferrand (Louis), né le 4 mars 1914, déporté.

(Pour prendre rang du 18 février 1944.)

Hernandez (René), né le 26 juin 1922, déporté.

(Pour prendre rang du 9 mars 1944.)

Terrisse (Marius-Benoît-Pierre), né le 12 décembre 1955, déporté.

(Pour prendre rang du 16 mars 1944.)

Lozano-Segavia (Francisco), né le 25 janvier 1918, déporté.

(Pour prendre rang du 3 avril 1944.)

Disdier (Jean-Joseph), né le 5 décembre 1919, déporté.

(Pour prendre rang du 6 avril 1944.)

Fabre (André), né le 30 novembre 1924, déporté.

(Pour prendre rang du 2 mai 1944.)

Serret (Guy), né le 18 janvier 1924, déporté.

(Pour prendre rang du 2 juin 1944.)

Roguet (Albert), né le 13 février 1924, interné.

(Pour prendre rang du 26 juin 1944.)

Guzzi (Emile-Eugène), né le 18 novembre 1906, déporté.

(Pour prendre rang du 5 juillet 1944.)

Hivon (Albert), né le 2 décembre 1902, interné.

(Pour prendre rang du 13 juillet 1944.)

Crepeau (André-Daniel), né le 14 décembre 1921, déporté.

(Pour prendre rang du 14 août 1944.)

Brunner (René), né le 8 décembre 1916, déporté.

Schreck (Robert-Paul), né le 23 juin 1922, déporté.

(Pour prendre rang du 24 septembre 1944.)

Humbert (Joseph), né le 3 décembre 1947, déporté.

(Pour prendre rang du 2 octobre 1944.)

Laporte (Nicolas-Louis), né le 3 janvier 1909, déporté.

Art. 3. — Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation, à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 décembre 1955.

Pour le ministre de la défense nationale et des forces armées et par délégation:
Le chef de l'état-major particulier,
Gl DE LA CHAPELLE.

Commissions consultatives centrales des marchés (air).

Par arrêté du 29 novembre 1955, MM. Ducher et Saint-Marc, auditeurs à la cour des comptes, sont nommés rapporteurs près les commissions consultatives centrales des marchés du ministère de la défense nationale et des forces armées (section Air).

Commission de revision des marchés de fortification.

Par arrêté du 13 décembre 1955, en application des dispositions prévues à l'article 2 du décret du 5 septembre 1934 portant règlement d'administration publique pour « l'organisation et les conditions de fonctionnement de la commission de revision des marchés de fortification instituée par la loi du 6 avril 1934 », est mis à la disposition de ladite commission en qualité de rapporteur:

M. Ducamin, auditeur au conseil d'Etat, en remplacement de M. Poussiere, maître des requêtes.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 14 décembre 1955, M. Pallanca (Virgile), secrétaire administratif stagiaire au service des essences des armées à Tunis, est titularisé dans son emploi, pour compter du 24 août 1955.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du ministre de la défense nationale et des forces armées en date du 14 décembre 1955:

M. Boursier (A.-J.-M.), officier d'administration de 1re classe, est nommé sous-régisseur d'avances du service de santé de la marine à Rochefort, en remplacement de M. Dodivers (F.-J.-M.-G.), officier d'administration de 2e classe, appelé à d'autres fonctions.

Cette nomination aura effet à compter du 26 novembre 1955.

Techniciens d'études et de fabrications.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la défense et aux forces armées en date du 9 décembre 1955, la demande de démission présentée le 9 novembre 1955 par M. le technicien d'études et de fabrications des constructions et armes navales Truquet (Pierre), port matriculaire: Toulon, est acceptée, pour compter du 1er décembre 1955.

Tableau d'avancement au grade d'ingénieur des directions de travaux de 2e classe des travaux maritimes (année 1956).

Par décision du ministre de la défense nationale et des forces armées en date du 8 décembre 1955, sont inscrits au tableau d'avancement de 1956 pour une promotion au grade d'ingénieur de directions de travaux de 2e classe les techniciens d'études et de fabrications des travaux maritimes dont les noms suivent:

Inscriptions antérieures.

Au titre de la première liste: M. Roecklin (René).

Au titre de la deuxième liste: M. Papel (Louis).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 16 décembre 1955 portant promotion à la classe supérieure du directeur des finances de Madagascar.

Par décret en date du 16 décembre 1955, M. Rivière (Jean), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, directeur des finances de Madagascar, est nommé à la 1re classe de son emploi, pour compter du 7 novembre 1955.

Décret du 16 décembre 1955 plaçant un administrateur de la France d'outre-mer en position de disponibilité.

Par décret en date du 16 décembre 1955, M. Coudein (Jean), administrateur, 1er échelon, de la France d'outre-mer, est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles pour une période de un an renouvelable, à compter du 1er janvier 1956.

Organisation des services de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 17 novembre 1953 portant réorganisation de la recherche scientifique et technique outre-mer;

Vu le décret du 3 septembre 1955 portant organisation administrative et financière de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer,

Arrête:

Art. 1er. — Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret no 55-1172 du 3 septembre 1955 organisant le régime administratif et financier de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer, les services de cet établissement comprennent, outre les services de la direction, des services scientifiques généraux et des services de recherches techniques, parmi lesquels les services des recherches agronomiques tropicales.

TITRE Ier

Des services de la direction

Art. 2. — La direction comporte:

Une division administrative et financière et un bureau des travaux immobiliers;

Des secrétariats scientifiques et un bureau des programmes et de l'organisation scientifique;

Une division des enseignements et de la formation des chercheurs;

Un centre de documentation,

dont l'organisation intérieure est fixée par le directeur de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

Art. 3. — La division administrative et financière est chargée de l'administration générale, de la préparation et de l'exécution du budget, de la gestion du personnel et du matériel.

Le bureau des travaux immobiliers est chargé d'étudier et préparer les plans de constructions et des installations, de préparer et assurer les appels d'offres, adjudications, etc., d'exécuter ou de faire exécuter les travaux immobiliers décidés par la direction, etc.

Art. 4. — Les secrétariats scientifiques et le bureau des programmes et de l'organisation scientifique sont chargés de réunir tous les moyens permettant à la direction de susciter, d'orienter et de coordonner les travaux de recherche.

Le bureau des programmes et de l'organisation scientifique a pour objet de centraliser les projets de programmes et d'études des différents services, de les instruire et de les coordonner, de rechercher les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Les secrétariats scientifiques suivent l'activité individuelle des chercheurs. Ils centralisent leurs rapports et travaux et diffusent auprès d'eux les directives générales de travail et la documentation qui leur sont nécessaires; ils assurent le secrétariat des commissions scientifiques prévues à l'article 11.

Art. 5. — La division des enseignements et de la formation des chercheurs est chargée de spécialiser dans une discipline déterminée et d'initier à la recherche et aux techniques le personnel nécessaire à l'exécution des recherches.

Les programmes d'enseignement sont arrêtés par le directeur de l'office. En ce qui concerne les disciplines agronomiques, les programmes sont arrêtés en accord avec le directeur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts au ministère de la France d'outre-mer.

Cette division comporte un bureau des enseignements et de la formation des chercheurs et des centres de formation. Le bureau des enseignements et de la formation des chercheurs est chargé d'organiser les centres de formation, d'en assurer et d'en suivre le fonctionnement (commission des professeurs, programmes de formation, horaire des cours et des stages, recrutement des élèves et des stagiaires, discipline, sanction des études, etc.).

Les centres de formation sont organisés en fonction des besoins par le directeur de l'O. R. S. T. O. M. dans le cadre des diverses disciplines. Ils comprennent notamment des centres de pédologie, climatologie, phytogénétique, entomologie agricole, phytopathologie, physiologie végétale, chimie et technologie agricoles, entomologie médicale et vétérinaire, océanographie physique, océanographie biologique et pêche, industries de transformation des produits de la mer, hydrobiologie, physique du globe, hydrologie fluviale, nutrition et alimentation, etc.

Art. 6. — Le centre de documentation est chargé d'assurer le dépouillement, la conservation et la diffusion de la documentation scientifique et technique se rapportant aux activités de l'O. R. S. T. O. M.

TITRE II

Des services scientifiques généraux

a) *Organisation générale.*

Art. 7. — Les services scientifiques généraux institués par l'article 11 du décret du 3 septembre 1955, et dont le rôle est défini par le même article, sont dirigés par le chef des services scientifiques, nommé par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, sur présentation du directeur de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer. Le chef des services scientifiques propose au directeur de l'O. R. S. T. O. M. toute mesure ayant trait à la création, l'organisation et la gestion de ses services, ainsi qu'à la nomination du personnel. Il propose de même toute mesure se rapportant à la création, à l'organisation et au fonctionnement des centres de formation des chercheurs.

Les services scientifiques généraux disposent d'installations outre-mer et dans la métropole.

Art. 8. — Dans chaque discipline, les chercheurs sont placés sous l'autorité scientifique d'un spécialiste nommé par le directeur de l'O. R. S. T. O. M. et responsable devant ce dernier de l'ensemble des travaux de recherche concernant cette discipline, tant à la métropole qu'outre-mer.

Au point de vue administratif, les chercheurs sont placés sous l'autorité du chef de l'établissement auquel ils sont affectés.

Art. 9. — Le personnel de recherche est affecté par décision du directeur de l'O. R. S. T. O. M. dans la métropole et outre-mer suivant les besoins découlant des programmes, soit dans le service général de recherches correspondant à sa spécialité, soit dans un service de recherche technique.

Dans les centres outre-mer, le personnel à statut local est affecté par le directeur du centre intéressé.

Art. 10. — Des commissions scientifiques sont constituées par le directeur de l'O. R. S. T. O. M., spécialisées chacune dans une discipline scientifique. Elles sont réunies à sa diligence au moins une fois par an. Elles lui donnent leur avis sur les programmes et les activités des chercheurs et sur la qualité de leurs travaux.

b) *Des installations outre-mer.*

Art. 11. — Les instituts, centres et laboratoires créés antérieurement par l'O. R. S. T. O. M. gardent leur vocation générale et conservent leur organisation. Des aménagements ultérieurs pourront intervenir.

TITRE III

Des services des recherches agronomiques tropicales

a) *Organisation générale.*

Art. 12. — Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret du 3 septembre 1955 instituant des services de recherches techniques à l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer et définissant leur rôle, les services des recherches agronomiques tropicales ont pour objet d'exécuter, directement ou avec le concours des services scientifiques généraux, les recherches et les études scientifiques et techniques intéressant le développement de la production agricole des régions tropicales.

Art. 13. — Les services des recherches agronomiques tropicales sont dirigés par le chef des recherches agronomiques tropicales, nommé par arrêté du ministre de la France d'outre-mer sur présentation du directeur de l'O. R. S. T. O. M. fait en accord avec le directeur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts au ministère de la France d'outre-mer. Le chef des recherches agronomiques tropicales propose au directeur de l'O. R. S. T. O. M. toute mesure ayant trait à la création, l'organisation et la gestion de ses services, ainsi qu'à la nomination du personnel.

Art. 14. — Pour exécuter les tâches qui leur sont dévolues, les services des recherches agronomiques tropicales comportent:

Des services de recherches d'agronomie générale.

Des services de recherches d'agronomie spécialisée.

Ils disposent outre-mer et dans la métropole de laboratoires, de stations et d'installations diverses.

Art. 15. — Les installations, laboratoires et stations des services des recherches agronomiques tropicales constituent, dans la métropole, le centre technique d'agriculture tropicale et, outre-mer, les centres de recherches agronomiques outre-mer.

Le centre technique d'agriculture tropicale continue à jouer, vis-à-vis de la direction de l'agriculture du département, le rôle de bureau d'étude antérieurement dévolu à la S. T. A. T.

Art. 16. — Les services de recherches d'agronomie générale ont pour objet d'exécuter les travaux de recherche d'ordre général pouvant intéresser l'ensemble de la production agricole:

Phytotechnie;
Agrologie et écologie;
Défense des cultures et des produits (entomologie, phytopathologie, etc.);
Génie rural (hydraulique, machinisme, etc.);
Technologie, normalisation et répression des fraudes.

Créés et organisés par le directeur de l'O. R. S. T. O. M., les services de recherches d'agronomie générale peuvent comporter chacun un ou plusieurs laboratoires spécialisés. Pour chacun de ces services, il pourra être constitué un comité technique consultatif.

Art. 17. — Les services de recherches agronomiques spécialisés ont pour objet l'exécution des travaux de recherche afférents à un certain nombre de productions ou groupes de production qui ne sont pas actuellement couverts par les instituts spécialisés.

Il est créé quatre services de recherches spécialisés se rapportant aux productions suivantes:

Riz et cultures vivrières;

Café, cacao et thé;

Plantes aromatiques, médicinales, à épices et à parfums;

Cultures annuelles industrielles.

Chacun de ces services de recherches spécialisées est dirigé par un chef de service, nommé par le directeur de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer, après accord du directeur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts au ministère de la France d'outre-mer.

Pour chacun de ces services de recherches spécialisées, il est constitué un conseil technique composé de représentants de la profession, des services techniques de la production et de la recherche.

Les membres de ce conseil sont nommés par le directeur de l'O. R. S. T. O. M., avis pris du directeur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts au ministère de la France d'outre-mer. Ce conseil délibère sur l'orientation générale des recherches à entreprendre, sur le programme de travail du service et sur les résultats obtenus.

L'organisation de chaque service est arrêtée par le directeur de l'O. R. S. T. O. M.

Chaque service peut comporter en propre un certain nombre de sections (agronomique, technologique, économique, etc.) et s'adresse, pour les études et les recherches ne pouvant être poursuivies par ces sections, aux services de recherches d'agronomie générale et aux services scientifiques généraux.

b) *Des installations outre-mer.*

Art. 18. — Les centres de recherches agronomiques outre-mer ont pour objet d'effectuer, dans le cadre des services des recherches agronomiques tropicales, les recherches et les études scientifiques et techniques nécessaires à l'accroissement et à l'amélioration de la production agricole des régions intéressées. Ils sont maintenus ou créés et leur organisation générale est fixée par arrêté du ministre de la France d'outre-mer pris sur proposition du directeur de l'O. R. S. T. O. M., faite en accord avec le haut commissaire ou le chef du territoire autonome intéressé.

Chacun d'eux est constitué:

D'une station agronomique centrale;

De stations secondaires et de points annexes d'expérimentation.

Chaque centre est dirigé par un directeur nommé par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, pris sur proposition du directeur de l'O. R. S. T. O. M. après agrément du haut commissaire ou du chef de territoire autonome intéressé.

Art. 19. — Ce directeur est assisté d'un conseil technique présidé par le chef des services de l'agriculture de la fédération ou du territoire autonome intéressé. La composition de ce conseil est fixée par décision du directeur de l'O. R. S. T. O. M., après accord du haut commissaire ou du chef de territoire autonome intéressé. Ce conseil discute, donne son avis et fait toutes propositions sur les projets de programmes de recherches établis par le directeur du centre, compte tenu de l'orientation de la politique agricole de la région intéressée. En outre, ce conseil discute des résultats obtenus, de leur possibilité d'application et des conditions de leur diffusion.

Après délibération, le programme de chaque centre est transmis à la direction de l'O. R. S. T. O. M. pour être repris dans son programme général et soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Le programme de chaque centre est également transmis aux comités locaux chargés de la coordination des recherches et de la production.

Art. 20. — Le directeur de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 1er décembre 1955.

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Désignation du commissaire du Gouvernement auprès de l'Office du Niger.

Par arrêté du 23 novembre 1955, M. Romani (Pierre-François), gouverneur de 1re classe de la France d'outre-mer, est nommé commissaire du Gouvernement auprès de l'Office du Niger, à compter du 5 juillet 1956.

Administrateurs.

Par arrêté du 13 décembre 1955, M. Bergerol (Baptiste-Antoine-Henry), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est placé dans la position de mission dans la métropole du 6 novembre au 10 décembre 1955 pour étudier, en liaison avec les services du département, diverses questions intéressant le Tchad.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 novembre 1955, page 11608, 1re colonne:

Au lieu de:

Arene (Georges), administrateur en chef 2e échelon, 1er janvier 1954; administrateur 3e échelon, 1er janvier 1954 (1 mois 15 jours).

. . . . . .

Le Doux (Louis), administrateur en chef 2e échelon, 1er janvier 1954; administrateur 3e échelon, 25 août 1955;

Levy (Roger), administrateur 2e échelon, 1er janvier 1954; administrateur en chef 3e échelon, 1er janvier 1954.

. . . . . .

Lire:

Arene (Georges), administrateur en chef 2e échelon, 1er janvier 1954; administrateur en chef 3e échelon, 1er janvier 1954 (1 mois 15 jours).

. . . . . .

Ledoux (Louis), administrateur en chef 2e échelon, 1er janvier 1954; administrateur en chef 3e échelon, 25 août 1955;

Levy (Roger), administrateur en chef 2e échelon, 1er janvier 1954; administrateur en chef 3e échelon, 1er janvier 1954 (2 ans 13 jours).

Enseignement.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 décembre 1955, sont annulées les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 18 mars 1955 en ce qui concerne les fonctionnaires ci-dessous désignés, qui sont admis, pour compter du 1er janvier 1953, dans le corps des professeurs licenciés du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer et rangés à la même date aux échelons ci-après indiqués:

Mlles Provost (Marie), 8e échelon.
Girault (Madeleine), 4e échelon.
Mmes Dallas, née Teste (Angèle), 4e échelon.
Bus, née Beretti (Paule), 3e échelon.
M. Benazet (Pierre), 2e échelon.
Mmes Valin, née Rebeille-Borgella (Lise), 2e échelon.
Vaquie, née Trezieres (Simone), 2e échelon.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 7 décembre 1955, l'arrêté du 18 mars 1955 (*Journal officiel* du 10 avril 1955, p. 3618, colonne de gauche) est modifié comme suit:

Au lieu de: « Simonnet (Robert-Henri), 2e échelon », lire: « Simonnet (Robert-Henri), 3e échelon ».

Par arrêté en date du 8 décembre 1955, M. Boye (André), professeur de droit romain à la faculté de droit de Bordeaux, est mis en position de mission auprès du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française en vue d'assurer la présidence des jurys d'examen de l'école de droit de Dakar, session de novembre 1955.

La durée maximum de cette mission est fixée à quinze jours.

Par arrêté en date du 8 décembre 1955, M. Kayser (Pierre), professeur à la faculté de droit d'Aix-Marseille, et M. Marchal (Jean), professeur à la faculté de droit à Paris, sont mis en position de mission auprès du haut commissaire de la République à Madagascar en vue de présider les jurys d'examen de licence et de capacité en droit à Tananarive pour la session d'octobre-novembre 1955, ou de faire partie de ces jurys.

La durée de leur mission est fixée à six semaines.

Par arrêté du 9 décembre 1955, M. Brunschwig, professeur titulaire de chaire de classe exceptionnelle, 1er échelon, à l'école nationale de la France d'outre-mer, est élevé au 2e échelon de son grade (indice 750), pour compter du 1er juillet 1955.

Par arrêté du 9 décembre 1955, sont rangés dans le cadre des professeurs titulaires de chaires de l'école nationale de la France d'outre-mer, conformément au tableau d'intégration suivant, les personnels ci-après, en service au 22 octobre 1954:

ANCIENNE DÉNOMINATION (Statut du 25 février 1947.)	INTÉGRATION	ANCIENNETÉ au 1er novembre 1955.
M. Delavignette (Robert):		
Professeur de 1re classe (indice 750), par arrêté du 11 juin 1951, pour compter du 11 juin 1951.	Professeur de classe exceptionnelle, 2e échelon (indice 750).	—
M. Brunschwig (Henri):		
Professeur de 2e classe (indice 700), pour compter du 1er juillet 1951 (arrêté du 12 juillet 1951).	Professeur de classe exceptionnelle (indice 700), pour compter du 1er juillet 1951.	4 ans 4 mois.
M. Senghor (Léopold):		
Professeur de 3e classe (indice 650), pour compter du 1er juillet 1948 (arrêté du 9 août 1948).	Professeur de classe normale, 5e échelon (indice 650).	7 ans 4 mois.

Postes et télécommunications.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 décembre 1955, M. Poirier (Pierre), inspecteur principal de 1re classe après six ans du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été reclassé dans le corps des ingénieurs principaux du même cadre, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, comme suit:

1er janvier 1951: ingénieur principal de 2e classe.
1er janvier 1953: ingénieur principal de 1re classe avant deux ans.
1er janvier 1955: ingénieur principal de 1re classe après deux ans.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 décembre 1955, M. Gac (Jean), chef de section de 1re classe après trois ans du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services, à compter du 7 janvier 1956.

Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 décembre 1955, M. Dumard (Pierre), ingénieur en chef des travaux publics de la France d'outre-mer en service en Afrique occidentale française, a été placé en position de mission:

1° En France du 14 septembre 1955 au 24 septembre 1955;
2° A Istamboul du 25 septembre 1955 au 5 octobre 1955.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 13 décembre 1955, M. Faglin (Guy), ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (mines), en service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer en qualité d'ingénieur adjoint de 4e classe des mines, a été reclassé à l'indice 250 pour compter du 10 octobre 1954.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Liste d'admission dans la section supérieure de l'école du Louvre (session d'octobre 1955).

Ont été admis par concours dans la section supérieure de l'école du Louvre à la session d'octobre 1955:

1 MM. Peyrègne (Antoine).
2 Favre (Frantz).
3 Lépine (Olivier).
4 de Varine-Bohan (Hugues).
5 M. Schnapper (Antoine).
6 Mlles Pradel (Marie-Noëlle).
7 de La Lande de Calan (Odile).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Licences d'agences de voyages.

La licence d'agence de voyages a été délivrée, par arrêté du 16 août 1955 à:

M. Morgenstern (Ibrahim), Voyages de France et d'outre-mer, 13, rue Auber, à Paris (transfert de la licence n° 139).

M. d'Albert-Lake (Philippe), agence Barry-Rogliano, 5, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris (transfert de la licence n° 281).

Mlle Fontaine (Jeanne), agence Scandia-Voyages, 17, rue Molière, à Marseille (transfert de la licence n° 279).

Mme Parucci (Fernande), La Générale Voyages (S. T. E. M.), 10, avenue de la Victoire, Nice (transfert de la licence n° 73).

M. Gobert (Roger), agence Lodo, 2, rue de Suisse, à Nice (transfert de la licence n° 49).

M. Kemper (Hugo), agence Hôtel-Plan, 10, avenue de l'Opéra, à Paris (transfert de la licence n° 10).

M. Fumex (Albert), Etablissement Fumex, 2, place Kléber, à Lyon (licence n° 373).

M. Seguin (Jacques), Etablissement Walon 2*bis*, rue Bertholiet, à Paris (licence n° 367).

M. Deveau (Pierre), Maillot-Tourisme, 31, avenue de Neuilly, à Neuilly (licence n° 362).

M. Gamonal (Emilio), agence Bakar et Cie, 4, place de l'Opéra, à Paris (licence n° 365).

M. Huel (Paul), American Automobile-Club Service, 7, rue de la Paix, à Paris (licence n° 361).

M. Kortchazuine (Serge), Voyages Kort, 11, rue Pasquier, à Paris (licence n° 365).

Mme Paris (Blanche), Satam (Société azuréenne de transports et d'affrètement maritime), 3, rue Halévy, à Nice (licence n° 366).

M. Champetier (Gilbert), agence Air-Fer-Mer, Champetier et fils, rue Gambetta prolongée et place de l'Eglise, à Batna (licence n° 371).

M. Merand (Joseph), agence La Montagne, 28, rue Morel-Ladeuil, à Clermont-Ferrand (licence n° 372).

M. Sutter (Erwin), agence Sutter, 5, rue Arago, à Alger (licence n° 369).

D'autre part, les licences suivantes ont été retirées, par arrêté du 16 août 1955, à:

M. Bernadac (Georges), pour l'agence Plan-Tourisme, 350, rue Saint-Honoré, à Paris (retrait licence n° 235).

M. Deveau (Pierre), pour l'agence Neuilly-Tourisme, 211, avenue de Neuilly, à Neuilly (retrait licence n° 331).

M. Spiegel (Alexandre), pour Tourist Lloyd, 20, rue Le Peletier, à Paris (retrait licence n° 161).

Mlle Breard (Jeanne), pour Motorways-Européens, 10, rue Pasquier, à Paris (retrait licence n° 192).

La licence d'agence de voyages n° 374 a été délivrée, par arrêté du 10 octobre 1955, à M. Jerusalemski (Ihel), pour l'agence Patra, 10, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Agrément de l'aérodrome privé de Revel-Montgey (Haute-Garonne).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1924 relative à la navigation aérienne;
Vu le décret du 12 octobre 1933 relatif à l'agrément des aérodromes privés;
Vu la demande présentée le 2 mai 1952 par l'Aéro-Club de Revel;
Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 25 mai 1954,

Arrête:

Art. 1er. — Est agréé l'aérodrome dénommé Revel-Montgey, établi par l'Aéro-Club de Revel et défini par la notice technique ci-annexée:

Cet aérodrome est réservé aux avions qui y sont basés.

Art. 2. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 décembre 1955.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation:
Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,
RENÉ LEMAIRE.

Fermeture de l'aérodrome de Fougères-Fleurigné (Ille-et-Vilaine).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi du 31 mai 1924 relative à la navigation aérienne;

Vu le décret du 12 octobre 1933 relatif à l'agrément des aérodromes privés;

Vu l'arrêté du 23 mars 1951 agréant l'aérodrome privé de Fougères-Fleurigné pour les appareils lents et légers qui y sont basés;

Vu l'arrêté du 30 mars 1953 relatif à l'ouverture des aérodromes à la circulation aérienne publique en métropole et dans les départements d'outre-mer;

Vu la décision ministérielle n° 8129 DBA/3 du 6 septembre 1955 statuant sur la demande de désaffectation de l'aérodrome de Fougères-Fleurigné et l'aliénation des terrains d'assiette de cet aérodrome;

Vu l'avis du ministre de l'intérieur en date du 18 octobre 1955,

Arrête:

Art. 1er. — A dater de la publication du présent arrêté, l'aérodrome de Fougères-Fleurigné (Ille-et-Vilaine) est rayé de la liste n° 4 de l'arrêté du 30 mars 1953.

Art. 2. — L'arrêté du 23 mars 1951 est rapporté.

Art. 3. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 décembre 1955.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation:
Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,
RENÉ LEMAIRE.

Brevet élémentaire des sports aériens.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme

Arrête:

Art. 1er. — Il est créé un brevet élémentaire des sports aériens sanctionnant l'enseignement aéronautique élémentaire des jeunes gens qui se destinent à une carrière aéronautique ou à la pratique des sports aériens.

Art. 2. — Les jeunes gens âgés de moins de vingt et un ans ne peuvent être admis à pratiquer le vol à voile dans les aéro-clubs s'ils ne sont titulaires du brevet élémentaire des sports aériens.

Art. 3. — L'examen du brevet élémentaire des sports aériens est ouvert aux jeunes gens âgés de quinze ans au moins au 1er janvier de l'année de l'examen. Il comprend les épreuves écrites suivantes:

Epreuves obligatoires:

Connaissances générales (algèbre, physique, mécanique). — Coefficient 1.
Navigation à vue et réglementation aérienne. — Coefficient 2.
Histoire de l'aéronautique. — Coefficient 1.
Aérodynamique et mécanique du vol du planeur grandeur. — Coefficient 3.
Technologie des planeurs grandeur. — Coefficient 1.
Aérologie et météorologie. — Coefficient 2.

Les candidats peuvent obtenir pour l'admission des points supplémentaires, mais seulement dans la mesure où la note attribuée est supérieure à la moyenne de 10 sur 20, par une épreuve facultative portant sur la technologie des aéromodèles (coefficient 1).

Art. 4. — Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Pour être définitivement admis, le candidat doit obtenir un total de 100 points sur l'ensemble des épreuves.

En outre, les mentions suivantes peuvent être décernées: assez bien (120 points), bien (140 points), très bien (160 points).

Art. 5. — Le programme et les modalités de l'examen visé à l'article précédent, ainsi que les dates et lieux des sessions d'examen, sont fixés par décision du secrétaire général à l'aviation civile et commerciale. Le chef du service de la formation aéronautique et des sports aériens est chargé de leur organisation matérielle.

Art. 6. — Les membres des jurys d'examen sont désignés par le chef du service de la formation aéronautique et des sports aériens.

Le jury comprend obligatoirement un membre de l'enseignement désigné sur proposition de l'inspecteur d'académie dans la circonscription territoriale duquel se trouve le centre d'examen.

Art. 7. — Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale est chargé de l'exécution du présent arrêté et de la délivrance des brevets.

Fait à Paris, le 12 décembre 1955.

ÉDOUARD CORNIGLION-MOLINIER.

Comité central des œuvres sociales.

Par arrêté du 8 décembre 1955, est nommé membre titulaire du comité central des œuvres sociales institué au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, M. André Brunot, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Orléans, désigné par l'association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées pour remplacer M. Lesieux, démissionnaire.

Aviation civile et commerciale.

Par arrêté du 8 décembre 1955, M. Weiser (René), ingénieur général de la navigation aérienne, est nommé membre suppléant de la commission consultative centrale des marchés instituée auprès du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, en remplacement de M. Renvoise (Ange), ingénieur général de la navigation aérienne.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté en date du 5 décembre 1955, M. Roman (François), agent public de 2e catégorie, en service à l'annexe de l'institut géographique national au Maroc, est nommé, à compter du 1er janvier 1956, régisseur de recettes à cette annexe, en remplacement de M. Revel (Honoré), précédemment nommé régisseur par arrêté en date du 3 décembre 1953.

En cas d'empêchement de M. Roman, M. Malis (Jean), ingénieur des travaux géographiques de l'Etat de classe exceptionnelle, a qualité pour remplir en son lieu et place les fonctions de régisseur de recettes.

Liste d'admissibilité, par ordre de classement, au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées) (concours de 1955).

Aux termes d'un arrêté en date du 7 décembre 1955, ont été déclarés admissibles au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées) les candidats dont les noms suivent, qui ont subi avec succès les épreuves du concours ouvert en 1955 dans les centres d'examen ci-après indiqués:

A. — Au titre du concours normal:

MM. Tournié (Henri), Toulouse.
Sciou (Jacques), Paris.
MM. Parisot (Roland), Paris.
Main (Pierre), Paris.

B. — Au titre du concours complémentaire ouvert aux candidats destinés à être affectés à un poste situé dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle:

M. Zwickert (Roger), Paris.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Dérogation générale aux dispositions du règlement général sur l'exploitation des mines autres que les mines de combustibles concernant les câbles et attelages.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 20 janvier 1914 portant règlement général sur l'exploitation des mines autres que les mines de combustibles, modifié et complété notamment par les décrets du 18 avril 1931 et du 22 septembre 1935;

Vu le paragraphe 5 de l'article 167 dudit règlement libellé comme suit: « Des dérogations, de caractère général et d'une durée limitée, au présent règlement peuvent être accordées par le ministre... par voie d'arrêté, sur avis du conseil général des mines »;

Vu le décret n° 51-508 du 4 mai 1951 portant règlement général sur l'exploitation des mines de combustibles minéraux solides et le décret du 10 mai 1955 modifiant le titre V (chapitre II: Câbles et attelages) de ce règlement;

Vu l'avis du conseil général des mines (2e section) en date du 7 novembre 1955,

Arrête:

Art. 1er. — Par application des dispositions du paragraphe 5 de l'article 167 du règlement général des 20 janvier 1914, 18 avril 1931 et 22 septembre 1935, il est accordé, sous les réserves et aux conditions énoncées aux articles 2 à 4 ci-après, à toutes les mines autres que les mines de combustibles minéraux solides, une dérogation leur permettant de substituer aux dispositions des articles 86 et 88 à 94, ainsi qu'aux dispositions de l'article 87 du règlement en vigueur qui concernent les câbles et attelages, l'ensemble des dispositions des articles 107 à 118 *bis* du décret du 4 mai 1951 susvisé modifié le 10 mai 1955 et des dispositions des articles 119 à 121 du même décret qui concernent les câbles et attelages.

Art. 2. — La présente dérogation est valable jusqu'à la date d'abrogation effective du règlement de 1914-1931-1935 ou, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 1956.

Art. 3. — Sous réserve d'une simple déclaration à l'ingénieur en chef des mines, qui peut être faite à tout moment de la période de validité ci-dessus définie, le bénéfice de la dérogation est immédiatement acquis à tout exploitant pour les puits désignés par lui, mention de la déclaration devant être aussitôt faite sur le registre spécial des câbles.

Art. 4. — Pour l'application du présent arrêté, on entendra:

Par circulation du poste, la circulation qui s'effectue régulièrement, tous les jours ouvrables, au début et à la fin de chaque poste;

Par circulation normale de personnel, toute circulation ayant lieu habituellement dans les circonstances de l'exploitation, qu'il s'agisse de groupes ou d'individus isolés.

Art. 5. — Le chef de l'inspection générale des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 novembre 1955.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce et par délégation:

Le chef de l'inspection générale des mines,

G. DAVAL.

Agrément de l'explosif N n° 31-R pour emploi dans les mines grisouteuses ou poussiéreuses.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 54-508 du 4 mai 1954 portant règlement général sur l'exploitation des mines de combustibles minéraux solides, et notamment les articles 238, 239 et 240;

Vu l'arrêté du 2 novembre 1954, modifié par l'arrêté du 21 avril 1954, fixant les conditions spéciales d'emploi des explosifs en mines grisouteuses ou poussiéreuses;

Vu l'avis en date du 5 janvier 1955 de la commission des recherches scientifiques sur le grisou, les poussières et les explosifs employés dans les mines;

Vu l'avis en date du 28 mars 1955 du conseil général des mines,

Arrête:

Art. 1er. — Est agréé pour être employé dans les quartiers grisouteux ou poussiéreux, aux conditions fixées pour les explosifs du 4e groupe (explosif à usage restreint) par l'arrêté du 2 novembre 1954 modifié, l'explosif N n° 31-R, dont la composition est définie en annexe au présent arrêté.

Art. 2. — Le paragraphe 1° de l'article 1er *a* de l'arrêté du 2 novembre 1954 modifié est en conséquence complété comme suit:

Après Explosif N n° 31, ajouter: « Explosif N n° 31-R ».

Art. 3. — Le chef de l'inspection générale des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 novembre 1955.

Pour le ministre et par délégation:

Le chef de l'inspection générale des mines,

G. DAVAL.

Conseil supérieur de l'artisanat.

Par arrêté du 15 décembre 1955, est nommé membre du conseil supérieur de l'artisanat, au titre des personnes qualifiées en raison de leur compétence: M. Ernest Peyromaure-Debord, conseiller d'Etat.

M. Ernest Peyromaure-Debord, conseiller d'Etat, membre du conseil supérieur de l'artisanat, est nommé président dudit conseil.

Mines.

Par arrêté en date du 9 décembre 1955, les ingénieurs des mines désignés ci-après, inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955, ont été:

1° *Nommés à l'emploi d'ingénieur en chef des mines, et titularisés dans le grade correspondant, pour prendre rang au 1er échelon (indice 500).*

MM. Lerebours-Pigeonnière (Jean); Faucher de Corn (Bernard) (service détaché), à compter du 1er janvier 1955.

MM. Herbin (Jean); Laballery (Jean) (service détaché), à compter du 1er février 1955.

MM. Friedel (Jacques); Lugol (Gilbert) (service détaché), à compter du 1er mars 1955.

MM. Deniau (Henri); Marvier (Louis) (service détaché), à compter du 1er avril 1955.

2° *Promus à la 1re classe du grade d'ingénieur des mines, pour prendre rang au 1er échelon (indice 520).*

M. Pigeyre (Georges), à compter du 1er avril 1955.

M. Servière (André) (service détaché), à compter du 26 décembre 1955.

3° *Promus à la 2e classe du grade d'ingénieur des mines, pour prendre rang au 1er échelon (indice 470).*

MM. Morin (François); Besson (Maurice) (service détaché); Mermet (Maurice); Gouni (Lucien); Deny (Louis) (service détaché); Reboux (Paul); Achille (Jean-Claude); Rastoul (Henri) (service détaché); Callou (Roger); Clairet (Jean) (service détaché), à compter du 1er octobre 1955.

INFORMATION

Décret du 16 décembre 1955 portant approbation d'une décision ayant pour objet la prise d'une participation financière de la société Les Actualités françaises.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'industrie et du commerce, chargé de l'information,

Vu le décret n° 53-707 du 9 août 1953 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique et social,

Décrète:

Art. 1er. — La décision du conseil d'administration de la société Les Actualités françaises de prendre une participation dans la société Cinéma-Tirage-Maurice, dans la limite d'une dépense totale de 1.250.000 F, correspondant à l'acquisition de 1.000 actions, est approuvée.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce, chargé de l'information, sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce, chargé de l'information,

ANDRÉ MORICE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

PIERRE PFLIMLIN.

Fonds de concours.

Par arrêté du ministre de l'industrie et du commerce et du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques en date du 14 décembre 1955, il est ouvert au ministre de l'industrie et du commerce, sur l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 55-693 du 22 mai 1955 et par des textes spéciaux, un crédit de 12.616.863 F, applicable aux chapitres ci-après du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française:

Chap. 1030. — Indemnités des services administratifs et techniques	37.000 F.
Chap. 1050. — Emissions artistiques. — Collaborations au cachet ou à la vacation	7.993.602
Chap. 1070. — Emissions d'information. — Personnel permanent. — Collaborations au cachet ou à la vacation	1.244.082
Chap. 1090. — Emissions d'information. — Indemnités pour travaux supplémentaires	55.000
Chap. 3000. — Dépenses d'entretien et de fonctionnement des services	23.500
Chap. 3010. — Matériel d'entretien technique et frais d'exploitation du réseau	202.409
Chap. 3030. — Emissions d'information. — Dépenses de matériel	3.061.270
Total	12.616.863 F.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée au chapitre 12: « Fonds de concours » du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française, exercice 1955.

Composition de la commission supérieure et de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels pour la période triennale courant à compter du 1er juillet 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi du 29 mars 1935 relative au statut professionnel des journalistes;

Vu le décret du 17 janvier 1936 portant règlement d'administration publique relatif à la carte d'identité des journalistes professionnels et les textes qui l'ont modifié;

Vu l'arrêté du 16 septembre 1952, modifié par l'arrêté du 22 décembre 1952, fixant la répartition des sièges à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels;

Vu l'arrêté du 22 décembre 1952 fixant la répartition des sièges à la commission supérieure de la carte d'identité des journalistes professionnels;

Vu les désignations faites par le premier président de la cour de cassation et le premier président de la cour d'appel de Paris d'une part, par les organisations de directeurs de journaux et agences de presse d'autre part;

Vu les résultats des élections des représentants des journalistes professionnels en date du 23 juin 1955;

Vu le décret n° 55-282 du 4 mars 1955 portant délégation d'attributions au ministre de l'industrie et du commerce,

Arrêtent:

Art. 1er. — La composition de la commission supérieure et de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels pour la période triennale courant à compter du 1er juillet 1955 est fixée comme suit:

COMMISSION SUPÉRIEURE

Président.

M. Lamothe, conseiller honoraire à la cour de cassation.
Suppléant: M. Texier, conseiller honoraire à la cour de cassation.

Membres magistrats de la cour d'appel de Paris.

MM. Mitton et Gaché, présidents de chambre honoraires.
Suppléants: MM. de Moissac et Franqueville, conseillers honoraires.

Membres représentant les directeurs de journaux et agences de presse.

M. Albert Bayet.
Suppléants: MM. Raoul Peigné et Pierre Archambault.

Membres représentant les journalistes professionnels.

M. Gustave Joly.
Suppléants: MM. Marcel Vasseur et Augustin Laleine.

COMMISSION DU PREMIER DEGRÉ

Membres représentant les directeurs de journaux et agences de presse.

MM. Rocaut, Nahon, Malexis, Soulié, Lhospied, Coulet, Millet.
Suppléants: MM. Lebreton, Finkelstein, Brantus, Gerar-Dubot.

Membres représentant les journalistes professionnels.

MM. Deltheil-Cluzeau, Lelut, Reichel, Flachat, Clarke, Mons, Viguier.
Suppléants: MM. Aveline, Lemesle, Bridge, Billiet.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 1955.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ANDRÉ MORICE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
SCHUMAN.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Réception des betteraves dans les sucreries et distilleries.

Le ministre de l'agriculture et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'article 13 de la loi du 7 avril 1897 relative au régime des sucres, modifié et complété par l'article 19 de la loi de finances du 28 février 1934;

Vu le décret du 9 septembre 1934 relatif au contrôle des livraisons de betteraves dans les fabriques de sucre et les distilleries, et, notamment, le quatrième paragraphe de l'article 2 ainsi conçu: « il ne pourra être fait usage que d'appareils admis à la vérification et au poinçonnage par le service des poids et mesures et répondant aux conditions fixées par des arrêtés pris de concert entre le ministre de l'agriculture et le ministre du commerce »;

Vu le décret du 30 novembre 1944 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne le contrôle des instruments de mesure;

Vu l'arrêté du 30 octobre 1945 relatif au contrôle des instruments de mesure;

Vu les arrêtés interministériels des 8 mai 1935 et 12 janvier 1937 relatifs aux instruments de pesage servant à la réception des betteraves dans les sucreries et distilleries;

Vu le décret n° 50-749 du 24 juin 1950 réglementant la catégorie d'instruments de mesure, instruments de pesage;

Vu l'avis de la commission technique des instruments de mesure dans sa séance du 5 juillet 1955;

Sur les propositions du directeur des industries mécaniques et électriques, de l'inspecteur général, chef du service des instruments de mesure, et de l'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 6 de l'arrêté du 12 janvier 1937 est abrogé et remplacé par les dispositions ci-après:

« Les dispositifs indicateurs et imprimeurs des instruments de pesage doivent répondre aux prescriptions suivantes:

« *a*) Instruments non automatiques: l'unité de graduation de l'instrument de pesage sera la même que l'unité d'impression des tickets. Elle pourra être égale à 1, 2, 5, 10 kg;

« *b*) Instruments automatiques: les unités de graduation et d'impression seront au plus égales aux valeurs fixées par le tableau ci-après:

PORTÉE	VALEUR MAXIMUM DE L'UNITÉ	
	de graduation.	d'impression.
De 10 tonnes à 20 tonnes inclus....	20 kg.	10 kg.
Supérieure à 20 tonnes.....	50 kg.	20 kg.

« Les bascules à cadran circulaire devront comporter au maximum 1.000 divisions.

« Les erreurs maximums tolérées pour les instruments de pesage automatiques et semi-automatiques, et fixées par l'article 9 du décret du 24 juin 1950, sont applicables aux dispositifs imprimeurs visés par le présent arrêté, en conservant l'unité d'impression comme unité de graduation.

« Sur tous les instruments, automatiques ou non, un dispositif de sécurité empêchera l'impression dans une zone où l'erreur relative obtenue par comparaison du poids réel posé sur le tablier et du poids imprimé est susceptible d'excéder un centième; cette zone, dite « portée minimum d'impression », sera au moins égale à cinquante fois l'unité d'impression.

« A titre de tolérance, le dispositif de sécurité prévu à l'alinéa précédent ne sera pas exigé sur les ponts non automatiques à graduation kilogrammique. »

Art. 2. — Les dispositions qui précèdent sont applicables:

Aux instruments neufs, à dater du jour de la publication du présent arrêté;

Aux instruments en service, à partir du 1er janvier 1959; leurs cadrans ne devront être modifiés que lorsqu'ils feront l'objet d'une réparation nécessitant le retour en atelier du dispositif indicateur.

Art. 3. — Le directeur des industries mécaniques et électriques, l'inspecteur général, chef du service des instruments de mesure, et l'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28 novembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET,

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ANDRÉ MORICE.

Notation de certains fonctionnaires du ministère de l'agriculture.

INSPECTION DES LOIS SOCIALES

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 53-850 du 16 septembre 1953 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des inspecteurs et des contrôleurs des lois sociales en agriculture;

Vu le décret n° 55-930 du 11 juillet 1955 fixant les éléments et le barème servant de base à l'établissement de la note chiffrée des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour la notation de l'inspecteur général et des inspecteurs divisionnaires des lois sociales en agriculture, l'élément 2 « Culture générale dans ses relations avec la profession » figurant sur la liste I prévue à l'article 1er du décret susvisé du 11 juillet 1955 est remplacé par l'élément « Sens du commandement ».

Art. 2. — Pour la notation des contrôleurs des lois sociales en agriculture, des commis, sténodactylographes, aides-commis, dactylographes et employés de bureau en fonction dans les services de l'inspection des lois sociales en agriculture, un cinquième élément « Rapports avec le public » est ajouté aux quatre éléments de notation figurant sur les listes II, III et IV prévues à l'article 1er du décret susvisé du 11 juillet 1955 concernant la notation de fonctionnaires appartenant à un corps classé en catégorie B, C ou D.

Art. 3. — L'élément supplémentaire « Rapport avec le public » prévu à l'article 2 ci-dessus sera affecté d'une note chiffrée établie selon le barème de 0 à 5 prévu à l'article 3 du décret du 11 juillet 1955 susvisé.

Cette note sera prise en compte dans le calcul de la note chiffrée provisoire, ramenée sur une cotation de 0 à 20 de chacun des fonctionnaires intéressés.

Art. 4. — Le directeur des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 décembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

INGÉNIEURS DU GÉNIE RURAL.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 52-935 du 10 avril 1952 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier du corps des ingénieurs du génie rural;

Vu le décret n° 55-930 du 11 juillet 1955 fixant les éléments et le barème servant de base à l'établissement de la note chiffrée des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour la notation des fonctionnaires appartenant au corps des ingénieurs du génie rural, l'élément 2 « Culture générale dans ses relations avec la profession » figurant sur la liste I prévue à l'article 1er du décret du 11 juillet 1955 susvisé est remplacé par l'élément « Sens du commandement ».

Art. 2. — Le directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 décembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

SERVICE DES HARAS

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 55-930 du 11 juillet 1955 fixant les éléments et le barème servant de base à l'établissement de la note chiffrée des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour la notation des agents des haras, un cinquième élément: « Rapports avec le public » est ajouté aux quatre éléments de notation prévus à l'article 1er (III) du décret n° 55-930 du 11 juillet 1955 pour les fonctionnaires appartenant à un corps classé en catégorie C.

Art. 2. — L'élément supplémentaire: « Rapports avec le public » sera affecté d'une note chiffrée établie selon le barème 0 à 5 prévu à l'article 3 dudit décret.

Cette note sera prise en compte dans le calcul de la note chiffrée provisoire, ramenée sur une cotation de 0 à 20, de chacun des fonctionnaires intéressés.

Art. 3. — L'inspecteur général, chef du service des haras, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 décembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET,

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

SERVICE DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 55-930 du 11 juillet 1955 fixant les éléments et le barème servant de base à l'établissement de la note chiffrée des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour la notation des inspecteurs adjoints de la répression des fraudes, un cinquième élément: « Rapports avec le public » est ajouté aux quatre éléments de notation prévus à l'article 1er (II) du décret n° 55-930 du 11 juillet 1955 pour les fonctionnaires appartenant à un corps classé en catégorie B.

Art. 2. — L'élément supplémentaire: « Rapports avec le public » sera affecté d'une note chiffrée établie selon le barème 0 à 5 prévu à l'article 3 dudit décret.

Cette note sera prise en compte dans le calcul de la note chiffrée provisoire, ramenée sur une cotation de 0 à 20, de chacun des fonctionnaires intéressés.

Art. 3. — L'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 décembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
JEAN SOURBET,

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Ouverture d'un concours pour le recrutement de personnel enseignant à l'école nationale d'horticulture.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 48-1437 du 14 septembre 1948 portant aménagement dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948 des dotations de l'exercice 1947 reconduites à l'exercice 1948, et notamment l'article 14, modifié par l'article 29 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951;

Vu la loi du 5 juillet 1941 portant organisation de l'enseignement agricole public, modifiée par la loi du 12 juin 1943 et la loi du 13 janvier 1951;

Vu le décret du 28 avril 1952 portant limitation du recrutement des personnels de l'Etat,

Arrêtent:

Art. 1er. — Au cours du premier trimestre de l'année 1956, il pourra être organisé un concours en vue de pourvoir l'emploi vacant ci-après dans le personnel enseignant des établissements d'enseignement supérieur agricole public:

Ecole nationale d'horticulture: un poste de chef d'atelier.

Art. 2. — Le chef du service de l'enseignement et le directeur de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 décembre 1955.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
JEAN PARSI.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil
et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Délégation de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'arrêté du 24 février 1955 portant délégation de signature au directeur de la production agricole,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté susvisé du 24 février 1955 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art. 2.* — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Protin, directeur de la production agricole, délégation est donnée à M. Piazza d'Olmo, directeur adjoint, et à M. Cépède, sous-directeur, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes et les titres de perception, à l'exclusion des arrêtés, actes ou décisions. »

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 décembre 1955.

JEAN SOUTEET.

Directions des services agricoles.

Par arrêté du 1er décembre 1955, les dispositions de l'arrêté du 23 novembre 1954 sont rapportées en ce qui concerne l'affectation de M. Fivel, ingénieur principal des services agricoles à la direction des services agricoles de la Moselle.

M. Fivel, ingénieur principal des services agricoles, est muté, d'office et dans l'intérêt du service, de la direction des services agricoles de la Côte-d'Or à la direction des services agricoles du Doubs, pour compter du 1er décembre 1955.

Par arrêté du 1er décembre 1955, Mlle Moulin (Geneviève), commis d'ordre et de comptabilité stagiaire à la direction des services agricoles de l'Ardèche, est titularisée dans ses fonctions, à dater du 1er juillet 1955.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 55-1653 du 16 décembre 1955 fixant les conditions de création et de fonctionnement des centres de médecine collective des départements d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi n° 54-806 du 13 août 1954 étendant le régime des assurances sociales aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion, et notamment son article 3;

Vu le décret n° 55-244 du 10 février 1955 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, et notamment ses articles 22 à 28,

Décrète:

Art. 1er. — Les centres de médecine collective qui seront créés dans les départements d'outre-mer, dans les conditions prévues par l'article 3 de la loi du 13 août 1954, pourront comporter, suivant les besoins:

Un dispensaire de soins pourvu éventuellement de quelques lits d'hospitalisation;

Un poste de maternité réservé aux accouchements normaux;

En annexe, un centre de protection maternelle et infantile et un dispensaire de prévention,

Art. 2. — Ces centres peuvent être notamment créés par les départements avec la participation des caisses générales de sécurité sociale ou par les caisses elles-mêmes, dans les conditions fixées respectivement par les articles 26 et 24 du décret du 10 février 1955.

Art. 3. — Les dispensaires et services de maternité doivent remplir les conditions techniques définies par la réglementation prévue à l'article 17 de l'ordonnance du 19 octobre 1945.

Art. 4. — Le fonctionnement de la section de médecine préventive est régi par les dispositions légales ou réglementaires relatives au fonctionnement des dispensaires de prévention.

Art. 5. — Les dépenses de la section d'hospitalisation donnent lieu à l'établissement d'un prix de journée.

Art. 6. — Les actes médicaux effectués sont remboursés aux centres par la caisse générale de la sécurité sociale pour les assurés sociaux et ayants droit et par les services de l'aide médicale pour les assistés totaux ou partiels, sous réserve que des conventions aient été passées avec le département.

Art. 7. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Fait à Paris, le 16 décembre 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.
Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD LAFAY.

Legs et donations.

Par arrêté interministériel en date du 28 novembre 1955, il est ouvert, au titre du produit des legs et donations sur l'exercice 1955, un crédit de 2.600 F applicable au chapitre 37-93: « Emploi de fonds provenant de legs ou donations » du budget du ministère du travail et de la sécurité sociale.

Conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin conseil et chirurgien dentiste conseil de la sécurité sociale et composition de la commission régionale chargée de dresser la liste des médecins consultants et chirurgiens dentistes consultants.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945, fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles;

Vu le décret du 29 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 19 octobre 1945, et notamment l'article 18;

Vu l'arrêté du 12 mars 1946;

Vu l'arrêté du 1er août 1955 fixant les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin conseil et chirurgien dentiste conseil de la sécurité sociale et la composition de la commission régionale chargée de dresser la liste des médecins consultants et chirurgiens dentistes consultants,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le quatrième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 1er août 1955 fixant les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin conseil et chirurgien dentiste conseil de la sécurité sociale, ainsi que la composition de la commission régionale chargée de dresser la liste des médecins consultants et chirurgiens dentistes consultants, est modifié ainsi qu'il suit:

« 4° Avoir été reconnu apte à des fonctions actives par un médecin conseil désigné par le médecin conseil régional ».

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1955.

Pour le ministre du travail et de la sécurité sociale
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD LAFAY.

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 10 décembre 1955, ont été approuvées des modifications au règlement intérieur de la caisse de prévoyance de la Société française des pétroles B. P., 21, rue de la Bienfaisance, Paris (8e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié.

Sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 décembre 1955, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutuels de la Ferté-Milon, n° 2-82, à la Ferté-Milon, avec la société mutualiste dite Société de secours mutuels d'Oulchy-le-Château, n° 2-116, à Oulchy-le-Château.

DÉPARTEMENT DU NORD

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 décembre 1955, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutuels de Steenvoorde, n° 59-272, à Steenvoorde, avec la société mutualiste dite Caisse chirurgicale mutualiste des sociétés et groupements des arrondissements de Dunkerque et Hazebrouck et de la région du Nord, n° 59-2312, à Coudekerque-Branche.

Administration centrale.

Par arrêté du 5 décembre 1955, pris en application de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945, la situation de M. Depommier dans le corps des secrétaires d'administration a été revisée comme suit :

2e classe.

2e échelon : 1er janvier 1946.
3e échelon : 7 juillet 1947.

1re classe.

1er échelon : 7 juillet 1949.
2e échelon : 16 mai 1951.
3e échelon : 19 novembre 1952.

Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté en date du 5 décembre 1955, M. Chazalon (Alphonse), directeur régional de la sécurité sociale, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 28 février 1955, a été nommé directeur régional honoraire de la sécurité sociale.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Ouverture de concours pour le recrutement d'un ouvrier et d'une ouvrière à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry.

Le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu l'article 29 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951 ;
Vu le décret du 21 septembre 1951 fixant les effectifs des personnels des institutions nationales des sourds-muets de Paris et de Chambéry ;
Vu la lettre du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques en date du 6 juillet 1955 relative à la création de deux emplois d'ouvriers qualifiés (dont un ouvrier maçon pour les garçons et une ouvrière de couture pour les filles) à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry,

Arrêtent :

Article unique. — Est autorisée, au cours du premier semestre 1956, l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un ouvrier qualifié pour assurer le fonctionnement de l'atelier d'apprentissage de maçonnerie, peinture, plâtrerie, à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry.

Fait à Paris, le 16 décembre 1955.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation :
Le chef de cabinet,
ALBERT GOURVIL.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu l'article 29 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951 ;
Vu le décret du 21 septembre 1951 fixant les effectifs des personnels des institutions nationales des sourds-muets de Paris et de Chambéry ;
Vu la lettre du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques en date du 6 juillet 1955 relative à la création de deux emplois d'ouvriers qualifiés (dont un ouvrier maçon pour les garçons et une ouvrière de couture pour les filles) à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry,

Arrêtent :

Article unique. — Est autorisée, au cours du premier semestre 1956, l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'une ouvrière qualifiée pour assurer le fonctionnement de l'atelier d'apprentissage de culottière, à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry.

Fait à Paris, le 16 décembre 1955.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation :
Le chef de cabinet,
ALBERT GOURVIL.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Ouverture de crédits sur exercices clos.

Par arrêté en date du 16 décembre 1955, il est ouvert au ministre de la santé publique et de la population, en augmentation des restes à payer sur l'exercice clos 1952, des crédits spéciaux de 708.921 F, montant de nouvelles créances constatées sur cet exercice.

Le ministre de la santé publique et de la population est autorisé à ordonnancer ces créances sur le chapitre spécial pour les dépenses d'exercices clos ouvert au budget de son département pour l'exercice 1955.

Commission permanente du Codex.

Par arrêté du 14 décembre 1955, sont nommés membres correspondants de la commission permanente du Codex, pour une période expirant le 27 juin 1957, les personnalités suivantes :

M. le professeur Lemoigne (Maurice), chef du service des fermentations de l'institut Pasteur.

M. Paquot (Charles), directeur du laboratoire général des corps gras, centre national de la recherche scientifique.

M. le professeur Merville (Robert), faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

M. Morin (Charles), pharmacien à la pharmacie centrale des hôpitaux.

M. le professeur Santenoise (Daniel), directeur de l'école nationale de la santé publique.

M. Lechat (Paul), pharmacien à la pharmacie centrale des hôpitaux.

M. le docteur Berger (Michel), professeur de physique à la faculté de médecine de Lyon.

M. le professeur Coursaget (Jean), chef du service de biologie du commissariat à l'énergie atomique.

M. le docteur Desgrez (H.), professeur de radiologie médicale à la faculté de médecine de Paris.

M. Fisher (Ch.), chef de la section de préparation des radio-éléments artificiels du commissariat à l'énergie atomique.

M. le docteur Latarget (Raymond), professeur à la faculté de médecine de Paris, directeur du laboratoire de radio-physiologie de l'institut du radium.

M. le docteur Marois (Maurice), directeur adjoint du laboratoire de morphologie expérimentale et endocrinologie de l'école pratique des hautes études, près le Collège de France.

M. le docteur Leheuzey (Pierre).

M. le docteur Mabileau (Jean), pharmacien inspecteur divisionnaire de la santé.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

Prise en considération d'un projet d'aménagement.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 6 décembre 1955, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, le projet d'aménagement de la commune de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) est pris en considération.

Revision du projet de reconstruction et d'aménagement de Grandvilliers (Oise).

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 7 décembre 1955, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, est ordonnée la revision du projet de reconstruction et d'aménagement de Grandvilliers (Oise), approuvé par arrêté du 9 décembre 1944, modifié le 11 septembre 1948.

Cette revision portera sur les points suivants:

1° Aménagement d'un quartier d'extension à l'Est de la ville, entre le CD 124 et le CD 151;

2° Réduction du périmètre d'agglomération à l'Ouest de la ville et suppression des deux voies nouvelles de 10 mètres de large reliant le chemin du tour de ville et la rue de l'Abbaye à la rocade Ouest.

Jusqu'à l'approbation du projet d'aménagement revisé, les mesures de sauvegarde qui font l'objet des articles 20 à 29 du code de l'urbanisme et de l'habitation sont remises en vigueur sur les parties du territoire de la commune de Grandvilliers intéressées par les modifications indiquées ci-dessus.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 14 décembre 1955, prenant effet au 1er janvier 1956, il est mis fin aux fonctions de M. Roux (Jean), régisseur d'avances.

M. Chataigneau (Guy), vérificateur, est nommé régisseur d'avances auprès du directeur des services départementaux de la reconstruction et du logement de la Gironde, pour le payement des menues dépenses de matériel et diverses autres dépenses énumérées dans l'arrêté du 5 juillet 1948, complété par l'arrêté du 25 septembre 1950.

Le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Chataigneau est fixé à 100.000 F. Le montant du cautionnement qu'il est astreint à constituer, ainsi que le montant de l'indemnité de responsabilité susceptible de lui être allouée, sont fixés conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 septembre 1952.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 6 décembre 1955, M. Sireygeol (François), aide-commis à l'office départemental des anciens combattants et victimes de la guerre de la Seine, atteint par la limite d'âge le 15 décembre 1955, est admis d'office, à compter de cette date, à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté en date du 6 décembre 1955, M. Leroyer (Georges-Pierre), employé de bureau au 7e échelon à l'office départemental des anciens combattants et victimes de la guerre de la Loire-Inférieure, atteint par la limite d'âge le 18 décembre 1955, est admis d'office, à compter de cette date, à faire valoir ses droits à la retraite.

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Comités techniques d'importation.

Le ministre de la marine marchande,

Vu l'article 46 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre, prorogée par l'article 1er de la loi du 26 février 1949;

Vu le décret du 1er septembre 1934 réglementant l'importation des marchandises;

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 instituant le service des importations et des exportations;

Vu le décret du 20 novembre 1944 fixant les conditions d'importation en France des marchandises étrangères;

Vu le décret n° 49-927 du 13 juillet 1949 relatif à la délivrance des autorisations d'importation;

Vu l'arrêté du 15 mars 1950 fixant la composition des comités techniques d'importation des produits de la mer;

Vu les propositions de l'assemblée des présidents des chambres de commerce et du comité central des pêches maritimes,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté du 15 mars 1950 sont abrogées en ce qui concerne la constitution des comités techniques d'importation suivants:

Comité technique d'importation du poisson frais, salé, séché, fumé;
Comité technique d'importation des conserves de poissons.

Art. 2. — En application des dispositions de l'article 6 du décret du 13 juillet 1941 susvisé, ces deux comités sont constitués ainsi:

Comité technique d'importation de poisson frais, salé, séché, fumé.

Titulaires.	Suppléants.
MM.	MM.
A. Kienner, président du syndicat national des importateurs de poisson congelé, 52, rue de Lisbonne, Paris.	More, importateur, 67, quai Bérigny, à Fécamp (Seine-Maritime).
R. Badouix, mareyeur grossiste, import export, 32, quai de Rive-Neuve, Marseille (Bouches-du-Rhône).	Malfoy-Wadoux, président du syndicat des saleurs de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
C. Tabar, président de l'Union nationale des importateurs et exportateurs de l'alimentation, 101, rue Saint-Lazare, Paris.	Talleux, mareyeur, Grand-Fort-Philippe (Nord).
G. Lapierre, président du syndicat des importateurs, 2, rue Saint-Vincent-de-Paul, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).	Poulias, mareyeur, 1, rue Niel, Dieppe (Seine-Maritime).
Soublin, président de la fédération des syndicats des armateurs à la pêche, 59, rue des Mathurins, Paris (8e).	Pouliot, secrétaire général de l'Union interfédérale des armateurs à la pêche, 59, rue des Mathurins, Paris.
J. Le Touze, armateur à la grande pêche, 80, rue Taitbout, Paris	F. Legasse, armateur à la grande pêche, 80, rue Taitbout, Paris (9e).
Bodere, secrétaire fédéral de la fédération nationale des inscrits maritimes, 213, rue La Fayette, Paris (10e).	Guillevic, secrétaire du syndicat des marins à Lorient.
E. Lamort, secrétaire général de la fédération française des syndicats professionnels de marins, 5, rue Pavée, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).	Engrand, secrétaire de la Fédération française des syndicats professionnels de marins, 5, rue du Montparnasse, Paris.
Le président du comité professionnel des importateurs, 49, rue Cambon, Paris.	Auguste Descostes, importateur de poisson frais, 150, rue de l'Isly, à Boulogne-sur-Mer.
Le président du comité central des pêches maritimes, 11, rue Anatole-de-la-Forge, Paris.	Le secrétaire du comité central des pêches maritimes, 11, rue Anatole-de-la-Forge, Paris.
Roustan, président du syndicat national des exportateurs, importateurs de produits maritimes, 36, rue Washington, Paris.	P. Wattez, mareyeur à Boulogne-sur-Mer.
Morot, sous-directeur des services de la Société générale des coopératives de consommation, 61, rue Boissière, Paris.	Daniel Lavallée, agent commercial, 61, rue Boissière, Paris (16e).

Comité technique d'importateurs des conserves de poissons.

Titulaires.	Suppléants.
MM.	MM.
Langevin, ancien président de la fédération des importateurs de produits alimentaires, 17, rue de La Trémoille, Paris.	Guiguet, président de la chambre syndicale des importateurs de produits alimentaires, 9, rue Fénelon, Paris (10e).
Chegaray, président du syndicat des importateurs de produits alimentaires, 5, rue Bonnivet, le Havre (Seine-Maritime).	Pey, président de l'Union des groupements industriels et commerciaux des Bouches-du-Rhône, 11, rue de la République, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Roussel, président de la F.I.P.A., 171, avenue Victor-Hugo, Paris.	Lesne, délégué à Paris de la fédération des conserveurs de poissons, 3, rue Logelbach, Paris.
Tabar, président de l'U.N.I.E.A., 101, rue Saint-Lazare, Paris.	Courcelle, directeur commercial de la Société de répartition des produits alimentaires (S. O. R. P. A.), 1, rue de la Réale, Paris (1er).
Fortin, conserveur, 2, rue de Reims, Paris (13e).	Remy, secrétaire général de la confédération des industries de traitement des produits de la pêche maritime, 3, rue de Logelbach, Paris.
Couton, patron pêcheur, les Sables-d'Olonne (Vendée).	Anger, secrétaire du syndicat des marins des Sables-d'Olonne.
Achalle, président du syndicat des marins pêcheurs, à Croix-de-Vie (Vendée).	Basurco, président du comité local des pêches maritimes, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
Le président du comité central des pêches maritimes, 11, rue Anatole-de-la-Forge, Paris.	Le secrétaire du comité central des pêches maritimes, 11, rue Anatole-de-la-Forge, Paris.
Terrin, président du comité professionnel des importateurs, 49, rue Cambon, Paris.	Viards, président du syndicat général de l'épicerie en gros, 9, rue Vernet, Paris.
Gardere, importateur, 280, boulevard Saint-Germain, Paris.	Meynard, importateur, 77, rue de la Rousselle, Bordeaux.
Jasserand, directeur général de Paridoc, 52, rue de Clichy, Paris.	Chartreux, chef de service de Paridoc, 52, rue de Clichy, Paris.
Tribout, chef de service de la fédération nationale des coopératives de consommation, 61, rue Boissière, Paris (16e).	Morot, sous-directeur des services de la Société générale des coopératives de consommation, 61, rue Boissière, Paris.

Art. 3. — Le directeur des pêches maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 novembre 1955.

Pour le ministre de la marine marchande et par délégation:
Le secrétaire général de la marine marchande,
GALIMAND.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 12 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des autorisations de programme et des crédits de payement d'un montant respectif de 2.781.498.300 F applicables au chapitre 53-23 du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1955:

Chap. 53-23. — Equipement des lignes téléphoniques interurbaines et aménagement des réseaux urbains. Programme d'infrastructure:
Autorisations de programme..... 2.781.498.300 F.
Crédits de payement..... 2.781.498.300 F.

Par arrêté en date du 12 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des autorisations de programme et des crédits de payement d'un montant respectif de 4.666.000 F applicables au chapitre 53-01 du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1955:

Chap. 53-01. — Equipement. — Bâtiments. — Programme d'infrastructure:
Autorisations de programme..... 4.666.000 F.
Crédits de payement..... 4.666.000 F.

Par arrêté interministériel en date du 12 décembre 1955, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits de payement pour un montant de 520 millions de francs applicables aux chapitres ci-après du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1955:

2e section. — Dépenses extraordinaires.

Chap. 53-00. — Equipement. — Bâtiments..... 12.000.000 F.
Chap. 53-22. — Equipement des lignes téléphoniques interurbaines et aménagement des réseaux urbains. 508.000.000
Total général..... 520.000.000 F.

Transfert de crédits.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu l'article 28 de la loi n° 55 299 du 17 mars 1955;

Vu la loi n° 55-695 du 22 mai 1955 relative au développement des crédits affectés aux dépenses du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1955,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts pour l'exercice 1955 au ministre des postes, télégraphes et téléphones par la loi n° 55-695 du 22 mai 1955 et par des textes spéciaux, une somme de 700.000 F est définitivement annulée au titre du chapitre 3040: « Services extérieurs. — Chauffage et éclairage. — Matériel de bureau. — Fournitures ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministre des postes, télégraphes et téléphones, au titre de l'exercice 1955, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 55-695 du 22 mai 1955 et par des textes spéciaux, un crédit de 700.000 F, applicable au chapitre 6020: « Conférences et organismes internationaux ».

Art. 3. — Le directeur du budget et de la comptabilité au ministère des postes, télégraphes et téléphones et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris le 14 décembre 1955.

Pour le ministre des postes, télégraphes et téléphones et par délégation:
Le secrétaire général,
A. LABROUSSE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Commission des marchés des postes, télégraphes et téléphones.

Par arrêté du 14 décembre 1955, M. Farat, conseiller d'Etat, est nommé président de la commission des marchés des postes, télégraphes et téléphones.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère de la justice.

Par arrêté du 14 novembre 1955, M. Gouspy (Charles) est, par application de la législation sur les emplois réservés, nommé employé de bureau stagiaire (1er échelon) à l'administration centrale du ministère de la justice (poste créé par la loi n° 54-1308 du 31 décembre 1954).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Par arrêté du 7 décembre 1955, la nomination de MM. Couty (Raymond) et Laury (Pierre) à l'emploi de commis administratif stagiaire dans les services extérieurs de la guerre (recrutement) à Limoges (Haute-Vienne) et à Chartres (Eure-et-Loir), prononcée par arrêté du 5 juillet 1955, est annulée.

Par arrêté du 7 décembre 1955, la nomination de M. Soulard (Gabriel) à l'emploi d'agent de surveillance (agent secondaire des écoles militaires) dans les services extérieurs de la guerre (génie) à Paris, prononcée par arrêté du 8 avril 1955, est annulée.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Réunion de commission du mercredi 21 décembre 1955.

Commission de la défense nationale, à quinze heures trente. — Local n° 217.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques, ministère de l'industrie et du commerce, ministère de l'agriculture et ministère de la marine marchande.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Iran.

Les importateurs sont informés de la mise en répartition des contingents repris à la liste B de l'accord commercial franco-iranien renouvelé à la date du 23 novembre 1955 pour la période du 1er octobre 1955 au 30 septembre 1956.

Les contingents ouverts au titre de la reconduction pour six mois du précédent accord et mis en répartition conformément à l'avis aux importateurs du 26 juin 1955 cessent d'être utilisables.

Les demandes de licences d'importation déposées antérieurement à la date d'insertion du présent avis et qui n'auraient pas été délivrées à cette même date resteront valables. Elles seront examinées d'après les dispositions du présent texte.

Les règlements financiers s'effectueront selon les dispositions de l'avis n° 536 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 15 mai 1952.

Les modalités d'importation des produits repris à la liste B du protocole d'application de l'accord sont fixées comme suit:

I. — *Produits à importer suivant des modalités particulières ou par des groupements d'achat.*

Les demandes de licences d'importation des produits suivants peuvent être déposées dès la date d'insertion du présent avis au *Journal officiel* selon les conditions définies ci-après:

Numéro de poste.	
1 *a*	Graines oléagineuses à huile fluide à caractère alimentaire. — Société interprofessionnelle des oléagineux, fluides alimentaires.
1 *b*	Graines de lin. — Société des industries de transformation des oléagineux, fluides alimentaires et de lin.
9	Thé. — Les demandes de licences d'importation devront, avant dépôt, être revêtues du visa du groupement d'achat du thé, 10, rue Gaston-Paynal, Clichy (Seine).
23	Coton brut. — Les demandes de licences pourront être déposées, dans le cadre des règles en vigueur, soit par les filateurs ou fabricants ouatiers ressortissant au comité intersyndical de répartition du coton, soit par les négociants en coton agissant pour leur compte (stocks-outil) ou pour le compte des filateurs ou fabricants ouatiers. Il est rappelé aux importateurs que les licences délivrées antérieurement à la date de parution de cet avis, au titre de la campagne en cours, sont à valoir sur le présent accord.
24	Laine brute. — Les demandes de licences d'importation devront, avant dépôt, être revêtues du visa du groupement d'importation de la laine, 140, boulevard Haussmann, à Paris.
25	Laine douce de chèvre et de chameau. — Les demandes de licences d'importation devront, avant dépôt, être revêtues du visa du groupement d'importation de la laine, 140, boulevard Haussmann, à Paris.
26 *a*	Soie brute (cocons). — Syndicat général de la filature de la soie, 98, boulevard Saint-Jean, à Marseille, et syndicat des importateurs de cocons, 52, rue de Paradis, à Marseille.
33	Peaux brutes (ovins et caprins) et demi-finies. — Les demandes de licences devront, avant dépôt, être revêtues du visa du groupement d'importation des cuirs et peaux brutes.

II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.*

Les demandes de licences d'importation des produits suivants devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), au plus tard le 14 janvier 1956.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané des services compétents.

Numéro de poste.	
38	Brocarts.
39	Galamkhars et kelims.
40	Feutres.
46	Pierres fines brutes (y compris turquoises et perles turquoises).
47	Objets en argent et en bronze, marqueterie, antiquités.
48	Objets en métaux ciselés et travaillés, objets en argent dont le coût de main-d'œuvre est supérieur à 70 p. 100 du prix total.
50	Tapis de moins de 150 rangées de nœuds au mètre. — Un premier contingent de 250 millions est mis en répartition, soit 200 millions pour les tapis de plus de 350 rangées de nœuds au mètre et 50 millions pour les tapis de moins de 350 rangées de nœuds au mètre. Chaque lot importé devra comprendre au moins pour les quatre cinquièmes de son montant des tapis comportant plus de 350 rangées de nœuds au mètre. Les demandes de licences devront préciser à cet égard la spécification des tapis à importer (région de provenance, nombre de rangées, prix au mètre). Les tapis devront être d'origine iraniennes. Cependant, par dérogation aux règles générales admises en la matière, pourront être importées sur ce contingent, les tapis iraniens ayant transité dans les entrepôts de certaines places européennes, le règlement financier devant toujours s'effectuer directement de France en Iran dans le cadre de l'accord en vigueur. Les demandes de licences d'importation devront être accompagnées d'une facture *pro forma* établie par un vendeur domicilié en Iran. Les importateurs titulaires de licences au titre des avis parus au *Journal officiel* le 25 août 1954 et le 12 mai 1955, et qui seraient désireux d'obtenir une nouvelle licence sur le présent contingent devront présenter à la direction des textiles et des cuirs, 42, rue La Boétie, à Paris, les documents justifiant les importations réalisées à ce titre (exemplaire vert de la licence ou attestation de la banque indiquant le montant des sommes utilisées par eux). L'attention des importateurs est attirée sur les facilités d'approvisionnement qui leur seront données dans la mesure du possible où ils pourront procéder à des réexportations. En effet, les titulaires de licences d'importation qui auront des possibilités de réexportation de tapis iraniens achetés sur ce contingent pourront demander au service financier des relations économiques extérieures, 41, quai Branly, à Paris (7e), le bénéfice de la procédure EXIM. Ces exportations leur donneront droit, s'ils ont satisfait préalablement aux conditions prévues par les accords EXIM qui leur auront été délivrés et à concurrence d'un plafond global de 200 millions de francs, à des importations ultérieures d'un égal montant. Les exportations devront être effectuées sur des pays étrangers dont les devises appartiennent aux zones monétaires 1 et 2 admises en matière d'opération IMEX (communiqué paru au *Moniteur officiel du commerce et de l'industrie* du 3 mars 1955).

III. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure.*

Les demandes de licence d'importation des produits suivants pourront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du 5 janvier 1956.

Par dérogation aux dispositions de l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, elles feront l'objet d'un examen au fur et à mesure de leur présentation.

Numéro de poste.	
5	Epices (cumin, safrane, etc.).
7	Caviar. — Contingent réservé aux seuls professionnels spécialisés dans les importations de caviar en provenance de tous les pays.
10	Boyaux à usage alimentaire.
11	Gibier vivant.
12	Graines oléagineuses pour usage industriels (pavot, sésame, coton, ricin, moutarde, etc.).
13	Tourteaux de graines oléagineuses.
14	Gommes adragantes.
15	Autres gommes.
17	Opium.
18	Graines et plantes diverses (médicinales, industrielles, colorantes, tannantes, etc.).
19	Racines de réglisse.
20	Henné.
21	Bois de noyer.
22	Autres bois.
26 *b*	Soie grège

Numéro de poste	
27	Déchets de soie brute, de coton et de laine.
28	Soies de porcs et autres.
29	Os, cornes, coquillages (y compris nacre).
30	Plumes et duvets.
32	Peaux brutes d'agneaux pour fourrures.
37	Noyaux, y compris amandes amères décortiquées.
41	Minerais de toutes sortes.
42	Soufre brut.
43	Oxyde de fer.
45	Amiante.
49	Ocres de l'île de Geehme et d'Hormoz.
50 *bis*	Tapis d'important plus de 450 rangées de nœuds au mètre. En ce qui concerne l'origine et les règlements financiers, les conditions d'importation sont les mêmes que celles prévues pour les tapis de moins de 450 rangées de nœuds au mètre.
51	Divers. — Les licences d'importation imputées sur ce poste ne seront délivrées qu'après visa du ministère technique et accord de la direction des relations économiques extérieures.

IV. — *Produits à importer sous certificats d'importation.*

2 c	Fruits secs (noisettes, amandes et pistaches).

Les importations seront effectuées sous le régime des certificats d'importation, conformément aux dispositions du chapitre 1er, titre IV, de l'avis n° 183 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 1 janvier 1951 et selon la procédure définie au titre III, section I, paragraphe II du même avis, c'est-à-dire contre remise aux bureaux de douane d'entrée de deux formules C1, conformes à l'annexe V de l'avis précité.

Les règlements s'effectueront après la réalisation des importations. Indépendamment des indications habituelles, les certificats d'importation devront comporter en caractères très apparents en tête de l'imprimé une référence au présent avis.

Un avis ultérieur informera les importateurs de l'épuisement du contingent.

Numéro de poste	V. — *Avis ultérieur.*
2 *a*	Fruits secs (abricots, gheissis, pêches séchées).
2 *b*	Raisins secs.
4	Légumes secs.

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Les importateurs sont informés de la mise en répartition du solde du contingent d'importation de tissus imprimés en coton repris à la liste B1 annexée à l'accord commercial franco-belgo-luxembourgeois du 6 juin 1955 (poste 116).

Les demandes de licences d'importation, établies sur formules A.C. devront être accompagnées de deux factures *pro forma*, établies par le vendeur ou son représentant qualifié, et d'un échantillon. Elles devront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), avant le 5 janvier 1956 à onze heures trente.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part du service technique compétent.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Sociétés étrangères.

La société New Callao Gold Mining Company Limited, société ayant son siège à Londres, est, à partir du 1er janvier 1956, désassujettie à la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques (actions, parts et obligations) pour 150.000 actions d'une valeur nominale originaire de £ 1, réduite à 5 shillings le 1er juin 1933, nos 1.008 à 51.007, 1 à 1.007 et 51.008 à 100.000, 100.001 à 150.000 (3 séries).

Sociétés étrangères d'assurances.

La société étrangère d'assurances La Garantie belge, ayant son siège à Bruxelles, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 9 décembre 1955) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues en France et en Algérie, à raison des contrats passés dans toutes les branches par l'ensemble des agences qui sont ou seront exploitées en France métropolitaine, dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion et en Algérie, ainsi que des contrats qui, directement reçus à l'étranger, porteraient sur des risques ayant leur assiette sur l'un de ces territoires.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours sur épreuves pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice d'Avranches (Manche).

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un économe aura lieu le 16 février 1956 à l'hôpital-hospice d'Avranches (Manche).

Ce concours est ouvert aux candidats des deux sexes, de nationalité française, jouissant de leurs droits civils et politiques et titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un diplôme de sortie des écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent.

Sont dispensés de la production des diplômes ou certificats visés ci-dessus les chefs de bureau et rédacteurs des établissements hospitaliers publics comptant au moins sept ans de fonctions.

Les candidats doivent avoir eu plus de vingt-cinq ans et moins de trente ans au 1er janvier 1956, cette limite d'âge étant toutefois reculée d'une durée égale à celle des services antérieurs, civils ou militaires, ouvrant des droits à la retraite, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939. Les candidats du sexe masculin doivent, par ailleurs, avoir satisfait aux obligations militaires.

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le 2 février 1956 à la direction de l'hôpital-hospice d'Avranches, qui adressera, sur demande, tous renseignements utiles aux postulants (programme des épreuves, liste des pièces à fournir).

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital-hospice de Jouarre (Seine-et-Marne).

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un rédacteur aura lieu les 22 et 23 février 1956 à l'hôpital-hospice de Jouarre (Seine-et-Marne).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de nationalité française, titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les agents ne possédant pas ces diplômes mais comptant au moins trois ans de services effectifs en qualité de secrétaire d'administration hospitalière, ou de commis dans un établissement public d'hospitalisation, de soins ou de cure.

Les candidats doivent avoir eu vingt et un ans au moins et trente ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils et militaires ouvrant des droits à la retraite, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 janvier 1956 à la préfecture de Seine-et-Marne, 3e division, 3e bureau, administration hospitalière et prévoyance sociale.

Pour tous renseignements, se présenter, écrire ou téléphoner à la préfecture de Seine-et-Marne, au bureau ci-dessus indiqué.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 20 déc. 1955	
349 95	États-Unis	1 $ U.S.A	350 . (1)	.... ..	.... ..	349 95	.... ..
350 20	Canada	1 $ Can	.... ..	.... ..	.... ..	350 20	350 65
163 70	Côte Fse Somalis	100 F Djib	164 0727	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
2790 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	.... ..	.... ..	2802 ..	2800 .
8371 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8396 .	8370 50	8369 50
702 65	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 25	702 15	702 20
5081 ..	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 25	5105 25	5080 ..	.... ..
982 60	Gde-Bretagne...	1 liv. st.	980 ..	972 65	987 35	982 ..	981 75
55 85	Italie	100 lire	56 008	55 59	56 43	55 845	55 805
4910 ..	Norvège	100 c. n	4900 ..	4863 50	4937 ..	4908 ..	4906 50
9242 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 32	9141 60	9279 80	9240 50	9237 ..
6767 50	Suède	100 c. s	6765 625	6715 .	6816 50	6761 ..	6761 ..
8019 ..	Suisse	100 f. s.	8003 98	7944 ..	8064 ..	8016 ..	8014 .
1336 25	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1356 25	1336 25	.... ..
1009 ..	Égypte	1 liv. ég.	1005 01	997 ..	1013 .	1010 ..	1009 ..
1225 50	Portugal	100 esc.	1217 30	1208 25	1226 50	1220 ..	1216 ..
4897 50	Tchécoslovaquie	100 kcs.	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	.... ..
117 30	Yougoslavie....	100 din	116 666	115 70	117 60	.... ..	.... ..

Zone C. F. A.	100 F C. F. A	200
Zone C. F. P.	100 F C. F. P.	550
États associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam...	100 piastres	1000

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société Industrielle de Produits Céramiques

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 74.620.000 F
A ECUELLES, PAR MORET-SUR-LOING (SEINE-ET-MARNE)
R. C.: Montereau n° 992 B.

Obligations 4,25 0/0 1946.

Pour réaliser l'amortissement prévu pour le 31 décembre 1955, la Société industrielle de produits céramiques a racheté 9 (neuf) obligations et procédé au tirage au sort de 17 (dix-sept) autres pour compléter le chiffre de 26 (vingt-six) figurant au tableau d'amortissement.

Les obligations n°s 701 à 717 sorties à ce tirage seront remboursables à 5.000 F au siège de la société, à partir du 1er janvier 1956, et cesseront de porter intérêts à cette même date. Elles devront être présentées coupons n° 11 et suivants attachés.

Obligations sorties au tirage antérieur et non encore remboursées.

Néant.

MANUFACTURE de PAPIERS PEINTS I. LEROY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 121.200.500 F
SIÈGE SOCIAL: A PONTHIERRY (SEINE-ET-MARNE)
Registre du commerce: Melun 54-B 27.

Amortissement d'obligations 4,50 0/0 1947 de 5.000 F chacune.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 30 obligations 4,50 0/0 1947.

En conséquence, elle n'a pas procédé au tirage au sort des obligations à amortir le 1er février 1956.

L'AUVERGNE LAITIERE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 38, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A AURILLAC (CANTAL)
R. C.: Aurillac n° 54-B 5.

Obligations 6 3/4 0/0 1951 de 10.000 F.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 50 obligations amorties au cinquième tirage effectué le 2 décembre 1955** (la société a racheté 3 titres pour compléter cet amortissement);

2° **De la série comprenant des obligations amorties antérieurement et non encore remboursées.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
546 à 595	1956	1.310 à 1.346	1955

Les obligations sorties au tirage du 2 décembre 1955 seront remboursables à partir du 15 janvier 1956.

SOCIETE ANONYME des BRASSERIES du CHER

PIGNOUX-BOURGES

AU CAPITAL DE 15.375.000 F
SIÈGE SOCIAL: 3, CHAUSSÉE DE CHAPPE, BOURGES
R. C.: Bourges n° 140.

Bons de 10.000 F nominal à douze ans 6 1/2 0/0.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de 1.500 obligations de 10.000 F 6 1/2 0/0 remboursables en 12 ans, à 10.500 F l'obligation.

ANNÉES DE REMBOURSEMENT	NOMBRE D'OBLIGATIONS	
	Vivantes.	A amortir.
1er janvier 1956	1.500	88
— 1957	1.412	93
— 1958	1.319	99
— 1959	1.220	105
— 1960	1.115	112
— 1961	1.003	119
— 1962	884	126
— 1963	758	134
— 1964	624	142
— 1965	482	151
— 1966	331	160
— 1967	171	171

SOCIETE ANONYME des BRASSERIES du CHER

CAPITAL: 15.375.000 F
SIÈGE SOCIAL: 3, CHAUSSÉE DE CHAPPE, BOURGES
R. C.: Bourges n° 140.

Bons 6 1/2 0/0 1955 de 10.000 F.

Premier amortissement.

Liste numérique des bons sortis au tirage du 25 novembre 1955 et remboursables à partir du 1er janvier 1956 à 10.500 F.

615 à 769.

(*Le tableau d'amortissement est publié au* Journal officiel *du 21 décembre 1955.*)

DOCKS REMOIS

(LE FAMILISTERE)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.050.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 1, RUE DE TALLEYRAND, REIMS
R. C.: Reims 54-B 73.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 410 obligations 4 0/0 1943 dont le douzième amortissement est prévu pour le 1er janvier 1956.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en décembre 1955.

Titres restant à rembourser.

Néant.

CREDIT NATIONAL

pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.650.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : A PARIS, 45-47, RUE SAINT-DOMINIQUE

R. C. : Seine n° 54-B 1452.

TIRAGES DU 1er DECEMBRE 1955

EMPRUNT OCTOBRE 1942

Obligations de 2.000 F 3,50 0/0 (52e tirage).

L'obligation n° 0.779.969 sera remboursée par **1.000.000** de francs.

L'obligation n° 0.805.706 sera remboursée par **500.000** F.

L'obligation n° 1.831.510 sera remboursée par **250.000** F.

Les obligations nos 1.350.031, 1.350.131, 1.350.631, 1.350.831 seront remboursées chacune par **100.000** F.

Les obligations nos 1.167.085, 1.167.185, 1.167.285, 1.167.585, 1.167.885, 1.167.985 seront remboursées chacune par **50.000** F.

Les 10 obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par **25.000** F :

1.167.385	1.167.685	1.350.131	1.350.331	1.350.731
1.167.485	1.167.785	1.350.231	1.350.531	1.350.931

Les 40 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **10.000** F :

Dans la série de 0.140.001 à 0.141.000, les 20 obligations dont le numéro se termine par **20** et par **95**.

Dans la série de 1.167.001 à 1.168.000, les 10 obligations dont le numéro se termine par **42**.

Dans la série de 1.350.001 à 1.351.000, les 10 obligations dont le numéro se termine par **28**.

Les 87 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **5.000** F :

Dans la série de 0.573.001 à 0.574.000, les obligations dont le numéro se termine par **73** et par **93**.

Dans la série de 0.779.001 à 0.780.000, les obligations dont le numéro se termine par **69**.

Dans la série de 0.805.001 à 0.806.000, les obligations dont le numéro se termine par **06**.

Dans la série de 1.831.001 à 1.832.000, les obligations dont le numéro se termine par **10**.

Dans la série de 2.726.001 à 2.727.000, les obligations dont le numéro se termine par **12** et par **22**.

Dans la série de 2.936.001 à 2.937.000, les obligations dont le numéro se termine par **51** et par **72**.

Les 8.850 autres obligations des séries de 1.000 titres dans lesquelles sont compris les numéros ci-dessus seront remboursées au pair (**2.000 F**), c'est-à-dire :

140.001 à 141.000	805.001 à 806.000	1.831.001 à 1.832.000
573.001 à 574.000	1.167.001 à 1.168.000	2.726.001 à 2.727.000
779.001 à 780.000	1.350.001 à 1.351.000	2.936.001 à 2.937.000

Les obligations remboursables par des lots sont payables à partir du 1er janvier 1956; elles n'ont pas droit au payement du coupon en cours au moment du tirage et devront être déposées au Crédit national huit jours ouvrables avant que le payement en puisse être demandé.

Les obligations remboursables au pair sont payables lors de l'échéance du coupon en cours au moment du tirage, c'est-à-dire à partir du 16 janvier 1956; elles ont droit au payement de ce coupon.

EMPRUNT 1945

Obligations de 10.000 F 3 0/0 (21e tirage).

L'obligation n° 1.065.837 sera remboursée par **5.000.000** de francs.

Les obligations nos 1.094.082, 1.320.279, 1.426.721, 1.557.453, 1.630.223 seront remboursées chacune par **1.000.000** de francs.

Les obligations nos 1.094.092, 1.320.136, 1.426.942, 1.557.096, 1.630.300 seront remboursées chacune par **250.000** F.

Les 50 obligations dont le numéro se termine par **05** et par **55**, désignées ci-dessous, seront remboursées par **100.000** F :

Dans la série de : 63.001 à 63.500; 330.001 à 330.500; 744.501 à 745.000; 1.189.501 à 1.190.000; 1.651.001 à 1.651.500.

Les 50 obligations dont le numéro se termine par **04** et par **54**, désignées ci-dessous, seront remboursées par **50.000** F :

Dans la série de : 398.501 à 399.000; 1.276.501 à 1.277.000; 1.391.501 à 1.392.000; 1.397.501 à 1.398.000.

Dans la série de : 235.501 à 236.000, les obligations dont le numéro se termine par **36** et par **86**.

Les 250 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **25.000** F :

Dans la série de : 67.001 à 63.500; 330.001 à 330.500; 744.501 à 745.000; 1.189.501 à 1.190.000; 1.651.001 à 1.651.500, dont le numéro se termine par **36** et par **86**.

Dans la série de : 398.501 à 399.000; 1.276.501 à 1.277.000; 1.391.501 à 1.392.000; 1.397.501 à 1.398.000, dont le numéro se termine par **18** et par **68**.

Dans la série de : 324.001 à 324.500; 326.001 à 326.500; 893.001 à 893.500; 943.501 à 944.000; 1.407.501 à 1.408.000; 1.537.501 à 1.538.000; 1.737.501 à 1.738.000; 1.910.501 à 1.911.000, dont le numéro se termine par **00, 18, 50** et par **68**.

Les 11.639 autres obligations des séries de 500 titres dans lesquelles sont compris les numéros ci-dessus seront remboursées par **10.000** F, c'est-à-dire :

063.001 à 063.500	943.501 à 944.000	1.407.501 à 1.408.000
235.501 à 236.000	1.065.501 à 1.066.000	1.426.501 à 1.427.000
324.001 à 324.500	1.094.001 à 1.094.500	1.537.501 à 1.538.000
326.001 à 326.500	1.189.501 à 1.190.000	1.557.001 à 1.557.500
330.001 à 330.500	1.276.501 à 1.277.000	1.630.001 à 1.630.500
398.501 à 399.000	1.320.001 à 1.320.500	1.651.001 à 1.651.500
744.501 à 745.000	1.391.501 à 1.392.000	1.737.501 à 1.738.000
893.001 à 893.500	1.397.501 à 1.398.000	1.910.501 à 1.911.000

Les obligations remboursables par des lots sont payables à partir du 1er janvier 1956; elles n'ont pas droit au payement du coupon en cours au moment du tirage et devront être déposées au Crédit national huit jours ouvrables avant que le payement en puisse être demandé.

Les obligations remboursables au pair sont payables lors de l'échéance du coupon en cours au moment du tirage, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 1956; elles ont droit au payement de ce coupon.

EMPRUNT FEVRIER 1954

Obligations de 10.000 F 6 0/0 (2e tirage).

L'obligation n° 071.235 sera remboursée par **20.000.000** de francs.

Les 10 obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par **1.000.000** de francs :

61.479	190.238	304.282	607.552	756.949
75.147	211.898	424.779	743.547	950.732

Les 100 obligations dont les numéros suivent seront remboursées par **100.000** F :

36.020	277.070	421.520	685.070	963.020
36.120	277.253	421.620	685.253	963.120
36.220	277.446	421.720	685.446	963.220
36.320	277.754	421.820	685.754	963.320
36.420	277.935	421.920	685.935	963.420
36.520	311.070	439.070	698.070	963.520
36.620	311.253	439.253	698.253	963.620
36.720	311.446	439.446	698.446	963.720
36.820	311.754	439.754	698.754	963.820
36.920	311.935	439.935	698.935	963.920
109.020	382.070	557.070	705.070	984.020
109.120	382.253	557.253	705.253	984.120
109.220	382.446	557.446	705.446	984.220
109.320	382.754	557.754	705.754	984.320
109.420	382.935	557.935	705.935	984.420
109.520	421.020	632.070	855.070	984.520
109.620	421.120	632.253	855.253	984.620
109.720	421.220	632.446	855.446	984.720
109.820	421.320	632.754	855.754	984.820
109.920	421.420	632.935	855.935	984.920

Les 200 obligations dont le numéro se termine par **70**, désignées ci-dessous, seront remboursées par **50.000** F :

Dans la série de : 1 à 1.000; 95.001 à 96.000; 148.001 à 149.000; 167.001 à 168.000; 171.001 à 172.000; 183.001 à 184.000; 257.001 à 258.000; 308.001 à 309.000; 310.001 à 311.000; 362.001 à 363.000; 396.001 à 397.000; 411.001 à 412.000; 500.001 à 501.000; 502.001 à 503.000; 545.001 à 546.000; 560.001 à 561.000; 615.001 à 616.000; 765.001 à 766.000; 853.001 à 854.000; 888.001 à 889.000.

Les 45.689 autres obligations des séries de 1.000 titres dans lesquelles sont compris les numéros ci-dessus seront remboursées par **10.000** F, c'est-à-dire :

1 à 1.000	308.001 à 309.000	615.001 à 616.000
36.001 à 37.000	310.001 à 311.000	632.001 à 633.000
61.001 à 62.000	311.001 à 312.000	685.001 à 686.000
71.001 à 72.000	362.001 à 363.000	698.001 à 699.000
75.001 à 76.000	382.001 à 383.000	705.001 à 706.000
95.001 à 96.000	396.001 à 397.000	743.001 à 744.000
109.001 à 110.000	411.001 à 412.000	756.001 à 757.000
148.001 à 149.000	421.001 à 422.000	765.001 à 766.000
167.001 à 168.000	424.001 à 425.000	853.001 à 854.000
171.001 à 172.000	439.001 à 440.000	855.001 à 856.000
183.001 à 184.000	500.001 à 501.000	888.001 à 889.000
190.001 à 191.000	502.001 à 503.000	950.001 à 951.000
211.001 à 212.000	545.001 à 546.000	963.001 à 964.000
257.001 à 258.000	557.001 à 558.000	984.001 à 985.000
277.001 à 278.000	560.001 à 561.000	
304.001 à 305.000	607.001 à 608.000	

Ces obligations sont payables à partir du 16 février 1956.

Les obligations remboursables par des lots devront être déposées au Crédit national huit jours ouvrables avant que le payement en puisse être demandé; elles n'ont pas droit au payement du coupon en cours au moment du tirage. Les obligations remboursables au pair ont droit au payement de ce coupon.

La dernière liste des titres amortis et non remboursés des emprunts 3,50 0/0 octobre 1942 et 3 0/0 1945 a été publiée au *Journal officiel* du 10 février 1955.

CREDIT NATIONAL

pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.050.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 45-47, RUE SAINT-DOMINIQUE

R. C.: Seine n° 54-B 4152.

LISTE RECAPITULATIVE

arrêtée au 30 novembre 1955 des séries d'obligations (représentées par leur numéro initial) amorties aux tirages précédemment effectués et dans lesquelles il reste des numéros non présentés au remboursement.

Emprunt 6 0/0 février 1954 (obligations de 10.000 F).

Séries de 1.000 obligations (représentées par leur numéro initial) amorties au tirage précédemment effectué et dans lesquelles il reste des numéros non présentés au remboursement. (Lire: 10.001 à 11.000, 23.001 à 24.000, etc.)

NUMÉROS	DATES des tirages.	NUMÉROS	DATES des tirages.	NUMÉROS	DATES des tirages.
10.001	déc. 54	228.001	déc. 54	552.001	déc. 54
23.001	déc. 54	284.001	déc. 54	564.001	déc. 54
27.001	déc. 54	289.001	déc. 54	622.001	déc. 54
31.001	déc. 54	296.001	déc. 54	628.001	déc. 54
56.001	déc. 54	324.001	déc. 54	635.001	déc. 54
76.001	déc. 54	328.001	déc. 54	710.001	déc. 54
101.001	déc. 54	386.001	déc. 54	713.001	déc. 54
113.001	déc. 54	395.001	déc. 54	737.001	déc. 54
131.001	déc. 54	456.001	déc. 54	803.001	déc. 54
163.001	déc. 54	459.001	déc. 54	819.001	déc. 54
180.001	déc. 54	472.001	déc. 54	965.001	déc. 54
197.001	déc. 54	480.001	déc. 54	977.001	déc. 54
202.001	déc. 54	527.001	déc. 54	982.001	déc. 54
				998.001	déc. 54

Compagnie des Tramways Départementaux des Deux-Sèvres

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 13, RUE AUBER, A PARIS (9e)

R. C.: Seine n° 378685 B.

Liste des obligations 3 0/0 1900-1902 sorties au tirage du 15 juin 1955 conformément au tableau d'amortissement.

PREMIÈRE SÉRIE. — N°s 1 à 10.000 (306) remboursables à 482 F.

DEUXIÈME SÉRIE. — N°s 10.001 à 10.800 (24) remboursables à 473 F.

59	93	117	140	147	5.638	5.663	5.698	5.780	5.807
163	178	209	242	373	5.811	5.843	5.855	5.885	5.936
402	407	412	465	472	5.940	5.956	5.978	6.029	6.051
481	519	559	592	652	6.108	6.110	6.115	6.136	6.156
660	681	683	785	834	6 208	6.226	6.248	6.323	6.327
970	977	1.015	1.035	1.125	6.358	6.367	6.521	6.526	6.530
1.126	1.170	1.174	1.233	1.295	6.544	6.563	6.573	6.582	6.586
1.381	1.398	1.400	1.406	1.449	6.658	6.670	6.679	6.680	6.694
1.462	1.470	1.536	1.593	1.605	6.825	6.826	6.853	6.862	6.880
1.641	1.663	1.691	1.788	1.832	6.928	6.941	6.978	7.013	7.126
1.915	1.925	1.950	2.013	2.049	7.138	7.139	7.160	7.185	7.246
2.103	2.180	2.205	2.215	2.236	7.253	7.255	7.293	7.317	7.327
2.251	2.276	2.342	2.354	2.419	7.404	7.425	7.473	7.478	7.530
2.434	2.472	2.573	2.594	2.631	7.532	7.595	7.675	7.681	7.690
2.677	2.691	2.723	2.794	2.886	7.734	7.753	7.754	7.755	7.760
2.841	2.846	2.883	2.965	2.967	7.808	7.829	7.848	7.890	7.922
3.007	3.017	3.119	3.166	3.211	7.928	7.910	8.024	8.027	8.046
3.226	3.286	3.292	3.304	3.421	8.054	8.063	8.065	8.092	8.238
3.434	3.444	3.506	3.532	3.550	8.251	8.256	8.264	8.358	8.365
3.604	3.664	3.667	3.673	3.675	8.367	8.401	8.402	8.409	8.452
3.695	3.728	3.734	3.816	3.823	8.478	8.504	8.554	8.621	8.674
3.844	3.875	3.898	3.946	3.980	8.694	8.742	8.773	8.801	8.843
4.000	4.006	4.017	4.020	4.072	8.869	8.954	8.965	8.978	9.024
4.100	4.113	4.133	4.152	4.150	9.047	9.078	9.083	9.108	9.121
4.168	4.174	4.209	4.264	4.274	9.295	9.304	9.345	9.412	9.423
4.318	4.319	4.338	4.379	4.403	9.505	9.506	9.545	9.547	9.610
4.415	4.446	4.467	4.495	4.503	9.647	9.743	9.846	9.852	9.898
4.505	4.579	4.604	4.623	4.626	9.928	9.957	10.013	10.078	10.079
4.610	4.643	4.688	4.760	4.780	10.095	10.128	10.173	10.177	10.184
4.790	4.809	4.973	4.983	5.003	10.221	10.235	10.259	10.298	10.302
5.011	5.027	5.031	5.035	5.167	10.312	10.343	10.392	10.393	10.453
5.173	5.259	5.273	5.282	5.305	10.503	10.526	10.568	10.626	10.632
5.329	5.382	5.410	5.469	5.513	10.690				
5.528	5.532	5.554	5.503	5.596					

Le remboursement de ces obligations s'effectuera, coupon n°s 113 et suivants attachés, à partir du 1er janvier 1956, au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, à Paris.

Tirages antérieurs restant à rembourser.

Tirage 1929.

4.094

Tirage 1932.

5.521

Tirage 1933.

4.825

Tirage 1935.

5.600

Tirage 1937.

4.617 6.140

Tirage 1938.

8.074

Tirage 1939.

53 5.851 9.936

Tirage 1940.

1.793

Tirage 1941.

1.899 4.610

Tirage 1942.

4.613 7.477 8.201 8.419

Tirage 1943.

659

Tirage 1944.

851 2.086 5.508 6.046
9.831 9.987

Tirage 1945.

788 2.239 4.824 5.599 5.716
8.376 8.987

Tirage 1946.

6.394 7.426 9.499 10.217

Tirage 1947.

635 1.206 2.058 4.147 4.893
6.462 7 080 7.375 7.774 8.911
10.014

Tirage 1948.

73 1.106 1.208 1.900 2.191
3.841 4.420 5.609 4.624 4.937
5.912 7.019 8.188 8.281 8.377

Tirage 1949.

1.974 3.571 4.061 4.244 5.742
6.277 7.078 7.109 9.170 9.253

Tirage 1950.

1.295 3.508 5.274 5.683 5.719
5.901 5.910 6.572 7.084 7.438
7.632 7.790 9.759

Tirage 1951.

569 787 1.177 1.979 3.827
4.305 4.430 4.508 4.547 5.227
5.285 5.727 6.892 6.950 7.194
7.286 7.907 7.950 8.037 8.547
8.985 9.182 9.539 9.910 10.122

Tirage 1952.

494 678 1.679 1.707 2.052
3.530 3.787 3.809 3.856 3.862
3.893 4.751 5.996 6.128 6.683
7.137 7.442 8.114 8.979 9.806
9.832

Tirage 1953.

372 405 713 978 1.067
1.144 1.424 1.569 1.486 1.702
1.777 1.969 2.176 2.901 3.489
3.593 3.595 3.677 3.762 3.766
4.257 4.383 4.573 4.682 4.703
4.888 4.924 5.043 5.060 5.067
5.543 5.752 5.802 5.911 6.063
6.127 6.135 6.293 6.307 6.355
6.382 6.554 7.283 7.292 7.356
7.381 7.504 7.620 7.654 8.020
8.190 8.198 8.328 8.461 8.781
8.787 8.790 9.260 9.204 9.525
10.036 10.294 10.364 10.427 10.451
10.478 10.490 10.498 10.613

Tirage 1954.

70 74 75 237 319
387 492 510 637 774
842 894 916 988 1.023
1.077 1.093 1.128 1 336 1.432
1.693 1.778 1.779 1.966 2.121
2.127 2.454 2.540 2.583 2.649
2.663 2.701 2.795 3.066 3.383
3.753 3.961 4.003 4.056 4.180
4.231 4.266 4.486 4.516 4.599
4.628 4.813 4.850 4.884 4.921
4.927 4.933 5.073 5.372 5.375
5.393 5.454 5.475 5.511 5.671
5.812 5.913 5.916 5.918 5.927
6.178 6.191 6.264 6.353 6.428
6.486 6.516 6.536 6.608 6.621
6.751 6.752 6.768 6.831 6.962
6.967 7.021 7.022 7.046 7.135
7.220 7.223 7.294 7.377 7.406
7.416 7.510 7.622 7.678 7.699
7.706 7.751 7.794 7.865 8.007
8.008 8.134 8.147 8.176 8.221
8.378 8.613 8.654 9.007 9.042
9.272 9.285 9.302 9.323 9.464
9.590 9.778 9.794 9.867 10.070
10.156 10.160 10.179 10.180 10.205
10.247 10.318 10.328 10.370 10.467
10.470 10.500

ETABLISSEMENTS LAMBIOTTE FRERES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 462.800.000 F

SIÈGE SOCIAL: A PREMERY (NIÈVRE)

R. C.: Cosne (Nièvre) n° 263.

Bons 5 1/4 0/0 1918 de 5.000 F.

LISTE NUMERIQUE

Des bons amortis au tirage du 24 novembre 1955 et remboursables à partir du 2 janvier 1956 à 5.000 F;

Des bons amortis aux tirages antérieurs parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1 à 173	53	706 à 841	55	2.906 à 3.403	54
174 à 578	55	1.572 à 2.246	56	4.608 à 5.000	53

The Rio de Janeiro Tramway, Light & Power Company, Limited

(Société anonyme constituée sous le régime des lois du Canada.)

OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES 5 0/0 A 50 ANS

ET

OBLIGATIONS DE CINQ CENTS FRANCS 5 0/0

Tirage des obligations hypothécaires et obligations pour le remboursement par le fonds d'amortissement.

Avis à tous les porteurs d'obligations hypothécaires 5 0/0 à 50 ans et/ou d'obligations de cinq cents francs 5 0/0 venant à échéance le 1er avril 1958 de la Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company, Limited, société anonyme constituée sous le régime des lois du Canada.

Avis est donné par la présente que, suivant les dispositions du Trust Deed (Acte de fidéicommis) daté du 1er avril 1908, garantissant lesdites obligations hypothécaires et obligations, conclu entre la Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company, Limited, et la National Trust Company, Limited, en qualité de fidéicommissaire, les obligations hypothécaires et obligations mentionnées ci-dessous sont sorties au tirage pour remboursement par le fonds d'amortissement et seront, comme mentionné ci-dessous, remboursées par la compagnie à partir du 1er avril 1956 dans les conditions indiquées ci-après.

Avis est également donné qu'en accord avec les termes dudit Trust Deed, la compagnie a décidé que les places, où les montants en principal de ces remboursements seront payables, sont celles précisées ci-après:

CATÉGORIE A

OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES 5 0/0 A 50 ANS

Chacune du montant principal de £ 100 sterling ou $ 486,66 Fonds Canadiens.

Payables en livres sterling à la Canadian Bank of Commerce, Londres, Angleterre, ou en dollars canadiens au siège de la Canadian Bank of Commerce, Toronto, Canada, au choix du détenteur.

Numéros des obligations sorties au tirage.

(Chacune desdites obligations porte comme préfixe la lettre B.)

8	10	43	44	47	3644	3661	3662	3666	3669
48	52	55	57	63	3672	3673	3678	3683	3698
71	93	95	100	110	3701	3706	3741	3782	3790
176	183	184	190	197	3830	3842	3843	3845	3863
199	235	247	265	304	3864	3894	3902	3904	3907
305	317	344	346	347	3925	3935	3938	3973	3974
364	371	397	400	402	3979	3994	3997	4018	4051
406	407	408	413	428	4078	4105	4115	4125	4183
429	432	435	437	536	4187	4193	4204	4316	4384
537	598	618	619	620	4104	4407	4122	4429	4434
625	682	768	774	789	4136	4139	4154	4161	4177
801	817	824	837	909	4179	4188	4506	4515	4526
963	979	995	1010	1013	4552	4566	4619	4737	4754
1014	1015	1042	1053	1137	4756	4786	4811	4823	4850
1139	1206	1208	1223	1248	4851	4856	4858	4872	4880
1250	1266	1283	1287	1293	4884	4893	4932	4998	5015
1298	1331	1351	1367	1383	5033	5058	5053	5060	5103
1385	1409	1414	1416	1417	5137	5159	5166	5168	5181
1425	1426	1457	1459	1465	5182	5218	5223	5239	5241
1516	1518	1541	1564	1571	5278	5280	5299	5324	5372
1574	1575	1576	1577	1604	5333	5346	5366	5367	5382
1607	1608	1610	1645	1657	5386	5388	5392	5453	5514
1660	1665	1685	1688	1689	5609	5610	5617	5653	5615
1715	1720	1729	1731	1733	5617	5618	5660	5661	5670
1756	1757	1774	1776	1779	5681	5685	5741	5744	5781
1794	1802	1808	1829	1832	5853	5858	5867	5869	5870
1837	1838	1847	1850	1861	5881	5885	5889	5892	5928
1886	1887	1901	1904	1912	5993	5994	5995	5997	6031
1913	1915	1932	1942	1952	6010	6061	6081	6155	6171
1961	1966	1968	1984	1999	6197	6198	6201	6202	6206
2002	2011	2050	2056	2074	6278	6365	6376	6400	6412
2124	2194	2198	2221	2228	6122	6128	6172	6173	6174
2232	2270	2272	2336	2387	6179	6181	6183	6509	6512
2389	2418	2420	2431	2435	6530	6538	6540	6549	6576
2455	2478	2487	2494	2496	6582	6623	6628	6673	6683
2498	2502	2512	2564	2571	6725	6732	6734	6755	6736
2574	2583	2617	2622	2629	6743	6749	6787	6836	6843
2642	2643	2644	2754	2766	6816	6817	6848	6873	6893
2771	2777	2781	2788	2792	6954	7010	7041	7056	7081
2793	2795	2810	2865	2945	7092	7098	7103	7132	7138
2966	3022	3027	3047	3103	7158	7199	7207	7215	7217
3116	3194	3197	3203	3206	7224	7229	7230	7245	7248
3234	3276	3278	3280	3284	7281	7308	7341	7342	7471
3290	3293	3296	3297	3299	7383	7486	7489	7497	7499
3301	3304	3308	3310	3318	7503	7545	7522	7536	7569
3319	3341	3345	3400	3401	7570	7573	7587	7679	7725
3496	3517	3554	3614	3620	7727	7728	7730	7731	7733
7749	7757	7769	7770	7784	15676	15681	15684	15701	15736
7786	7810	7858	7859	7875	15739	15742	15748	15771	15775
7876	7886	7891	7908	7933	15776	15801	15806	15810	15813
7947	7948	7955	7981	7996	15831	15845	15846	15850	15854
8005	8011	8023	8025	8030	15856	15862	15894	15895	15943
8033	8038	8044	8052	8061	15986	15987	15991	16006	16019
8094	8105	8110	8111	8122	16020	16024	16038	16056	16069
8123	8125	8134	8151	8153	16091	16105	16118	16156	16158
8185	8187	8192	8236	8237	16160	16165	16171	16186	16188
8238	8240	8241	8262	8264	16194	16206	16207	16208	16210
8287	8289	8290	8291	8299	16231	16250	16274	16291	16298
8314	8316	8321	8322	8323	16300	16301	16319	16324	16357
8346	8350	8397	8398	8432	16365	16368	16369	16376	16389
8454	8455	8462	8519	8529	16290	16392	16397	16404	16449
8595	8604	8608	8611	8627	16450	16451	16459	16460	16461
8628	8629	8631	8661	8664	16478	16505	16507	16529	16540
8665	8729	8732	8737	8757	16550	16555	16564	16582	16587
8797	8799	8800	8801	8811	16596	16599	16604	16651	16683
8831	8848	8851	8876	8902	16694	16699	16700	16712	16715
8913	8935	8937	8998	9006	16718	16738	16739	16748	16776
9015	9047	9053	9054	9061	16783	16784	16787	16790	16810
9072	9073	9086	9112	9143	16847	16860	16894	16899	16908
9163	9261	9262	9263	9322	16934	16935	16937	16951	16955
9349	9359	9360	9377	9384	16959	16964	16991	17030	17042
9416	9418	9422	9437	9443	17063	17077	17079	17080	17081
9446	9456	9466	9540	9587	17095	17098	17099	17103	17105
9588	9595	9653	9654	9661	17154	17156	17164	17165	17174
9668	9669	9673	9681	9709	17177	17179	17181	17186	17189
9718	9720	9723	9729	9778	17191	17193	17195	17211	17218
9799	9801	9824	9826	9830	17220	17222	17232	17248	17259
9833	9845	9862	9888	9927	17262	17263	17268	17293	17299
9928	9948	9961	9963	10035	17300	17307	17317	17327	17328
10054	10061	10069	10074	10090	17330	17334	17340	17342	17351
10091	10126	10129	10147	10154	17399	17406	17414	17415	17447
10171	10191	10194	10212	10220	17452	17453	17460	17467	17472
10234	10237	10279	10286	10311	17473	17489	17490	17501	17534
10312	10375	10469	10484	10547	17587	17601	17607	17616	17631
10523	10526	10540	10560	10565	17642	17661	17685	17699	17700
10592	10626	10637	10656	10660	17721	17732	17768	17782	17809
10674	10679	10684	10704	10726	17810	17848	17870	17871	17893
10728	10730	10731	10736	10758	17905	17935	17976	17996	18021
10762	10765	10788	10797	10859	18038	18053	18109	18121	18122
10890	10948	10952	10954	10965	18123	18146	18152	18153	18191
10976	10998	11001	11018	11023	18203	18213	18236	18238	18244
11053	11068	11069	11078	11111	18276	18289	18302	18303	18305
11128	11182	11191	11216	11219	18368	18385	18386	18391	18417
11239	11275	11276	11277	11341	18420	18435	18436	18478	18526
11343	11353	11363	11382	11391	18585	18595	18600	18607	18609
11392	11399	11409	11427	11501	18622	18651	18734	18834	18838
11514	11529	11564	11611	11654	18851	18870	18962	18999	19045
11651	11665	11679	11698	11703	19016	19017	19085	19087	19098
11727	11728	11737	11738	11739	19121	19122	19126	19131	19160
11751	11772	11774	11815	11817	19165	19166	19167	19177	19179
11818	11819	11836	11867	11869	19195	19196	19201	19205	19211
11889	11891	11892	11895	11896	19213	19215	19216	19219	19223
11936	11949	11961	12026	12044	19224	19252	19276	19294	19314
12068	12080	12081	12125	12157	19316	19368	19372	19373	19397
12162	12209	12211	12212	12228	19426	19428	19450	19453	19447
12270	12271	12272	12307	12326	19448	19478	19493	19500	19519
12328	12340	12351	12352	12366	19552	19554	19586	19596	19625
12380	12384	12457	12497	12570	19678	19680	19697	19770	19785
12575	12613	12614	12650	12741	19808	19809	19810	19816	19818
12743	12744	12761	12763	12765	19878	19900	19965	19989	19990
12777	12780	12796	12809	12838	20063	20089	20093	20096	20102
12839	12858	12862	12866	12892	20115	20122	20126	20382	20392
12902	12909	12912	12928	12931	20540	20546	20651	20661	20691
12932	12944	12947	12949	12955	20753	20798	20803	21307	20808
12968	13039	13050	13052	13055	20836	20845	20915	20942	20945
13056	13065	13107	13108	13116	20946	20951	20953	20963	20968
13119	13126	13128	13129	13130	20971	20973	20987	21015	21018
13134	13138	13140	13163	13172	21020	21024	21035	21044	21108
13187	13222	13231	13256	13286	21113	21116	21183	21184	21185
13347	13355	13475	13479	13480	21269	21275	21288	21289	21294
13495	13506	13508	13509	13511	21296	21301	21310	21311	21312
13512	13516	13539	13550	13558	21318	21320	21321	21337	21357
13572	13594	13603	13605	13608	21362	21363	21364	21370	21375
13642	13630	13643	13664	13667	21377	21391	21404	21406	21423
13675	13676	13680	13684	13739	21426	21430	21431	21443	21514
13789	13880	13893	13913	13916	21537	21618	21627	21634	21636
13954	13956	13970	13971	13976	21650	21653	21683	21686	21690
14044	14056	14072	14074	14076	21738	21741	21742	21747	21748
14077	14081	14084	14090	14091	21750	21758	21775	21781	21789
14092	14100	14115	14150	14151	21814	21881	21898	21908	21915
14165	14166	14190	14239	14330	21949	21957	21979	21980	21994
14335	14365	14367	14383	14391	22001	22040	22047	22054	22093
14398	14403	14437	14438	14441	22110	22129	22131	22132	22182
14454	14493	14509	14514	14519	22198	22199	22208	22450	22461
14520	14537	14558	14559	14578	22464	22554	22568	22571	22602
14581	14593	14609	14627	14632	22666	22697	22708	22732	22777
14638	14663	14664	14672	14674	22787	22810	22811	22819	22820
14677	14727	14742	14743	14749	22814	22885	22886	22899	22915
14790	14806	14849	14856	14880	22929	22986	23017	23061	23065
14978	15028	15037	15042	15058	23067	23068	23090	23091	23143
15221	15225	15232	15233	15242	23166	23191	23227	23231	23287
15282	15283	15289	15290	15306	23291	23303	23304	23342	23366
15363	15395	15402	15403	15405	23492	23500	23503	23505	23557
15421	15423	15430	15458	15459	23563	23567	23569	23587	23600
15479	15508	15581	15584	15585	23610	23620	23621	23654	23669
15611	15639	15668	15672	15675	23670	23674	23683	23685	23786

23787	23863	23873	23878	23919	26492	26494	26530	26534	26537
23926	23990	24052	24065	24068	26510	26555	26618	26650	26675
24091	24104	24111	24112	24114	26688	26733	26734	26738	26742
24158	24169	24170	24185	24188	26772	26774	26873	26876	26881
24198	24218	24274	24339	24355	26915	26932	26942	26960	26983
24356	24361	24367	24379	24397	26986	27015	27263	27286	27298
24416	24425	24453	24470	24478	27307	27308	27329	27331	27339
24503	24505	24507	24512	24525	27342	27358	27362	27364	27369
24544	24563	24586	24587	24588	27409	27438	27440	27461	27465
24589	24618	24637	24649	24713	27468	27475	27478	27479	27480
24719	24734	24872	24874	24886	27542	27545	27568	27592	27594
24889	24897	24914	24919	24921	27596	27605	27611	27654	27660
24926	24933	24934	24936	24948	27687	27694	27697	27698	27703
24949	24954	24956	24982	24997	27707	27718	27880	27882	27897
25006	25007	25008	25026	25035	27898	27960	28007	28010	28015
25040	25041	25120	25121	25127	28065	28066	28077	28078	28099
25152	25194	25200	25201	25202	28120	28214	28216	28220	28239
25204	25236	25237	25252	25267	28274	28291	28294	28296	28304
25272	25273	25277	25317	25319	28305	28309	28334	28318	28422
25321	25322	25326	25339	25361	28445	28459	28460	28473	28474
25396	25404	25426	25428	25429	28475	28476	28488	28547	28549
25436	25438	25453	25463	25471	28646	28647	28650	28654	28655
25473	25504	25527	25529	25530	28658	28661	28665	28666	28669
25516	25547	25549	25613	25614	28686	28691	28692	28697	28699
25615	25637	25649	25667	25674	28700	28704	28730	28772	28774
25675	25683	25694	25697	25738	28800	28807	28823	28833	28840
25739	25740	25742	25777	25857	28853	28856	28857	28866	28887
25887	25888	25894	25904	25916	29006	29007	29009	29010	29014
25925	25927	25953	25956	25963	29016	29022	29016	29047	29056
26039	26094	26095	26098	26133	29081	29082	29193	29225	29230
26170	26172	26193	26201	26202	29238	29579	29585	29592	29605
26204	26205	26212	26215	26217	29606	29608	29614	29652	29659
26221	26252	26253	26263	26264	29672	29702	29706	29712	29725
26240	26319	26332	26337	26344	29741	29743	29816	29856	29871
26348	26353	26354	26355	26365	29874	29884	29900	29905	29916
26366	26376	26385	26386	26389	29917	29918	29980	29982	29994
26399	26404	26406	26460	26462	30000	30026	30038	30042	30048
26463	26482	26485	26487	26488	30049	30094	30098	30116	30160

Catégorie B

OBLIGATIONS DE CINQ CENTS FRANCS 5 0/0

libellées en langue française, d'une valeur nominale de 500 F chacune et portant l'estampille ramenant le capital nominal à £ 14.5.0 sterling.

Payables en livres sterling exclusivement à la Canadian Bank of Commerce, Londres, Angleterre, ou au siège de la Canadian Bank of Commerce, Toronto, Canada, au choix du détenteur.

Numéros des obligations sorties au tirage.

74	75	79	81	84	7805	7823	7869	7941	7954
85	86	92	94	255	8011	8111	8137	8143	8148
315	324	549	661	697	8173	8207	8262	8263	8290
753	779	784	819	847	8298	8301	8303	8309	8314
894	942	945	1097	1181	8328	8349	8350	8375	8381
1221	1374	1376	1506	1516	8391	8601	8650	8787	8852
1517	1519	1520	1531	1714	8876	8919	9036	9038	9050
1725	1726	1745	1749	1822	9253	9279	9291	9299	9300
1895	1915	1917	1923	1927	9314	9378	9391	9503	9570
2055	2093	2122	2152	2156	9599	9616	9624	9801	9807
2192	2212	2248	2264	2265	9852	9872	9873	9926	10092
2368	2363	2378	2389	2414	10158	10166	10175	10184	10277
2445	2468	2471	2482	2488	10278	10279	10280	10281	10282
2497	2499	2501	2503	2575	10380	10396	10400		
2583	2605	2610	2675	2676	10404	10477	10485	10492	10493
2816	2846	2891	2994	3247	10495	10497	10498	10501	10504
3261	3265	3268	3293	3297	10505	10507	10508	10513	10515
3417	3558	3585	3586	3588	10516	10519	10523	10542	10543
3598	3600	3603	3604	3605	10551	10556	10568	10569	10583
3610	3612	3624	3631	3634	10589	10594	10595	10602	10603
3642	3650	3652	3655	3659	10605	10607	10611	10621	10622
3660	3665	3667	3670	3673	10624	10625	10627	10629	10631
3796	3816	3860	3929	3933	10642	10645	10711	10813	10821
4016	4050	4143	4181	4195	10824	10851	10859	10881	11160
4208	4231	4251	4331	4333	11235	11321	11322	11350	11351
4348	4349	4353	4357	4418	11353	11361	11375	11378	11384
4419	4420	4427	4431	4432	11488	11525	11581	11584	11593
4454	4456	4696	4715	4845	11601	11602	11622	11634	11674
5120	5151	5176	5342	5361	11728	11837	11899	11933	11937
5400	5433	5477	5493	5499	11939	11941	11975	11976	12007
5505	5524	5565	5596	5602	12019	12026	12085	12099	12173
5755	5785	5790	5793	5860	12181	12184	12186	12187	12189
5866	5869	5870	5871	5877	12205	12222	12246	12323	12419
5880	5894	5901	5919	5922	12455	12459	12470	12495	12552
5995	5997	5998	6006	6013	12560	12563	12566	12572	12608
6023	6140	6194	6216	6232	12612	12613	12620	12621	12624
6347	6548	6555	6571	6575	12629	12632	12635	12642	12653
6587	6645	6661	6668	6772	12663	12665	12668	12669	12701
6803	6804	6894	6900	6912	12705	12711	12712	12722	12760
6921	6922	6927	6933	6935	12769	12784	12793	12802	12804
6936	6940	6950	6952	6968	12810	12814	12819	12846	12851
6970	6978	6981	6996	7007	12864	12867	12879	12901	12942
7017	7022	7035	7047	7048	12990	12991	13038	13040	13043
7091	7145	7239	7249	7417	13060	13063	13081	13177	13179
7557	7579	7582	7596	7601	13181	13233	13349	13363	13376
7603	7616	7637	7638	7639	13382	13387	13414	13415	13426
7643	7763	7780	7796	7801					

13427	13536	13540	13562	13589	28353	28361	28390	28398	28400
13628	13653	13674	13707	13711	28403	28404	28412	28419	28427
13714	13738	13760	13787	13837	28451	28525	28621	28755	28802
13868	13907	13929	13931	13950	28824	28849	28893	28900	28911
13979	14105	14156	14164	14181	28927	28981	29015	29026	29063
14234	14279	14290	14293	14346	29064	29084	29095	29099	29103
14349	14376	14384	14404	14410	29109	29145	29160	29170	29175
14415	14419	14463	14502	14503	29217	29253	29255	29316	29318
14533	14534	14572	14594	14680	29360	29459	29460	29477	29480
14683	14728	14773	14821	14845	29585	29587	29590	29592	29630
14860	14864	14889	14892	14895	29633	29636	29637	29638	29645
14905	14910	14920	14929	15062	29646	29648	29654	29656	29782
15082	15154	15173	15180	15225	29847	29848	29849	29881	29917
15245	15263	15269	15335	15356	29935	29937	29965	29972	29976
15470	15623	15809	15829	15839	29982	29983	30096	30113	30269
15859	15865	15867	15868	15940	30271	30288	30291	30305	30316
15941	15944	15946	16022	16033	30368	30376	30378	30398	30511
16082	16094	16104	16112	16113	30559	30570	30609	30635	30697
16115	16156	16133	16150	16188	30781	30887	31003	31035	31065
16252	16274	16275	16277	16278	31066	31067	31122	31177	31238
16315	16324	16326	16372	16416	31299	31349	31446	31487	31488
16418	16419	16423	16426	16431	31389	31497	31523	31524	31526
16432	16436	16445	16447	16450	31527	31528	31546	31547	31548
16451	16520	16526	16582	16595	31654	31655	31660	31738	31750
16616	16623	16631	16642	16651	31893	32077	32087	32088	32138
16767	16768	16789	16811	16831	32168	32197	32279	32379	32384
16836	16860	16886	16891	16921	32286	32346	32639	32649	32657
16923	16947	16986	17018	17027	32662	32670	32846	32854	32876
17049	17054	17060	17062	17094	32877	32886	32932	32945	32965
17096	17114	17131	17133	17156	32967	33064	33087	33229	33249
17235	17248	17260	17272	17273	33252	33309	33311	33394	33395
17284	17352	17385	17401	17416	33401	33525	33597	33598	33713
17487	17489	17508	17544	17552	33727	33855	33960	33964	33999
17566	17572	17613	17621	17622	34003	34011	34016	34026	34061
17635	17651	17698	17758	17761	34063	34065	34069	34075	34087
17809	17818	17860	17884	17908	34170	34202	34203	34234	34235
17926	17929	18078	18191	18317	34248	34309	34318	34344	34348
18364	18375	18406	18550	18582	34352	34722	34736	35005	35051
18663	18675	18718	18719	18728	35305	35419	35452	35453	35454
18729	18742	18794	18808	18851	35455	35560	35584	35597	35600
18879	18908	18910	18918	18926	37817	37867	37869	37952	37953
18936	18940	18982	19391	19435	37954	37959	38003	38008	38016
19490	19758	19771	19793	19799	38019	38020	38114	38166	38206
19803	19809	19814	19817	19861	38207	38211	38224	38374	38339
19878	19934	20053	20105	20197	38348	38359	38360	38361	38389
20199	20201	20225	20228	20229	38401	38508	38512	38542	38578
20230	20263	20285	20292	20293	38607	38628	38631	38644	38714
20294	20316	20318	20325	20328	38730	38775	38783	38799	38840
20431	20434	20476	20479	20484	38849	38883	38892	38893	38901
20507	20509	20512	20554	20559	38956	38968	38982	37004	37010
20693	20789	20870	20900	20902	37153	37236	37267	37276	37280
20905	21119	21141	21198	21199	37347	37351	37355	37427	37505
21230	21247	21253	21291	21361	37508	37509	37515	37593	37600
21405	21427	21521	21557	21579	37617	37673	37750	37774	37815
21582	21584	21625	21653	21654	37820	37829	37847	37866	38045
21657	21664	21738	21774	21799	38016	38018	38050	38033	38077
21807	21867	21868	21913	21918	38084	38158	38161	38164	38166
21924	22014	22046	22075	22122	38168	38174	38229	38275	38282
22156	22157	22237	22325	22341	38321	38400	38401	38411	38412
22358	22388	22395	22445	22449	38415	38422	38423	38458	38502
22455	22456	22512	22515	22540	38504	38511	38512	38516	38517
22555	22582	22584	22598	22689	38519	38521	38523	38526	38529
22754	22766	22779	22784	22798	38530	38547	38551	38560	38583
22800	22801	22803	22814	22820	38587	38632	38673	38719	38723
22823	22825	22930	22933	22963	38757	38761	38805	38811	38814
22964	22978	22979	22993	23029	38817	38820	38839	38869	38904
23047	23054	23074	23132	23138	38935	38937	38975	38989	39054
23198	23315	23316	23435	23541	39102	39116	39117	39154	39166
23546	23551	23742	23799	23806	39177	39178	39207	39309	39327
23860	23864	23866	23874	23902	39336	39363	39367	39368	39375
24067	24098	24126	24128	24194	39379	39401	39402	39403	39476
24198	24204	24209	24255	24261	39477	39503	39508	39561	39615
24341	24361	24414	24432	24438	39663	39712	39743	39830	39998
24456	24490	24573	24590	24594	40023	40029	40057	40093	40143
24600	24612	24613	24616	24617	40144	40146	40147	40159	40160
24619	24641	24860	24909	24958	40161	40164	40165	40167	40173
24993	25007	25074	25090	25120	40175	40177	40178	40182	40183
25121	25127	25142	25162	25206	40194	40200	40225	40228	40231
25210	25272	25284	25295	25333	40232	40234	40235	40236	40242
25340	25343	25360	25364	25370	40284	40313	40329	40318	40419
25375	25384	25391	25432	25469	40451	40462	40508	40509	40527
25496	25541	25579	25581	25673	40537	40572	40682	40685	40712
25692	25712	25748	25777	25794	40716	40742	40747	40778	40795
25812	25835	25906	25972	25973	40819	40820	40938	40919	41018
25978	25994	25997	26027	26028	41010	41120	41194	41225	41229
26033	26054	26097	26107	26151	41254	41254	41275	41299	41316
26176	26177	26178	26179	26182	41335	41336	41388	41389	41476
26185	26201	26208	26230	26348	41529	41563	41583	41591	41626
26397	26461	26517	26518	26520	41512	41657	41688	41760	41762
26589	26592	26661	26664	26693	41778	41838	41877	41921	41922
26702	26721	26740	26762	26830	41924	42012	42040	42104	42117
26850	26886	26912	26952	26953	42187	42283	42329	42372	42373
26976	27031	27083	27156	27276	42374	42401	42403	42454	42455
27292	27299	27307	27317	27346	42456	42457	42536	42561	42562
27361	27470	27576	27824	27946	42569	42576	42642	42654	42668
27947	27986	27994	28023	28065	42670	42678	42684	42697	42746
28076	28112	28113	28138	28140	42755	42782	42829	42927	43032
28155	28219	28295	28307	28310	43081	43084	43105	43125	43135
28313	28346	28348	28350	28352	43141	43209	43212	43238	43336
					43534	43545	43556	43611	43614

43720 43807 43837 43914 43917
43995 43992 44010 44014 44015
44018 44021 44044 44051 44057
44079 44088 44109 44131 44160
44162 44166 44168 44202 44203
44229 44282 44319 44358 44367
44379 44380 44390 44394 44476
44488 44518 44535 44539 44564
44569 44619 44684 44712 44731
44733 44735 44759 44849 44880
44896 44911 44949 45008 45031
45044 45131 45241 45244 45254
45327 45381 45383 45420 45422
45473 45513 45520 45589 45642
45659 45660 45669 45713 45726
45724 45826 45947 45950 45965
46009 46037 46061 46076 46089
46102 46105 46106 46108 46112
46130 46132 46138 46156 46184
46185 46191 46198 46238 46241
46258 46266 46282 46332 46333
46353 46354 46403 46449 46454
46523 46613 46615 46618 46648
46753 46761 46794 46825 46862
46865 46883 46957 46990 47025
47066 47073 47090 47101 47126
47145 47151 47187 47204 47205
47225 47247 47281 47329 47475
47485 47486 47539 47597 47607
47622 47623 47685 47700 47729
47731 47817 47850 47869 47875
47910 47911 47912 47969 48019
48050 48054 48055 48253 48270
48283 48285 48317 48322 48343
48533 48534 48554 48635 48647
48734 48751 48761 48773 48775
48788 48857 48885 48903 48904
48968 48980 48985 48990 49040
49087 49093 49161 49166 49198
49209 49269 49277 49278 49286
49292 49302 49312 49313 49315
49339 49421 49435 49472 49477
49486 49490 49522 49564 49596
49630 49681 49689 49691 49701
49704 49706 49727 49762 49787
49794 49850 49851 49881 49882
49883 49901 49911 49919 49958
50012 50025 50034 50183 50186
50189 50190 50201 50210 50211
50283 50300 50319 50338 50349
50357 50423 50429 50442 50448
50457 50503 50545 50593 50652
50744 50760 50843 50844 50848
50994 51016 51154 51244 51327
51334 51425 51491 51509 51536
51650 51653 51716 51717 51757
51801 51962 51963 51983 51986
52156 52166 52209 52238 52283
52284 52362 52418 52477 52478
52502 52512 52555 52562 52568
52579 52679 52703 52704 52705
52708 52713 52736 52743 52750
52755 52756 52808 52822 52870
52951 52952 52989 53029 53040
53094 53121 53187 53198 53200
53341 53342 53365 53366 53379
53382 53429 53431 53434 53449
53457 53458 53494 53532 53536
53612 53620 53647 53649 53695
53721 53780 53788 53944 53983
53985 53987 54025 54054 54104
54307 54406 54421 54473 54483
54534 54549 54584 54626 54649
54661 54662 54785 54799 54807
54864 54907 54963 55001 55011
55016 55049 55065 55071 55162
55176 55178 55231 55246 55372
55375 55393 55420 55533 55565
55676 55698 55701 55708 55771
55773 55775 55781 55821 55844
55911 55920 55936 55942 56014
56028 56179 56453 56488 56494
56528 56653 56674 56679 56711
56954 57016 57021 57123 57146
57310 57383 57405 57429 57478
57522 57536 57550 57573 57639
57758 57797 57810 57875 57890
57918 58040 58048 58056 58098
58197 58238 58315 58319 58401
58462 58468 58545 58547 58658
58684 58772 58784 58809 58834
58835 58850 58859 58862 58873
58887 58911 58948 58949 58999
59000 59015 59021 59098 59100
59135 59141 59142 59144 59146
59258 59305 59308 59313 59360
59366 59370 59385 59388 59416
59481 59560 59570 59595 59618
59629 59647 59648 59685 59707
59713 59714 59734 59751 59759

59760 59775 59809 59845 59847
59855 60064 60099 60145 60183
60192 60254 60290 60416 60504
60582 60592 60636 60686 60703
60768 60770 60772 60776 60780
60836 60844 60847 60848 60851
60857 60859 60860 60873 60905
60990 61002 61012 61023 61154
61175 61304 61312 61347 61351
61354 61355 61363 61508 61511
61605 61696 61704 61705 61719
61736 61745 61807 61817 61833
61840 61893 61906 61909 61915
61949 61925 61931 61941 61942
61967 62022 62033 62041 62047
62058 62079 62080 62091 62100
62111 62114 62172 62360 62372
62379 62380 62381 62383 62449
62473 62478 62545 62552 62645
62658 62686 62847 62898 62945
62948 63048 63076 63130 63142
63156 63202 63222 63237 63206
63280 63282 63324 63326 63331
63344 63369 63452 63454 63584
63630 63701 63705 63756 63898
64011 64093 64114 64124 64125
64129 64178 64292 64307 64309
64313 64314 64315 64409 64430
64353 64381 64501 64520 64545
64561 64572 64629 64630 64682
64716 64717 64719 64767 64779
64845 64846 64923 64925 65014
65000 65002 65137 65161 65194
65195 65231 65232 65270 65305
65316 65317 65355 65379 65416
65421 65510 65532 65634 65648
65873 65881 65964 65965 66097
66008 66170 66404 66408 66409
66413 66423 66448 66479 66480
66507 66522 66555 66556 66619
66656 66682 66694 66709 66747
66784 66912 66914 66934 66936
66937 66946 66947 66975 66993
66994 67015 67115 67171 67227
67240 67264 67281 67282 67330
67408 67417 67421 67436 67439
67458 67467 67468 67480 67494
67588 67595 67675 67681 67687
67701 67702 67705 67709 67719
67782 67798 67827 67861 67911
67954 68002 68060 68083 68129
68179 68199 68202 68203 68210
68226 68307 68310 68343 68345
68390 68391 68588 68599 68760
68763 68765 68774 68783 68784
68786 68788 68795 68796 68797
68801 68822 68840 68854 68853
68856 68863 68865 68868 68878
68967 69005 69018 69030 69031
69034 69044 69045 69058 69101
69113 69131 69149 69152 69166
69225 69270 69271 69290 69291
69238 69354 69422 69437 69485
69497 69534 69595 69671 69681
69694 69759 69762 69769 69785
69841 69846 69870 70005 70006
70026 70066 70098 70109 70113
70115 70123 70131 70218 70245
70266 70294 70298 70320 70332
70338 70359 70379 70386 70486
70501 70556 70605 70619 70650
70651 70664 70702 70781 70865
70902 70924 70928 70949 71086
71101 71119 71122 71135 71139
71162 71170 71171 71175 71182
71183 71207 71233 71248 71262
71298 71333 71367 71376 71396
71470 71474 71497 71514 71524
71596 71625 71626 71632 71638
71652 71656 71681 71699 71768
71776 71782 71795 71825 71885
71994 72041 72065 72066 72074
72121 72226 72257 72276 72292
72317 72320 72355 72356 72373
72388 72389 72390 72393 72481
72485 72486 72489 72547 72574
72581 72684 72753 72754 72755
72757 72814 72932 72942 72985
72991 73052 73090 73145 73172
73177 73196 73243 73276 73290
73303 73350 73397 73414 73436
73438 73466 73491 73520 73547
73580 73610 73663 73664 73670
73675 73676 73683 73684 73699
73709 73713 73805 73811 73816
73817 73820 73823 73808 73914
73952 74001 74005 74013 74018
74064 74074 74076 74097 74098
74103 74190 74194 74285 74292
74492 74513 74575 74583 74604

74609 74611 74636 74702 74714
74753 74809 74850 74894 74897
74901 74903 74913 74987 75006
75008 75017 75021 75022 75023
75026 75037 75039 75042 75065
75081 75094 75205 75212 75214
75229 75252 75275 75280 75303
75318 75379 75413 75470 75479
75525 75558 75607 75635 75652
75841 75857 75860 75863 75870
75877 75878 75882 75890 75900
75001 75008 75024 75025 75930
75934 75941 75944 75949 75952
75973 75984 76007 76013 76051
76056 76071 76132 76138 76141
76189 76191 76213 76233 76240
76283 76290 76325 76328 76332
76342 76404 76408 76411 76415
76486 76510 76532 76536 76549
76555 76557 76569 76586 76803
76926 76957 76979 76990 77034
77037 77176 77179 77185 77269
77284 77303 77371 77395 77422
77430 77461 77511 77546 77537
77541 77543 77545 77622 77624
77655 77710 77743 77753 77775
77776 77836 77862 77873 77902
77901 77923 77955 78114 78131
78197 78198 78267 78279 78280
78337 78381 78410 78416 78438
78446 78449 78457 78493 78526
78542 78564 78658 78802 78848
78853 78886 78932 78939 79111
79114 79127 79128 79129 79156
79243 79293 79304 79362 79388
79405 79416 79435 79457 79481
79487 79498 79499 79537 79542
79571 79603 79617 79672 79786
79792 79810 79811 79821 79870
79895 79950 79965 79966 80017
80091 80071 80126 80168 80181
80187 80221 80269 80301 80303
80327 80383 80395 80472 80590
80638 80614 80741 80840 80855
80906 80955 80963 80983 80999
81019 81026 81131 81164 81174
81178 81202 81241 81277 81339
81435 81436 81444 81445 81518
81535 81510 81547 81550 81620
81625 81679 81756 81784 81833
81852 81904 81905 82001 82111
82127 82142 82144 82145 82152
82185 82199 82200 82205 82214
82244 82245 82302 82351 82359
82407 82418 82455 82462 82469
82471 82501 82540 82585 82588
82593 82596 82608 82652 82655
82707 82717 82814 82831 82842
82845 82879 82880 82884 82889
82892 82901 82918 82945 82954
82992 83010 83038 83121 83125
83129 83220 83246 83247 83296
83299 83383 83390 83396 83805
83811 83822 83837 83963 83995
83996 84004 84015 84022 84034
84094 84104 84105 84130 84133
84135 84172 84179 84237 84268
84269 84293 84297 84349 84416
84452 84453 84456 84458 84479
84564 84612 84613 84623 84642
84645 84708 84784 84802 84803
84815 84840 84910 84942 84972
85026 85029 85038 85044 85054
85062 85074 85080 85097 85099
85105 85123 85137 85160 85183
85218 85224 85225 85235 85243
85250 85254 85263 85409 85437
85440 85457 85460 85493 85537
85564 85600 85642 85655 85690
85785 85791 85794 85795 85797
85798 85802 85805 85816 85847
85877 85900 85968 85978 85985
85994 85995 86063 86079 86082
86088 86131 86164 86182 86221
86223 86235 86253 86254 86260
86427 86438 86447 86524 86544
86570 86576 86615 86655 86674
86693 86696 86699 86709 86715
86793 86836 86848 86853 86859
86888 86889 86908 86942 86920
86921 86954 86977 86995 86997
87101 87160 87183 87216 87258
87263 87264 87276 87314 87331
87387 87405 87419 87457 87603
87605 87702 87707 87716 87769
87874 87891 87893 87908 87909
87923 87969 88027 88035 88036
88018 88061 88095 88181 88234
88237 88257 88347 88440 88526

88567 88755 88810 88813 88818
88821 88848 88850 88851 88866
88925 89011 89022 89123 89131
89140 89164 89244 89247 89335
89343 89378 89398 89504 89536
89544 89546 89549 89591 89642
89710 89711 89713 89718 89720
89735 89782 89819 89878 89879
89929 89930 89943 89955 89947
89948 89949 89956 89957 89965
89984 90002 90004 90016 90025
90040 90134 90177 90223 90270
90275 90286 90295 90351 90393
90396 90400 90444 90558 90763
90810 90919 90922 90924 90925
90926 90941 90947 90958 91017
91023 91031 91040 91056 91099
91138 91139 91155 91159 91160
91178 91183 91190 91200 91209
91225 91229 91230 91231 91232
91276 91312 91314 91317 91318
91383 91389 91390 91398 91400
91430 91460 91462 91523 91553
91598 91640 91779 91781 91782
91784 91785 91810 91816 91827
91830 91843 91882 91943 91945
91948 91992 92008 92031 92080
92081 92129 92130 92179 92218
92334 92372 92376 92424 92435
92452 92456 92565 92608 92609
92639 92699 92724 92743 92746
92747 92853 92855 92856 92891
92899 92916 92917 93004 93016
93141 93165 93185 93205 93225
93233 93271 93275 93285 93374
93378 93380 93459 93592 93624
93664 93700 93729 93795 93841
93852 93869 93887 93906 93908
93936 94032 94176 94177 94178
94179 94189 94201 94226 94306
94308 94316 94319 94331 94478
94487 94516 94561 94591 94593
94742 94763 94764 94772 94776
94786 94787 94791 94792 94793
94794 94805 94806 94808 94821
94828 94833 94837 94840 94888
94908 94965 95004 95073 95074
95085 95096 95118 95129 95143
95232 95233 95241 95267 95319
95336 95430 95443 95451 95472
95475 95491 95551 95598 95604
95612 95643 95651 95696 95796
95803 95822 95826 95827 95838
95840 95937 95945 95950 95955
95975 95987 95990 96022 96023
96169 96191 96203 96219 96224
96225 96230 96232 96339 96340
96371 96372 96382 96409 96410
96427 96461 96501 96585 96586
96606 96622 96661 96686 96703
96713 96714 96731 96750 96752
96778 96823 96861 96862 96885
96910 96920 96921 96932 96972
96973 96974 96986 96988 97029
97036 97037 97039 97099 97154
97197 97207 97233 97264 97282
97286 97289 97293 97353 97433
97494 97495 97497 97507 97523
97526 97537 97546 97590 97654
97760 97765 97871 97878 97993
97996 97999 98004 98018 98021
98023 98034 98047 98048 98054
98052 98057 98060 98061 98062
98079 98082 98254 98264 98268
98284 98285 98286 98294 98312
98315 9 380 98520 98524 98554
98562 98603 98660 98669 98677
98681 98696 98726 98770 98825
98849 98915 98985 98986 98987
99026 99068 99103 99114 99117
99127 99264 99266 99267 99294
99334 99340 99396 99527 99537
99547 99548 99550 99582 99587
99592 99646 99650 99660 99672
99695 99696 99736 99737 99738
99759 99822 99829 99824 99836
99841 99904 99905 99912 99949
99992 100078 100102 100105 100120
100153 100176 100179 100186 100189
100199 100205 100207 100210 100215
100235 100269 100279 100389 100439
100521 100556 100563 100566 100567
100600 100614 100644 100669 100803
100805 100806 100893 100906 100961
100965 101037 101157 101158 101190
101290 101431 101438 101690 101691
101827 101829 101832 101836 101967
101968 102001 102022 102054 102088
102094 102097 102098 102138 102145
102147 102201 102216 102217 102232

102223	102244	102306	102310	102324	106243	106254	106253	106256	106267
102325	102329	102330	102336	102341	106316	106331	106368	106369	106406
102347	102350	102403	102406	102407	106410	106466	106559	106561	106565
102436	102440	102479	102496	102544	106566	106596	106605	106925	106930
102515	102573	102604	102626	102666	106997	107159	107199	107200	107375
102692	102695	102768	102789	102791	107387	107690	107726	107727	107795
102798	102841	102860	102948	102962	107799	108028	108068	108115	108137
102995	102998	103000	103007	103095	108146	108147	108202	108218	108219
103108	103111	103134	103142	103145	108234	108263	108264	108269	108299
103152	103153	103165	103240	103286	108318	108385	108391	108523	108667
103301	103309	103326	103329	103344	108701	108711	108718	108779	108793
103345	103346	103355	103357	103359	108855	108875	108883	108923	108924
103406	103493	103494	103528	103544	108927	108955	109029	109064	109150
103581	103613	103627	103733	103738	109151	109200	109336	109337	109340
103740	103753	103811	103813	103822	109348	109391	109403	109451	109472
103938	104066	104166	104189	104210	109542	109557	109559	109560	109652
104213	104215	104271	104376	104461	109608	109673	109679	109680	109800
104465	104469	104519	104544	104586	109889	109956	110083	110164	110240
104576	104675	104676	104762	104771	110250	110262	110281	110291	110293
104798	104897	104921	104933	104934	110298	110349	110391	110397	110423
104935	104958	104959	104989	104997	110582	110585	110701	110744	110798
105062	105079	105104	105118	105139	110803	110842	110857	110864	110865
105151	105161	105163	105167	105168	110877	111480	111497	111626	111628
105208	105300	105301	105372	105376	111651	111713	111897	111957	111980
105385	105400	105431	105465	105482	111982	112017	112093	112101	112132
105497	105541	105542	105543	105545	112133	112131	112643	112686	112823
105619	105659	105792	105798	105813	112913	112921	112922	112923	112924
105815	105837	105850	105853	105868	112951	112984	112985	113021	113046
105869	105870	105879	105939	105961	113060	113062	113078	113080	113091
106016	106032	106046	106072	106073	113093	113094	113109	113123	113142
106074	106111	106132	106180	106203	113153	113194	113197	113202	113219

Les détenteurs d'obligations hypothécaires et d'obligations sorties au tirage doivent les présenter et les délivrer pour remboursement à partir du 1er avril 1956 avec le coupon échéant le 1er octobre 1956 et tous les coupons de date ultérieure attachés. Suivant les termes dudit acte de fidéicommis, lesdites obligations hypothécaires et obligations cesseront de porter intérêts à partir du 1er avril 1956. Le coupon à l'échéance du 1er avril 1956 devra être détaché des obligations hypothécaires et obligations avant la présentation et être encaissé par le détenteur selon la manière habituelle.

Daté à Toronto, Canada, ce cinquième jour de décembre 1955.

The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company, Limited,
Par R. T. DONALD,
Secrétaire.

N. B. — 1° Les détenteurs d'obligations hypothécaires et d'obligations sorties au tirage qui résident en Belgique ou au Luxembourg, en France ou dans les Pays-Bas, peuvent obtenir tous renseignements concernant la présentation et le payement de telles obligations hypothécaires et obligations à la Lloyds Bank (Belgium), société anonyme, 2-4, rue Royale, Bruxelles (Belgique), ou à la Lloyds Bank (Foreign) Limited, 43, boulevard des Capucines, Paris (France) ou à l'Amsterdamsche Bank N. V., 595, Herengracht, Amsterdam, respectivement;

2° Certaines obligations hypothécaires et obligations de l'émission ci-dessus sont sorties au tirage pour remboursement le 1er avril de chacune des années 1915 à 1949 inclusivement et dans les années 1951 à 1955 inclusivement et leurs listes peuvent être consultées au bureau de la Canadian Bank of Commerce, 2, Lombard Street, Londres E. C. 3 (Angleterre), ou à la Lloyds Bank (Belgium), société anonyme, 2-4, rue Royale, Bruxelles, ou à la Lloyds Bank (Foreign) Limited, 43, boulevard des Capucines, Paris, ou aux bureaux de l'Amsterdamsche Bank N. V., 595, Herengracht, Amsterdam.

DECHELETTE - DESPIERRES S. A.

(Anciennement: Tissages Dechelette, Despierres et Cie.)
DECHELETTE ET Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.400.000 F
SIÈGE SOCIAL: 137, BOULEVARD BARON-DU-MARAIS, ROANNE (LOIRE)
R. C.: Roanne n° 1896.

Obligations de 5.000 F 5 1/2 0/0 ex-5 1/2 0/0 1948.

Huitième amortissement du 20 janvier 1956.

LISTE NUMERIQUE

1° Des 44 obligations sorties au tirage du 5 décembre 1955 formant, avec les obligations rachetées en Bourse, la quantité de titres à amortir le 20 janvier 1956;

2° Des obligations sorties aux tirages précédents parmi lesquelles figurent des titres non présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
3.284 à 3.337	55	3.984 à 4.027	56	4.979 à 5.017	54

TUILERIES et BRIQUETERIES de la MARNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 925.000 F
SIÈGE SOCIAL: CHAMPIGNY-SUR-VESLE (MARNE)
R. C.: Reims 2992.

Bons de 500 F 4,50 0/0 (ex-7,50 0/0), émission 1927.

MM. les porteurs de bons 4,50 0/0 1927 de 500 F sont avisés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse les 220 bons représentant la onzième tranche dont le remboursement est prévu au 15 décembre 1955 et que, en conséquence, il n'y a pas lieu de procéder à un tirage au sort.

Numéros des bons sortis au tirage du 15 décembre 1954 et non encore présentés au remboursement.

361	619	676	708	1.296	4.380	4.501	4.960	4.983	5.491
1.675	1.854	1.991	2.109	2.580	5.690	5.877	5.973		
2.710	3.001	3.119	3.422	3.844					

Société des Ciments de PORTLAND Artificiels d'Origny-Sainte-Benoite

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 décembre 1955: page 12080, 1re colonne, 1re insertion, Obligations 5 1/4 0/0 1948, au lieu de: « ... l'amortissement était prévu pour le 15 janvier 1955 », lire: « 15 janvier 1956 ».

AVIS DIVERS

Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie

(EN LIQUIDATION)

Avis aux actionnaires français en exécution de la décision n° 208 de la commission de répartition de l'indemnité des nationalisations polonaises.

Mise en payement d'un acompte et recensement des actions, échange des actions anciennes.

Les actionnaires français de la Société des mines et usines à zinc de Silésie dont les titres n'ont pas fait l'objet d'une vente à l'ennemi, qui ne sont pas frappés d'opposition, et qui étaient détenus en mains françaises à la date de l'accord franco-polonais du 19 mars 1948, sont avisés qu'un premier acompte, à valoir sur le produit de l'indemnité des nationalisations polonaises résultant dudit accord, sera mis en payement aux guichets de la Banque franco-polonaise, 15, rue des Pyramides, Paris (1er), à partir du 1er février 1956, dans les conditions suivantes:

1° *Au préalable*, remise à l'établissement ci-dessus, pour le 31 décembre 1955 au plus tard, d'une déclaration de recensement par les actionnaires qui n'ont pas déjà rempli cette formalité depuis le mois de mai 1954. Ce recensement s'applique également aux anciens porteurs d'actions de la société qui ont déposé leurs titres, en vue de l'échange contre actions Schelsag, et qui recevront, sur justification de leurs droits, de nouvelles actions bistres;

2° *A partir du 1er février 1956*, présentation des titres au guichet payeur, avec coupon n° 9 attaché, accompagnés d'un bordereau numérique mentionnant le nom et l'adresse des actionnaires, avec référence à la déclaration de recensement déposée antérieurement.

Pour les actions anciennes bleues, ordinaires et de priorité, présentées au payement, elles seront préalablement échangées contre des actions bistres sur la base de:

5 actions de priorité bleues pour 4 actions bistres;
3 actions ordinaires bleues pour 2 actions bistres;

3° Payement de l'acompte contre détachement du coupon n° 9 à raison de 240 F par action bistre, ou 192 F par action bleue de priorité, ou 160 F par action bleue ordinaire, rompus non échangés;

4° Le payement de l'acompte et le dépôt de la déclaration de recensement vaudront validation du titre pour les distributions ultérieures sur l'indemnité polonaise, constatée par l'apposition d'une estampille spéciale.

Des formules de recensement seront tenues à la disposition du public et des établissements de crédit aux guichets de la Banque franco-polonaise et chez le liquidateur, M. Léon Piotin, 67, rue de la Victoire, Paris (9e).

LÉON PIOTIN,
liquidateur et séquestre répartiteur des fonds affectés à l'acompte.

ENERGIE ELECTRIQUE DU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 MILLIARDS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS (7e)
Registre du commerce : Seine n° 55-B 999.

Avis aux obligataires.

MM. les porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 1930 de la société Energie électrique du Maroc sont informés qu'il sera procédé le 20 janvier 1956, à quinze heures, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e), au tirage au sort des obligations qui doivent être amorties le 15 mars 1956.

Le conseil d'administration.

PUBLICITÉ

CONCERNANT

les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Signification publique.

M. Poinsot (Michel), employé, Société nationale des chemins de fer français, demeurant à Thionville, chemin des Bains, représenté par Me Ditsch, avocat à Thionville, actionne son épouse, Poinsot (Madeleine), née Kremer, actuellement sans domicile ni résidence connus, pour excès, sévices et injures graves, et requiert de prononcer le divorce et de la condamner aux dépens.

M. Poinsot (Michel) assigne Mme Poinsot (Madeleine) aux débats oraux qui auront lieu le 27 février 1956, à quatorze heures, devant le tribunal de première instance de Thionville, avec sommation de constituer avocat admis près ledit tribunal.

La présente publication vaut signification publique.

Thionville, le 15 décembre 1955.

Le greffier du tribunal de première instance.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Marcel-Gabriel-Emile Scheidel, demeurant à Paris, 3, boulevard Morland, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'adjoindre à son nom patronymique celui de Buchet, afin de s'appeler légalement à l'avenir Scheidel-Buchet.

M. Jean Texeraud-Auclair, né à Paris (Ier) le 5 juin 1928, demeurant à Paris, 76, rue Vasco-de-Gama, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur, Alain, né à Châtillon-Coligny (Loiret) le 20 mai 1951, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique Texeraud-Auclair celui de Auclair.

M. Roger-Etienne Donat, né à Paris (10e) le 26 décembre 1912, demeurant à Couverville-en-Roumois (Eure), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs : Thérèse Dolat, née à Cessy-les-Bois (Nièvre) le 13 janvier 1939; Georges-Bernard Dolat, né à Douzy (Nièvre) le 7 octobre 1916; Pierre-Marie Dolat, né à Couverville-en-Roumois (Eure) le 26 novembre 1951, et Martial-Jean-Benoit Dolat, né à Couverville-en-Roumois (Eure) le 5 mai 1955, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Dolat.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

21 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Groupe artistique thorois.** But : propagation du théâtre amateur. Siège social : mairie, le Thor.

22 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Association familiale rurale de la région de Châtellerault.** But : étude et défense des droits et intérêts des familles rurales. Siège social : 5, rue du Souci, à Châtellerault (Vienne).

23 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **La Bouzevillaise.** But : défendre la propriété : faire respecter les récoltes et clôtures; mettre en commun les droits de chasse sur les terrains des sociétaires; réprimer le braconnage; détruire les animaux nuisibles et assurer le repeuplement du gibier. Siège social : mairie de Bouzeville-la-Bastille (Manche).

23 novembre 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Association d'éducation populaire de Fresville.** But : créer, fonder, soutenir, subventionner toutes œuvres de jeunesse et d'adultes tendant à l'éducation populaire, au développement moral, intellectuel et physique et à l'expansion des forces spirituelles et sociales de la paroisse de Fresville. Siège social : presbytère de Fresville (Manche).

28 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Les centres sportifs de vacances Mer et Montagne.** But : vacances et tourisme. Siège social : 7, rue Claude-Pouillet, Paris.

30 novembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Comité d'aide aux sans-logis de Champigny.** But : aide aux sans-logis. Siège social : 36, rue du Lieutenant-Ohresser, Champigny-sur-Marne.

2 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Centre d'action sociale Saint-Augustin.** But : promouvoir, soutenir et favoriser toutes les œuvres sociales. Siège social : 26, rue du Général-Foy, Paris.

5 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Jeunes-Science.** But : contribuer à la vulgarisation scientifique, principalement dans la jeunesse. Siège social : 7, rue d'Arsonval, Paris.

6 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Association des chefs de famille catholiques de Notre-Dame-de-la-Salette.** But : formation morale, sur les bases de la doctrine chrétienne, en vue d'assurer les intérêts de la famille française. Siège social : 27, rue de Dantzig, Paris.

7 décembre 1955. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **La Pétanque de Chauriat.** But : favoriser et développer le sport du jeu de boules de pétanque. Siège social : café de la Belote, Chauriat.

9 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Fédération française des thérapeutes libres.** But : réunir toute association de thérapeutes libres; faire adopter par les pouvoirs publics un statut légal pour l'exercice de l'art de guérir en dehors du conformisme habituel. Siège social : 5, rue Grange-Batelière, Paris.

10 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'école primaire de notre village.** But : regrouper les parents d'élèves. Siège social : 13, rue Bargue, Paris.

11 décembre 1955. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Foyer culturel des jeunes, les amis de l'auberge de la jeunesse d'Avignon.** But : développement des relations amicales et culturelles entre les jeunes Avignonnais et les jeunes étrangers de passage. Siège social : auberge de la jeunesse, la Barthelasse, Avignon.

11 décembre 1955. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Association des parents d'élèves, des anciens élèves et des amis des écoles publiques de Diar-es-Saâda (clos Salembier).** But : défense de l'école publique et soutien aux familles des élèves des écoles de Diar-es-Saâda. Siège social : école de garçons, Diar-es-Saâda.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 décembre 1955 : page 11800, 2e colonne, 1re insertion, au lieu de : Batterie-fanfare « L'Alsacienne », lire : **Batterie-fanfare « L'Audacieuse ».**

MODIFICATIONS

11 juin 1955. Déclaration à la préfecture de police. Le Groupe France des amis de la nature (section de Levallois) change de titre, qui devient : **Groupe France des amis de la nature (section de Courbevoie),** et transfère son siège social du 28, rue Cavé, Levallois, au 184, boulevard Saint-Denis, Courbevoie.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

30 septembre 1955. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Lot-et-Garonne le 10 décembre 1955.) **Association nationale des anciens combattants et vétérans italiens,** section d'Agen. But : entr'aide morale et matérielle entre ses membres. Siège social : 5, rue André-Chénier, Agen.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.